HISTOIRE
NATURELLE,
GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE.

DES POISSONS.

TOME HUITIEME.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez { Dufart, Imprimeur-Libraire et éditeur, rue des Noyers, N° 22 ;
Bertrand, Libraire, quai des Augustins, N° 35. }

A ROUEN,

Chez Vallée, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez Levrault, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez Bargeas, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez Vidal, Libraire.

A MONS,

Chez Hoyois, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

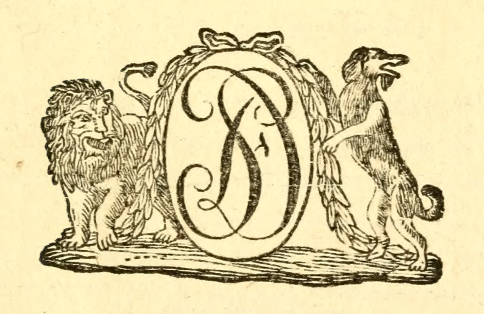
DES POISSONS;

OUVRAGE faisant suite à l'Histoire naturelle, générale et particulière, composée par LECLERC DE BUFFON, et mise dans un nouvel ordre par C. S. SONNINI, avec des Notes et des Additions.

PAR C. S. SONNINI,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES.

TOME HUITIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN XI.

HISTOIRE

NATURELLE

DES POISSONS.

SUITE DES CARANX.

LE CARANGUE (1).

LE CARANX CARANGUE (2),

PAR LACÉPÈDE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Nous avons conservé à ce caranx le nom spécifique de *carangue*, qu'il a porté à la Martinique, suivant Plumier. La première

---

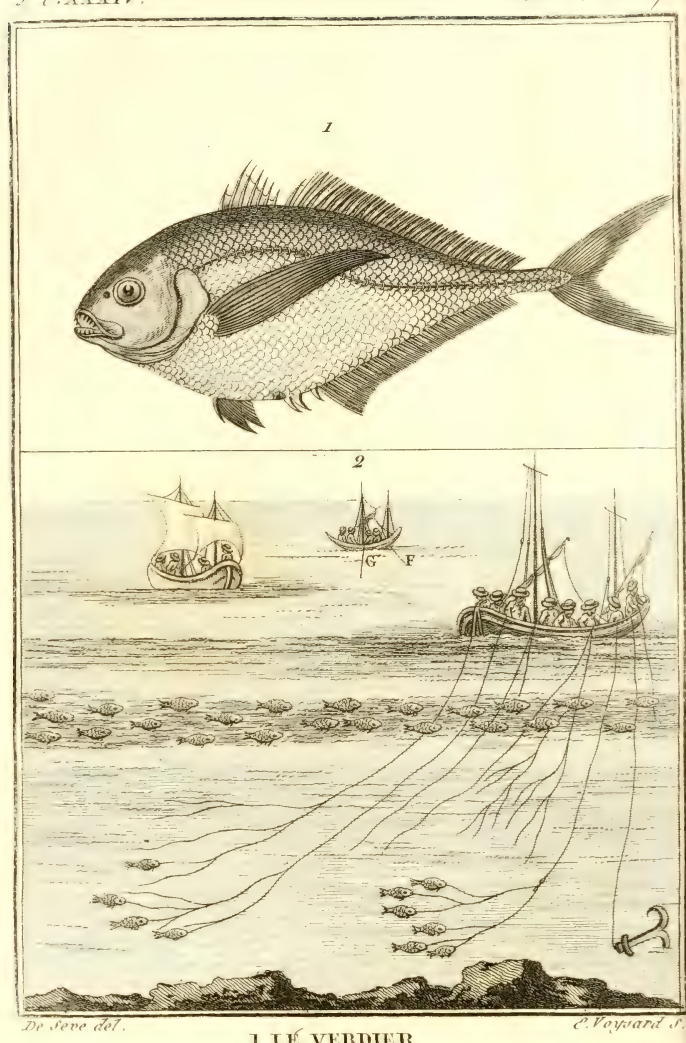
(1) L'on donne ce nom de *carangue* à d'autres espèces, telles que le guara et le maquereau bâtard.

SONNINI.

(2) *Caranx carangua.*

Carangue. Peintures sur vélin, faites d'après les dessins de Plumier, et déjà citées.

nageoire du dos est soutenue par sept ou huit aiguillons. Deux aiguillons paroissent au devant de celle de l'anus. La ligne latérale est courbe et rude; la partie supérieure du poisson bleue; l'inférieure argentée, et presque toutes les nageoires resplendissent de l'éclat de l'or.



De Seve del. E. Voysard S.

1. LE VERDIER.

2. LE LIBOURET.

LE SCOMBRE A BANDES (1), LE VERDIER (2), Pl. XXXIV, fig. 1. LE CRUMENOPHTHALME (3), LE MAQUEREAU DE PLUMIER (4), LE WALIN-PAREI (5), LE SCOMBRE ROUGE (6).

LE CARANX FASCÉ (7), LE CARANX CHLORIS (8), LE CARANX CRUMENOPHTHALME (9), LE CARANX PLUMIER (10), LE CARANX KLEIN (11), ET LE CARANX ROUGE (12),

PAR LACÉPÈDE.

11e, 12e, 13e, 14e, 15e ET 16e ESPÈCES.

REMARQUEZ les petites écailles qui revêtent le corps et la queue du fascé; les dents pointues qui garnissent ses mâchoires, sa

(1) *Scombre à bandes*, nom que ce poisson porte ordinairement en français. En anglais, *streaked mackrel*. En allemand, *bandirte makrele*.

Scombre à bandes, *scomber fasciatus*. Bloch, Hist. nat. des poissons, genre 42. SONNINI.

langue et son palais ; la courbure de la partie antérieure de sa ligne latérale ; les nuances de sa couleur générale et argentée ; les taches

(2) *Le verdier*. En allemand, *grunzling*. En anglais, *green mackrel*.

Verdier, *scomber chloris*. Bloch, Hist. nat. des poissons, genre 42. SONNINI.

(3) *Le crumenophtalme*. En anglais, *bag-eye*. En allemand, *bentelauge*.

Crumenophtalme, *scomber crumenophtalmus*. Bloch, *ibid*. SONNINI.

(4) Maquereau de Plumier, *scomber Plumieri*. Bloch, *ibid*. SONNINI.

(5) *Walin-parei*, nom de cette espèce chez les tamouls.

Le maquereau de Klein, *scomber Kleinii*. Bloch, *ibid*. SONNINI.

(6) *Le scombre rouge* ; c'est ainsi qu'on le nomme pour l'ordinaire en français. En anglais, *red mackrel*. En allemand, *rothe makrele*.

Scombre rouge, *scomber ruber*. Bloch, *ibid*. SONNINI.

(7) *Caranx fasciatus*. Bloch, pl. CCCXLI.

(8) *Caranx chloris*.

Le verdier. Bloch, pl. CCCXXXIX.

(9) *Caranx crumenophthalmus*. Bloch, pl. CCCXLIII.

(10) *Caranx Plumieri*. Bloch, pl. CCCXLIV.

(11) *Caranx Kleinii*.

Walen parey par les tamules.—Bloch, pl. CCCXLVII, fig. 2.

(12) *Caranx ruber*. Bloch, pl. CCCXLII.

brunes de sa tête et de plusieurs de ses nageoires; le jaune et le violet de ses thoracines; le bleu de ses dorsales, de sa caudale et de sa nageoire de l'anus (1) (2):

---

(1) 6 rayons à la membrane branchiale du caranx fascé.
18 rayons à chaque pectorale.
7 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés réunis par une membrane au devant de la nageoire de l'anus.
19 rayons à la nageoire de la queue.
6 rayons à la membrane branchiale du caranx chloris.
16 rayons à chaque pectorale.
7 rayons aiguillonnés à la première dorsale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés réunis par une membrane au devant de la nageoire de l'anus.
23 rayons à la caudale.
6 rayons à la membrane branchiale du caranx cruménophthalme.
20 rayons à chaque pectorale.
8 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

L'absence de petites écailles sur la tête et les opercules du chloris; la surface lisse

---

2 rayons aiguillonnés réunis par une membrane au devant de la nageoire de l'anus.
18 rayons à la nageoire de la queue.
15 rayons à chaque pectorale du caranx plumier.
7 rayons aiguillonnés à la première dorsale.
6 rayons à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés réunis par une membrane au devant de la nageoire de l'anus.
14 rayons à la caudale.
5 rayons à la membrane branchiale du caranx klein.
16 rayons à chaque pectorale.
7 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés réunis par une membrane au devant de la nageoire de l'anus.
22 rayons à la nageoire de la queue.
6 rayons à la membrane branchiale du caranx rouge.
15 rayons à chaque pectorale.
7 rayons à la première dorsale.
6 rayons à chaque thoracine.
2 rayons aiguillonnés réunis par une membrane au devant de la nageoire de l'anus.
17 rayons à la caudale.

(2) Dix bandes brunes sur le corps ont valu à ce

de sa langue ; l'orifice unique de chacune de ses narines ; le peu de distance qui sépare son anus de sa gorge ; la longueur de ses pectorales, qui atteignent au delà du commencement de la nageoire de l'anus, et sont, comme la caudale, rougeâtres à la base et violettes à l'extrémité ; la nature de sa chair grasse, molle et très-agréable aux habitans des rivages africains voisins d'Acara, auprès desquels on le trouve (1) :

Les dimensions de la mâchoire supérieure du cruménophthalme, qui est plus courte que l'inférieure ; la surface unie de

---

poisson la dénomination de *scombre à bandes.* La prunelle de l'œil est noire et l'iris jaune.

La ligne latérale est plus près du dos que du ventre, et elle forme un arc sur la partie antérieure du corps.

On ne connoît pas les mers qui nourrissent le scombre à bandes. Le seul individu de cette espèce, qui ait été observé par les naturalistes, a été acheté par Bloch dans la vente d'un cabinet d'histoire naturelle en Hollande. SONNINI.

(1) Les couleurs de ce poisson, semblables à l'oiseau que l'on appelle *verdier*, ont engagé le docteur Bloch à lui imposer le même nom. L'iris de l'œil est blanc et rouge.

La largeur du corps du verdier, et sa mâchoire inférieure avancée, sont deux de ses attributs distinctifs. SONNINI.

sa langue et de son palais; les deux orifices de chacune de ses narines; les lames larges et piquantes qui garnissent la partie postérieure de sa ligne latérale; la couleur grise de ses nageoires, et la blancheur ainsi que la délicatesse de la chair de ce poisson qui vit auprès de la côte de Guinée (1) :

La tête du plumier, qui est dénuée de petites écailles; l'orifice double de chacun de ses organes de l'odorat; la saillie en pointe de la partie postérieure de ses opercules; le bleu argenté de sa couleur générale que relèvent des taches jaunes; l'azuré des pectorales et des thoracines de ce caranx que nourrit la mer des Antilles (2) :

---

(1) On le trouve en grande quantité sur la côte de Guinée, vers Acara.

Le dos de ce poisson est bleuâtre; son ventre et ses flancs sont argentins. Il a le corps alongé, gros et arrondi; la tête comprimée; les mâchoires garnies de dents pointues et si fines qu'on ne les aperçoit qu'à la loupe; l'iris de l'œil argentin et la prunelle noire.

SONNINI.

(2) Les nageoires dans cette espèce sont jaunes; ses mâchoires ont une longueur égale; l'anus est du double plus éloigné de la nageoire de la queue que de la tête; la ligne latérale s'abaisse depuis la nageoire pectorale; l'iris est jaune et la prunelle verdâtre.

SONNINI.

La langue unie, le devant du palais rude, et l'arrière-palais lisse, du caranx klein de Coromandel; les nuances grises de ses nageoires; sa longueur qui n'excède guère trois décimètres (environ onze pouces); le goût peu agréable et le tissu presque toujours trop maigre de sa chair (1):

Les dents qui hérissent le palais du rouge que l'on pêche auprès de l'île de Sainte-Croix; sa langue très-lisse et un peu libre dans ses mouvemens; les deux ouvertures de chacune de ses narines; la facilité avec laquelle il perd les écailles qui recouvrent son corps et sa queue; les reflets argentés qui brillent sur ses côtés, et le jaune mêlé de violet qui se montre sur ses nageoires (2).

---

(1) Ce poisson a le dos brun, les côtés argentins, l'iris jaune et la prunelle noire.

M. Klein, médecin de la misssion de Tranquebar, de qui M. Bloch a reçu le wallen-parei, rapporte que ce poisson n'entre point dans les rivières, et qu'on le prend en plus grande abondance en février et mars.

SONNINI.

(2) Il a le corps alongé et charnu; les mâchoires d'égale longueur et garnies de petites dents aiguës; la ligne latérale plus éloignée du ventre que du dos, et s'inclinant en bas vers la partie postérieure; le dos et les côtés rouges jusqu'à la ligne latérale; l'iris de l'œil d'une belle couleur d'or, et la chair de bon goût.

SONNINI.

LE FERDAU (1), LE GÆZZ (2), LE SANSUN (3), LE KIRM (4).

LE CARANX FERDAU (5), LE CARANX GÆSS (6), LE CARANX SANSUN (7), ET LE CARANX KORAB (8),

PAR LACÉPÈDE.

17e, 18e, 19e ET 20e ESPÈCES.

CES quatre caranx composent un sous-genre particulier et distingué du premier

(1) *Ferdau*, nom que ce poisson porte dans l'Yemen.

Scomber ovali-oblongus, argenteus, guttis aureis lateralibus; fasciis transversis fuscis quinque, obsoletis..... scomber ferdau. Forskœl, Faun. Ægypt. Arab. p. 55, n° 71. — Artedi, Gen. pisc. gen. 25, n° 17. SONNINI.

(2) *Gæzz*, nom arabe de ce poisson.

Scomber pinnulâ ante pinnam ani solitariâ biradiatâ... scomber fulvo-guttatus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170, sp. 15.

Scomber glauco-cæruleus; guttis aureis per latera sequentibus.... scomber fulvo-guttatus. Artedi, Gen. pisc. edit. Walbaum, gen. 25, n° 18. additament.

SONNINI.

sous-genre par la présence d'un aiguillon isolé placé entre les deux nageoires dorsales.

---

(3) *Sansun* ou *abou sensun*, nom de ce poisson en Arabie; on l'y appelle encore *abou læsla*, *baghe*, *dheirak*, et à Loheia, *bockas*.

Scomber argenteo-nitens, immaculatus; caudæ carinâ elatâ...... scomber sansum. Forskœl, Faun. Ægypt. Arab. p. 56, n° 74.

Scomber argenteo nitens, immaculatus; caudæ carinâ elatâ, æquali..... scomber sansun. Artedi, Gen. pisc. gen. 25, sp. 11. additam. Sonnini.

(4) *Kirm*, vrai nom de ce poisson en Arabie; ce sont les petits de l'espèce que l'on y appelle *korab*. Les grands se nomment aussi *djim*, *djarm*, ou *girb*.

Scomber argenteus; dorso cærulescente: pinnis pectoralibus et ventralibus rufescentibus...... scomber ignobilis kirm. Forskœl, Faun. Ægypt. Arab. p. 55, n° 72. — Artedi, Gen. pisc. gen. 25, n° 14. additam.

Sonnini.

(5) *Caranx ferdau.*

Scomber ferdau. Lin. édit. de Gmel. — Forskœl, Faun. Arab. p. 55, n° 71.

Scombre ferdau. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

(6) *Caranx gæss.*

Scomber fulvo guttatus. Lin. édit. de Gmelin. — Forskœl, Faun. Arab. p. 56, n° 73.

Scomber gæss. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

(7) *Caranx sansun.*

Scomber sansun. Lin. édit. de Gmelin. — Forskœl, Faun. Arab. p. 56, n° 74.

Scombre bockos. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

On les trouve tous les quatre dans la mer Rouge ou mer d'Arabie : ils y ont été observés par Forskœl. Le tableau méthodique du genre caranx expose les différences qui les séparent l'un de l'autre ; il nous suffira maintenant d'ajouter quelques traits à ceux que présente ce tableau.

Le ferdau montre un grand nombre de dents petites, déliées et flexibles ; le sommet de la tête est dénué d'écailles proprement dites, et osseux dans son milieu ; l'opercule est écailleux ; la ligne latérale presque droite ; la nageoire caudale fourchue et glauque. Les pectorales, dont la forme ressemble à celle d'une faux, sont blanchâtres ; et une variété de l'espèce que nous décrivons les a transparentes (9). On voit au

(8) *Caranx korab.*

Scomber ignobilis. Lin. édit. de Gmel. — Forskœl, Faun. Arab. p. 55, n° 72.

Scombre korab. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

(9) Cette variété est nommée en arabe, selon Forskœl, *ajad*, *abou sœnsun* ou *hælj.*

Scomber pinnis pectoralibus hyalinis. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 140, sp. 17, var. *b.*

Scomber bajad. Artedi, Gen. pisc. edit. Walbaum, gen. 25, n° 17. var. *a.*

devant

devant des narines un petit barbillon conique (1) (2).

Le gæss, qui ressemble beaucoup au ferdau, a une petite cavité sur la tête; il peut baisser et renfermer dans une fossette longitudinale sa première nageoire dorsale; sa nageoire caudale est très-fourchue, et sa ligne latérale est courbe vers la tête et droite vers la queue (3) (4).

---

(1) 6 rayons aiguillonnés à la première nageoire dorsale.
21 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
15 ou 16 rayons à celle de la queue.

(2) La couleur du ferdau est celle de l'argent, plus foncée et mêlée de bleuâtre sur le dos; des points dorés sont clair-semés sur les côtés; cinq larges bandes brunes et courbées en arc, descendent de chaque côté depuis le dos jusqu'au ventre. Les yeux ont l'iris de couleur blanche. SONNINI.

(3) 7 rayons aiguillonnés à la première nageoire dorsale.
1 rayon aiguillonné et 20 rayons articulés à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
18 ou 19 rayons à celle de la queue.

(4) Les taches dorées sont plus nombreuses sur les

Le sansun, qui a beaucoup de rapports avec le gæss et avec le ferdau, présente des ramifications sur le sommet de la tête; une rangée de dents arme chaque mâchoire; la mâchoire supérieure est d'ailleurs garnie d'une grande quantité de dents petites et flexibles, placées en seconde ligne. Les nageoires pectorales et les thoracines sont blanches; celles de l'anus et le lobe inférieur de la caudale sont jaunes; le lobe supérieur de cette même caudale est brun comme les dorsales, qui d'ailleurs sont bordées de noir (1).

Le korab a chaque mâchoire hérissée d'une rangée de dents courtes et comme renflées; la ligne latérale est ondulée vers la nuque, et droite ainsi que marquée par

---

côtés du gæzz que sur le ferdau, mais elles sont placées sans ordre. Du reste, la couleur générale du poisson est un verd bleuâtre et brillant; l'iris est doré.

SONNINI.

(1) 7 rayons aiguillonnés à la première nageoire dorsale du sansun.
1 rayon aiguillonné et 20 rayons articulés à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
17 ou 18 rayons à celle de la queue.

des écailles particulières auprès de la queue. Les nageoires pectorales et les thoracines sont roussâtres; les dorsales glauques; l'anale transparente et comme bordée de jaune; le lobe inférieur de la caudale jaune, et le supérieur d'un bleu verdâtre (1).

---

(1) 8 rayons à la membrane branchiale du korab.
7 rayons aiguillonnés à la première nageoire dorsale.
1 rayon aiguillonné et 20 rayons articulés à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
17 ou 18 rayons à celle de la queue.

SOIXANTE-TROISIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES TRACHINOTES.

Deux nageoires dorsales; point de petites nageoires au dessus ni au dessous de la queue; les côtés de la queue relevés longitudinalement en carène, ou une petite nageoire composée de deux aiguillons et d'une membrane au devant de la nageoire de l'anus; des aiguillons cachés sous la peau, au devant des nageoires dorsales.

ESPÈCE.

Le trachinote faucheur; *trachinotus falcatus*. — La seconde nageoire du dos, et celle de l'anus représentant la forme d'une faux.

LE FAUCHEUR (1).

LE TRACHINOTE FAUCHEUR (2);

PAR LACÉPÈDE.

C'est dans la mer d'Arabie qu'habite ce poisson, que Forskœl, en le découvrant, crut devoir comprendre parmi les scombres, mais que l'état actuel de la science ichthyologique et nos principes de distribution méthodique et régulière nous obligent à séparer de ces mêmes scombres, et à inscrire dans un genre particulier. Nous donnons à cet osseux le nom générique de *trachinote*, qui veut dire *aiguillons sur le dos*, pour désigner l'un des traits les plus distinctifs de sa conformation. Cet animal

(1) *Le faucheur.* A Dsjidda, *hogel.* A Loheia, *dejmal.*

Scomber falcatus. Artedi, Gen. pisc. gen. 25, n° 15. additament. SONNINI.

(2) *Trachinotus falcatus.*

Scombre falcatus. Lin. édit. de Gmelin.

Scomber rhomboïdalis, pinnâ secundâ dorsi et ani, falcatis. Forskœl, Faun. Arab. p. 57, n° 76.

Scombre hogel. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

a toujours en effet, auprès de la nuque, des aiguillons cachés sous la peau, et au devant desquels un piquant très-fort, couché horisontalement, est tourné vers le museau, et quelquefois recouvert par le tégument le plus extérieur du poisson. La première nageoire dorsale, dont la membrane n'est soutenue que par des rayons aiguillonnés, et dont la peau recouvre quelquefois le premier rayon, peut se baisser et se coucher dans une fossette.

La seconde nageoire dorsale et celle de l'anus (1) ont la forme d'une sorte de faux; et voilà d'où vient le nom spécifique que nous avons conservé au trachinote que nous décrivons.

Ce faucheur, dont la hauteur égale souvent la moitié de la longueur, est revêtu, sur le corps et la queue, d'écailles minces et fortement attachées; on ne voit pas

---

(1) 5 rayons aiguillonnés à la première nageoire dorsale.
1 rayon aiguillonné et 19 rayons articulés à la seconde.
18 rayons à chacune des pectorales.
6 rayons à chacune des thoracines.
1 rayon aiguillonné et 17 rayons articulés à celle de l'anus.
6 rayons à celle de la queue, qui est fourchue.

d'écailles proprement dites sur les opercules; on n'aperçoit pas de dents aux mâchoires, mais on remarque des aspérités à la mâchoire inférieure; la lèvre supérieure est extensible; la ligne latérale est un peu ondulée; les thoracines, plus longues que les pectorales, sont comme tronquées obliquement; il y a au devant de l'anus une petite nageoire à deux rayons.

La couleur générale de ce trachinote est argentée, avec une teinte brune sur le dos. Une nuance jaunâtre paroît sur le front. La nageoire caudale est peinte de trois couleurs; elle montre du brun, du glauque et du jaune : les thoracines sont blanchâtres en dedans et dorées ou jaunâtres en dehors; ce qui s'accorde avec les principes que nous avons exposés au sujet des couleurs des poissons, et même du plus grand nombre d'animaux, et les pectorales ne présentent qu'une nuance brune.

Il paroît, par une note très-courte que j'ai trouvée dans les papiers de Commerson, que ce naturaliste avoit vu, auprès du fort Dauphin de Madagascar, notre trachinote faucheur, qu'il regardoit comme un caranx, et auquel il attribuoit une longueur d'un demi-mètre (un pied et demi).

SOIXANTE-QUATRIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES CARANXOMORES.

UNE seule nageoire dorsale; point de petites nageoires au dessus ni au dessous de la queue; les côtés de la queue relevés longitudinalement en carène, ou une petite nageoire composée de deux aiguillons et d'une membrane au devant de la nageoire de l'anus, ou la nageoire dorsale très-prolongée vers celle de la queue; la lèvre supérieure très-peu extensible, ou non extensible; point d'aiguillons isolés au devant de la nageoire du dos.

PREMIÈRE ESPÈCE.

LE CARANXOMORE PÉLAGIQUE; *caranxomorus pelagicus.* — Quarante rayons à la nageoire du dos.

SECONDE ESPÈCE.

LE CARANXOMORE PLUMIÉRIEN; *caranxomorus plumierianus.* — Les pectorales une

fois plus longues que les thoracines; la dorsale et l'anale en forme de faux.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le caranxomore pilitschei; *caranxomorus pilitschei.* — Huit rayons aiguillonnés et seize rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et quatorze rayons articulés à celle de l'anus; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; un seul orifice à chaque narine; la couleur générale d'un violet argenté.

LE CARANXOMORE PÉLAGIQUE (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Les caranxomores diffèrent des caranx en ce qu'ils n'ont qu'une seule nageoire dorsale; ils leur ressemblent d'ailleurs par un très-grand nombre de traits, ainsi que leur nom l'indique.

Le nombre des rayons de la nageoire du dos distingue le pélagique, auquel on ne

(1) *Caranxomorus pelagicus.*

Scomber pelagicus. Lin. édit. de Gmelin. — Mus. Ad. Frid. 1, p. 72, tab. 30, fig. 3.

Scombre monoptère. Daubenton, Encyc. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

(2) *Scomber pinnâ dorsali unicâ.* Lin. Mus. Adolp. Frid. *loco suprà citato.*

Scomber pinnulis pinnâque dorsali coadunatis in unum...... scomber pelagicus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170, sp. 10. — Artedi, Gen. pisc. gen. 25, nº 20. additament. SONNINI.

doit avoir donné le nom qu'il porte que pour désigner l'habitude de se tenir fréquemment en pleine mer (1).

---

(1) A la nageoire dorsale du pélagique . . . . 40 rayons.
A chacune des pectorales 19
A chacune des thoracines. 5
A celle de l'anus 22
A celle de la queue, qui est très-fourchue. 20

LE CARANXOMORE PLUMIÉRIEN (1),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

PARMI les peintures sur vélin du museum d'histoire naturelle se trouve l'image de ce poisson, dont on doit le dessin au voyageur Plumier. Ce caranxomore parvient à une grandeur considérable, et n'est couvert que d'écailles très-petites. La nageoire dorsale ne commence que vers le milieu de la longueur totale de l'animal; elle ressemble presque en tout à celle de l'anus, au dessus de laquelle elle est située. La nuque présente un enfoncement qui rend le crâne convexe; la ligne latérale est courbe et rude; trois lames composent chaque opercule; les mâchoires sont aussi avancées l'une que l'autre; le dessus du poisson est bleu, et le dessous d'un blanc argenté et mêlé de rougeâtre.

(1) *Caranxomorus plumierianus.*

Trachurus maximus, squamis minutissimis. Manuscrits de Plumier.

LE PILITSCHEI (1).

LE CARANXOMORE PILITSCHEI (2),

PAR LACÉPÈDE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Les écailles qui revêtent le corps et la queue de ce poisson sont minces et se détachent facilement ; sa ligne latérale suit d'assez près la courbure du dos ; sa caudale est fourchue ; il ne parvient que très-rarement à la longueur de deux décimètres (environ sept pouces) ; ses thoracines et la nageoire de sa queue sont jaunes ou dorées ; sa chair est grasse et d'un goût agréable ; on

(1) *Pilitschei*, nom de cette espèce en langue malabare. Par les français qui fréquentent les Indes, *petit maquereau.* En allemand, *klein makrele.* En anglais, *little makrel.* SONNINI.

(2) *Caranxomorus pilitschei.* En langue malabare, *pilitschei.*

Scombre minutus. Bloch, pl. CCCCXXIX, fig. 2.

le trouve souvent en très-grand nombre dans la mer et dans les embouchures des fleuves qui arrosent la côte de Malabar (1).

---

(1) 7 rayons à la membrane branchiale du caranxomore pilitschei.
16 rayons à chaque pectorale.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
24 rayons à la caudale.

SOIXANTE-CINQUIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES CÆSIO.

Une seule nageoire dorsale; point de petites nageoires au dessus ni au dessous de la queue; les côtés de la queue relevés longitudinalement en carène, ou une petite nageoire composée de deux aiguillons et d'une membrane au devant de la nageoire de l'anus, ou la nageoire dorsale très-prolongée vers celle de la queue; la lèvre supérieure très-extensible; point d'aiguillons isolés au devant de la nageoire du dos.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le cæsio azuror; *cæsio cærulaureus.* — L'opercule branchial recouvert d'écailles semblables à celles du dos, et placées les unes au dessus des autres.

SECONDE ESPÈCE.

Le cæsio poulain; *cæsio equulus.* — Une fossette calleuse et une bosse osseuse au devant des nageoires thoracines.

LE CÆSIO AZUROR (1),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cæsio est le nom générique donné par Commerson au poisson que nous désignons par la dénomination spécifique d'*azuror*, laquelle annonce l'éclat de l'or et de l'azur dont il est revêtu. Le naturaliste voyageur a tiré ce nom de *cæsio*, de la couleur bleuâtre, en latin *cæsius*, de l'animal qu'il avoit sous ses yeux. En reconnoissant les grands rapports qui lient les cæsio avec les scombres, il a cru cependant devoir les en séparer. Et c'est en adoptant son opinion que nous avons établi le genre particulier dont nous nous occupons, que nous avons cherché à circonscrire dans des limites précises, et auquel nous avons cru devoir rapporter non seulement le cæsio azuror décrit

(1) *Cæsio cærulaureus.*

Cæsio dorso cæruleo, tæniâ lineæ laterali superductâ, flavescente deauratâ, corpore subteriore argenteo, caudæ marginibus undique rubentibus. Commerson, manuscrits déjà cités.

par

par Commerson, mais encore le poulain placé par Forskœl, et d'après lui par Bonaterre, au milieu des scombres, et inscrit par Gmelin parmi les centrogastères.

L'azuror est très-beau. Le dessus de ce poisson est d'un bleu céleste des plus agréables à la vue, et qui, s'étendant sur les côtés de l'animal, y encadre, pour ainsi dire, une bande longitudinale d'un jaune doré, qui règne au dessus de la ligne latérale, suit sa courbure, et en parcourt toute l'étendue. La partie inférieure du cæsio est d'un blanc brillant et argenté.

Une tache d'un noir très-pur est placée à la base de chaque nageoire pectorale, qui la cache en partie, mais en laisse paroître une portion, laquelle présente la forme que l'on désigne par le nom de *chevron brisé*.

La nageoire de la queue est brune, et bordée dans presque toute sa circonférence d'un rouge élégant. L'anale est peinte de la même nuance que cette bordure. On retrouve la même teinte au milieu du brun des pectorales; la dorsale est brune, et les thoracines sont blanchâtres.

L'or, l'argent, le rouge, le bleu céleste, le noir sont donc répandus avec variété et magnificence sur le cæsio que nous consi-

dérons; et des nuances brunes sont distribuées au milieu de ces couleurs brillantes, comme pour les faire ressortir, et terminer l'effet du tableau par des ombres.

Cette parure frappe d'autant plus les yeux de l'observateur, qu'elle est réunie avec un volume un peu considérable, l'azuror étant à peu près de la grandeur du maquereau, avec lequel il a d'ailleurs plusieurs rapports.

Au reste, n'oublions pas de remarquer que cet éclat et cette diversité de couleurs que nous admirons en tâchant de les peindre, appartiennent à un poisson qui vit dans l'archipel des grandes Indes, particulièrement dans le voisinage des Moluques, et par conséquent dans ces contrées où une heureuse combinaison de la lumière, de la chaleur, de l'air et des autres élémens de la coloration donne aux perroquets, aux oiseaux de paradis, aux quadrupèdes ovipares, aux serpens, aux fleurs des grands arbres et à celles des humbles végétaux, l'or resplendissant du soleil des tropiques, et les tons animés des sept couleurs de l'arc céleste.

L'azuror brilloit parmi les poissons que les naturels des Moluques apportoient au vaisseau de Commerson, et le goût de sa chair étoit agréable.

Le museau de ce cæsio est pointu; la lèvre supérieure très-extensible; la mâchoire inférieure plus avancée que celle de dessus, lorsque la bouche est ouverte; chaque mâchoire garnie de dents si petites que le tact seul les fait distinguer; la langue très-petite, cartilagineuse, lisse et peu mobile; le palais aussi lisse que la langue; l'œil ovale et très-grand; chaque opercule composé de deux lames, recouvert de petites écailles, excepté sur ses bords, et comme ciselé par des rayons ou lignes convergentes; la lame postérieure de cet opercule conformée en triangle; cet opercule branchial placé au dessus du rudiment d'une cinquième branchie; la concavité des arcs osseux qui soutiennent les branchies dentée comme un peigne; la nageoire dorsale très-longue, et celle de la queue profondément échancrée (1).

(1) 7 rayons à la membrane branchiale.
9 rayons aiguillonnés et 15 rayons articulés à la nageoire du dos.
24 rayons à chacune des pectorales.
6 rayons à chacune des thoracines.
2 rayons aiguillonnés et 13 rayons articulés à celle de l'anus.
17 rayons à celle de la queue.

LE POULAIN (1).

LE CÆSIO POULAIN (2), PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

Ce poisson a une conformation peu commune.

Sa tête est relevée par deux petites saillies alongées qui convergent et se réunissent sur le front ; un ou deux aiguillons tournés vers la queue sont placés au dessus de chaque œil ; les dents sont menues, flexibles, et, pour ainsi dire, *capillaires* ou *sétacées ;*

(1) *Le poulain.* En arabe, *abou kurse,* littéralement *père de la selle*, c'est-à-dire, *qui porte la selle.*

Scomber pinnulis pinnâque dorsi connatis ...... *scomber equula.* Forskœl, Faun. Ægypt. Arab. p. 58, n° 77. — Artedi, Gen. pisc. gen. 25, n° 19. additam.

Centrogaster pinnulis pinnâque dorsi connatis..... *centrogaster equula.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170 bis, sp. 3. Sonnini.

(2) *Cæsio æquulus.*

Centrogaster equula. Lin. édit. de Gmelin. — Forskœl, Faun. Arabic. p. 58, n° 77.

Scombre petite jument. Bonat. pl. de l'Enc. méth.

l'opercule est comme collé à la membrane branchiale; on voit une dentelure à la pièce antérieure de ce même opercule; une membrane lancéolée est attachée à la partie supérieure de chaque nageoire thoracine; la dorsale et la nageoire de l'anus s'étendent jusqu'à celle de la queue, qui est divisée et présente deux lobes distincts; et enfin au devant des nageoires thoracines paroît une sorte de bosse ou de tubercule osseux, aigu, et suivi d'une petite cavité linéaire, et également osseuse ou calleuse. Ces deux callosités réunies, cette éminence et cet enfoncement ont été comparés à une selle de cheval; on a cru qu'ils en rappeloient vaguement la forme; et voilà d'où viennent les noms de *petit cheval*, de *petite jument*, de *poulain* et de *pouline*, donnés au poisson que nous examinons (1).

---

(1) 4 rayons à la membrane des branchies.
8 rayons aiguillonnés et 16 rayons articulés à la nageoire du dos.
18 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 15 rayons articulés à celle de l'anus.
17 rayons à celle de la queue.

Au reste, ce cæsio est revêtu d'écailles très-petites, mais brillantes de l'éclat de l'argent. Il parvient à la longueur de deux décimètres (sept pouces environ). Forskœl l'a vu dans la mer d'Arabie, où il a observé aussi d'autres poissons (1) presque entièrement semblables au poulain, qui n'en diffèrent d'une manière très-sensible que par un ou deux rayons de moins aux nageoires dorsale, pectorales et caudale, ainsi que par la couleur glauque et la bordure jaune de ces mêmes nageoires, des thoracines et de celle de l'anus, et que nous considérerons, quant à présent et de même que les naturalistes Gmelin et Bonaterre, comme une simple variété de l'espèce que nous venons de décrire (2).

---

(1) *Scomber pinnis glaucis, margine flavis.* Forskœl, Faun. Arab. p. 58.

Scombre meillet. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

(2) Forskœl présente le poisson nommé *meillet* à Dsjidda et *berbis* à Loheia, comme une simple variété du poulain. SONNINI.

SOIXANTE-SIXIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES CÆSIOMORES.

Une seule nageoire dorsale; point de petites nageoires au dessus ni au dessous de la queue; point de carène latérale à la queue, ni de petite nageoire au devant de celle de l'anus; des aiguillons isolés au devant de la nageoire du dos.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le cæsiomore baillon; *cæsiomorus Baillonii.* — Deux aiguillons isolés au devant de la nageoire dorsale; le corps et la queue revêtus d'écailles assez grandes.

SECONDE ESPÈCE.

Le cæsiomore bloch; *cæsiomorus Blochii.* — Cinq aiguillons isolés au devant de la nageoire dorsale; le corps et la queue dénués d'écailles facilement visibles.

LE CÆSIOMORE BAILLON (1),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous allons faire connoître deux cæsiomores; aucune de ces deux espèces n'a encore été décrite. Nous en avons trouvé la figure dans les manuscrits de Commerson. Nous dédions l'une de ces espèces à Baillon, l'un des plus zélés et des plus habiles correspondans du museum national d'histoire naturelle, qui rend chaque jour de nouveaux services à la science que nous cultivons, par ses recherches, ses observations, et les nombreux objets dont il enrichit les collections de la république, et dont Buffon a consigné le juste éloge dans tant de pages de cette Histoire naturelle.

Nous consacrons l'autre espèce à la mémoire du savant et célèbre ichthyologiste, le docteur Bloch de Berlin, comme un nouvel hommage de l'estime et de l'amitié qu'il nous avoit inspirées.

(1) *Cæsiomorus Baillonii.*

Le cæsiomore baillon a le corps et la queue couverts d'écailles assez grandes, arrondies, et placées les unes au dessus des autres. On n'en voit pas de semblables sur la tête, ni sur les opercules, qui ne sont revêtus que de grandes lames. Des dents pointues et un peu séparées les unes des autres garnissent les deux mâchoires, dont l'inférieure est plus avancée que la supérieure. On voit le long de la ligne latérale, qui est courbe jusques vers le milieu de la longueur totale de l'animal, quatre taches presque rondes et d'une couleur très-foncée. Deux aiguillons forts, isolés, et tournés en arrière, paroissent au devant de la nageoire du dos, laquelle ne commence qu'au delà de l'endroit où le poisson montre la plus grande hauteur, et qui, conformée comme une faux, s'étend presque jusqu'à la nageoire caudale.

La nageoire de l'anus, placée au dessous de la dorsale, est à peu près de la même étendue et de la même forme que cette dernière, et précédée de même de deux aiguillons assez grands et tournés vers la queue.

La nageoire caudale est très-fourchue; les thoracines sont beaucoup plus petites que les pectorales.

LE CÆSIOMORE BLOCH (1),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

Ce poisson a beaucoup de ressemblance avec le baillon : la nageoire dorsale et celle de l'anus sont en forme de faux dans cette espèce, comme dans le cæsiomore dont nous venons de parler; deux aiguillons isolés hérissent le devant de la nageoire de l'anus; la nageoire caudale est fourchue, et les thoracines sont moins grandes que les pectorales dans les deux espèces : mais les deux lobes de la nageoire caudale du bloch sont beaucoup plus écartés que ceux de la nageoire de la queue du baillon ; la nageoire dorsale du bloch s'étend vers la tête jusqu'au delà du plus grand diamètre vertical de l'animal ; cinq aiguillons isolés et très-forts sont placés au devant de cette même nageoire du dos. La nuque est arrondie; la

(1) *Cæsiomorus Blochii.*

tête grosse et relevée; la mâchoire supérieure terminée en avant, comme l'inférieure, par une portion très-haute, très-peu courbée et presque verticale; deux lames au moins composent chaque opercule; on ne voit pas de tache sur la ligne latérale, qui de plus est tortueuse; et enfin les tégumens les plus extérieurs du bloch ne sont recouverts d'aucune écaille facilement visible.

PÊCHES DES SCOMBRES.

Pêche du Thon.

Son ancienneté. LA pêche des thons remonte au moins au siècle d'Aristote ; au rapport de ce philosophe, les fameuses pêches de ces poissons étoient celles qui se faisoient à la porte de Bysance, aujourd'hui Constantinople, qui, pour cette raison, portoit le nom de *Corne d'or*. Au second siècle de notre ère, Oppien a composé un poëme sur la pêche, si estimé de l'empereur Caracalla, que ce prince fit donner un écu d'or pour chaque vers. On y remarque ce passage curieux :

« Les thons, dit le poëte, se jettent en foule dans les filets qu'on leur a préparés, et dans cette espèce de labyrinthe d'où ils ne peuvent plus sortir. Ils sortent du grand Océan et viennent au printems dans nos mers, lorsque le mâle et la femelle sont agités des mêmes desirs. Les fiers espagnols les attendent au détroit et les enlèvent les premiers ; ils sont ensuite la proie des pêcheurs celtes qui sont à l'embouchure du

Rhône, et des marseillais, anciens habitans de Phocée; enfin ils tombent dans les filets de ceux qui habitent l'île de Sicile et les bords de la mer Thyrrénienne.

» Lorsque cette armée printannière est entrée par le détroit, c'est une grande nouvelle pour les pêcheurs. Ils choisissent, pour les attendre, un lieu du rivage qui ne soit ni trop resserré, ni trop exposé au vent, mais qui forme une retraite commode. Là, sur la cîme d'une montagne voisine, est assis celui qui veille à la pêche; aussitôt qu'il voit venir les thons, il appelle ses compagnons. Tous les filets sont tendus, et forment des appartemens dans la mer; car on y voit un vestibule, des chambres, des portes et un corps-de-logis enfoncé ». (Liv. 3, v. 836.) Voilà l'origine des *madragues*, dont je parlerai dans la suite de cet article.

« Il ne faut pas être surpris, dit Athénée, qui écrivoit, dans le même siècle, si les béotiens sacrifient aux dieux des grosses anguilles, puisque nos pêcheurs, dans le tems où ils prennent les thons, après avoir retiré leurs filets, immolent un de ces poissons à Neptune. Ils avoient aussi coutume de lui offrir un pareil sacrifice, avant la pêche, pour le prier d'éloigner de leurs filets

le xiphias (l'espadon) qui les déchiroit».
(Liv. 17, chap. 297).

Tems de la pêche du thon. Selon le même historien on ne pêchoit ce poisson dans l'Hellespont, la Propontide et le Pont-Euxin, que depuis le commencement du printems jusques vers la fin de l'automne. Du tems de Rondelet, écrivain du seizième siècle, c'étoit au printems, en automne, et quelquefois en été, qu'on prenoit une grande quantité de thons, près des côtes d'Espagne, et sur-tout vers le détroit de Gibraltar.

Quoique depuis le tremblement de terre de 1744, les thons se jettent en plus grand nombre vers la côte d'Afrique, il n'en est pas moins vrai qu'à l'issue de l'hyver, ces poissons abondent près des rivages d'Espagne et dans toute la largeur du détroit. On en pêche en très-grande quantité à Conil, village à sept lieues de Cadix, et au mois de mai une affluence de spectateurs jouit de ce singulier coup d'œil. « On m'a assuré, dit Guys, qu'autrefois le duc de Medina Sidonia s'étoit fait, à Conil, une rente annuelle de quatre-vingt mille ducats en thons; cependant ce poisson n'est pas recherché chez ce peuple; il est communément plus gros et beaucoup moins délicat en Espagne

et en Portugal qu'en Provence». (Lettres sur la Grèce.)

Sur plusieurs rivages de France et d'Espagne, voisins de l'extrémité occidentale de la chaîne des Pyrénées, on s'occupe de la pêche des thons depuis les derniers jours d'avril jusqu'en octobre; et dans les autres parties du territoire français on est assuré que l'arrivée des maquereaux annonce celle des thons qu'ils poursuivent pour en faire leur proie.

L'avidité du thon pour les maquereaux est si marquée et si connue que, pour les attirer dans un piège, il suffit de leur présenter un leurre qui imite même grossièrement la forme de ce poisson. Sa voracité le porte aussi vivement sur plusieurs autres espèces, et particulièrement sur les sardines, au point que le simulacre imparfait de ces petits animaux devient, entre les mains du pêcheur, un appât assuré qui entraîne le thon avec la plus grande facilité. Dans les environs de Bayonne surtout, on fait un très-heureux usage de ce moyen; un bateau allant à la voile traîne des lignes dont les haims ou hameçons sont recouverts d'un morceau de linge, ou d'un petit sac de toile en forme de sardine, et il

ramène ordinairement plus de cent cinquante thons.

Manière de pêcher le thon. On pêche ce poisson au *doigt*, à la *canne*, au *libouret*, au *grand couple*, au *thonaire* et à la *madrague.*

Pêche au doigt. La principale différence qu'il y a entre cette façon de pêcher et celle qui se fait avec une ligne au bout d'une perche, ligne ou canne, dans un petit bateau, consiste en ce que la ligne tient à un de ces trois instrumens, et elle ne peut être que d'une longueur médiocre, au lieu que celle qu'on tient à la main peut avoir douze ou quinze brasses de longueur. Lorsqu'on applique cette méthode à la pêche du thon, il est nécessaire que la corde qui sert de ligne et l'haim soient proportionnés au poids et à la grosseur du poisson; quant à l'appât, ce qu'on vient de dire, il n'y a qu'un moment, ne laisse rien à desirer.

La nuit paroît le tems le plus propre à cette espèce de pêche. Alors deux hommes s'embarquent dans un léger bateau, ayant chacun à la main une ligne au bout de laquelle sont des haims amorcés. Ils la tirent à bord dès qu'ils sentent qu'il y a quelque chose de pris.

Pêche

Pêche à la canne. Cette pêche consiste à attacher au bout d'une perche une ligne garnie d'un haim, qu'on retire promptement, en soulevant la perche, lorsque le poisson a mordu à l'appât. Le terme de *canne* peut venir de ce qu'au lieu de perche on se sert d'un roseau, *canna*, ou de ce qu'on dispose quelquefois les gaules ou perches pour cette pêche, de manière que, quand on ne les emploie pas à cet usage, on s'en sert comme de canne à la promenade.

Les pêcheurs ont coutume de faire leurs perches ou cannes d'un bois élastique et léger, de coudrier ou de saule : celui de micocoulier, qu'on tire de Perpignan pour en faire des baguettes de fusil, seroit très-propre à cet usage, parce qu'il est léger et plie beaucoup sans se rompre.

Ici, comme dans le paragraphe précédent, la ligne sera proportionnée au volume du poisson; sa matière demande quelques observations.

Des pêcheurs, qui n'y regardent pas de fort près, composent leur ligne d'un fil retors, bien travaillé et formé de plusieurs brins. Il paroît que, pour la pêche du thon, cette ligne ne suffiroit pas et risqueroit de se rompre : le plus sûr est d'employer une

corde assez forte, vu sa longueur, pour résister aux bonds et aux efforts d'un thon d'une certaine grosseur. Un assemblage de crins bien choisis, et sur-tout bien noués, tant entre eux qu'à la canne et au haim, semble à quelques pêcheurs préférable à l'usage des cordes. Quelques-uns poussent l'attention jusqu'à vouloir que la ligne soit teinte en gros verd pour mieux imiter la couleur des eaux de la mer. Il est facile de donner cette teinte au chanvre ; voici la méthode pour la faire prendre au crin.

Il faut prendre une pinte, mesure de Paris, de petite bierre, et une demi-livre d'alun; mettre l'un et l'autre, ainsi que les crins, dans un pot de terre, qu'on fera bouillir doucement une demi-heure. Il s'y formera une écume jaune; alors on ajoutera une demi-livre de couperose concassée avec le crin; on fera doucement bouillir le tout jusqu'à réduction de moitié, et trois ou quatre heures après le refroidissement on retirera le crin, qui se trouvera de la couleur desirée.

La ligne destinée à la pêche du thon, longue de plusieurs brasses, ne pouvant être formée de crins d'une seule pièce, il faut nécessairement assembler des mor-

ceaux séparés, puis les unir solidement et les nouer ensemble pour qu'ils puissent donner une longueur totale suffisante. Pour cela on met deux de ces sections de manière qu'elles entament un peu l'une sur l'autre; on les unit ensuite, par un nœud, en faisant faire deux révolutions aux bouts des crins. Quand on a serré le nœud, les crins ne peuvent plus se séparer, et l'on coupe avec des ciseaux ce qui excède le nœud. On en réunit ainsi un nombre suffisant pour faire une ligne de la longueur nécessaire.

Quelques pêcheurs prétendent que, pour la pièce qui fait le bout de la ligne du côté de l'haim, il ne faut pas commettre les crins, et qu'il vaut mieux se contenter de les tendre à côté l'un de l'autre; parce qu'alors, disent-ils, les crins paroissent moins dans l'eau et n'effarouchent pas les poissons. Cependant l'usage le plus commun est de les tordre ensemble l'un sur l'autre, pour leur donner plus de consistance et de force.

Lorsque de légers mouvemens imprimés à la ligne avertissent que le poisson commence à attraper l'appât, il faut se modérer et lui donner le tems de l'avaler; mais dès qu'on s'aperçoit qu'il y tient bien, on donne une secousse pour piquer le poisson, pour

l'engager à faire entrer la pointe de l'haim dans le gosier; c'est à ce moment que les thons se tourmentent beaucoup; alors loin de tirer la ligne, il faut la lâcher peu à peu et les laisser se promener de côté et d'autre, jusqu'à ce que jugeant qu'ils sont fatigués, et que leurs forces commencent à manquer, on puisse doucement et sûrement les tirer à bord.

Quelques pécheurs, employant de gros haims et des lignes très-fortes, ont coutume, avant de mettre le poisson à l'air, de saisir la ligne à la main, et tenant la tête de l'animal élevée, ils lui font avaler de l'eau et perdre ainsi bientôt ses forces. Mais, comme en conviennent tous les gens du métier, les grosses lignes et les haims renforcés effarouchent les poissons, et il n'y a que les affamés qui approchent.

Pêche au libouret. Le libouret est un instrument composé d'une corde ou ligne principale, à l'extrémité de laquelle est suspendu un poids de plomb; la corde passe au travers d'un morceau de bois d'une certaine longueur, nommé *avalette.* Ce morceau de bois est passé dans l'un de ses bouts, de manière à pouvoir tourner librement autour de la corde. Cette avalette est d'ail-

leurs maintenue, à une petite distance du plomb, par deux nœuds que l'on fait à la corde, l'un au dessous et l'autre au dessus de ce morceau de bois. Au bout de l'avalette, opposé à celui que la corde traverse, on attache une ligne garnie de plusieurs empiles ou petites lignes, qui portent des haims, et qui sont de différentes longueurs, pour ne point se mêler les uns dans les autres. Cet instrument sert communément pour les pêches sédentaires, le poids du plomb portant toujours sur le fond de la mer.

D'après cette description on conçoit que quand la maîtresse corde est tendue par le plomb, l'avalette a la liberté de se mouvoir autour de cette corde, et les piles où sont attachés les haims se dirigent sans s'embarrasser l'un dans l'autre, suivant le cours de l'eau. Il peut donc se prendre autant de poissons qu'il y a de haims, parce que les piles étant, ainsi qu'il a été dit, de différentes longueurs, les haims ne se rencontreront pas les uns vis-à-vis des autres.

Avec cette espèce d'instrument (Voyez-en la figure, planche XXXIV, fig. 2.), la pêche se fait à l'ancre : E est la barque de grès; F le cable de l'ancre; G la corde du libouret. Le poids doit porter sur le fond.

Pour mettre à la mer ce libouret, les trois pêcheurs se rangent sur un bord; une partie de la maîtresse corde est levée auprès d'eux sur un banc, où elle est roulée sur une espèce de châssis que les pêcheurs nomment *traillet*.

Ils n'ont pas coutume de jeter le plomb à la mer, comme le pratiquent ceux qui pêchent à la balle, c'est-à-dire, à une multitude de haims suspendus dans toute la longueur d'une ligne; ils mettent d'abord à la mer les piles ou lignes garnies d'appât, en les posant doucement avec les mains; on met aussi doucement le plomb et l'avalette; et la corde se file jusqu'à ce qu'on sente que le plomb repose sur le fond.

Si on vouloit entreprendre cette pêche du bord d'un bateau qui fût fort élevé au dessus de l'eau, il y auroit à craindre que la maîtresse corde venant à se détordre, il en arrivât une confusion et un mélange des lignes les unes avec les autres, et il n'en pourroit résulter qu'une assez mauvaise pêche.

En amorçant les haims du libouret, il faut bien avoir soin que les appâts pendent à ces haims, afin que, se mouvant et comme frétillant dans l'eau, ils soient plus propres à

attirer l'attention du poisson, sur-tout lorsqu'on fait une pêche sédentaire, comme celle dont il s'agit ici.

Lorsqu'il est question de relever le libouret, chaque pêcheur tire sa maîtresse corde à petites brasses; et quand l'avalette paroît hors de l'eau, le matelot le plus près de lui tire, le plus promptement qu'il peut, la ligne, les empiles et le poisson, tandis que l'autre continue à amener la maîtresse corde. Au moment où le poisson pris est dans la corbeille, chaque matelot s'empresse de remettre des appâts à son avalette, et il tend, de nouveau, avec les mêmes précautions que je viens de détailler.

Pêche au grand couple. Les basques font la pêche du thon avec un instrument assez approchant du libouret, et qu'ils appellent *le grand couple.*

On attache au bout d'une ligne un morceau de fil d'archal, d'une ligne de diamètre, d'un ou deux pieds de longueur, et un peu courbé en arc; le milieu est fortifié au moins par deux petites jumelles de bois, assujetties par les révolutions d'un fil retors; au centre de l'intérieur de la courbe, on pratique une petite anse ronde, de corde, à laquelle tient un poids d'une demi-livre;

et au point correspondant dans la partie convexe, on forme une autre anse ovale destinée à attacher la ligne qui porte le couple.

Les deux extrémités de ce fil d'archal sont aplaties comme le bout du corps des haims, et on y attache plusieurs fils de longueurs inégales, en sorte que les plus courtes aient au moins une brasse.

Sur la côte de Normandie, les pêcheurs, en se servant de cet appelet pour d'autres espèces de poissons, ne montent qu'une chaloupe; au lieu que les basques, accoutumés à l'appliquer en grand à la pêche du thon, se mettent huit ou dix hommes dans une barque; chacun jette son couple à la mer, et le retire lorsqu'il croit avoir pris quelque chose.

Comme on tient les lignes qui répondent aux couples plus longues les unes que les autres, les haims occupent une grande étendue de mer, dans laquelle se développant comme un vaste éventail, il se présente toujours des poissons à différentes profondeurs et à des rayons fort étendus. Cette pêche se fait tantôt à l'ancre, et tantôt en portant peu de voile.

Pêche au thonaire. Le thonaire, espèce de

filet destiné en Provence à la pêche du thon, est ou sédentaire, et alors dans le pays il se nomme *thonaire de poste*; ou il est dérivant, et il s'appelle *courantille*, dans la plupart des endroits de la Provence.

Le thonaire de poste est composé de trois pièces de filet, jointes les unes au bout des autres; chacune ayant quatre-vingts brasses, le filet entier est de deux cent quarante; sa chûte est de six brasses, mais on la double en joignant deux pièces l'une au dessus de l'autre.

Le bas du filet n'est pas plombé, mais on attache, de dix en dix brasses, à la corde qui le borde, des cablières, chacune du poids de dix à douze livres. La tête du filet est soutenue par cent soixante nattes ou flottes de liège, distribuées à une brasse et demie ou deux les unes des autres. Le filet s'établit, un bout à la côte et l'autre au large, d'abord en ligne droite, ensuite on lui fait décrire un crochet.

Le bout qui tient à la terre est fixé par un grapin, ou *ampin* de fer, qui pèse environ un quintal; le reste flotte au gré du courant. Comme les thons suivent ordinairement les côtes, lorsqu'ils rencontrent le filet, ils le côtoient dans sa longueur; et

quand ils sont parvenus au contour de l'extrémité, ils s'effarouchent, s'agitent et s'embarrassent eux-mêmes dans le filet, où quelquefois viennent aussi se prendre d'autres gros poissons.

L'autre espèce de thonaire, nommée *courantille*, est abandonnée à elle-même et dérive au gré du courant. Ce second filet, composé comme le précédent et avec les mêmes mailles, est communément plus long, étant formé de trois ou quatre pièces; sa chûte est de six à sept brasses. La tête est garnie de quelques nattes de liège, pour se soutenir, ainsi que d'un quarteron de liège distribué en six pièces sur chaque brasse ; mais on ne met point de cablières au pied. Un seul liband d'auffe, long de trente brasses, fait descendre le filet dans la mer, en sorte qu'il y en ait une partie qui flotte, pendant que l'autre est à quelque distance du fond. Ce filet devant faire une panse ou bourse, les mailles ne sont attachées à la monture que de quatre en quatre.

La courantille se jette en ligne droite, au gré des courans, en faisant attention qu'ils puissent la prendre de plein et l'entraîner. Un bateau monté par quatre hommes s'attache à un bout du filet et le laisse déri-

ver et emporter par les courans, de manière qu'on relève quelquefois, à deux ou trois lieues de l'endroit où l'on avoit calé; c'est ordinairement la nuit qu'on cale et on relève le matin. Il faut observer qu'en Provence, comme dans le golfe de Messine, cette pêche n'est permise que depuis le milieu de juin jusqu'au commencement d'avril.

La pêche de la courantille se pratique aussi à Leucatte, près de Narbonne. Le filet est composé de huit pièces, chacune de trente à quarante brasses de longueur. Dans le bateau il y a toujours un pêcheur de veille, qui tient la corde à laquelle le filet est attaché. Lorsqu'il s'aperçoit que les thons ont donné dedans, il éveille ses camarades; alors tous saisissant la tête du filet, ils se halent dessus, jusqu'à ce qu'ils sentent les efforts des poissons pour se dégager; c'est le moment de soulever le filet pour prendre les thons; dès que le filet est débarrassé, on le replonge, on va reprendre son amarre, et la pêche continue.

Pêche à la madrague. C'est ici le mode solemnel de la pêche du thon, et un des spectacles le plus curieux de l'industrie des hommes. Il n'est plus question d'un simple

filet à prendre un certain nombre de ces poissons, ce sont des parcs entiers, des appartemens, des chambres de mailles, enfoncés au fond de la mer pour prendre des quantités incroyables de thons. Les cloisons qui forment ces chambres sont soutenues par des flottes de liège étendues au moyen d'un lest de pierres maintenues par des cordes, dont une extrémité est attachée à la tète du filet, et l'autre amarrée à une ancre.

Comme les madragues sont destinées à arrêter les grandes troupes de ces poissons au moment où ils abandonnent les rivages pour voguer en pleine mer, on établit entre la rive et la grande enceinte une de ces longues allées qu'on appelle *chasses;* les thons suivent cette allée, arrivent à la madrague, passent de chambre en chambre, parcourent quelquefois, de compartiment en compartiment, une longueur de plus de mille brasses, et parviennent enfin à la dernière chambre que l'on nomme *chambre de la mort*, *corpon* ou *corpou.*

Pour forcer les thons à se rassembler dans ce corpou, qui doit leur devenir si funeste, on les pousse et on les presse par un filet long de plus de vingt brasses, tendu

derrière ces poissons, au moyen de deux bateaux, dont chacun soutient un des angles supérieurs du filet, et que l'on fait avancer vers la chambre de mort. Quand les poissons sont rassemblés et entassés dans ce corpou, plusieurs barques chargées de pêcheurs s'en approchent; on soulève les filets qui forment cette enceinte particulière, on fait monter les thons très-près de la surface de l'eau, on les saisit à la main, ou on les enlève avec des crocs.

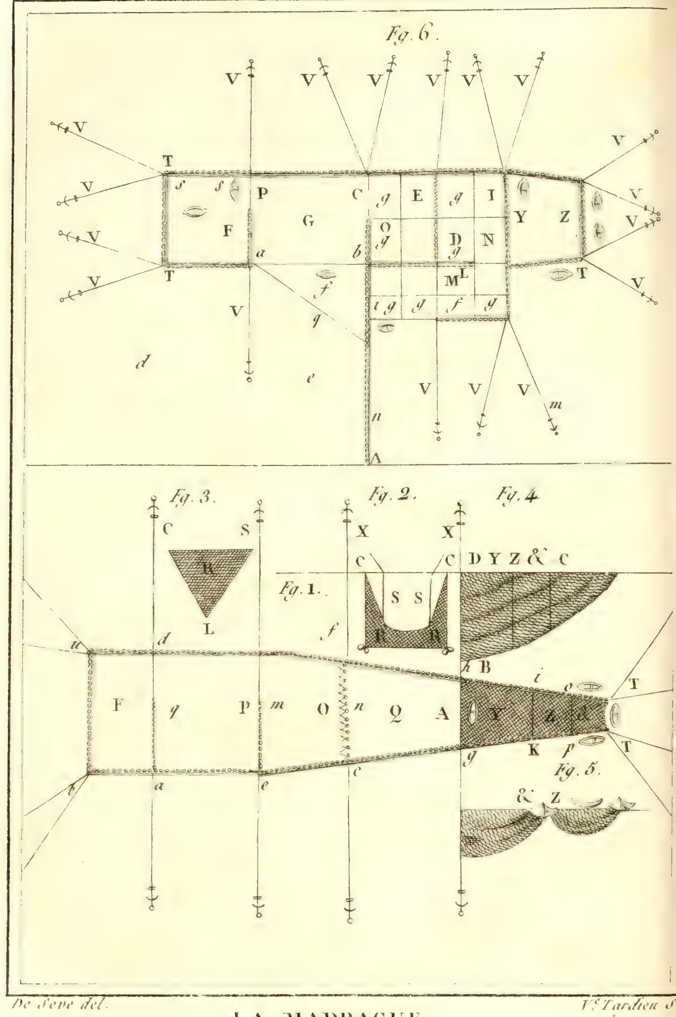
On peut bien imaginer que tous les voyageurs qui vont en Provence sont infiniment curieux de voir une madrague, et combien ils sont satisfaits s'ils sont assez heureux pour être témoins d'une pêche abondante.

« C'est un spectacle admirable, dit le célèbre Duhamel, que de voir quelquefois sept à huit cents poissons, dont quelques-uns pèsent cent cinquante livres, rassemblés dans un compartiment qu'on nomme le *corpou*, dans lequel on en aperçoit qui font des efforts considérables pour s'échapper ou pour se défendre contre ceux qui veulent les prendre........ Le combat qui se fait entre les pêcheurs et les poissons, les clameurs des spectateurs, où se mele souvent l'harmonie de plusieurs cors de chasse,

joint à la légèreté et à l'activité des pêcheurs provençaux, sont un spectacle très-amusant, et qui ne sort point de la mémoire des voyageurs qui l'ont vu ».

« On accourt à ces madragues, ajoute le docte Lacépède, comme à une fête....... on s'entoure d'instrumens de musique : et quelles sensations fortes et variées ne font pas, en effet, éprouver l'immensité de la mer, la pureté de l'air, la douceur de la température, l'éclat d'un soleil vivifiant, que les flots mollement agités réflechissent et multiplient, la fraîcheur des zéphirs, le concours des bâtimens légers, l'agilité des marins, l'adresse des pêcheurs, le courage de ceux qui combattent contre d'énormes animaux, rendus plus dangereux par leur rage désespérée, les élans rapides de l'impatience, les cris de joie, les acclamations de la surprise, le son harmonieux des cors, le retentissement des rivages, le triomphe des vainqueurs et les applaudissemens de la multitude ravie » !

Tous ces détails et ces tableaux font naître dans l'esprit du lecteur un desir ardent de connoître à fond tous les procédés de cette espèce de pêche; je vais mettre sous ses yeux la description extrêmement exacte qu'en a



De Seve del. V.e Tardieu S.

LA MADRAGUE.

donnée Broquier, ingénieur et constructeur de vaisseaux, au département de Toulon, telle que la présente le Traité des pêches, édition de Lausanne.

Madrague de Toulon. La madrague copiée par cet officier, après avoir été témoin de tout, étoit placée au nord de la montagne des signaux, c'est-à-dire, au midi de l'entrée de la rade de Toulon. Elle étoit tendue à deux cents brasses de la côte; ainsi sa chasse ou sa queue devoit avoir une pareille étendue. La longueur de cette madrague est de cent vingt-deux brasses, savoir; la chambre F, seize brasses; celle P, vingt-sept brasses; celle O, vingt brasses; celle Q, vingt-huit brasses, et la cinquième, Y, trente et une brasses. (Voyez la pl. XXXV, figure 1.

« Les différens compartimens ont chacun leur nom particulier, dit le savant ingénieur dont je viens de parler, très-différent de ceux que j'ai pris à Bandol, et que j'emploîrai pour l'explication de la grande madrague ».

La première chambre, F, fig. 1, se nomme à Toulon, *bourdonnoro*; la seconde, P, qui forme la grande entrée, s'appelle le *farati*; la troisième, O, le *gardy*; la quatrième, Q, le *pichou*; la cinquième, Y, est composée

de trois parties qui ont aussi leur nom particulier : la première, *g h i k*, longue de dix-huit brasses, s'appelle le *gradou* ; la seconde, *i k o p*, le *gravicheli* ou *gravichelli*; sa longueur est de huit brasses; enfin la troisième, *o p* T T, qui a cinq brasses, se nomme le *corpou*.

La grande entrée, *a e*, est de toute la longueur du *farati;* cette partie n'est point garnie de filets et ne se ferme jamais. La largeur de la madrague en *u t*, en *a d*, et en *e f*, est de vingt-huit brasses. Elle en a vingt-cinq en *b c*, dix-huit en *g h*, qui est l'entrée du *gradou*, et elle se réduit à cinq brasses à l'extrémité du *corpou*, T T.

Quoique cette madrague ne soit établie qu'à quinze brasses de profondeur, les filets qui en forment les murailles ont vingt-une brasses de hauteur, pour leur donner du jeu ; on fait ordinairement ce jeu du tiers de la hauteur du filet, c'est-à-dire, que, pour un fond de seize brasses, le filet des murailles doit avoir vingt-trois à vingt-quatre brasses de hauteur. Les mailles de ce filet sont de onze à la brasse, qui est de cinq pieds trois pouces.

Les filets qui forment l'enceinte des madragues sont de simples nappes, dont le pied

est

est assujetti au fond de la mer par des pierres, et la tête retenue à la surface de l'eau par des nattes de liège. Ainsi, il n'y a point de filet tendu sur le fond de la mer d'une muraille à l'autre. Les libands ou ralingues qui bordent le filet, haut et bas, doivent avoir beaucoup de force ; ceux des murailles ont six pouces de grosseur.

Le *bourdonnoro* F, et le *gardy* O ne sont séparés de la grande entrée P, que par une demi-cloison, *a q*, *e m* ; de sorte que la partie *d q*, et celle *f m*, sont tout à fait ouvertes.

L'ouverture *b n*, du *pichou* Q, est fermée par un filet dont les mailles ont environ dix-huit pouces en carré; il doit être exactement tendu ; on ne le laisse jamais tomber, les poissons traversant librement ses mailles.

Enfin la porte de la dernière chambre Y est terminée par un filet dont les mailles sont environ onze à douze à la brasse. On le fait tomber quand on veut faire passer le poisson dans le *corpou*. L'arrangement de cette porte étant très-ingénieux, il convient de s'y arrêter un moment.

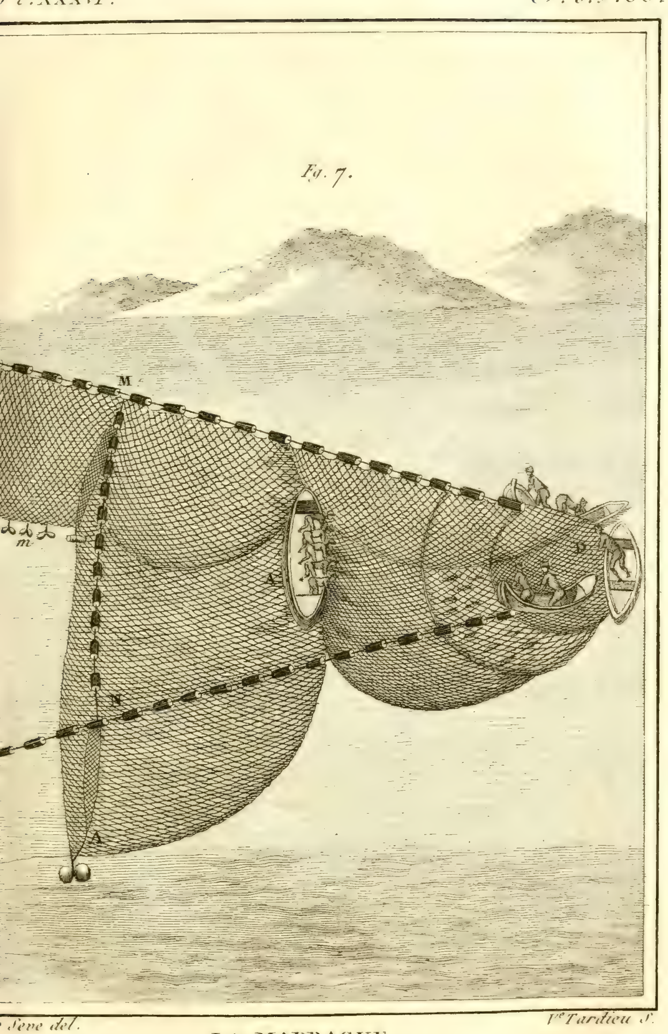
A chaque coin *h* et *g*, on place une pièce de filet triangulaire R, fig. 2 et 3, nommé *giron*, et dont les trois côtés qui sont égaux

ont chacun dix-huit brasses. Le côté G L est cousu perpendiculairement au filet de la muraille, à l'endroit où est la porte, en sorte que la pointe L est tout à fait au fond de la mer; et le côté L S est cousu avec le côté vertical du filet de la porte, de manière que, lorsqu'on laisse tomber celle-ci, les pointes S des girons l'accompagnent jusqu'au fond de la mer; et quand on veut la fermer en halant sur les cordes X X, les girons se replient sur les côtés, et servent à joindre exactement la porte avec la muraille; ce qui empêche que le poisson ne puisse s'échapper entre-deux. La porte Y, planche XXXVI, est fermée; et les girons pliés sur les côtés sont marqués par M *m*, N *n*.

Il reste à faire connoître dans la pl. XXXV la dernière chambre Y, qui est celle de la mort du poisson, et par là devient la plus intéressante.

Nous avons déjà dit qu'elle étoit composée de trois parties formées de trois sortes de filets, joints bout à bout les uns aux autres, par des nœuds qui en réunissent les mailles.

Le premier de ce filet Y, nommé le *gradou*, fig. 4, a des mailles de quinze à la brasse. Il est arrêté par un de ses côtés B au fond de la mer, au moyen d'une corde à chaque bout



Seve del. Ve Tardieu S.

LA MADRAGUE.

de laquelle est une pierre du poids de deux quintaux L L, fig. 2; c'est à cette corde qu'est aussi arrêtée par le bas la porte dont on vient de parler. A cette même corde enfin est cousu un troisième filet d'environ quinze brasses de long, qui s'étend dans le fond de la chambre Q, dite du *pichou*, et qui est destiné à empêcher que le poisson ne puisse passer par dessous cette corde, dans le cas où elle viendroit à se lâcher un peu.

Ce *gradou*, dans la moitié de sa longueur, traîne au fond de la mer, et l'autre moitié s'élève par dégrés en faisant la coquille.

Le *gravicheli* Z, qui vient après, et dont les mailles plus serrées sont de dix-huit à la brasse, s'élève toujours de plus en plus.

Enfin le *corpou* &, dont les mailles sont presque fermées, vient se terminer obliquement à la face de la mer, C, fig. 4.

Ces trois filets forment ensemble un plan incliné, un peu concave. Il faut remarquer que, dans cette dernière chambre, les filets des murailles doivent suivre, quant à la grandeur des mailles, celle des filets du fond qui y correspondent, ou plutôt ce sont les mêmes filets qui forment les murailles et le fond. Le corpou est quelquefois de chanvre, mais le plus souvent d'auffe comme

le reste, à la différence près, que les cordons en sont beaucoup plus forts.

Pour pêcher le corpou, on attend que le poisson se soit rendu dans le pichou Q; c'est dans cette seule chambre que l'on fait la chasse. On se sert pour cela d'un filet d'environ vingt-huit brasses de large, lesté par un des côtés, avec des bagues de plomb, et qu'on place d'abord verticalement en *c b*, fig. 1, tout près de la porte, de manière que les plombs effleurent le fond sans appuyer dessus. On le promène ensuite dans le pichou, en le faisant avancer, toujours bien tendu, de *b* vers *h*, et de *c* vers *g*, par le moyen de deux bateaux, qui en retiennent les angles supérieurs. Le filet dont il est ici question s'appelle l'*engarre*, et la manœuvre *engarrer le poisson*. Tant qu'on chasse ou qu'on engarre dans le pichou Q, on tient la porte du gradou abaissée ou ouverte.

Le rey ou chef, pendant cet examen, est en vedette sur un bateau A, pour observer l'entrée du poisson dans le gradou Y, et l'on ne relève le filet qui ferme la porte que quand il en donne le signal.

Lorsque les bateaux qui chassent sont arrivés, l'un en *h* et l'autre en *g*, le bateau A commence à soulever le gradou;

pour cela sept à huit hommes, tous placés sur le même bord, l'estomac appuyé sur le plat bord, saisissent le filet avec leurs mains et halent dessus, planche XXXVI.

Avançant toujours dans cette situation, ils rejettent à la mer la portion du filet qu'ils ont amené à la surface de l'eau, et le bateau passe par dessus. Lorsqu'il a traversé le gravicheli Z, pl. XXXV, fig. 1, et qu'il est arrivé au corpou, on accroche le filet au plat bord de ce bateau; comme il est déjà accroché au bateau qui est au bout du corpou, et aux deux qui sont sur les côtés, ce que l'on voit à la pl. XXXVI. Par cette manœuvre, tout le poisson qu'on a conduit dans le corpou se trouve presque à la surface de l'eau, ou on le prend quelquefois en le harponnant, ou en l'assommant, ou à bras; car il y a des pêcheurs qui se jettent dans le filet pêle-mêle avec le poisson, pour le saisir à force de bras.

Les bateaux mis à la tête et aux deux côtés du corpou, sont destinés à prévenir que le poisson ne s'élance lorsqu'il se sent resserré, et qu'il ne tombe à la mer; précaution nécessaire, puisqu'il arrive assez souvent que des poissons, qui s'élancent pour franchir le filet, retombent dans les bateaux.

« J'ai déjà prévenu, dit Duhamel en finissant de donner, d'après Broquier, la description de la madrague de Toulon, que je ne l'avois pas examinée, et que je n'en parlois que d'après les mémoires que m'avoit adressés Broquier. Mais j'ai vu la belle madrague de Bandol, qui passe pour la plus étendue de toutes celles qui sont en Provence. J'ai essayé de prendre sur les lieux mêmes le plus d'éclaircissemens qu'il m'a été possible.... Je crois que la madrague qu'a décrite Broquier, est une des plus petites...... Les détails où Broquier est entré me mettent en état d'abréger beaucoup la description de celle de Bandol, dont il va être question ».

Madrague de Bandol, d'après Duhamel. A B, planche XXXV, fig. 6, est la queue de la madrague, qui fait le même effet que ce que les pêcheurs parquiers nomment *la chasse.* C'est un filet d'auffe, semblable à celui qui fait l'enceinte de la madrague. Il est tenu verticalement par du lest de pierres, dont on garnit le pied, et des nattes de liège attachées à la ralingue de la tête. Cette muraille du filet, comme disent les pêcheurs provençaux, doit s'étendre depuis la madrague B jusqu'à la côte A. On assure

que celle de Bandol a près de mille toises de longueur. Quand les thons, qui longent la côte par bandes, rencontrent ce filet, ils le suivent, et sont par là déterminés à entrer dans la madrague, comme on va l'expliquer.

Quoique cette grande madrague soit longue de mille toises, ou à peu près, elle n'a, dans sa plus grande largeur, que le quart de cette étendue.

T T T T est l'enceinte de cette madrague, formée par des filets d'auffe, tenus verticalement, comme on l'a dit de la madrague de Toulon, par du lest de pierres, des flottes ou nattes de liège, et affermie par des cordes V, amarrées d'un bout à la tète du filet, et de l'autre à des ancres mouillées au fond de la mer.

Cette grande enceinte est divisée, par des cloisons de filets, en cinq compartimens qu'on nomme *chambres*.

La chambre G est dite *de la grande entrée*. Elle n'a point de filet en *a b*; il n'y a qu'une corde, soutenue par des lièges, laquelle sert à entretenir la liaison de la muraille en cette partie. On peut regarder cette chambre comme un vestibule ou une pièce de distribution, dans laquelle se rendent les

thons qui, venant du côté de *d e*, et étant arrêtés par la queue A B, la suivent et arrivent à cette chambre G. Les poissons qui sont dans cette chambre peuvent entrer dans la chambre F, qu'on nomme, à Bandol, *la chambre du levant*, par un endroit P, où il n'y a point de filet, mais seulement une corde garnie de liège.

D'autres thons, prenant une route contraire, passent dans la chambre O, nommée à Bandol *la première chambre du couchant*, par une ouverture qui est en C, où il n'y a point de filet, mais seulement une corde garnie de liège. Il y a ordinairement en cet endroit un bateau de garde.

A la cloison qui sépare la chambre O d'avec la chambre D, nommée *seconde chambre du couchant*, il y a vers E un espace qui n'est formé que par un filet à très-grandes mailles, au travers desquelles les thons passent sans difficulté. A portée de là est un bateau, d'où l'on peut observer si le poisson se rend dans la chambre D.

Quand les thons y sont entrés, il s'agit d'y faire passer ceux qui sont dans la chambre F, dite du *levant*. Pour cela on se promène dans la chambre F avec le bateau *s*, faisant du bruit et battant l'eau. Les

poissons effarouchés sortent de l'ouverture P, et traversant la chambre G, ils entrent par l'ouverture C dans la chambre O, et ensuite dans celle D, traversant un filet à grandes mailles.

Il est bon de faire remarquer que les croisées *g* qu'on aperçoit sur les chambres O D, I M, ainsi que la corde *q* qui est auprès de la grande entrée, sont de simples cordes qui ne portent point de filet, et sont seulement garnies de nattes de liège. Elles ne servent qu'à donner de la fermeté aux filets qui forment les chambres et la queue; ce qui est nécessaire à raison de leur grande étendue.

Il faut encore arrêter ici les yeux du lecteur sur un agrandissement nommé *la petite entrée*, qui est à la grande madrague de Bandol, et non à celle de Toulon, dont on a parlé en premier lieu.

En se rappelant ce qui a été dit, on conçoit que les thons qui suivent la direction *d e*, étant arrêtés par la queue ou chasse A B, sont déterminés à entrer dans la madrague par la grande entrée *a b*; mais ceux qui suivroient la route *m n* ne pourroient y entrer à cause de l'obstacle qu'y fait la queue A B, laquelle s'étend jusqu'à

la côte. C'est pour retenir ceux-ci qu'on pratique la petite entrée H, par laquelle ils se rendent dans la chambre I, et ensuite, par le passage L, dans la chambre M, puis dans celle D, par le passage N.

Lorsqu'il y a une assez grande quantité de thons dans la chambre D, on les fait passer dans celle de mort Y, et on les rassemble dans le corpou Z. Cette opération bien expliquée dans la madrague de Toulon, dispense ici d'aucun détail.

Quoique très-ordinairement on ne lève le filet de la chambre Y qu'une fois le matin, au point du jour, et une autre fois le soir, à la brune, on le relève néanmoins trois ou quatre fois dans une journée, lorsque le poisson s'y présente en abondance.

Il y a des propriétaires de madragues qui font de ce corpou un réservoir de poissons, où ils ne prennent les thons qu'à mesure qu'ils savent en avoir un débit avantageux.

La pêche à la madrague, qui exige de grands frais, est très-lucrative quand le poisson donne abondamment à la côte; mais elle est casuelle, et dans certaines années on a peine à se rembourser de ses dépenses.

On peut servir les petites madragues avec dix ou douze hommes, y compris le chef,

qu'on nomme *rey*, et l'écrivain; il faut quatre bateaux de vingt-cinq pieds de longueur, et un de trente ou trente-cinq pieds, qu'on place à la tête du corpou; mais lès grandes madragues demandent beaucoup plus de monde et de plus grands bateaux.

Observations sur la construction des madragues. En observant attentivement la construction des madragues, ajoute le savant Duhamel dans l'ouvrage ci-dessus cité, on doit être surpris de voir les poissons se laisser prendre dans ces enceintes de filets, pendant qu'ils ont autant de facilité pour en sortir qu'ils en ont eu pour y entrer; mais ils ne faut pas avoir long-tems suivi cette pêche et observé les mouvemens des poissons dans les madragues, pour être pleinement rassuré à cet égard. En effet, le poisson qui aime à faire route parallèlement à la côte, suivant la ligne *d e*, pl. XXXV, fig. 6, étant arrivé par la queue A B, il la cotoie jusqu'en *b*, où, ne trouvant plus d'obstacle suivant sa première direction, il la reprend et entre par l'ouverture C dans la chambre O. Il peut bien s'en égarer plusieurs dans la chambre F; mais apercevant des poissons dans celle O, ils traversent la grande entrée G et s'y rendent. Quelques

autres, pour suivre la direction de leur première route, passent dans la chambre D, en traversant le filet à larges mailles.

Comme toutes les ouvertures des différentes chambres sont du côté de l'enceinte du fond, les poissons la suivent, ainsi qu'ils ont suivi la queue, et cela d'autant plus volontiers que cette muraille étant parallèle à la côte, elle se trouve dans la direction de la route qu'ils veulent suivre; et les demi-cloisons ne sont point inutiles, puisqu'elles obligent les poissons de se porter auprès de la muraille du fond.

On a peine à concevoir d'abord à quoi sert le filet à grandes mailles qui est entre la chambre O et celle D; car il semble que, si les thons ont franchi ce filet pour entrer, ils peuvent de même le traverser pour en sortir. Mais les pêcheurs assurent unanimement que cela n'arrive jamais; et ils disent que, quelque grandes que soient les mailles du filet E, les poissons ne manquent guère de se froisser en le traversant; ce qui, ajoutent les pêcheurs, les effarouche tellement qu'ils s'en éloignent aussitôt, et évitent de rencontrer ce filet. Aussi voit-on plus de thons qui essayent d'entrer dans la chambre Y, au travers des mailles, plutôt

que de revenir sur leurs pas, et de traverser le filet à grosses mailles.

C'est en étudiant ainsi l'instinct des poissons qu'on est parvenu à simplifier les madragues, et à supprimer des filets qu'on tendoit pour fermer les portes, lorsque le poisson est entré dans une chambre. Il n'y avoit autrefois qu'un tiers de la cloison qui sépare la chambre O de la chambre D, qui fût à grandes mailles.

On a de même trouvé plus à propos d'élargir toutes les portes et de les laisser ouvertes, pour qu'à toute heure du jour et de la nuit les poissons puissent entrer dans la madrague.

On prétend que, quand les thons sont effarouchés ou par les pêcheurs, ou par quelque requin, ils plongent jusqu'au fond, mettent la tête dans l'algue et ne remuent plus. C'est ce qui arriva, dit-on, lorsque le duc de Penthièvre fut, en passant, voir les madragues de Toulon. Le cortège étoit des plus nombreux, et la mer couverte de canots. Mais, de deux cents thons qu'on savoit être dans la chambre D, il ne fut pas possible d'en faire monter un seul dans le corpou Y, et la pêche se reduisit à quelques livres de petits poissons. Ces mêmes

thons se remontrèrent le lendemain comme d'eux-mêmes, et la pêche fut abondante.

Préparation des thons après la pêche. Le produit de la pêche, amené à terre dans plusieurs barques, est sur le champ déposé en masse dans de grandes halles couvertes, et établies au bord de la mer; mais avant d'y introduire le poisson, on lui coupe la tête avec une espèce de hache destinée à cet usage. Cette opération faite, chaque poisson, quelque énorme que soit son poids, chargé sur les épaules d'un seul porte-faix, est porté au grand magasin, à demi-découvert, et ceint de murailles, auxquels on suspend tous les thons sur la même ligne, et par la queue, au moyen d'un lacet de grosse corde.

Là commence une boucherie, qui, à raison de l'adresse et de la célérité des exécuteurs, pourroit arrêter la curiosité, si l'abondance du sang, qui ruisselle de tous côtés, n'en éloignoit l'homme sensible; en un clin d'œil les chairs sont séparées en six parties de différentes espèces, chacune destinée à sa salaison respective; ce qui s'exécute tout de suite et avec le plus grand soin, sur-tout la chair des petits thons, que l'on fait bouillir dans l'eau de mer, pour

en former ensuite ce qu'on connoît en Europe sous le nom *de thon mariné.*

Les œufs et le foie sont salés à part; ceux-là de la même façon que la poutargue, à laquelle ils ressemblent un peu, quoique moins délicats, à ce qu'on assure, et mis ensuite dans des presses; le foie s'arrange d'après le même procédé.

J'ignore à quelle somme peut s'élever le produit annuel de nos madragues de Provence; Azuni (Histoire de la Sardaigne, tom. II) évalue celui des pêches en Sardaigne à près d'un million de notre monnoie.

« La preuve de la richesse de nos madragues, dit-il, paroîtra plus clairement par le tableau ci-après, qui contient leur situation, leurs noms et le produit annuel en 1778, les circonstances présentes m'ayant empèché d'avoir un état plus récent, qui porteroit sans doute à un revenu plus considérable les pêches actuelles ».

TABLEAU DES MADRAGUES DE SARDAIGNE.

	MADRAGUES.	PROPRIÉTAIRES.	LOCATIONS.
SEPT.	Salines de Sassari.	Marquis Pasqua.	3,800 écus sardes.
	Trabacaddu (île Asinaria).	Duc de l'Asinara.	*gratis* pour 3 ans.
OCCIDENTALE.	Pittinuri.	Marquis Pasqua.	Le 5 p. cent de la pêche.
	Flumentogin.	Le Roi.	Le 5 p. cent *idem*.
	Porto-Paglia.	Comte de Monteleon.	9,000 écus sardes.
	Isola-Piana	Marquis de Villamanina.	20,000 écus sardes.
	Porto-Sueso.	Duc de S. Pierre.	25,000 écus sardes.
	Cala-Vinogra (île S. Pierre)	Duc de S. Pierre.	5,000 écus sardes.
	Cala-Sabom (île S. Antioco).	Le Roi.	*gratis*.
MÉRID.	Porto-Pino	Le Roi.	Le 5 p. cent.
	Carbonara.	Le Roi.	*idem*
	Pula, *madrague de retour*.	Le Roi.	*idem*

Pêche

Pêche du maquereau.

Lieux de la pêche du maquereau en France. Ce poisson, dont la pêche commence en mai et finit en juillet, est très-abondant sur toutes les côtes de la haute et basse Normandie, ainsi que sur celles de Flandres; il l'est un peu moins en Bretagne, excepté à Roscoff. Les endroits les plus renommés pour cette pêche sont l'île de Bas, la baie de la Hogue, Dieppe, Saint-Vallery, et le port des petites Dalles, à l'est de Fécamp.

Cette pêche se fait, jusqu'à quatre lieues en mer, à l'*appelet*, au *libouret*, aux *haims*, à la *belée* et aux *battudes*.

L'appelet destiné à la pêche du maquereau est composé d'une corde de deux ou trois lignes au plus de circonférence, dont la profondeur de l'eau détermine la longueur. Le long de cette corde est garni de baguettes, à deux brasses les unes des autres; elles sont de six à sept pouces de longueur, et d'un bois léger, connu en Normandie sous le nom de *vergandier*; c'est le houx frelon.

Les baguettes sont toutes fixées à la corde du même côté; au bout de ces bois on

attache des lignes de deux ou trois brasses de longueur, d'un fil retors assez menu, mais bien travaillé. L'extrémité de ces lignes porte un haim, un peu plus gros que celui qu'on emploie pour le merlan.

Au bout de la maîtresse corde est attaché un boulet ou une balle de plomb du poids de sept à huit livres. On appelle cette pêche *traîner la balle*, parce qu'elle se pratique en bateau et sous voile; de là l'expression marine de jeter à la mer une balle *bas-bord* ou *stribord.*

Le libouret. On peut voir, à l'article *de la pêche du thon*, la description, la figure et l'usage de cet instrument: il suffit d'observer que, s'il s'applique à la pêche du maquereau, le haim et les lignes doivent avoir moins de force et de grosseur que pour le poisson précédent.

Le haim. Un morceau d'étoffe rouge fournit, à ce qu'on assure, un excellent leurre pour prendre des maquereaux pendant le jour. Les marins de Calais et de Dunkerque en font des pêches abondantes en traversant la Manche, dans la saison du poisson, avec des haims garnis de cette étoffe. En jetant cet appât dans le remous du vaisseau qui sille, ils prennent assez de

maquereaux pour leur subsistance, et souvent encore pour en vendre frais ou les saler.

La belée ou cordes flottantes. Ces cordes, moins grosses que celles dont on se sert pour la pêche des poissons qui demeurent à une certaine profondeur, au lieu de la cabliure et des cailloux dont on charge les grosses cordes, n'ont que des corcerons de liège, de deux en deux brasses, qui font flotter la belée jusqu'à la surface de l'eau, de manière que les haims et les lignes seuls plongent dans la mer.

Cependant lorsque le pêcheur soupçonne que le poisson est descendu à deux ou trois brasses sous l'eau, il établit la corde à la même profondeur. Pour cela, au lieu d'attacher les flottes de liège immédiatement sur la maîtresse corde, on les amarre à des lignes répondantes à cette corde, tenue plus ou moins longue, selon la profondeur de l'eau à laquelle il veut aboutir. On met ensuite une grosse flotte aux deux bouts de chaque pièce de belée, et une bouée, avec un signal de roseau sec aux deux extrémités de la tessure.

Cette tessure est composée d'un nombre de pièces, mises les unes au bout des autres;

l'ensemble forme une longueur de plus de cinq à six cents brasses.

On met cette tessure à la mer ; on prend un peu de voile ou on pare quelques avirons ; mais, dès que les pêcheurs ont tendu, ils carguent leurs voiles, et se laissent dériver en traînant lentement la tessure, pendant une heure ou deux. Veulent-ils relever, ils emploient quelques avirons pour fixer le bateau contre l'effort des matelots qui tirent la tessure à bord.

Les battudes. Ces filets ont quatre-vingts brasses de longueur, et trois de tombée ou de chûte. La grandeur des mailles est proportionnée à l'espèce de poissons qu'on se propose de prendre. Le pied est chargé de bagues de plomb, et la corde qui borde la tète est soutenue par des pièces de liège de six à sept pouces en carré ; le liège ne contrebalançant pas le poids du plomb, le pied du filet touche toujours au fond de la mer.

On cale les battudes dans les fonds remplis d'algues ou de vase, et on a grande attention en les jetant à la mer qu'ils forment des zig-zags, ou au moins qu'ils serpentent, afin qu'une partie du poisson s'emmaille, et que l'autre s'embarrasse dans les plis du filet.

A chaque extrémité de ces filets est une corde ou orin, avec une bouée qui sert de signal pour les retrouver. Calés à l'entrée de la nuit, on va les lever le matin.

Quand un bout de la battude tient à un bateau de pêcheurs, et qu'on la fait flotter, le pied du filet n'est lesté que de deux onces de plomb par brasse.

Salaison du maquereau. Autrefois les pêcheurs normands avoit coutume de venir pêcher et saler une grande quantité de maquereaux à Roscoff; depuis bien des années, ils ne quittent plus leurs côtes, et y salent le produit de leurs pêches avec du sel du Croisic ou de Brouage; de nos jours on sale peu de maquereaux; ceux qu'on prend se transportent avec beaucoup de célérité à Paris, et dans les autres lieux où ce commerce étend ses branches.

La pêche des maquereaux est un objet d'industrie nationale chez différens peuples. Dans les mois de juin et d'août, les marchés de Hollande sont remplis de ces poissons; on les voit en même quantité dans ceux de l'Angleterre, principalement en juin, époque de leur frai; ce sont les seuls poissons qu'il soit permis de vendre publiquement, dans ce pays, les jours de fêtes, parce qu'ils se

corrompent facilement. Il en paroît en grande quantité au printems sur les côtes de Norvège, au grand déplaisir des pêcheurs, qui voient en eux des ennemis très-acharnés des harengs.

Sur les côtes occidentales de l'Angleterre, on pêche les maquereaux de la manière suivante : l'on fiche un pieu dans le sable non loin du bord ; on y fixe ensuite le bout d'un filet ; l'autre bout est attaché à un bateau que l'on conduit au large, aussi loin que le permet la longueur du filet en le ramenant en cercle vers le bord. Il arrive assez souvent que l'on prend quatre à cinq cents poissons d'un seul coup de filet. Cette pêche est plus favorable par un vent fort, que l'on appelle par cette raison *vent des maquereaux*.

A l'entrée de la nuit et par un tems calme, les pêcheurs de Sainte-Croix se dispersent sur des bateaux dans toute la rade, sur une étendue de plus de deux milles. Arrivés à l'endroit où ils jugent qu'il y a beaucoup de maquereaux, ils font arrêter leurs bateaux, et ils tiennent des flambeaux ou des fanaux au dessus de la surface de la mer. Aussitôt qu'ils voient que les poissons attirés par la lumière se montrent

sur l'eau, ils jettent leurs filets pour les envelopper.

Cette dernière méthode de pêcher les maquereaux est à peu près la même que celle dont les dalmates du Primorie font usage. Voici la description qu'en fait l'abbé Fortis, dans son Voyage en Dalmatie, tome II, pag. 170. « Le tems propre à faire cette pêche avec succès est dans les nuits obscures; le poisson, trompé par les barques nommées *illuminatrici*, qui portent à la proue un feu de bois de sapin ou de genevrier allumé, est attiré en grand nombre vers les filets placés près du rivage. Chacun de ces filets, appelés *tratta*, demande trois barques; une grande pour contenir le filet, et deux petites, garnies d'un feu, pour servir d'appât au poisson qui suit la lumière. Treize hommes sont employés pour chaque filet; et ces hommes deviennent en peu d'années d'excellens mariniers, parce que leur métier les oblige à lutter contre les tempêtes imprévues, et à surmonter à force de rames, les obstacles que leur opposent les calmes ou les vents contraires.

» Autrefois la pêche étoit très-florissante en Dalmatie; mais depuis que l'intérêt particulier a substitué des productions étran-

gères à celles de la pêche des dalmates, qui se vendoient auparavant avec avantage dans les états de la république, ces derniers ont perdu leur industrie, ou la resserrent au lieu de l'étendre. Un des grands obstacles des progrès de la pèche est encore le haut prix des bois résineux du sapin et du genevrier, dont les habitans se servent uniquement pour éclairer le poisson : à force d'en couper on a détruit ces espèces d'arbres sur les montagnes des côtes et sur les écueils, Il seroit facile cependant de remédier à cet inconvénient, en substituant au feu un fanal, tel que celui qu'emploient les pêcheurs français sur la Méditerranée quand ils vont de nuit à la recherche des maquereaux et des sardines. Cet expédient diminueroit les frais nécessaires à l'exploitation d'un filet, et épargneroit encore le travail de quelques hommes, dont la main-d'œuvre est précieuse dans un pays médiocrement peuplé comme l'est la Dalmatie ».

Les anglais salent encore une grande quantité de maquereaux, et ils ont deux méthodes de salaisons. Après avoir vuidé les poissons on les remplit de sel, on les lie et on les met en paquets dans des tonnes, un lit de sel et un lit de poissons alterna-

tivement; ou l'on met les maquereaux dans de la saumure, et on les y laisse jusqu'à ce qu'ils en soient suffisamment imprégnés; ensuite on les place par lits dans les tonnes, comme il vient d'être dit. Cette manière de préparer les maquereaux a été connue des anciens.

En Ecosse, on prépare ces poissons de même que les harengs, et l'on y choisit les plus gros pour cette préparation. En Italie on les marine.

C'est avec les maquereaux que les romains composoient une sorte de sauce qu'ils appeloient *garum*, et qui servoit non seulement d'assaisonnement, mais encore de remède: *nobile nunc sitio luxuriosa garum*, dit Martial, lib. 13.

SUITE DU TABLEAU

DU DIX-NEUVIÈME ORDRE

DE LA CLASSE ENTIERE DES POISSONS,

OU DU TROISIEME ORDRE

DE LA PREMIÈRE DIVISION DES OSSEUX (1),

PAR LACÉPÈDE.

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME GENRE.

ÉCHÉNÉIS. — Une plaque très-grande, ovale, composée de lames transversales, et placée sur la tête, qui est déprimée.

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME GENRE.

MACROURE. — Deux nageoires sur le dos; la queue deux fois plus longue que le corps.

QUATRE-VINGTIÈME GENRE.

CORYPHÈNE. — Le sommet de la tête très-comprimé et comme tranchant par

(1) Voyez le tableau qui est au cinquième volume, page 158.

le haut, ou très-élevé, et finissant sur le devant par un plan presque vertical, ou terminé antérieurement par un quart de cercle, ou garni d'écailles semblables à celles du dos; une seule nageoire dorsale, et cette nageoire du dos presque aussi longue que le corps et la queue.

QUATRE-VINGT-UNIÈME GENRE.

HÉMIPTÉRONOTE. — Le sommet de la tête très-comprimé, et comme tranchant par le haut, ou très-élevé, et finissant sur le devant par un plan presque vertical, ou terminé antérieurement par un quart de cercle, ou garni d'écailles semblables à celles du dos; une seule nageoire dorsale, et la longueur de cette nageoire du dos ne surpassant pas ou surpassant à peine la moitié de la longueur du corps et de la queue pris ensemble.

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME GENRE.

CORYPHÉNOÏDE. — Le sommet de la tête très-comprimé, et comme tranchant par le haut, ou très-élevé, et finissant sur le devant par un plan presque vertical, ou terminé antérieurement par un quart de cercle, ou garni d'écailles semblables à

celles du dos ; une seule nageoire dorsale ; l'ouverture des branchies ne consistant que dans une fente transversale.

QUATRE-VINGT-TROISIÈME GENRE.

Aspidophore. — Le corps et la queue couverts d'une sorte de cuirasse écailleuse ; deux nageoires sur le dos ; moins de quatre rayons aux nageoires thoracines.

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME GENRE.

Aspidophoroïde. — Le corps et la queue couverts d'une sorte de cuirasse écailleuse ; une seule nageoire sur le dos ; moins de quatre rayons aux nageoires thoracines.

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME GENRE.

Cotte. — La tête plus large que le corps ; la forme générale un peu conique ; deux nageoires sur le dos ; des aiguillons ou des tubercules sur la tête ou sur les opercules des branchies ; plus de trois rayons aux nageoires thoracines.

QUATRE-VINGT-SIXIÈME GENRE.

Scorpène. — La tête garnie d'aiguillons, ou de protubérances, ou de barbillons, et dépourvue de petites écailles ; une seule nageoire dorsale.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME GENRE.

SCOMBÉROMORE. — Une seule nageoire dorsale; de petites nageoires au dessus et au dessous de la queue; point d'aiguillons isolés au devant de la nageoire du dos.

QUATRE-VINGT-HUITIÈME GENRE.

GASTÉROSTÉE. — Une seule nageoire dorsale; des aiguillons isolés, ou presque isolés, au devant de la nageoire du dos; une carène longitudinale de chaque côté de la queue; un ou deux rayons au plus à chaque nageoire thoracine; ces rayons aiguillonnés.

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME GENRE.

CENTROPODE. — Deux nageoires dorsales; un aiguillon et cinq ou six rayons articulés très-petits à chaque nageoire thoracine; point de piquans isolés au devant des nageoires du dos, mais les rayons de la première dorsale à peine réunis par une membrane; point de carène latérale à la queue.

QUATRE-VINGT-DIXIÈME GENRE.

CENTROGASTÈRE. — Quatre aiguillons et six rayons articulés à chaque nageoire thoracine.

QUATRE-VINGT-ONZIÈME GENRE.

Centronote. — Une seule nageoire dorsale ; quatre rayons au moins à chaque nageoire thoracine ; des piquans isolés au devant de la nageoire du dos ; une saillie longitudinale sur chaque côté de la queue, ou deux aiguillons au devant de la nageoire de l'anus.

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME GENRE.

Lépisacanthe. — Les écailles du dos, grandes, ciliées et terminées par un aiguillon ; les opercules dentelés dans leur partie postérieure, et dénués de petites écailles ; des aiguillons isolés au devant de la nageoire dorsale.

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME GENRE.

Céphalacanthe. — Le derrière de la tête garni, de chaque côté, de deux piquans dentelés et très-longs ; point d'aiguillons isolés au devant de la nageoire du dos.

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME GENRE.

Dactyloptère. — Une petite nageoire composée de rayons soutenus par une membrane, auprès de la base de chaque nageoire pectorale.

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME GENRE.

PRIONOTE. — Des aiguillons dentelés entre les deux nageoires dorsales ; des rayons articulés et non réunis par une membrane, auprès de chacune des nageoires pectorales.

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME GENRE.

TRIGLE. — Point d'aiguillons dentelés entre les deux nageoires dorsales ; des rayons articulés et non réunis par une membrane, auprès de chacune des nageoires pectorales.

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME GENRE.

PÉRISTÉDION. — Des rayons articulés et non réunis par une membrane, auprès des nageoires pectorales ; une seule nageoire dorsale ; point d'aiguillons dentelés sur le dos ; une ou plusieurs plaques osseuses au dessous du corps.

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME GENRE.

ISTIOPHORE. — Point de rayons articulés et libres auprès des nageoires pectorales, ni de plaques osseuses au dessous du corps ; la première nageoire du dos, arrondie, très-longue, et d'une hauteur supérieure

à celle du corps ; deux rayons à chaque thoracine.

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME GENRE.

GYMNÈTRE. — Point de nageoire de l'anus ; une seule nageoire dorsale ; les rayons des nageoires thoracines très-alongés.

CENTIÈME GENRE.

MULLE. — Le corps couvert de grandes écailles qui se détachent aisément ; deux nageoires dorsales ; plus d'un barbillon à la mâchoirre inférieure.

CENT UNIÈME GENRE.

APOGON. — Les écailles grandes et faciles à détacher ; le sommet de la tête élevé ; deux nageoires dorsales ; point de barbillons au dessous de la nageoire inférieure.

CENT DEUXIÈME GENRE.

LONCHURE. — La nageoire de la queue lancéolée ; cette nageoire et les pectorales aussi longues, au moins, que le quart de la longueur totale de l'animal ; la nageoire dorsale longue, et profondément échancrée ; deux barbillons à la mâchoire inférieure.

CENT TROISIÈME GENRE.

Macropode. — Les thoracines au moins de la longueur du corps proprement dit; la nageoire caudale très-fourchue, et à peu près aussi longue que le tiers de la longueur totale de l'animal; la tête proprement dite et les opercules revêtus d'écailles semblables à celles du dos ; l'ouverture de la bouche très-petite.

CENT QUATRIÈME GENRE.

Labre. — La lèvre supérieure extensible ; point de dents incisives ou molaires; les opercules des branchies dénués de piquans et de dentelure; une seule nageoire dorsale; cette nageoire du dos très-séparée de celle de la queue, ou très-éloignée de la nuque, ou composée de rayons terminés par un filament.

CENT CINQUIÈME GENRE.

Cheiline. — La lèvre supérieure extensible; les opercules des branchies dénués de piquans et de dentelure; une seule nageoire dorsale; cette nageoire du dos très-séparée de celle de la queue, ou très-éloignée de la nuque, ou composée de rayons

terminés par un grand filament; de grandes écailles ou des appendices placées sur la base de la nageoire caudale, ou sur les côtés de la queue.

CENT SIXIÈME GENRE.

Cheilodiptère. — La lèvre supérieure extensible; point de dents incisives ni molaires; les opercules des branchies dénués de piquans et de dentelure; deux nageoires dorsales.

CENT SEPTIÈME GENRE.

Ophicéphale. — Point de dents incisives ni molaires; les opercules des branchies dénués de piquans et de dentelure; une seule nageoire dorsale; la tête aplatie, arrondie par devant, semblable à celle d'un serpent, et couverte d'écailles polygones, plus grandes que celles du dos, et disposées à peu près comme celles que l'on voit sur la tête de la plupart des couleuvres; tous les rayons des nageoires articulés.

CENT HUITIÈME GENRE.

Hologymnose. — Toute la surface de l'animal dénuée d'écailles facilement visibles; la queue représentant deux cônes

tronqués, appliqués le sommet de l'un contre le sommet de l'autre, et inégaux en longueur; la caudale très-courte; chaque thoracine composée d'un ou de plusieurs rayons mous, et réunis ou enveloppés de manière à imiter un barbillon charnu.

CENT NEUVIÈME GENRE.

SCARE. — Les mâchoires osseuses, très-avancées, et tenant lieu de véritables dents; une seule nageoire dorsale.

CENT DIXIÈME GENRE.

OSTORHINQUE. — Les mâchoires osseuses, très-avancées, et tenant lieu de véritables dents; deux nageoires dorsales.

CENT ONZIÈME GENRE.

SPARE. — Les lèvres supérieures peu extensibles, ou non extensibles; ou des dents incisives, ou des dents molaires disposées sur un ou plusieurs rangs; point de piquans ni de dentelure aux opercules; une seule nageoire dorsale; cette nageoire éloignée de celle de la queue, ou la plus grande hauteur du corps proprement dit, supérieure, ou égale, ou presque égale à la longueur de ce même corps.

CENT DOUZIÈME GENRE.

Diptérodon. — Les lèvres supérieures peu extensibles, ou non extensibles ; ou des dents incisives, ou des dents molaires disposées sur un ou plusieurs rangs; point de piquans ni de dentelure aux opercules; deux nageoires dorsales; la seconde nageoire du dos éloignée de celle de la queue, ou la plus grande hauteur du corps proprement dit, supérieure, ou égale, ou presque égale à la longueur de ce même corps.

CENT TREIZIÈME GENRE.

Lutjan. — Une dentelure à une ou à plusieurs pièces de chaque opercule ; point de piquans à ces pièces; une seule nageoire dorsale; un seul barbillon ou point de barbillons aux mâchoires.

CENT QUATORZIÈME GENRE.

Centropome. — Une dentelure à une ou à plusieurs pièces de chaque opercule; point d'aiguillons à ces pièces; un seul barbillon ou point de barbillons aux mâchoires; deux nageoires dorsales.

CENT QUINZIÈME GENRE.

Bodian. — Un ou plusieurs aiguillons et point de dentelure aux opercules ; un seul barbillon ou point de barbillons aux mâchoires ; une seule nageoire dorsale.

CENT SEIZIÈME GENRE.

Tænianote. — Un ou plusieurs aiguillons et point de dentelure aux opercules ; un seul barbillon ou point de barbillons aux mâchoires ; une nageoire dorsale étendue depuis l'entre-deux des yeux jusqu'à la nageoire de la queue, ou très-longue, et composée de plus de quarante rayons.

CENT DIX-SEPTIÈME GENRE.

Sciène. — Un ou plusieurs aiguillons et point de dentelure aux opercules ; un seul barbillon ou point de barbillons aux mâchoires ; deux nageoires dorsales.

CENT DIX-HUITIÈME GENRE.

Microptère. — Un ou plusieurs aiguillons et point de dentelure aux opercules ; un barbillon ou point de barbillons aux mâchoires ; deux nageoires dorsales ; la

seconde très-basse, très-courte, et comprenant au plus cinq rayons.

CENT DIX-NEUVIÈME GENRE.

Holocentre. — Un ou plusieurs aiguillons et une dentelure aux opercules; un barbillon ou point de barbillons aux mâchoires; une seule nageoire dorsale.

CENT VINGTIÈME GENRE.

Persèque. — Un ou plusieurs aiguillons et une dentelure aux opercules; un barbillon ou point de barbillons aux mâchoires; deux nageoires dorsales.

SOIXANTE-SEPTIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES CORIS.

La tête grosse et plus élevée que le corps; le corps comprimé et très-alongé; le premier ou le second rayon de chacune des nageoires thoracines, une ou deux fois plus alongé que les autres; point d'écailles semblables à celles du dos sur les opercules ni sur la tête, dont la couverture lamelleuse et d'une seule pièce représente une sorte de casque.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le coris aigrette; *coris aygula*. — Le premier rayon de la nageoire du dos, une ou deux fois plus long que les autres; l'opercule terminé par une ligne courbe; une bosse au dessus des yeux.

SECONDE ESPÈCE.

Le coris angulé; *coris angulatus*. — Le premier rayon de la nageoire du dos un peu plus court que les autres, ou ne les surpassant pas en longueur; l'opercule terminé par une ligne anguleuse; point de bosse au dessus des yeux.

LE CORIS AIGRETTE (1),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Quelles obligations les naturalistes n'ont-ils pas au célèbre Commerson! Combien de genres de poissons dont ses manuscrits nous ont présenté la description ou la figure, et qui, sans les recherches multipliées auxquelles son zèle n'a cessé de se livrer, seroient inconnus des amis des sciences naturelles! Il a donné à celui dont nous allons parler, le nom de *coris*, qui, en grec, signifie *sommet*, *tête*, etc., à cause de l'espèce de casque qui enveloppe et surmonte la tête des animaux compris dans cette famille. Cette sorte de casque, qui embrasse le haut, les côtés et le dessous du crâne, des yeux et des mâchoires, est formée d'une substance écailleuse, d'une grande lame, d'une seule pièce, qui même est réunie aux opercules, de manière à ne faire qu'un tout avec ces

(1) *Coris aygula.*

couvercles des organes respiratoires. L'ensemble que ce casque renferme, ou la tête proprement dite, s'élève plus haut que le dos de l'animal, dans tous les coris; mais dans l'espèce qui fait le sujet de cet article, il est un peu plus exhaussé encore : le sommet du crâne s'arrondit de manière à produire une bosse ou grosse loupe au dessus des yeux; et le premier rayon de la nageoire dorsale, une ou deux fois plus grand que les autres, étant placé précisément derrière cette loupe, paroît comme une aigrette destinée à orner le casque du poisson.

Chaque opercule est terminé du côté de la queue par une ligne courbe. La lèvre supérieure est double; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; chacune des deux mâchoires garnie d'un rang de dents fortes, pointues, triangulaires et inclinées. La ligne latérale suit de très-près la courbure du dos. Le premier rayon de chaque thoracine, qui en renferme sept, est une fois plus alongé que les autres. La nageoire dorsale est très-longue, très-basse, et de la même hauteur, dans presque toute son étendue. Celle de l'anus présente des dimensions bien différentes; elle est beaucoup plus courte que la dorsale : ses rayons,

plus longs que ceux de cette dernière, lui donnent plus de largeur; sa figure se rapproche de celle d'un trapèze. Et enfin la nageoire caudale est rectiligne, et ses rayons dépassent de beaucoup la membrane qui les réunit (1).

---

(1) A la nageoire du dos.	21 rayons.
A chacune des pectorales . . .	11
A chacune des thoracines. . . .	7
A celle de l'anus	14
A celle de la queue	10

LE CORIS ANGULEUX (1),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

Ce coris diffère du précédent par six traits principaux : son corps est beaucoup plus alongé que celui de l'aigrette; le premier rayon de la nageoire dorsale ne dépasse pas les autres; la ligne latérale ne suit pas dans toute son étendue la courbure du dos, elle se fléchit en en bas, à une assez petite distance de la nageoire caudale, et tend ensuite directement vers cette nageoire; le sommet du crâne ne présente pas de loupe ou de bosse; chaque opercule se prolonge vers la queue, de manière à former un angle saillant, au lieu de n'offrir qu'un contour arrondi; et les deux mâchoires sont également avancées (2).

(1) *Coris angulatus.*

(2) A la nageoire du dos . . . . . 20 rayons.
A chacune des pectorales 15
A la nageoire de l'anus 15
A celle de la queue. 10

SOIXANTE-HUITIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES GOMPHOSES.

Le museau alongé en forme de clou ou de masse; la tête et les opercules dénués d'écailles semblables à celles du dos.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le gomphose bleu; *gomphosus cœruleus.* — Toute la surface du poisson d'une couleur bleue foncée.

SECONDE ESPÈCE.

Le gomphose varié; *gomphosus varius.* — La couleur générale mêlée de rouge, de jaune et de bleu.

LE GOMPHOSE BLEU (1),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

COMMERSON a laissé dans ses manuscrits la description de ce poisson qu'il a observé dans ses voyages, que nous avons cru, ainsi que lui, devoir inscrire dans un genre particulier, mais auquel nous avons donné le nom générique de *gomphos*, plutôt que celui d'*élops*, qui lui a été assigné par ce naturaliste. Le mot *gomphos* désigne, aussi bien que celui d'*élops*, la forme du museau de ce poisson, qui représente une sorte de clou; et en employant la dénomination que nous avons préférée, on évite toute confusion du genre que nous décrivons, avec une petite famille d'abdominaux connue depuis long-tems sous le nom d'*élops*.

Le gomphose bleu est, suivant Commerson,

---

(1) *Gomphosus cœruleus.*

Elops, totus intensè cœruleus; rostro subulato, capite et operculis branchiostegis, alepidotis. Commerson, manuscrits déjà cités.

de la grandeur du cyprin tanche. Toute sa surface présente une couleur bleue sans tache, un peu foncée ou noirâtre sur les nageoires pectorales, et très-claire sur les autres nageoires. L'œil seul montre des nuances différentes du bleu; la prunelle est bordée d'un cercle blanc, autour duquel l'iris présente une belle couleur d'émeraude ou d'aigue-marine.

Le corps est un peu arqué sur le dos, et beaucoup plus au dessous du ventre. La tête, d'une grosseur médiocre, se termine en devant par une prolongation du museau, que Commerson a comparée à un clou, dont la longueur est égale au septième de la longueur totale de l'animal, et qui a quelques rapports avec le boutoir du sanglier. La mâchoire supérieure est un peu extensible, et quelquefois un peu plus avancée que l'inférieure; ce qui n'empêche pas que l'avant-bouche, dont l'ouverture est étroite, ne forme une sorte de tuyau. Chaque mâchoire est composée d'un os garni d'un seul rang de dents très-petites et très-serrées l'une contre l'autre; et les deux dents les plus avancées de la mâchoire d'en haut sont aussi plus grandes que celles qui les suivent.

Tout l'intérieur de la bouche est d'ailleurs lisse, et d'une couleur bleuâtre.

Les yeux sont petits et très-proches des orifices des narines, qui sont doubles de chaque côté.

On ne voit aucune écaille proprement dite, ou semblable à celles du dos, sur la tête ni sur les opercules du gomphose bleu. Ces opercules ne sont hérissés d'aucun piquant. Deux lames les composent : la seconde de ces pièces s'avance vers la queue en forme de pointe, et une partie de sa circonférence est bordée d'une membrane.

On voit quelques dentelures sur la partie concave des arcs osseux qui soutiennent les branchies.

La portion de la nageoire dorsale, qui comprend des rayons aiguillonnés, est plus basse que la partie de cette nageoire dans laquelle on observe des rayons articulés. La nageoire caudale forme un croissant dont les deux pointes sont très-alongées.

La ligne latérale, qui suit la courbure du dos jusqu'à la fin de la nageoire dorsale, où elle se fléchit vers le bas pour tendre ensuite directement vers la nageoire caudale, a son cours marqué par une suite de petites

raies disposées de manière à imiter des caractères chinois.

Les écailles qui recouvrent le corps et la queue du gomphose bleu, sont assez larges; et les petites lignes qu'elles montrent les font paroître comme ciselées (1).

---

(1) 6 rayons à la membrane des branchies.
8 rayons aiguillonnés et 14 rayons articulés à la nageoire du dos.
14 rayons à chacune des pectorales.
6 rayons à chacune des thoracines. (Le second se prolonge en un filament.)
2 rayons aiguillonnés et 12 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
14 rayons à celle de la queue.

LE

LE GOMPHOSE VARIÉ (1),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

Sur les bords charmans de la fameuse île de Taïti, Commerson a observé une seconde espèce de gomphose, bien digne, par la beauté ainsi que par l'éclat de ses couleurs, d'habiter ces rivages embellis avec tant de soin par la Nature. Elle est principalement distinguée de la première par ces riches nuances qui la décorent; elle montre un brillant et agréable mélange de rouge, de jaune et de bleu. Le jaune domine dans cette réunion de tons resplendissans; mais l'azur y est assez marqué pour être un nouvel indice de la parenté du varié avec le gomphose bleu.

(1) *Gomphosus varius.*

Elops rubro, cœruleo et flavo variegatus. Commerson, manuscrits déjà cités.

SOIXANTE-NEUVIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES NASONS.

Une protubérance en forme de corne ou de grosse loupe sur le nez; deux plaques ou boucliers de chaque côté de l'extrémité de la queue; le corps et la queue recouverts d'une peau rude et comme chagrinée.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le nason licornet; *naso fronticornis.* — Une protubérance cylindrique, horisontale, et en forme de corne au devant des yeux; une ligne latérale très-sensible.

SECONDE ESPÈCE.

Le nason loupe; *naso tuberosus.* — Une proéminence en forme de grosse loupe, au dessus de la mâchoire supérieure; point de ligne latérale visible.

LE LICORNET (1).

LE NASON LICORNET (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

SANS les observations de l'infatigable Commerson, nous ne connoîtrions pas tous les traits de l'espèce du licornet, et nous ignorerions l'existence du poisson loupe, que nous avons cru, avec cet habile voyageur,

(1) *Le licornet.* En arabe, *abou garn*, littéralement *père de la corne ou cornu.*

Chætodon fronte cornutâ ; caudâ carinis utrinque duabus elatis....... chætodon unicornis. Forskœl, Ægypt. Arab. p. 63, n° 88. — Artedi, Gen. pisc. gen. 36, n° 59. additament. SONNINI.

(2) *Naso fronticornis.*

Naseus fronticornis fuscus. Commerson, manuscrits déjà cités.

Licornet des matelots. Id. ibid.

Chætodon unicornis. Lin. édition de Gmelin. — Forskœl, Faun. Arabic. p. 63, n° 88.

Chétodon unicorne. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

devoir renfermer, ainsi que le licornet, dans un genre particulier, distingué par le nom de *nason*.

La première de ces deux espèces frappe aisément les regards par la singularité de la forme de sa tête; elle attire l'attention de ceux même qui s'occupent le moins des sciences naturelles. Aussi avoit-elle été très-remarquée par les matelots de l'expédition dont Commerson faisoit partie : ils l'avoient examinée assez souvent pour lui donner un nom; et comme ils avoient facilement saisi un rapport très-marqué que présente son museau avec le front des animaux fabuleux auxquels l'amour du merveilleux a depuis long-tems attaché la dénomination de *licorne*, ils l'avoient appelée la *petite licorne*, ou le *licornet*, appellation que j'ai cru devoir conserver.

En effet, de l'entre-deux des yeux de ce poisson part une protubérance presque cylindrique, renflée à son extrémité, dirigée horisontalement vers le bout du museau, et attachée à la tête proprement dite par une base assez large.

C'est sur cette même base que l'on voit de chaque côté deux orifices de narines, dont l'antérieur est le plus grand.

Les yeux sont assez gros.

Le museau proprement dit est un peu pointu; l'ouverture de la bouche étroite; la lèvre supérieure foiblement extensible; la mâchoire d'en haut un peu plus courte que celle d'en bas, et garnie, comme cette dernière, de dents très-petites, aiguës, et peu serrées les unes contre les autres.

Des lames osseuses composent les opercules, au dessous desquels des arcs dentelés dans leur partie concave soutiennent de chaque côté les quatre branchies (1).

Le corps et la queue sont très-comprimés, carénés en haut, ainsi qu'en bas, et recouverts d'une peau rude, que l'on peut comparer à celle de plusieurs cartilagineux, et notamment de la plupart des squales.

La couleur que présente la surface presque entière de l'animal est d'un gris brun; mais

(1) 4 rayons à la membrane des branchies.
6 aiguillons et 30 rayons articulés à la nageoire du dos.
17 rayons à chaque nageoire pectorale.
1 aiguillon et 3 rayons articulés à chacune des thoracines.
2 aiguillons et 30 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
20 rayons à la nageoire de la queue.

la nageoire du dos, ainsi que celle de l'anus, sont agréablement variées par des raies courbes, jaunes ou dorées.

Cette même nageoire dorsale s'étend depuis la nuque jusqu'à une assez petite distance de la nageoire caudale.

La ligne latérale est voisine du dos, dont elle suit la courbure; l'anus est situé très-près de la base des thoracines, et par conséquent plus éloigné de la nageoire caudale que de la gorge.

La nageoire de l'anus est un peu plus basse et presque aussi longue que celle du dos.

La caudale est échancrée en forme de croissant, et les deux cornes qui la terminent sont composées de rayons si alongés que, lorsqu'ils se rapprochent, ils représentent presque un cercle parfait, au lieu de ne montrer qu'un demi-cercle.

De plus, on voit auprès de la base de cette nageoire, et de chaque côté de la queue, deux plaques osseuses, que Commerson nomme de *petits boucliers*, dont chacune est grande, dit ce voyageur, comme l'ongle du petit doigt de l'homme, et composée d'une lame un peu relevée en carène et échancrée par devant.

On doit apercevoir d'autant plus aisément ces deux pièces, qui forment un caractère remarquable, que la longueur totale de l'animal n'excède pas quelquefois trente-cinq centimètres (un pied un pouce ou environ). Alors le plus grand diamètre vertical du corps proprement dit, celui que l'on peut mesurer au dessus de l'anus, est de dix ou onze centimètres (quatre ou cinq pouces environ); la plus grande épaisseur du poisson est de quatre centimètres (dix-neuf lignes environ); et la partie de la corne frontale et horisontale, qui est entièrement dégagée du front, a un centimètre de longueur (quatre lignes et demie environ).

Commerson a vu le licornet auprès des rivages de l'île de France; et si les dimensions que nous venons d'indiquer, d'après le manuscrit de ce naturaliste, sont celles que ce nason présente le plus souvent dans les parages que ce voyageur a fréquentés, il faut que cette espèce soit bien plus favorisée pour son développement dans la mer Rouge ou mer d'Arabie. En effet, Forskœl, qui l'a décrite, et qui a cru devoir la placer parmi celles de la famille des chétodons, au milieu desquels elle a été laissée par le savant Gmelin et par Bonaterre, dit qu'elle

parvient à la longueur de cent dix-huit centimètres (une aune ou environ). Les licornets vont par troupes nombreuses dans cette même mer d'Arabie; on en voit depuis deux cents jusqu'à quatre cents ensemble; et l'on doit en être d'autant moins surpris, que l'on assure qu'ils ne se nourrissent que des plantes qu'ils peuvent rencontrer sous les eaux. Quoiqu'ils n'aient le besoin ni l'habitude d'attaquer une proie, ils usent avec courage des avantages que leur donnent leur grandeur et la conformation de leur tête; ils se défendent avec succès contre des ennemis dangereux; des pêcheurs arabes ont même dit avoir vu une troupe de ces thoracins entourer avec audace un aigle qui s'étoit précipité sur ces poissons comme sur des animaux faciles à vaincre, opposer le nombre à la force, assaillir l'oiseau carnassier avec une sorte de concert, et le combattre avec assez de constance pour lui donner la mort.

LE NASON LOUPE (1),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

Cette espèce de nason, observée, décrite et dessinée, comme la première, par Commerson, qui l'a vue dans les mêmes contrées, ressemble au licornet par la compression de son corps et de sa queue, et par la nature de sa peau rude et chagrinée ainsi que celle des squales. Sa couleur générale est d'un gris plus ou moins mêlé de brun, et par conséquent très-voisine de celle du licornet; mais on distingue, sur la partie supérieure de l'animal, sur sa nageoire dorsale et sur la nageoire de la queue, un grand nombre de taches petites, lenticulaires et noires. Celles de ces taches que l'on remarque auprès des nageoires pectorales sont un peu plus larges que les autres; et entre ces

(1) *Naso tuberosus.*

Licorne à loupe. Commerson, manuscrits déjà cités.

Naseus, naso ad rostrum connato, tuberiformi. Id. ibid.

mêmes nageoires et les orifices des branchies on voit une place noirâtre et très-rude au toucher.

La tête est plus grosse, à proportion du reste du corps, que celle du licornet. La protubérance nasale ne se détache pas du museau autant que la corne de ce dernier nason : elle s'étend vers le haut ainsi que vers les côtés; elle représente une loupe ou véritable bosse. Un sillon particulier, dont la couleur est très-obscure, qui part de l'angle antérieur de l'œil, et qui règne jusqu'à l'extrémité du museau, circonscrit cette grosse tubérosité; et c'est au dessus de l'origine de ce sillon, et par conséquent très-près de l'œil, que sont situés, de chaque côté, deux orifices de narines, dont l'antérieur est le plus sensible.

Les yeux sont grands et assez rapprochés du sommet de la tête; les lèvres sont coriaces; la mâchoire supérieure est plus avancée que l'inférieure, la déborde, l'embrasse, n'est point du tout extensible, et montre, comme la mâchoire d'en bas, un contour arrondi, et un seul rang de dents incisives.

Le palais et le gosier présentent des plaques hérissées de petites dents.

Chaque opercule est composé de deux lames.

Les arcs des branchies sont tuberculeux et dentelés dans leur concavité.

Les aiguillons de la nageoire du dos et des thoracines sont très-rudes (1); le premier aiguillon de la nageoire dorsale est d'ailleurs très-large à sa base; la nageoire caudale est en forme de croissant, mais peu échancrée. On n'aperçoit pas de ligne latérale; mais on trouve, de chaque côté de la queue, deux plaques ou boucliers analogues à ceux du licornet.

Le nason loupe devient plus grand que le licornet; il parvient jusqu'à la longueur de cinquante centimètres (un pied et demi environ).

---

(1) 4 rayons à la membrane des branchies.
5 rayons aiguillonnés et 30 rayons articulés à la nageoire du dos.
17 rayons à chacune des pectorales.
2 aiguillons et 28 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
16 rayons à la nageoire de la queue.

SOIXANTE-DIXIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES KYPHOSES.

Le dos très-élevé au dessus d'une ligne tirée depuis le bout du museau jusqu'au milieu de la nageoire caudale; une bosse sur la nuque; des écailles semblables à celles du dos sur la totalité ou une grande partie des opercules qui ne sont pas dentelés.

ESPÈCE.

Le kyphose double-bosse; *kyphosus bigibbus.* — Une bosse sur la nuque; une bosse entre les yeux; la nageoire de la queue fourchue.

LE KYPHOSE DOUBLE-BOSSE (1),

PAR LACÉPÈDE.

COMMERSON nous a transmis la figure de cet animal. La bosse que ce poisson a sur la nuque est grosse, arrondie et placée sur une partie du corps tellement élevée que, si on tire une ligne droite du museau au milieu de la nageoire caudale, la hauteur du sommet de la bosse au dessus de cette ligne horisontale est au moins égale au quart de la longueur totale de ce thoracin. La seconde bosse, qui nous a suggéré son nom spécifique, est conformée à peu près comme la première, mais moins grande, et située entre les yeux. La ligne latérale suit la

(1) *Kyphosus bigibbus.*

Nota. Le nom générique *kyphose*, KYPHOSUS, que nous avons donné à ce poisson, vient du mot *kyphos*, qui en grec signifie *bosse*, aussi bien que *kyrtos*, expression dont Bloch a fait dériver le nom d'un genre de jugulaires, ainsi que nous l'avons vu.

courbure du dos, dont elle est très-voisine. Les nageoires pectorales sont alongées et terminées en pointe. La longueur de la nageoire de l'anus n'égale que la moitié ou environ de celle de la nageoire dorsale. La nageoire de la queue est très-fourchue. Des écailles semblables à celles du dos recouvrent au moins une grande partie des opercules (1).

---

(1) 13 aiguillons et 12 rayons articulés à la nageoire dorsale.
13 ou 14 rayons à chacune des pectorales.
5 ou 6 rayons à chacune des thoracines.
14 ou 15 à celle de l'anus.

SOIXANTE-ONZIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES OSPHRONÈMES.

Cinq ou six rayons à chaque nageoire thoracine ; le premier de ces rayons aiguillonné, et le second terminé par un filament très-long.

PREMIÈRE ESPÈCE.

L'OSPHRONÈME GORAMY ; *osphronemus goramy*. — La partie postérieure du dos très-élevée ; la ligne latérale droite ; la nageoire de la queue arrondie.

SECONDE ESPÈCE.

L'OSPHRONÈME GAL ; *osphronemus gallus*. — La lèvre inférieure plissée de chaque côté ; les nageoires du dos et de l'anus très-basses ; celle de la queue fourchue.

L'OSPHRONÈME GORAMY (1),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous conservons à ce poisson le nom générique qui lui a été donné par Commerson, dans les manuscrits duquel nous avons trouvé la description et la figure de ce thoracin.

Cet osphronème est remarquable par sa forme, par sa grandeur, et par la bonté de sa chair. Il peut parvenir jusqu'à la longueur de deux mètres (environ six pieds); et comme sa hauteur est très-grande à proportion de ses autres dimensions, il fournit un aliment aussi copieux qu'agréable.

---

(1) *Osphronemus goramy.*

Osphronemus olfax. Commerson, manuscrits déjà cités.

Poisson gouramie, ou *gouramy*. (Il faut observer que ce nom de *poisson gouramie*, ou *gouramy*, ou *goramy*, a été aussi donné, dans le grand Océan, au trichopode mentonnier.)

Commerson

Commerson l'a observé dans l'île de France, en février 1770, par les soins de Seré, commandant des troupes nationales. Ce poisson y avoit été apporté de la Chine, où il est indigène, et de Batavia, où on le trouve aussi, selon l'estimable Cossigny (1). On l'avoit d'abord élevé dans des viviers, et il s'étoit ensuite répandu dans les rivières, où il s'étoit multiplié avec une grande facilité, et où il avoit assez conservé toutes ses qualités pour être, dit Commerson, le plus recherché des poissons d'eau douce. Il seroit bien à desirer que quelque ami des sciences naturelles, jaloux de favoriser l'accroissement des objets véritablement utiles, se donnât le peu de soins nécessaires pour le faire arriver en vie en France, l'y acclimater dans nos rivières, et procurer ainsi

---

(1) *Devectus è Sina, educatus primùm in piscinis, etc.* Manuscrits de Commerson.

« Le poisson n'est pas extrêmement commun dans le Bengale. Il y a beaucoup d'étangs dans le pays; on pourroit en former des viviers. Il seroit à propos d'y transplanter le *goramy*, cet excellent poisson que nous avons transporté de Batavia à l'île de France, et qui s'y est naturalisé ». (Voyage au Bengale, etc. par Charpentier-Cossigny, tom. I, p. 181.)

à notre patrie une nourriture peu chère, exquise, salubre et très-abondante.

Voyons quelle est la conformation de cet osphronème goramy.

Le corps est très-comprimé et très-haut. Le dessous du ventre et de la queue et la partie postérieure du dos présentent une carène aiguë. Cette même extrémité postérieure du dos montre une sorte d'échancrure, qui diminue beaucoup la hauteur de l'animal, à une petite distance de la nageoire caudale ; et lorsqu'on n'a sous les yeux qu'un des côtés de cet osphronème, on voit facilement que sa partie inférieure est plus arrondie, et s'étend au dessous du diamètre longitudinal qui va du bout du museau à la fin de la queue, beaucoup plus que sa partie supérieure ne s'élève au dessus de ce même diamètre (1).

---

(1) 6 rayons à la membrane des branchies.
13 aiguillons et 12 rayons articulés à la nageoire du dos.
14 aiguillons à chacune des pectorales.
1 aiguillon et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
10 aiguillons et 20 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
16 rayons à celle de la queue.

De larges écailles couvrent le corps, la queue, les opercules et la tête; et d'autres écailles plus petites revêtent une portion assez considérable des nageoires du dos et de l'anus. Le dessus de la tête, incliné vers le museau, offre d'ailleurs deux légers enfoncemens. La mâchoire supérieure est extensible; l'inférieure plus avancée que celle d'en haut : toutes les deux sont garnies d'une double rangée de dents; le rang extérieur est composé de dents courtes et un peu recourbées en dedans; l'intérieur n'est formé que de dents plus petites et plus serrées.

On aperçoit une callosité au palais; la langue est blanchâtre, retirée, pour ainsi dire, dans le fond de la gueule, auquel elle est attachée; les orifices des narines sont doubles; chaque opercule est formé de deux lames, dont la première est excavée vers le bas par deux ou trois petites fossettes, et dont la seconde s'avance en pointe vers les nageoires pectorales, et de plus est bordée d'une membrane.

On aperçoit dans l'intérieur de la bouche, et au dessus des branchies, une sorte d'os ethmoïde, *labyrinthiforme*, pour employer l'expression de Commerson, et placé dans une cavité particulière. L'usage de cet os a

paru au voyageur que nous venons de citer très-digne d'être recherché, et nous nous en sommes occupés dans notre Discours sur les parties solides des poissons.

La nageoire du dos commence loin de la nuque, et s'élève ensuite à mesure qu'elle s'approche de la caudale, auprès de laquelle elle est très-arrondie.

Chaque nageoire thoracine renferme six rayons. Le premier est un aiguillon très-fort; le second se termine par un filament qui s'étend jusqu'à l'extrémité de la nageoire de la queue; ce qui donne à l'osphronème un rapport très-marqué avec les trichopodes : mais, dans ces derniers, ce filament est la continuation d'un rayon unique, au lieu que, dans l'osphronème, chaque thoracine présente au moins cinq rayons.

L'anus est deux fois plus près de la gorge que de l'extrémité de la queue : la nageoire qui le suit a une forme très-analogue à celle de la dorsale; mais, ce qui est particulièrement à remarquer, elle est beaucoup plus étendue.

On ne compte au dessus ni au dessous de la caudale, qui est arrondie, aucun de ces rayons articulés, très-courts et très-inégaux, qu'on a nommés *faux rayons* ou *rayons*

bâtards, et qui accompagnent la nageoire de la queue d'un si grand nombre de poissons.

Enfin la ligne latérale, plus voisine du dos que du ventre, n'offre pas de courbure très-sensible.

Au reste, le goramy est brun, avec des teintes rougeâtres plus claires sur les nageoires que sur le dos; et les écailles de ses côtés et sa partie inférieure, qui sont argentées et bordées de brun, font paroître ces mêmes portions comme couvertes de mailles.

LE GAL (1).

L'OSPHRONÈME GAL (2),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

Forskœl a vu sur les côtes d'Arabie cet osphronème, qu'il a inscrit parmi les scares, et que le professeur Gmelin a ensuite trans-

(1) *Le gal.* En arabe, *dik el bahr* ou *mogharred.*

Scarus obscurè-viridis, capitis abdominisque lineis violaceis, pinnâ caudæ bifurcâ...... scarus gallus. Forskœl, Faun. Ægypt. Arab. p. 26, n° 11. — Artedi, Gen. pisc. edit. Walbaum, nov. gen. Forsk. n° 15.

Labrus pinnâ caudali medio truncatâ, dorsali anique linearibus basi violaceis, labio inferiore utrinque uniplicato........ labrus gallus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 42. Sonnini.

(2) *Osphronemus gallus.*

Scarus gallus. Forskœl, Faun. Arab. p. 26, n° 11.
Labrus gallus. Lin. édit. de Gmelin.

porté parmi les labres, mais dont la véritable place nous paroît être à côté du goramy. Ce poisson est regardé comme très-venimeux par les habitans des rivages qu'il fréquente (1); et dès-lors on peut présumer qu'il se nourrit de mollusques, de vers et d'autres animaux marins, imprégnés de sucs malfaisans ou même délétères pour l'homme. Mais, s'il est dangereux de manger de la chair du gal, il doit être très-agréable de voir cet osphronème : il offre des nuances gracieuses, variées et brillantes; et ces humeurs funestes, dérobées aux regards par des écailles qui resplendissent des couleurs qui émaillent nos parterres, offrent une nouvelle image du poisson que la Nature a si souvent placé sous des fleurs.

Le gal est d'un verd foncé; et chacune de ses écailles étant marquée d'une petite ligne transversale violette ou pourpre, l'osphronème paroît rayé de pourpre ou de violet sur presque toute sa surface. Deux bandes bleues règnent de plus sur son abdo-

(1) Si venimeux, disent les pêcheurs de la mer Rouge, qu'il suffit de le toucher légèrement pour éprouver des accidens graves. SONNINI.

men. Les nageoires du dos et de l'anus sont violettes à leur base, et bleues dans leur bord extérieur; les pectorales bleues et violettes dans leur centre; les thoracines bleues; la caudale est jaune et aurore dans le milieu, violette sur les côtés, bleue dans sa circonférence; et l'iris est rouge autour de la prunelle, et verd dans le reste de son disque.

Le rouge, l'orangé, le jaune, le verd, le bleu, le pourpre et le violet, c'est-à-dire, les sept couleurs que donne le prisme solaire, et que nous voyons briller dans l'arc-en-ciel, sont donc distribuées sur le gal, qui les montre d'ailleurs disposées avec goût, et fondues les unes dans les autres par des nuances très-douces.

Ajoutons, pour achever de donner une idée de cet osphronème, que sa lèvre inférieure est plissée de chaque côté; que ses dents ne forment qu'une rangée; que celles de devant sont plus grandes que celles qui les suivent, et un peu écartées l'une de l'autre; que la ligne latérale se courbe vers le bas, auprès de la fin de la nageoire dorsale; et que les écailles sont striées, foiblement attachées à l'animal, et mem-

braneuses dans une grande partie de leur contour (1).

---

(1) 5 rayons à la membrane des branchies.
8 aiguillons et 14 rayons articulés à la nageoire du dos.
14 rayons à chacune des pectorales.
1 aiguillon et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 aiguillons et 12 rayons articulés à celle de l'anus.
15 rayons à celle de la queue.

SOIXANTE-DOUZIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES TRICHOPODES.

Un seul rayon beaucoup plus long que le corps à chacune des nageoires thoracines; une seule nageoire dorsale.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le trichopode mentonnier; *trichopodus mentum*. — La bouche dans la partie supérieure de la tête; la mâchoire inférieure avancée de manière à représenter une sorte de menton.

SECONDE ESPÈCE.

Le trichopode trichoptère; *trichopodus trichopterus*. — La tête couverte de petites écailles; les rayons des nageoires pectorales prolongés en très-longs filamens.

LE TRICHOPODE MENTONNIER (1),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

C'EST encore le savant Commerson qui a observé ce poisson, dont nous avons trouvé un dessin fait avec beaucoup de soin et d'exactitude dans ses précieux manuscrits.

La tête de cet animal est extrêmement remarquable; elle est le produit bien plutôt singulier que bizarre d'une de ces combinaisons de formes plus rares qu'extraordinaires que l'on est surpris de rencontrer, mais que l'on devroit être bien plus étonné de ne pas avoir fréquemment sous les yeux, et qui, n'étant que de nouvelles preuves de ce grand principe que nous ne cessons de chercher à établir, *tout ce qui peut être existe*, méritent néanmoins notre examen le plus

(1) *Trichopodus mentum.*
Gouramy, ou *gouramie.*

attentif et nos réflexions les plus profondes. Elle présente d'une manière frappante les principaux caractères de la plus noble des espèces, les traits les plus reconnoissables de la face auguste du suprême dominateur des êtres; elle rappelle le chef-d'œuvre de la création; elle montre en quelque sorte un exemplaire de la figure humaine. La conformation de la mâchoire inférieure, qui s'avance, s'arrondit, se relève et se recourbe, pour représenter une sorte de menton; le léger enfoncement qui suit cette saillie; la position de la bouche et ses dimensions; la forme des lèvres; la place des yeux et leur diamètre; des opercules à deux lames, que l'on est tenté de comparer à des joues; la convexité du front; l'absence de toute écaille proprement dite de dessus l'ensemble de la face, qui, revêtue uniquement de grandes lames, paroît comme couverte d'une peau; toutes les parties de la tête du mentonnier se réunissent pour produire cette image du visage de l'homme, aux yeux de ceux sur-tout qui regardent ce trichopode de profil. Mais cette image n'est pas complette. Les principaux linéamens sont tracés : mais leur ensemble n'a pas reçu de la justesse des proportions une véritable res-

semblance ; ils ne produisent qu'une copie grotesque, qu'un portrait chargé de détails exagérés. Ce n'est donc pas une tête humaine que l'imagination place au bout du corps du poisson mentonnier ; elle y suppose plutôt une tête de singe ou de paresseux ; et ce n'est même qu'un instant qu'elle peut être séduite par un commencement d'illusion. Le défaut de jeu dans cette tête qui la frappe, l'absence de toute physionomie, la privation de toute expression sensible d'un mouvement intérieur, font bientôt disparoître toute idée d'être privilégié, et ne laissent voir qu'un animal dont quelques portions de la face ont dans leurs dimensions les rapports peu communs que nous venons d'indiquer. C'est le plus saillant de ces rapports que j'ai cru devoir désigner par le nom spécifique de *mentonnier*, de même que j'ai fait allusion par le mot *trichopode* (pieds en forme de filamens) au caractère de la famille particulière dans laquelle j'ai pensé qu'il falloit l'inscrire.

Chacune des nageoires thoracines des poissons de cette famille, et par conséquent du mentonnier, n'est composée en effet que d'un rayon ou filament très-délié. Mais cette prolongation très-molle, au lieu d'être très-

courte et à peine visible, comme dans les monodactyles, est si étendue, qu'elle surpasse ou du moins égale en longueur le corps et la queue réunis.

Le mentonnier a d'ailleurs ce corps et cette queue très-comprimés, assez hauts vers le milieu de la longueur totale de l'animal; la nageoire dorsale et celle de l'anus basses et presque égales l'une à l'autre; la caudale rectiligne, et les pectorales courtes, larges et arrondies (1).

---

(1) A la nageoire dorsale . . . . . 18 rayons.
A chacune des thoracines 1
A la nageoire de l'anus 18

LE CRIN (1).

LE TRICHOPODE TRICHOPTÈRE (2),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

Ce trichopode est distingué du précédent par plusieurs traits que l'on saisira avec facilité en lisant la description suivante. Il en diffère sur-tout par la forme de sa tête qui ne présente pas cette sorte de masque que nous avons vu sur le mentonnier. Cette

(1) *Le crin.* En anglais, *hair-finned wrasse.* En allemand, *borstenflosser.* Au Japon, *ikan marate djantan*, *pangay*, *kapirat.*

Sparus duabus utrinque maculis notatus; primo pinnarum ventralium radio longissimo, astaci antennam referente. Kœlreuter, *loco infrà citato.*

Labrus pinnis ventralibus uniradiatis..... labrus trichopterus. Lin. Syst. nat. ed. Gmel. gen. 166, sp. 47.

Labrus trichopterus. Artedi, Gen. pisc. gen. 27, n° 10. additament. Sonnini.

(2) *Trichopodus trichopterus.*

partie de l'animal est petite et couverte d'écailles semblables à celles du dos. L'ouverture de la bouche est étroite, et située vers la portion supérieure du museau proprement dit.

Les lèvres sont extensibles. La nageoire du dos est courte, pointue, ne commence qu'à l'endroit où le corps a le plus de hauteur, et se termine à une grande distance de la nageoire de la queue. Il est à remarquer que celle de l'anus est, au contraire, très-longue; qu'elle renferme, à très-peu près, quatre fois plus de rayons que la dorsale; qu'elle touche presque la caudale; qu'elle s'étend beaucoup vers la tête, et que, par une suite de cette disposition, l'orifice de l'anus, qui la précède, est très-près de la base des thoracines.

Ces dernières nageoires ne consistent chacune que dans un rayon ou filament plus

---

Labrus trichopterus. Lin. édit. de Gmel. — Pallas, Spicil. zool. 8, p. 45.

Labrus trichopterus. Bloch, pl. ccxcv, fig. 2.

Sparus, etc. Kœlreuter, nov. Comm. Petrop. IX, p. 452, n° 7, tab. 10.

Labre crin. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

long

long que le corps et la queue considérés ensemble (1); et de plus chaque pectorale, qui est très-étroite, se termine par un autre filament très-alongé, ce qui a fait donner au poisson dont nous parlons le nom de *trichoptère* ou *d'aile à filament*. Nous lui avons conservé ce nom spécifique ; mais au lieu de le laisser dans le genre des labres ou des spares, nous avons cru, d'après les principes qui nous dirigent dans nos distributions méthodiques, devoir le comprendre dans une petite famille particulière, et le placer dans le même genre que le mentonnier.

Le trichoptère est ondé de diverses nuances de brun. On voit de chaque côté sur le corps et sur la queue une tache ronde, noire, et bordée d'une couleur plus claire. Des taches brunes sont répandues sur la tête dont la

---

(1) 4 aiguillons et 7 rayons articulés à la nageoire du dos.
9 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon à chacune des thoracines.
4 rayons et 38 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
16 rayons à celle de la queue, qui est fourchue.

teinte est, pour ainsi dire, livide; et la nageoire de la queue, ainsi que celle de l'anus, sont pointillées de blanc.

Ce trichopode ne parvient guère qu'à un décimètre (trois pouces et demi) de longueur. On le trouve dans la mer qui baigne les grandes Indes.

SOIXANTE-TREIZIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES MONODACTYLES.

Un seul rayon très-court et à peine visible à chaque nageoire thoracine ; une seule nageoire dorsale.

ESPÈCE.

Le monodactyle falciforme ; *monodactylus falciformis.* — La nageoire du dos et celle de l'anus en forme de faux ; celle de la queue en croissant.

LE MONODACTYLE FALCIFORME (1),

PAR LACÉPÈDE.

Nous donnons ce nom à une espèce de poisson dont nous avons trouvé la description et la figure dans les manuscrits de Commerson. Nous l'avons placé dans un genre particulier appelé *monodactyle*, c'est-à-dire, *à un seul doigt*, parce que chacune de ses nageoires thoracines, qui représentent en quelque sorte ses pieds, n'a qu'un rayon très-court et aiguillonné, ou, pour parler le langage de plusieurs naturalistes, n'a qu'un doigt très-petit. Le nom spécifique par lequel nous avons cru devoir d'ailleurs distinguer cet animal, nous a été indiqué par la forme de ses nageoires du dos et de l'anus, dont la figure ressemble un peu à celle d'une faux. Ces deux nageoires sont

(1) *Monodactylus falciformis.*

Psettus spinis pinnarum ventralium loco duobus. Commerson, manuscrits déjà cités.

de plus assez égales en étendue, et touchent presque la nageoire de la queue, qui est en croissant. L'anus est presque au dessous des nageoires pectorales, qui sont pointues. La ligne latérale suit la courbure du dos, dont elle est peu éloignée. L'opercule des branchies est composé de deux lames, dont la postérieure paroît régulièrement festonnée. Les yeux sont gros. L'ouverture de la bouche est petite; la mâchoire supérieure présente une forme demi-circulaire et des dents courtes, aiguës et serrées; elle est extensible et embrasse l'inférieure. La langue est large, arrondie à son extrémité, amincie dans ses bords, rude sur presque toute sa surface. On voit, de chaque côté du museau, deux orifices de narines, dont l'antérieur est le plus petit et quelquefois le plus élevé.

La concavité des arcs osseux qui soutiennent les branchies, présente des protubérances semblables à des dents, et plus sensibles dans les trois antérieurs. Le corps et la queue sont très-comprimés, couverts d'écailles petites, arrondies et lisses, que l'on retrouve avec des dimensions plus petites encore sur une partie des nageoires du dos et de l'anus, et resplendissans d'une cou-

leur d'argent, mêlée sur le dos avec des teintes brunes. Ces mêmes nuances obscures se montrent aussi sur la portion antérieure de la nageoire de l'anus et de celle du dos, ainsi que sur les pectorales, qui néanmoins offrent souvent une couleur incarnate. Le monodactyle falciforme ne parvient ordinairement qu'à une longueur de vingt-six centimètres (dix pouces environ) (1).

(1) 7 rayons à la membrane des branchies.
33 rayons à la nageoire du dos.
17 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné à chacune des thoracines.
3 aiguillons et 30 rayons à celle de l'anus.

SOIXANTE-QUATORZIÈME GENRE.

PAR LACEPÈDE.

LES PLECTORHINQUES.

Une seule nageoire dorsale ; point d'aiguillons isolés au devant de la nageoire du dos, de carène latérale, ni de petite nageoire au devant de celle de l'anus ; les lèvres plissées et contournées ; une ou plusieurs lames de l'opercule branchial dentelées.

ESPÈCE.

Le plectorhinque chétodonoïde ; *plectorhinchus chœtonoïdes*. — Treize aiguillons à la nageoire du dos ; de grandes taches irrégulières, chargées de taches beaucoup plus foncées, inégales et presque rondes.

LE PLECTORHINQUE CHÉTODONOIDE (1),

PAR LACÉPÈDE.

Le mot *plectorhinque* désigne les plis extraordinaires que présente le museau de ce poisson, et qui forment, avec la dentelure de ses opercules, un de ses principaux caractères génériques. Nous avons employé de plus, pour cet osseux, le nom spécifique de *chétodonoïde*, parce que l'ensemble de sa conformation lui donne de très-grands rapports avec les *chétodons*, dont l'histoire ne sera pas très-éloignée de la description du plectorhinque. Ce dernier animal leur ressemble d'ailleurs par la beauté de sa parure. Sur un fond d'une couleur très-foncée, paroissent en effet, de chaque côté, sept ou huit taches très-étendues, inégales, irrégulières, mais d'une nuance claire et très-éclatante, variées par leur contour, agréables par leur disposition,

(1) *Plectorhinchus chætodonoïdes.*

relevées par des taches plus petites, foncées, et presque toutes arrondies, qu'elles renferment en nombre plus ou moins grand. Il résulte un bel effet de leur figure, de leur ton, de leur distribution, d'autant plus qu'on aperçoit des taches qui ont beaucoup d'analogie avec ces premières, à l'extrémité de toutes les nageoires, et sur-tout de la partie postérieure de la nageoire du dos.

Cette nageoire dorsale montre une sorte d'échancrure arrondie qui la divise en deux portions très-contiguës, mais faciles à distinguer, dont l'une est soutenue par treize rayons aiguillonnés, et l'autre par vingt rayons articulés (1). Les thoracines et la nageoire de l'anus présentent à peu près la même forme et la même surface l'une que l'autre: les deux premiers rayons qu'elles comprennent sont aiguillonnés; et le second de ces deux piquans est très-long et très-fort.

La nageoire caudale est rectiligne ou arrondie. Il n'y a pas de ligne latérale

(1) 15 rayons à chacune des nageoires pectorales.
2 rayons aiguillonnés et 13 rayons articulés à celle de l'anus.
18 rayons à celle de la queue.

sensible. La tête est grosse, comprimée comme le corps et la queue, et revêtue, ainsi que ces dernières parties, d'écailles petites et placées les unes au dessus des autres. Des écailles semblables recouvrent des appendices charnues auxquelles sont attachées les nageoires thoracines, les pectorales, et celles de l'anus.

L'œil est grand ; l'ouverture de la bouche petite; le museau un peu avancé, et comme caché dans les plis et les contours charnus ou membraneux des deux mâchoires.

Nous avons décrit cette espèce encore inconnue des naturalistes, d'après un individu de la collection hollandaise donnée à la France.

SOIXANTE-QUINZIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES POGONIAS.

Une seule nageoire dorsale ; point d'aiguillons isolés au devant de la nageoire du dos, de carène latérale, ni de petite nageoire au devant de celle de l'anus ; un très-grand nombre de petits barbillons à la mâchoire inférieure.

ESPÈCE.

Le pogonias fascé ; *pogonias fasciatus*. — Les opercules recouverts d'écailles semblables à celles du dos ; quatre bandes transversales, et d'une couleur très-foncée ou très-vive.

LE POGONIAS FASCÉ (1).

PAR LACÉPÈDE.

Nous donnons ce nom de *pogonias* à un genre dont aucun individu n'a encore été connu des naturalistes. Cette dénomination signifie *barbu*, et désigne le grand nombre de barbillons qui garnissent la mâchoire inférieure, et, pour ainsi dire, le menton de l'animal. Nous avons décrit l'espèce que nous distinguons par l'épithète de *fascé*, d'après un poisson très-bien conservé, qui faisoit partie de la collection du stathouder

(1) *Pogonias fasciatus.*

Chætodon percatus; spinis dorsalibus novem, analibus duo; corpore elongato, fasciato: mento barbato. Habitat in mari Carolinam alluente. Notes manuscrites que Bosc a bien voulu me communiquer, et dans lesquelles ce savant zoologue a très-bien indiqué les traits distinctifs de ce poisson qu'il a observé, décrit et dessiné pendant son voyage dans les Etats-Unis de l'Amérique.

à la Haye, et qui se trouve maintenant dans celle du Museum national d'histoire naturelle.

Ce pogonias a la tête grosse ; les yeux grands ; la bouche large ; les lèvres doubles ; les dents des deux mâchoires aiguës, égales, et peu serrées ; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure ; l'opercule composé de deux lames et recouvert d'écailles arrondies comme celles du dos, auxquelles elles ressemblent d'ailleurs en tout ; la seconde lame de cet opercule branchial terminée en pointe ; la nageoire du dos étendue depuis l'endroit le plus haut du corps jusqu'à une distance assez petite de l'extrémité de la queue ; et presque partagée en deux portions inégales par une sorte d'échancrure cependant peu profonde ; un aiguillon presque détaché au devant de cette nageoire dorsale et de celle de l'anus ; cette dernière nageoire très-petite et inférieure même en surface aux thoracines, qui néanmoins sont moins grandes que les pectorales ; la caudale rectiligne ou arrondie ; les côtés dénués de ligne latérale ; la mâchoire inférieure garnie de plus de vingt filamens déliés, assez courts, rapprochés deux à

deux, ou trois à trois, et représentant assez bien une barbe naissante (1).

Quatre bandes foncées ou vives, étroites, mais très-distinctes, règnent de haut en bas de chaque côté du pogonias fascé ; de petits points sont disséminés sur une grande partie de la surface de l'animal.

---

(2) A la nageoire dorsale . . . . . 53 rayons.

A la nageoire dorsale	53 rayons.
A chacune des pectorales . . .	13
A chacune des thoracines. . . .	6
A celle de l'anus	8
A celle de la queue	19

SOIXANTE-SEIZIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES BOSTRYCHES.

Le corps alongé et serpentiforme ; deux nageoires dorsales ; la seconde séparée de celle de la queue ; deux barbillons à la mâchoire supérieure ; les yeux assez grands et sans voile.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le bostryche chinois ; *bostrychus sinensis*. — La couleur brune.

SECONDE ESPÈCE.

Le bostryche tacheté ; *bostrychus maculatus*. — De très-petites taches vertes sur tout le corps.

LE BOSTRYCHE CHINOIS (1),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

C'est dans les dessins chinois, dont nous avons déjà parlé, que nous avons trouvé la figure de ce bostryche, ainsi que celle du bostryche tacheté. Les barbillons que ces poissons ont à la mâchoire supérieure, et qui nous ont indiqué leur nom générique (2), les distingueroient seuls des gobies, des gobioïdes, des gobiomores et des gobiomoroïdes, avec lesquels ils ont cependant beaucoup de rapports par leur conformation générale. Nous ne doutons pas que ces osseux n'aient des nageoires au dessous du corps, et ne doivent être compris parmi

(1) *Bostrychus sinensis.*

(2) *Bostrychos* en grec veut dire *filament*, *barbillon*, etc.

les

les thoracins, quoique la position dans laquelle ils sont représentés ne permette pas de distinguer ces nageoires. Au reste, si de nouvelles observations apprenoient que les bostryches n'ont pas de nageoires inférieures, ils n'en devroient pas moins former un genre séparé des autres genres déjà connus; il suffiroit de les retrancher de la colonne des thoracins, et de les porter sur celle des apodes. On les y rapprocheroit des murènes, dont il seroit néanmoins facile de les distinguer par la forme de leurs yeux et les dimensions, ainsi que la position de leurs nageoires. Ajoutons que cette remarque, relative à l'absence de nageoires inférieures et au déplacement qui en seroit le résultat, s'applique au genre des bostrychoïdes dont nous allons parler.

Le bostryche chinois est d'une couleur brune. On voit de chaque côté de la queue, et auprès de la nageoire qui termine cette partie, une belle tache bleue, entourée d'un cercle jaune vers le corps et rouge vers la nageoire. L'animal ne paroît revêtu d'aucune écaille facile à voir. Sa tête est grosse; l'ouverture de sa bouche arrondie; l'opercule branchial d'une seule pièce; la

première nageoire dorsale très-courte relativement à la seconde ; celle de l'anus, semblable et presque égale à la première dorsale, se montre au dessous de la seconde nageoire du dos ; celle de la queue est lancéolée. Les mouvemens et les habitudes du bostryche chinois doivent ressembler beaucoup à ceux des murènes.

LE BOSTRYCHE TACHETÉ (1),

PAR LACEPEDE.

SECONDE ESPÈCE.

Ce bostryche diffère du chinois par quelques-unes de ses proportions, par plusieurs de ces traits vagues de conformation que l'œil saisit et que la parole rend difficilement, et par les nuances ainsi que par la disposition de ses couleurs. Il est, en effet, parsemé de très-petites taches vertes.

(1) *Bostrychus maculatus.*

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES BOSTRYCHOIDES.

Le corps alongé et serpentiforme; une seule nageoire dorsale; celle de la queue séparée de celle du dos; deux barbillons à la mâchoire supérieure; les yeux assez grands et sans voile.

ESPÈCE.

Le bostrychoïde œillé; *bostrychoïdes oculatus*. — La nageoire de l'anus basse et longue; celle du dos basse et très-longue; une tache verte entourée d'un cercle rouge, de chaque côté de l'extrémité de la queue.

LE BOSTRYCHOIDE ŒILLÉ (1),

PAR LACÉPÈDE.

Ce poisson est figuré dans les dessins chinois, arrivés par la Hollande au museum d'histoire naturelle de France. Sa tête, son corps et sa queue sont couverts de petites écailles ; sa tête est moins grosse que la partie antérieure du corps. Les nageoires pectorales sont petites et arrondies ; celle de la queue est lancéolée. La couleur de l'animal est brune, avec des bandes transversales plus foncées, et un très-grand nombre de petites taches vertes. Une tache verte plus grande, placée dans un cercle rouge, et semblable à une prunelle entourée de son iris, paroît de chaque côté de l'extrémité de la queue. La conformation générale de ce poisson doit faire présumer que sa manière de vivre, ainsi que celle des bostryches, a beaucoup de rapports avec les habitudes des murènes.

---

(1) *Bostrichoïdes oculatus.*

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES ÉCHÉNÉIS.

Une plaque très-grande, ovale, composée de lames transversales, et placée sur la tête, qui est déprimée.

PREMIÈRE ESPÈCE.

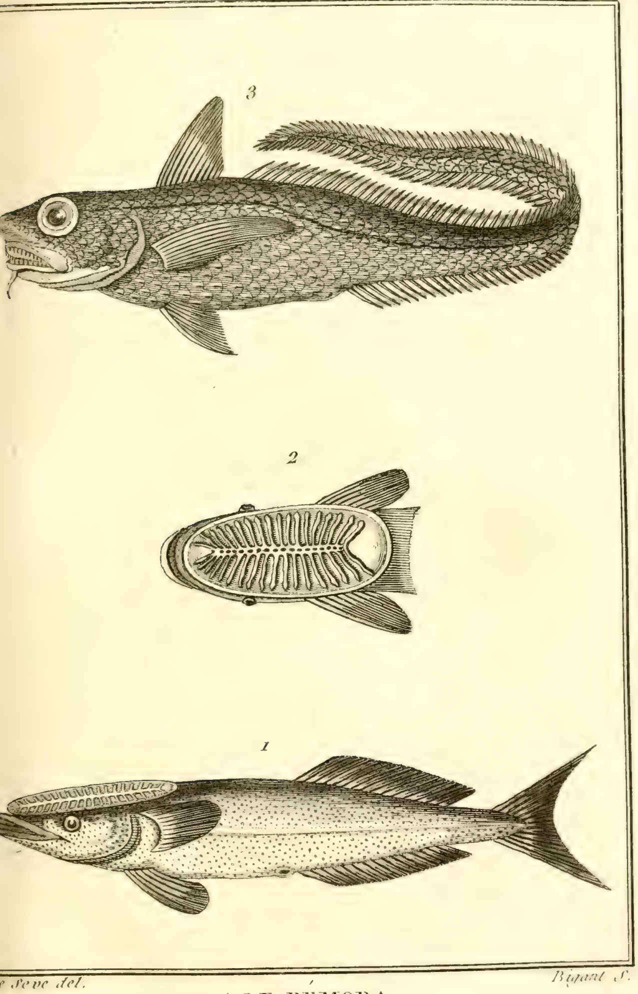
L'ÉCHÉNÉIS RÉMORA; *echeneis remora.* — Moins de vingt et plus de seize paires de lames, à la plaque de la tête.

SECONDE ESPÈCE.

L'ÉCHÉNÉIS NAUCRATE; *echeneis naucrates.* — Plus de vingt-deux paires de lames à la plaque de la tête.

TROISIÈME ESPÈCE.

L'ÉCHÉNÉIS RAYÉ; *echeneis lineata.* — Moins de douze paires de lames à la plaque de la tête.



e Seve del. Bigant S.

1. LE RÉMORA.
2. TÊTE DU RÉMORA.
3. MACROURE.

LE REMORA (1).

L'ÉCHÉNÉIS RÉMORA (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Voyez la planche XXXVII, *fig.* 1; *et la tête de ce poisson*, *fig.* 2.

L'HISTOIRE de ce poisson présente un phénomène relatif à l'espèce humaine, et que la philosophie ne dédaignera pas.

Depuis le tems d'Aristote jusqu'à nos

(1) *Le remora* ou *sucet*. En allemand, *ansauger*, *schiffshalter*. En suédois, *stillsugare*. En norvégien, *styris-fiskur*. Aux Indes, *koeto*, *koutouneuw*, *lacet*. Par les hollandais qui habitent les Indes, *zee-luys*, *coupangvisch*, *schiffkemmer*, *kemmfisch*, *zuygerfish*.

Echeneis caudâ bifurcâ striis capitis octodecim.., *echeneis remora*. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 157, sp. 1. SONNINI.

(2) *Echeneis remora*. *Rémore*, *sucet*, *arrête-nef*, *pilote*, *remeligo*. En Angleterre, *sucking-fish*. Dans

jours, cet animal a été l'objet d'une attention constante ; on l'a examiné dans ses formes, observé dans ses habitudes, considéré dans ses effets : on ne s'est pas contenté

---

plusieurs endroits de la Belgique et de la Hollande, *sugger*. En Portugal, *piexe pogador*, *piexe pioltho*.

Echeneis remora. Lin. édit. de Gmelin.

Echène rémore. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Echeneis remora. Commerson, manuscrits déjà cités. — Forskœl, Faun. Arabic. p. 19. — Bloch, pl. CLXXII. — Artedi, gen. 15, syn. 28.

Sucet ou *rémore*. Duhamel, Traité des pêches, seconde partie, quatrième section, chap. 4, art. 6, p. 56, pl. IV, fig. 5.

Rémore ou *rémora*. Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat.

Echeneis. Arist. lib. 2, cap. 14. — Ælian, lib. 2, cap. 17, p. 95. — Oppian. Hal. lib. 1, p. 9.

Echeneis. Plin. lib. 9, cap. 25 ; et lib. 32, cap. 1. — Wotton, lib. 8, cap. 166, fol. 149, *a*.

Echineis. Cuba, lib. 3, cap. 24.

Acharides. Id. lib. 3, cap. 1, fol. 71, *a*.

Echeneis. Gesner, Aquat. p. 440.

Remora. Aldrov. lib. 3, cap. 22, p. 336. — Ray, p. 71. — Rondelet, Hist. des poissons, part. 1, lib. 15, chap. 17.

Echeneis remora. Appendix du Voyage à la Nouvelle-Galles méridionale ; par Jean White, premier chirurgien de l'expédition commandée par le capitaine

de lui attribuer des propriétés merveilleuses, des facultés absurdes, des forces ridicules; on l'a regardé comme un exemple frappant des qualités occultes départies par la Nature à ses diverses productions; il a paru une preuve convaincante de l'existence de ces qualités secrettes dans leur origine et inconnues dans leur essence. Il a figuré avec honneur dans les tableaux des poëtes, dans les comparaisons des orateurs, dans les récits des voyageurs, dans les descriptions des naturalistes; et cependant à peine, dans le moment où nous écrivons, l'image de ses traits, de ses mœurs, de ses effets, a-t-elle été tracée avec quelque fidélité. Ecoutons, par exemple, au sujet de ce rémora, l'un

---

Philipp, p. 296, pl. LXIV, fig. 3. — Willughby, Ichth. append. p. 5, tab. 9, fig. 2.

Echeneis. Amæn. academ. 1, p. 603. — Gronov. Mus. 1, p. 12, n° 33; et Zooph. p. 75, n° 256.

Echeneis cærulescens, ore retuso. Klein, Miss. pisc. 4, p. 51, n° 1.

Remora corpore tereti. Petiver, Gazoph. l. 44, tab. 12. — Adam Olearii, Gottorfische kunstkammer, p. 42, tab. 25. — Belon, Aquat. p. 440. — Sloan. Jamaïc. 1, p. 8. — Catesb. Carolin. 2, tab. 26. — Dutertre, Antill. 2, p. 209, 222.

Remora. Edwards, tab. 210, fig. infer.

des plus beaux génies de l'antiquité. « L'échénéis, dit Pline, est un petit poisson accoutumé à vivre au milieu des rochers : on croit que lorsqu'il s'attache à la carène des vaisseaux, il en retarde la marche; et de là vient le nom qu'il porte, et qui est formé de deux mots grecs, dont l'un signifie *je retiens*, et l'autre *navire*. Il sert à composer des poisons capables d'amortir et d'éteindre les feux de l'amour. Doué d'une puissance bien plus étonnante, agissant par une faculté morale, il arrête l'action de la justice et la marche des tribunaux : compensant cependant ces qualités funestes par des propriétés utiles, il délivre les femmes enceintes des accidens qui pourroient trop hâter la naissance de leurs enfans; et lorsqu'on le conserve dans du sel, son approche seule suffit pour retirer du fond des puits les plus profonds l'or qui peut y être tombé (1) ».

Mais le naturaliste romain ajoute, avant la fin de la célèbre histoire qu'il a écrite, une peinture bien plus étonnante des attributs du rémora ; et voyons comment il s'exprime au commencement de son trente-deuxième livre.

(1) Pline, liv. 9, chap. 25.

« Nous voici parvenus au plus haut des forces de la Nature, au sommet de tous les exemples de son pouvoir. Une immense manifestation de sa puissance occulte se présente d'elle-même ; ne cherchons rien au delà, n'en espérons pas d'égale ni de semblable : ici la Nature se surmonte elle-même, et le déclare par des effets nombreux. Qu'y a-t-il de plus violent que la mer, les vents, les tourbillons et les tempêtes? Quels plus grands auxiliaires le génie de l'homme s'est-il donnés que les voiles et les rames? Ajoutez la force inexprimable des flux alternatifs qui font un fleuve de tout l'Océan. Toutes ces puissances et toutes celles qui pourroient se réunir à leurs efforts, sont enchaînées par un seul et très-petit poisson qu'on nomme *échénéis*. Que les vents se précipitent, que les tempêtes bouleversent les flots, il commande à leurs fureurs ; il brise leurs efforts ; il contraint de rester immobiles des vaisseaux que n'auroit pu retenir aucune chaîne, aucune ancre précipitée dans la mer, et assez pesante pour ne pouvoir pas en être retirée. Il donne ainsi un frein à la violence, il dompte la rage des élémens, sans travail, sans peine, sans chercher à retenir, et seulement en

adhérant : il lui suffit, pour surmonter tant d'impétuosité, de défendre aux navires d'avancer. Cependant les flottes armées pour la guerre se chargent de tours et de remparts qui s'élèvent pour que l'on combatte au milieu des mers comme du haut des murs. O vanité humaine! un poisson très-petit contient leurs éperons armés de fer et de bronze, et les tient enchaînées! On rapporte que, lors de la bataille d'Actium, ce fut un échénéis qui, arrêtant le navire d'Antoine au moment où il alloit parcourir les rangs de ses vaisseaux et exhorter les siens, donna à la flotte de César la supériorité de la vîtesse et l'avantage d'une attaque impétueuse. Plus récemment, le bâtiment monté par Caïus lors de son retour d'Andura à Antium, s'arrêta sous l'effort d'un échénéis : et alors le rémora fut un augure; car à peine cet empereur fut-il rentré dans Rome, qu'il périt sous les traits de ses propres soldats. Au reste, son étonnement ne fut pas long, lorsqu'il vit que, de toute sa flotte, son quinquérème seul n'avançoit pas : ceux qui s'élancèrent du vaisseau pour en rechercher la cause, trouvèrent l'échénéis adhérant au gouvernail, et le montrèrent au prince indigné qu'un

tel animal eût pu l'emporter sur quatre cents rameurs, et très-surpris que ce poisson, qui dans la mer avoit pu retenir son navire, n'eût plus de puissance jeté dans le vaisseau. Nous avons déja rapporté plusieurs opinions, continue Pline, au sujet du pouvoir de cet échénéis, que quelques latins ont nommé *remora*. Quant à nous, nous ne doutons pas que tous les genres des habitans de la mer n'aient une faculté semblable. L'exemple célèbre et consacré dans le temple de Guide ne permet pas de refuser la même puissance à des conques marines (1). Et de quelque manière que tous ces effets aient lieu, ajoute plus bas l'éloquent naturaliste que nous citons, quel est celui qui, après cet exemple de la faculté de retenir des navires, pourra douter du pouvoir qu'exerce la Nature par tant d'effets spontanés et de phénomènes extraordinaires »?

Combien de fables et d'erreurs accumulées dans ces passages, qui d'ailleurs sont des chef-d'œuvres de style! Accréditées par un des romains dont on a le plus admiré la supériorité de l'esprit, la variété des con-

(1) Voyez, au sujet de ces coquilles, le chap. 25 du liv. 9 de Pline.

noissances et la beauté du talent, elles ont été presque universellement accueillies pendant un grand nombre de siècles. Mais l'on n'attend pas de nous une mythologie ; c'est l'histoire de la Nature que nous devons tâcher d'écrire. Cherchons donc uniquement à faire connoître les véritables formes et les habitudes du rémora. Nous allons réunir, pour y parvenir, les observations que nous avons faites sur un grand nombre d'individus conservés dans des collections, avec celles dont des individus vivans avoient été l'objet, et que Commerson a consignées dans les manuscrits qui nous ont été confiés dans le tems par Buffon.

La longueur totale de l'animal égale très-rarement trois décimètres (onze pouces environ). Sa couleur est brune et sans tache; et ce qu'il faut remarquer avec soin, la teinte en est la même sur la partie inférieure et sur la partie supérieure de l'animal. Ce fait est une nouvelle preuve de ce que nous avons dit au sujet des couleurs des poissons, dans notre Discours sur la nature de ces animaux : en effet, nous allons voir, vers la fin de cet article, que, par une suite des habitudes du rémora, et de la manière dont cet échénéis s'attache aux rochers, aux vais-

seaux ou aux grands poissons, son ventre doit être aussi souvent exposé que son dos aux rayons de la lumière.

Les nageoires présentent quelques nuances de bleuâtre. L'iris est brun, et montre d'ailleurs un cercle doré.

Une variété que l'on rencontre assez fréquemment, suivant Commerson, et que l'on voit souvent attachée au même poisson, et, par exemple, au même squale que les individus bruns, est distinguée par sa couleur blanchâtre.

Le corps et la queue sont couverts d'une peau molle et visqueuse, sur laquelle on ne peut apercevoir aucune parcelle écailleuse qu'après la mort de l'animal, et lorsque les tégumens sont desséchés; et l'ensemble, formé par la queue et le corps proprement dit, est d'ailleurs très-alongé et presque conique.

La tête est très-volumineuse, très-aplatie, et chargée dans sa partie supérieure d'une sorte de bouclier ou de grande plaque.

Cette plaque est alongée, ovale, amincie et membraneuse dans ses bords. Son disque est garni ou plutôt armé de petites lames placées transversalement, et attachées des deux côtés d'une arête ou saillie longitudi-

nale, qui partage le disque en deux. Ces lames transversales, et arrangées ainsi par paires, sont ordinairement au nombre de trente-six, ou de dix-huit paires : leur longueur diminue d'autant plus qu'elles sont situées plus près de l'une ou de l'autre des deux extrémités du bouclier ovale. De plus, ces lames sont solides, osseuses, presque parallèles les unes aux autres, très-aplaties, couchées obliquement, susceptibles d'être un peu relevées, hérissées, comme une scie, de très-petites dents, et retenues par une sorte de clou articulé.

Le museau est très-arrondi, et la mâchoire inférieure beaucoup plus avancée que celle d'en haut, qui d'ailleurs est simple, et ne peut pas s'alonger à la volonté de l'animal : l'une et l'autre ressemblent à une lime, à cause d'un grand nombre de rangs de dents très-petites qui y sont attachées.

D'autres dents également très-petites sont placées autour du gosier, sur une éminence osseuse faite en forme de fer à cheval et attachée au palais, et sur la langue, qui est courte, large, arrondie par devant, dure, à demi-cartilagineuse, et retenue en dessous par un frein assez court.

Au reste, l'intérieur de la bouche est d'un

d'un incarnat communément très-vif, et l'ouverture de cet organe a beaucoup de rapports, par sa forme et par sa grandeur proportionnelle, avec l'ouverture de la bouche de la lophie baudroie.

L'orifice des narines est double de chaque côté.

Les yeux, placés sur les côtés de la tête, et séparés par toute la largeur du bouclier, ne sont ni voilés ni très-saillans.

Deux lames composent chaque opercule des branchies, et une peau légère le recouvre.

La membrane branchiale est soutenue par neuf rayons (1).

Les branchies sont au nombre de quatre de chaque côté, et la partie concave de leurs arcs est denticulée.

Les nageoires thoracines offrent la même longueur, mais non pas la même largeur

---

(1) A la nageoire du dos . . . . . . 22 rayons.
A chacune des pectorales 25
A chacune des thoracines 6
A celle de l'anus 22
A celle de la queue 17
Vertèbres dorsales, 12.
Vertèbres caudales, 15.

que les pectorales : elles comprennent chacune six rayons; le plus extérieur cependant touche de si près le rayon voisin, qu'il est très-difficile de l'apercevoir.

La nageoire du dos et celle de l'anus présentent à peu près la même figure, la même étendue et le même décroissement en hauteur, à mesure qu'elles sont plus près de celle de la queue, qui est fourchue.

L'orifice de l'anus consiste dans une fente dont les bords sont blanchâtres.

La ligne latérale est composée d'une série de points saillans ; elle part de la base des nageoires pectorales, s'élève vers le dos, descend auprès du milieu du corps, et tend ensuite directement vers la nageoire de la queue.

Telle est la figure du rémora, tracée d'après le vivant par Commerson, et dont j'ai pu vérifier les traits principaux, en examinant un grand nombre d'individus de cette espèce conservés avec soin dans diverses collections (1).

---

(1) Ajoutez que l'estomac a une longueur remarquable et de grands plis, et que le foie, attaché au diaphragme et placé sous les intestins, se divise en deux lobes. SONNINI.

Ce poisson présente les mêmes formes dans les diverses parties, non seulement de la Méditerranée, mais encore de l'Océan, soit qu'on l'observe à des latitudes élevées, ou dans les portions de cet Océan comprises entre les deux tropiques.

Il s'attache souvent aux cétacés et aux poissons d'une très-grande taille, tels que les squales, et particulièrement le squale requin. Il y adhère très-fortement par le moyen des lames de son bouclier, dont les petites dents lui servent, comme autant de crochets, à se tenir cramponné. Ces dents, qui hérissent le bord de toutes les lames, sont si nombreuses, et multiplient à un tel dégré les points de contact et d'adhésion du rémora, que toute la force d'un homme très-vigoureux ne peut pas suffire pour arracher ce petit poisson du côté du squale sur lequel il s'est accroché, tant qu'on veut l'en séparer dans un sens opposé à la direction des lames. Ce n'est que lorsqu'on cherche à suivre cette direction et à s'aider de l'inclinaison de ces mêmes lames, qu'on parvient aisément à détacher l'échénéis du squale, ou plutôt à le faire glisser sur la surface du requin, et à l'en écarter ensuite.

Commerson rapporte (1) qu'ayant voulu approcher son pouce du bouclier d'un rémora vivant qu'il observoit, il éprouva une force de cohésion si grande, qu'une stupeur remarquable et même une sorte de paralysie saisit son doigt, et ne se dissipa que long-tems après qu'il eut cessé de toucher l'échénéis.

Le même naturaliste ajoute, avec raison, que, dans cette adhésion du rémora au squale, le premier de ces deux poissons n'opère aucune succion, comme on l'avoit pensé; et la cohérence de l'échénéis ne lui sert pas immédiatement à se nourrir, puisqu'il n'y a aucune communication proprement dite entre les lames de la plaque ovale et l'intérieur de la bouche ou du canal alimentaire, ainsi que je m'en suis assuré, après Commerson, par la dissection attentive de plusieurs individus. Le rémora ne s'attache, par le moyen des nombreux crochets qui hérissent son bouclier, que pour naviguer sans peine, profiter, dans ses déplacemens, de mouvemens étrangers, et se nourrir des restes de la proie du

(1) Manuscrits déjà cités.

requin, comme presque tous les marins le disent, et comme Commerson lui-même l'a cru vraisemblablement (1). Au reste, il demeure collé avec tant de constance à son conducteur, que lorsque le requin est pris, et que ce squale, avant d'être jeté sur le pont, éprouve des frottemens violens contre les bords du vaisseau, il arrive très-souvent que le rémora ne cherche pas à s'échapper,

---

(1) Un très-savant naturaliste, Bosc, pense, comme on l'a toujours dit, que le rémora s'attache aux gros animaux marins et à d'autres corps par une sorte de succion. « J'ai aussi observé, écrit-il, des échénéis (rémora) vivans; cependant je reste persuadé que c'est principalement par la succion, c'est-à-dire, en faisant le vuide, que l'échénéis se fixe. Je n'ai pas fait des expériences directes; mais j'ai saisi un de ces poissons sur une ancre qu'on relevoit, et j'en ai vu sur un navire doublé en cuivre, ce qui semble prouver mon opinion mieux que tous les raisonnemens possibles. Je puis, de plus, arguer contre Commerson lui-même, des mots qu'il emploie, car il dit : *Qu'ayant voulu approcher son pouce du bouclier d'un échénéis vivant qu'il observoit, il éprouva une force de cohésion si grande, qu'une stupeur remarquable, et même une sorte de paralysie en fut la suite, et ne se dissipa que long-tems après* ». Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle; Paris, Déterville, article de l'*échénéis rémora*.

SONNINI.

mais qu'il demeure cramponné au corps de son terrible compagnon jusqu'à la mort de ce dernier et redoutable animal.

Commerson rapporte aussi que, lorsqu'on met un rémora dans un récipient rempli d'eau de mer plusieurs fois renouvelée en très-peu de tems, on peut le conserver en vie pendant quelques heures, et que l'on voit presque toujours cet échénéis, privé de soutien et de corps étranger auquel il puisse adhérer, se tenir renversé sur le dos, et ne nager que dans cette position très-extraordinaire. On doit conclure de ce fait très-curieux, et qui a été observé par un naturaliste des plus habiles et des plus dignes de foi, que, lorsque le rémora change de place au milieu de l'Océan par le seul effet de ses propres forces, qu'il se meut sans appui, qu'il n'est pas transporté par un squale, par un cétacé ou par tout autre moteur analogue, et qu'il nage véritablement, il s'avance le plus souvent couché sur son dos, et par conséquent dans une position contraire à celle que presque tous les poissons présentent dans leurs mouvemens (1). L'inspection de la figure générale

(1) « Un autre fait également rapporté par Com-

des rémora, et particulièrement la considération de la grandeur, de la forme, de la nature et de la situation de leur bouclier doivent faire présumer que leur centre de gravité est placé de telle sorte qu'il les détermine à voguer sur le dos plutôt que sur le ventre; et c'est ainsi que leur partie inférieure étant très-fréquemment exposée, pendant leur natation, à une quantité de lumière plus considérable que leur partie supérieure, et d'ailleurs recevant également un très-grand nombre de rayons lumineux, lorsque l'animal est attaché par son bouclier à un squale ou à un cétacé, il n'est pas surprenant que le dessous du corps de ces échénéis présente une nuance aussi foncée que le dessus de ces poissons.

Lorsque les rémora ne sont pas à portée de se coller contre quelque grands habitans des eaux, ils s'accrochent à la carène des vaisseaux; et c'est de cette habitude que

---

merson, c'est que l'échénéis nage sur le dos, et celui-là, je le confirme; j'en ai vu deux ou trois fois se séparer du navire que je montois pour courir après des haricots cuits que j'avois jetés dans la mer, et toujours ils nageoient sur le dos». (Bosc, ouvrage cité à la note précédente.) SONNINI.

sont nés tous les contes que l'antiquité a imaginés sur ces animaux, et qui ont été transmis avec beaucoup de soin, ainsi que tant d'autres absurdités, au travers des siècles d'ignorance (1).

Du milieu de ces suppositions ridicules, il jaillit cependant une vérité : c'est que dans les instans où la carène d'un vaisseau est hérissée, pour ainsi dire, d'un très-grand nombre d'échénéis, elle éprouve, en cinglant au milieu des eaux, une résistance semblable à celle que feroient naître des animaux à coquille très-nombreux et attachés également à sa surface, qu'elle glisse avec moins de facilité au travers d'un fluide que choquent des aspérités, et qu'elle ne présente plus la même vîtesse. Et il ne faut pas croire que les circonstances où les échénéis se trouvent ainsi accumulés contre la charpente extérieure d'un navire, soient extrêmement rares dans tous les parages : il est des mers où l'on a vu ces poissons nager en grand nombre autour des vaisseaux, et les suivre ainsi en troupes pour

(1) Il n'est pas rare de voir des rémora collés à des tortues, à de vieux morceaux de bois, et à d'autres substances que la mer entraîne. SONNINI.

saisir les matières animales que l'on jette hors du bâtiment, pour se nourrir des substances corrompues dont on se débarrasse, et même pour recueillir jusqu'aux excrémens. C'est ce qu'on a observé particulièrement dans le golfe de Guinée; et voilà pourquoi, suivant Barbot (1), les hollandais qui fréquentent la côte occidentale d'Afrique, ont nommé les rémora *poissons d'ordures* (2). Des rassemblemens semblables de ces échénéis ont été aperçus quelquefois autour des grands squales, et sur-tout des requins, qu'ils paroissent suivre, environner et précéder sans crainte, et dont on dit qu'ils sont alors les *pilotes*; soit que ces poissons redoutables aient, ainsi qu'on l'a écrit, une sorte d'antipathie contre le goût ou l'odeur de leur chair, et dès-lors ne cherchent pas à les dévorer; soit que les rémora aient assez d'agilité, d'adresse ou de ruse, pour échapper aux dents meurtrières des squales, en

---

(1) Hist. génér. des voyages, liv. 3, p. 242.

(2) S'il arrive qu'une rémore vienne autour d'un vaisseau, elle le quitte rarement, parce qu'elle vit des ordures qu'on jette, ou même des excrémens. (Voyage autour du monde, par Dampier, tome 1, pag. 86.)

SONNINI.

cherchant, par exemple, un asyle sur la surface même de ces grands animaux, à laquelle ils peuvent se coller dans les instans de leur plus grand danger, aussi bien que dans les momens de leur plus grande fatigue. Ce sont encore des réunions analogues et par conséquent nombreuses de ces échénéis, que l'on a remarquées sur des rochers auxquels ils adhéroient comme sur la carène d'un vaisseau, ou le corps d'un requin, sur-tout lorsque l'orage avoit bouleversé la mer, qu'ils craignoient de se livrer à la fureur des ondes, et que d'ailleurs la tempête avoit déjà brisé leurs forces (1).

---

(1) De dessus les vaisseaux que suivent les rémora, on peut prendre ces poissons avec des hameçons garnis de morceaux de viande. Ils ont la chair maigre et sèche, et ils passent assez généralement pour mauvais à manger. Ce n'est pas néanmoins le sentiment de Dampier ; ce navigateur assure que les remora sont de fort bons poissons. SONNINI.

LE RÉMORA NAUCRATE (1).

L'ÉCHÉNÉIS NAUCRATE (2),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

On trouve dans presque toutes les mers, et particulièrement dans celles qui sont

(1) *Le remora naucrate*, *naucrate* ou *sucet*. En allemand, *schiffshalter*. En hollandais, *zuigervisch*. *lootsmannitie*. En anglais, *sucking-fish*. En portugais, *piexe-pogador*, *piexe-piolibo*. En Islande, *styris-fiskur*. Par les hollandais qui habitent les Indes, *coupangvisch*. En arabe, à Loheia, *keda*, à Dsjidda, *keide* ou *kaml el kersch*, ce qui signifie *pou du requin*, parce que ce remora s'attache souvent à différentes parties du corps du requin. Au Bresil, *iperaquiba* et *piraquiba*.

Echeneis caudâ integrâ, striis capitis viginti quatuor........ echeneis neucrates. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 157, sp. 2. — Artedi, Gen. pisc. nov. gen. 11, n° 2. additament. SONNINI.

(2) *Echeneis naucrates*.

Idem. Lin. édit. de Gmelin.

Echène succet. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth. — Bloch, pl. CLXXI.

comprises entre les deux tropiques, cette espèce d'échénéis, qui ressemble beaucoup au rémora, et qui en diffère cependant non seulement par sa grandeur, mais encore par le nombre des paires de lames que son bouclier comprend, et par quelques autres traits de sa conformation. On lui a donné le nom de *naucrate* ou de *naucrates*, qui en grec signifie *pilote* ou *conducteur de vaisseau*. Les individus qui la composent parviennent quelquefois jusqu'à la longueur de vingt-trois décimètres (sept pieds environ), suivant des Mémoires manuscrits cités par le professeur Bloch, et rédigés par le prince

---

Echeneis caudâ integrâ, striis capitis viginti-quatuor. Hasselquist, It. Palest. 324, n° 68. — Gronov. Zooph. p. 75, n° 252; et Mus. 1, p. 13, n° 34.

Echeneis fuscus, pinnis posterioribus albo marginatis. Brown, Jamaïc. p. 443.

Echeneis, capite striis viginti-quinque, etc. Commerson, manuscrits déjà cités.

Echeneis in extremo subrotunda. Seba, Mus. 3, tab. 33, fig. 2.

Echeneis vel *remora.* Aldrov. de Piscib. p. 335. — Jonst. de Piscibus, p. 16, tab. 4, fig. 3.

Iperuquiba et *piraquiba.* Marcgrav. Brasil. p. 180. — Willughby, Ichth. p. 119, tab. G, 8, fig. 2.

Remora imperati. Ray, Pisc. p. 7, n° 12.

Remora. Petiv. Gazoph. tab. 44, fig. 12.

Maurice de Nassau, qui avoit fait quelque séjour dans plusieurs contrées maritimes de l'Amérique méridionale. Le bouclier placé au dessus de leur tête présente toujours plus de vingt-deux et quelquefois vingt-six paires de lames transversales et dentelées. D'ailleurs la nageoire de la queue du naucrate, au lieu d'être fourchue comme celle du rémora, est arrondie ou rectiligne. De plus, les nageoires du dos et de l'anus, plus longues à proportion que sur le rémora, montrent un peu la forme d'une faux (1).

La figure de l'une de ces deux nageoires est semblable à celle de l'autre. L'ouverture de l'anus est alongée, et située à peu près vers le milieu de la longueur totale de l'échénéis; et la ligne latérale, composée de points très-peu sensibles, s'approche d'abord du dos, change ensuite de direction, et tend vers la queue, à l'extrémité de laquelle elle parvient.

---

(1) A la membrane des branchies .	9	rayons.
A la nageoire du dos	40	
A chacune des pectorales	20	
A chacune des thoracines. . . .	4	ou 5
A celle de l'anus	40	
A celle de la queue	16	

Le naucrate offre des habitudes très-analogues à celles du rémora; on le rencontre de même en assez grand nombre autour des requins. Ses mouvemens ne sont pas toujours faciles : mais, comme il est plus grand et plus fort que le rémora, il se nourrit quelquefois d'animaux à coquille et de crabes; et lorsqu'il adhère à un corps vivant ou inanimé, il faut des efforts bien plus grands pour l'en détacher que pour séparer un rémora de son appui.

Commerson, qui l'a observé sur les rivages de l'île de France, a écrit que ce poisson fréquentoit très-souvent la côte de Mozambique, et qu'auprès de cette côte on employoit, pour la pêche des tortues marines, et d'une manière bien remarquable, la facilité de se cramponner dont jouit cet échénéis. Nous croyons devoir rapporter ici ce que Commerson a recueilli au sujet de ce fait très-curieux, le seul du même genre que l'on ait encore observé (1).

On attache à la queue d'un naucrate

(1) M. Midleton avoit déjà rapporté ce fait dans son Nouveau système de géographie, dont un extrait de l'article *Cafrerie* est inséré à la suite de la traduction française du Voyage au cap de Bonne-Espérance, par

vivant un anneau d'un diamètre assez large pour ne pas incommoder le poisson, et assez étroit pour être retenu par la nageoire caudale. Une corde très-longue tient à cet anneau. Lorsque l'échénéis est ainsi préparé, on le renferme dans un vase plein d'eau salée, qu'on renouvelle très-souvent; et les pêcheurs mettent le vase dans leur barque. Ils voguent ensuite vers les parages fréquentés par les tortues marines. Ces tortues ont l'habitude de dormir souvent à la surface de l'eau sur laquelle elles flottent; et leur sommeil est alors si léger que l'ap-

---

Sparrman, tom. III, in-8°, pag. 337. Voici comment M. Midleton s'exprime sur ce sujet :

« La mer et les rivières de la Cafrerie fournissent du poisson; cependant les habitans en prennent rarement, excepté des tortues de mer, et cela principalement lorsqu'elles viennent au, rivage dans la nuit, déposer leurs œufs. Ils ont pourtant une autre méthode fort singulière de pêcher les tortues. Ils prennent vivant un poisson nommé *rémora*, et fixent deux cordes, l'une à sa tête, l'autre à la queue; ensuite ils le plongent au fond de l'eau, à l'endroit où ils jugent qu'il doit y avoir des tortues, et lorsqu'ils sentent que l'animal s'est attaché à une tortue, ce qu'il fait bientôt, ils tirent à eux le *rémora*, et avec lui la tortue. Cette manière de pêcher est aussi, dit-on, en usage à Madagascar ». SONNINI.

proche la moins bruyante d'un bateau pêcheur suffiroit pour les réveiller et les faire fuir à de grandes distances, ou plonger à de grandes profondeurs. Mais voici le piège que l'on tend de loin à la première tortue que l'on aperçoit endormie. On remet dans la mer le naucrate garni de sa longue corde : l'animal, délivré en partie de sa captivité, cherche à s'échapper en nageant de tous les côtés. On lui lâche une longueur de corde égale à la distance qui sépare la tortue marine de la barque des pêcheurs. Le naucrate, retenu par ce lien, fait d'abord de nouveaux efforts pour se soustraire à la main qui le maîtrise; sentant bien cependant qu'il s'agite en vain, et qu'il ne peut se dégager, il parcourt tout le cercle dont la corde est en quelque sorte le rayon, pour rencontrer un point d'adhésion, et par conséquent un peu de repos. Il trouve cette sorte d'asyle sous le plastron de la tortue flottante, s'y attache très-fortement par le moyen de son bouclier, et donne ainsi aux pêcheurs, auxquels il sert de crampon, le moyen de tirer à eux la tortue en retirant la corde.

On voit tout de suite la différence remarquable qui sépare cet emploi du naucrate

de

de l'usage analogue auquel on fait servir plusieurs oiseaux d'eau ou de rivage, et particulièrement des cormorans, des hérons et des butors. Dans la pêche des tortues que l'on fait par le moyen d'un échénéis, on n'a sous les yeux qu'un poisson contraint dans ses mouvemens, mais conservant la même tendance, faisant les mêmes efforts, répétant les mêmes actes que lorsqu'il nage en liberté, et n'étant qu'un prisonnier qui cherche à briser ses chaînes; tandis que les oiseaux élevés pour la pêche sont altérés dans leurs habitudes, et modifiés par l'art de l'homme, au point de servir en esclaves volontaires ses caprices et ses besoins. On a pu entrevoir, dans deux de nos Discours généraux (1), la cause de cette différence, qui mérite toute l'attention des physiciens (2).

(1) Discours sur la nature des poissons, et Discours sur la durée des espèces.

(2) La chair de ce rémora est moins bonne encore que celle de l'espèce précédente. SONNINI.

LE RÉMORA RAYÉ (1).

L'ÉCHÉNÉIS RAYÉ (2),

PAR LACÉPÈDE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le naturaliste anglais Archibald Menzies a donné, dans le premier volume des Transactions de la société linnéenne de Londres, la description de ce poisson, qui diffère des deux échénéis dont nous venons de parler par le nombre des lames qui composent sa plaque ovale. En effet cet osseux n'a que dix paires de stries transversales, dans l'espèce de bouclier dont sa tête est couverte. D'ailleurs sa nageoire caudale, au lieu d'être fourchue comme celle du rémora, ou rectiligne, ou arrondie comme celle du naucrate, se termine en pointe. Sa mâchoire

(1) *Echeneis lineata.*

Idem. Archibald Menzies, Transact. de la société linnéenne de Londres, vol. I.

inférieure est plus longue que la supérieure. Les dents des deux mâchoires sont petites, ainsi que les écailles qui revêtent l'animal. La couleur générale est d'un brun foncé, et relevée de chaque côté par deux raies blanches qui s'étendent depuis les yeux jusques vers le bout de la queue. L'échénéis rayé se trouve dans le grand Océan, connu sous le nom de *mer Pacifique* : on l'y a vu adhérer à des tortues. L'individu décrit par l'auteur anglais avoit treize centimètres (à peu près cinq pouces) de long (1).

---

(1) A la membrane branchiale . .	10	rayons.
A la nageoire dorsale	33	
A chacune des pectorales	18	
A chacune des thoracines. . . .	5	
A celle de l'anus	33	
A celle de la queue	14	

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES MACROURES.

Deux nageoires sur le dos; la queue deux fois plus longue que le corps.

ESPÈCE.

Le macroure berglax; *macrourus berglax.*—Le premier rayon de la première nageoire dorsale dentelé par devant; les écailles aiguillonnées et relevées en carène.

LE MACROURE (1).

LE MACROURE BERGLAX (2),

PAR LACÉPÈDE.

Voyez la planche XXXVII, *fig.* 3.

Auprès des rivages du Groenland et de l'Islande habite ce macroure, que Bloch et Gunner ont cru, avec raison, devoir placer dans un genre particulier. La longueur de sa queue sépare sa forme de celle des autres poissons thoracins, et donne un caractère particulier à ses habitudes, en accroissant

(1) *Le macroure*, ou *poisson à longue queue.* En allemand, *berglachs.* En norvégien, *berg-lax.*

Coryphæna dorso dipterygio, *radio pinnæ dorsalis primæ retro dentato..... coryphæna rupestris.* Oth. Fabricius, Faun. Groenland. p. 154, n° 111. — Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 19.

Macrourus rupestris. Artedi, Gen. pisc. édit. Walbaum, nov. gen. Blochii, n° 1. SONNINI.

(2) *Macrourus berglax.*

Macrourus rupestris. Bloch, pl. CLXXVII.

Coryphænoïdes rupestris. Gunner, Act. Nidros. 3,

l'étendue de son principal instrument de natation, et en douant cet osseux d'une force particulière pour se mouvoir avec vîtesse au milieu des mers hyperboréennes. Long d'un mètre (trois pieds) ou environ, il fournit un aliment utile et quelquefois même abondant aux peuplades de ces côtes groenlandaises et islandaises, si peu favorisées par la Nature, et condamnées pendant une si grande partie de l'année à tous les effets d'un froid excessif. Son nom de *berglax* vient des rapports qu'il a paru présenter avec le saumon que l'on nomme *lachs* ou *lax* dans plusieurs langues du nord, et des rochers au milieu desquels il séjourne fréquemment. Sa tête est grande et large; ses yeux sont ronds et saillans; les ouvertures des narines doubles de chaque côté; et les deux mâchoires proprement dites à peu près égales. Cependant le museau est très-

---

p. 43, tab. 3, fig. 1. — Muller, Prodrom. zool. Danic. p. 43, n° 363.

Coryphæna rupestris. Lin. édit. de Gmelin. — Oth. Fabric. Faun. Groenland. p. 154, n° 111.

Ingmingoak. Id. ibid.

Fiskligen brosme.

Ingminniset. Cranz, Groenland p. 140.

Berglax. Strom. Sondm. 1, p. 267.

avancé au dessus de la mâchoire supérieure, qui est armée ordinairement de cinq rangées de dents; et la mâchoire inférieure, qui n'en montre que trois rangées, est garnie d'un filament ou barbillon semblable, par sa forme, sa nature et sa longueur, à celui de plusieurs gades. La langue est courte, épaisse, cartilagineuse, blanche, et lisse comme le palais. Un opercule d'une seule pièce couvre une grande ouverture branchiale. L'anus est plus près de la tête que de l'extrémité de la queue. La ligne latérale se rapproche du haut du corps dans une grande partie de sa direction. Deux nageoires s'élèvent sur le dos; la seconde est réunie avec celle de la queue, qui touche aussi celle de l'anus (1); et les écailles qui recouvrent ce *macroure*, ou, ce qui est la même chose, ce poisson *à longue queue*, sont relevées par une arête qui se termine en pointe ou en aiguillon.

---

(1) A la membrane des branchies . 6 rayons.
A la première nageoire du dos . 11
A la seconde 124
A chacune des pectorales 19
A chacune des thoracines . . . 7
A celle de l'anus 148

Présentant d'ailleurs un éclat argentin, ces écailles donnent une teinte très-brillante au berglax, dont la partie supérieure montre néanmoins une couleur plus foncée ou plus bleuâtre que l'inférieure ; et les nageoires ajoutent quelquefois à la parure de l'animal, en offrant une nuance d'un assez beau jaune, et une bordure bleue qui fait ressortir ce fond presque doré.

Le berglax fraie assez tard. On le pêche avec des lignes de fond : lorsqu'il est pris, il se débat violemment, agite avec force sa longue queue, anime ses gros yeux, et se gonfle d'une manière assez analogue à celle que nous avons observée en parlant des tétrodons (1).

---

(1) Le macroure, selon Othon Fabricius, se plaît dans les profondeurs de plusieurs golfes des côtes du Groenland, et principalement dans celui de Tunnudliorbick. Le même observateur a trouvé au mois de mai, dans l'ovaire de quelques femelles, des œufs très-petits, d'où il conclut que le tems du fraî est l'automne ou le commencement de l'hyver.

SONNINI.

QUATRE-VINGTIÈME GENRE.

PAR LACÉPEDE.

LES CORYPHÈNES.

Le sommet de la tête très-comprimé et comme tranchant par le haut, ou très-élevé, et finissant sur le devant par un plan presque vertical, ou terminé antérieurement par un quart de cercle, ou garni d'écailles semblables à celles du dos; une seule nageoire dorsale, et cette nageoire du dos presque aussi longue que le corps et la queue.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue fourchue.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le coryphène hippurus; *coryphœna hippurus.* — Soixante rayons ou environ à la nageoire du dos; plus de six rayons à la membrane des branchies; plus d'un rang de dents à chaque mâchoire; une seule

lame à chaque opercule; des taches sur la plus grande partie du corps et de la queue.

SECONDE ESPÈCE.

Le coryphène doradon; *coryphœna aurata.* — Cinquante rayons ou environ à la nageoire du dos; six rayons à la membrane branchiale; des taches sur la partie supérieure du corps et de la queue.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le coryphène chrysurus; *coryphœna chrysurus.* — Cinquante-huit rayons à la nageoire du dos; six rayons à la membrane des branchies; la langue osseuse dans le milieu et cartilagineuse dans les bords; un seul rang de dents à chaque mâchoire; deux lames à chaque opercule; des taches sur la plus grande partie du corps et de la queue.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le coryphène scombéroïde; *coryphœna scomberoïdes.* — Cinquante-cinq rayons ou environ à la nageoire du dos; cette nageoire dorsale très-festonnée au dessus de la queue; la langue bisanguleuse par devant, osseuse dans son milieu et cartilagineuse dans ses bords; point de dents sur le devant du

palais; point de taches sur le corps ni sur la queue.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le coryphène ondé; *coryphæna undulata.* — Cinquante-quatre rayons ou environ à la nageoire du dos; la ligne latérale droite; des bandes transversales placées sur la nageoire dorsale et s'étendant sur le dos et les côtés où elles ondulent et se réunissent les unes aux autres.

SIXIÈME ESPÈCE.

Le coryphène pompile; *coryphæna pompilus.* — Trente-cinq rayons ou environ à la nageoire du dos; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la ligne latérale courbe; des bandes transversales et étroites.

SECOND SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue en croissant.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Le coryphène bleu; *coryphæna cœrulea.* — Dix-neuf rayons ou environ à la nageoire du dos; les écailles grandes; toute la surface du poisson d'une couleur bleue.

HUITIÈME ESPÈCE.

Le coryphène plumier; *coryphæna Plumieri.* — Quatre-vingts rayons ou environ à la nageoire du dos; un grand nombre de raies étroites, courbes et bleues, situées sur le dos.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue rectiligne.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Le coryphène rasoir; *coryphæna novacula.* — La partie supérieure terminée par une arête aiguë; des raies bleuâtres et croisées sur la tête et les nageoires.

DIXIÈME ESPÈCE.

Le coryphène perroquet; *coryphæna psittacus.* — La nageoire dorsale commençant à l'occiput, composée de trente rayons ou environ et très-basse, ainsi que celle de l'anus; la ligne latérale interrompue; des raies longitudinales et vivement colorées sur les nageoires.

ONZIÈME ESPÈCE.

Le coryphène camus; *coryphæna sima.* — Trente-deux rayons à la nageoire du dos; la lèvre inférieure plus avancée que la supérieure.

QUATRIÈME SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue arrondie.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Le coryphène rayé; *coryphæna lineata.* — L'extrémité antérieure de chaque mâchoire garnie de deux dents aiguës, très-longues et écartées l'une de l'autre; les écailles grandes, la tête dénuée d'écailles semblables à celles du dos, et présentant plusieurs bandes transversales.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Le coryphène chinois; *coryphæna sinensis.* — La nageoire du dos très-longue; celle de l'anus assez courte; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure et relevée; de grandes écailles sur le corps et sur les opercules; la couleur générale d'un verd argentin.

CINQUIÈME SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue lancéolée.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Le coryphène pointu; *coryphæna acuta.* — Quarante-cinq rayons à la nageoire du dos; la ligne latérale courbe.

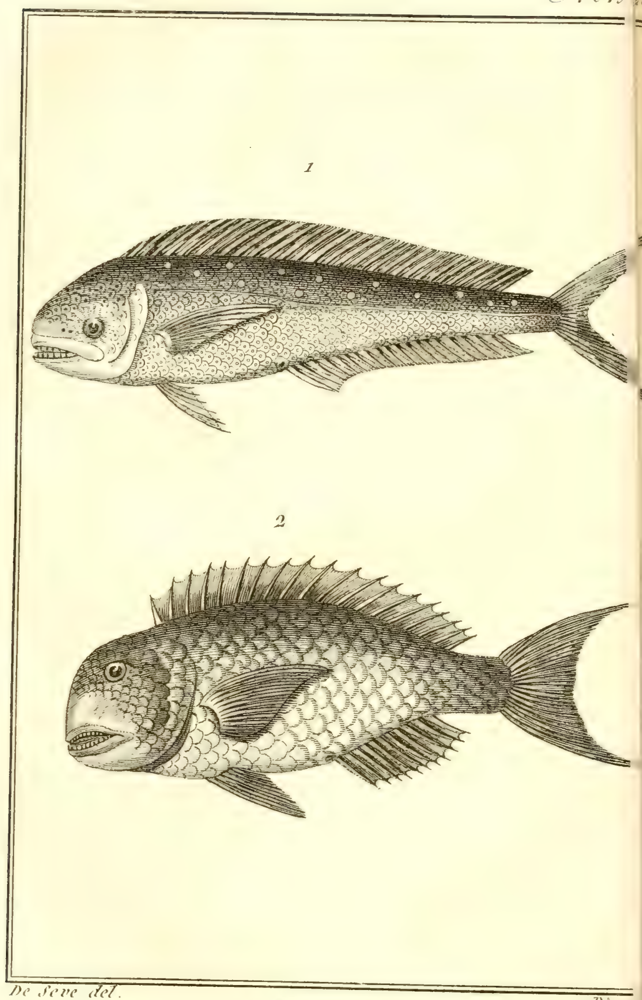
Espèces dont la forme de la nageoire de la queue n'est pas encore connue.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Le coryphène verd; *coryphæna viridis.* — La nageoire du dos, celle de l'anus et les thoracines garnies chacune d'un long filament.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Le coryphène casqué; *coryphæna galeata.* — Trente-deux rayons à la nageoire du dos; une lame osseuse sur le sommet de la tête.



De Seve del. Bigan

1. LA DORADE *d'Amérique*.
2. LE RASOIR *bleu*.

LA DORADE D'AMÉRIQUE (1).

LE CORYPHÈNE HIPPURUS (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Voyez la planche XXXVIII, *fig.* 1.

De tous les poissons qui habitent la haute mer, aucun ne paroît avoir reçu de parure plus magnifique que les coryphènes. Revêtus d'écailles grandes et polies, réfléchissant avec vivacité les rayons du soleil, brillant des

(1) *La dorade d'Amérique*, ou simplement *dorade*. En allemand, *gefleckter stutzkopf*, *gold-fisch*, *dolphin*. En hollandais, *delphin*. En portugais, *dorado*. Aux Indes, *dorado focari*; et par les hollandais qui habitent ces contrées, *groene koningsvisch*.

Coryphæna caudâ bifidâ, radiis dorsalibus sexaginta...... coryphæna hippurus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 1. SONNINI.

(2) *Coryphæna hippurus. Dorade.* Sur la côte de Gênes, *rondanino*. En Espagne, *lampugo*. En Angle-

couleurs les plus variées, couverts d'or, pour ainsi dire, et resplendissant de tous les feux du diamant et des pierres orientales les plus précieuses; ils ajoutent d'autant plus, ces coryphènes privilégiés, à la beauté du spectacle de l'Océan, lorsque, sous un

---

terre, *dolphin.* Dans plusieurs autres endroits de l'Europe, *dorado.*

Coryphæna hippurus. Lin. édit. de Gmel. — Bloch, pl. CLXXIV.

Coryphène dofin. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth. — Osbeck, It. 307.

Coryphæna caudâ bifurcâ, etc. Artedi, gen. 15, syn. 28.

Ippouros. Arist. lib. 8, cap. 15. — Oppian. lib. 1, p. 8. — Athen. lib. 7, p. 304.

Hippurus. Ovid. v. 95. — Plin. lib. 9, cap. 16; et lib. 32, cap. 11.

Lampugo. Rondelet, première partie, liv. 8, chap. 18, édition de Lyon, 1558.

Hippurus. Id. ibid. — Gesner, p. 501 et 423. — (Germ.) fol. 44, *a.* — Icon. anim. p. 75. — Aldrov. liv. 3, cap. 17, p. 306. — Jonston, lib. 1, tit. 1, cap. 1, *a.* 6, tab. 1. — Charlet. p. 124. — Willughby, Ichth. p. 213, tab. O, 1, fig. 5. — Ray, p. 100, n° 1.

Equisele. Gaz. Arist. lib. 4, cap. 10; et lib. 8, cap. 15.

Equiselis. Id. ibid.

Hippurus pinnis branchialibus deauratis, etc. Klein, Miss. pisc. 5, p. 55, n° 1, 2.

ciel

ciel sans nuages, de légers zéphirs commandent seuls aux ondes; qu'ils nagent fréquemment à la surface des eaux; qu'on les voit, en quelque sorte, sur le sommet des vagues; que leurs mouvemens très-agiles et très-répétés multiplient sans cesse les aspects sous lesquels on les considère, ainsi que les reflets éclatans qui les décorent; et que, voraces et audacieux, ils entourent en grandes troupes les vaisseaux qu'ils rencontrent, et s'en approchent d'assez près pour ne rien dérober à l'œil du spectateur de la variété ni de la richesse des nuances qu'ils étalent. C'est pour indiquer cette prééminence des coryphènes dans l'éclat et dans la diversité de leurs couleurs, ainsi que dans la vélocité de leur course et la rapidité de leurs évolutions, et pour faire allusion d'ailleurs à la hauteur à laquelle ils se plaisent à nager, que, suivant plusieurs écrivains, ils ont reçu le nom générique qu'ils portent, et qui vient de deux mots grecs, dont l'un, *koryphe*, veut dire *sommet*, et l'autre, *neo*, signifie *je nage*. On a également prétendu que la dénomination de *coryphène*, employée dès le tems des anciens naturalistes, désignoit une des formes les plus remarquables des poissons dont nous

parlons, c'est-à-dire, la position de leur nageoire dorsale, qui commence très-près du haut de la tête. Quelque opinion que l'on adopte à cet égard, on ne peut pas douter que le nom particulier d'*hippurus*, ou de *queue de cheval*, donné à l'une des plus belles espèces de coryphène, ne vienne de la conformation de cette même nageoire dorsale, dont les rayons très-nombreux ont quelques rapports avec les crins du cheval. Cet hippurus, qui est l'objet de cet article, parvient quelquefois jusqu'à une longueur d'un mètre et demi (quatre pieds et demi). Son corps est comprimé aussi bien que sa tête; l'ouverture de sa bouche très-grande; sa langue courte; ses lèvres sont épaisses, ses mâchoires garnies de quatre rangs de dents aiguës et recourbées en arrière. Un opercule composé d'une seule pièce couvre une large ouverture branchiale (1); la ligne latérale est fléchie vers la poitrine, et droite

---

(1) A la membrane des branchies . 10 rayons.
A la nageoire du dos 60
A chacune des pectorales. . . . 20
A chacune des thoracines . . . 6
A celle de l'anus 26
A celle de la queue 20

ensuite jusqu'à la nageoire caudale, qui est fourchue; les écailles sont minces, mais fortement attachées (1).

A l'indication des formes, ajoutons l'exposition des nuances, pour achever de donner une idée de ce superbe coryphène. Lorsqu'il est vivant, dans l'eau, et en mouvement, il brille sur le dos d'une couleur d'or très-éclatante, mêlée à une belle teinte de bleu ou de verd de mer, qui relèvent des taches dorées et le jaune doré de la ligne latérale. Le dessous du corps est argenté. Les nageoires pectorales et thoracines présentent un jaune très-vif, à la splendeur duquel ajoute la teinte brune de leur base; la nageoire caudale, qui offre la même nuance de jaune, est d'ailleurs bordée de verd; celle de l'anus est dorée; et une dorure des plus riches fait remarquer les nombreux rayons de la nageoire dorsale, au milieu de la membrane d'un bleu céleste qui les réunit.

C'est ce magnifique assortiment de couleurs d'or et d'azur qui trahit de loin le coryphène hippurus, lorsque, cédant à sa

(1) Ce poisson a l'estomac mince et alongé; vingt vertèbres à l'épine dorsale, et sept côtes de chaque côté. SONNINI.

voracité naturelle, il poursuit sans relâche les trigles et les exocets, dont il aime à se nourrir, contraint ces poissons volans à s'élancer hors de l'eau, les suit d'un regard assuré, pendant que ces animaux effrayés parcourent dans l'air leur demi-cercle, et les reçoit, pour ainsi dire, dans sa gueule, à l'instant où, fatigués d'agiter leurs nageoires pectorales, et ne pouvant plus soutenir dans l'atmosphère leur corps trop pesant, ils retombent au milieu de leur fluide natal sans pouvoir y trouver un asyle (1).

Non seulement les hippurus cherchent ainsi à satisfaire le besoin impérieux de la faim qui les presse, au milieu des bandes nombreuses de poissons moins grands et plus foibles qu'eux; mais encore, peu difficiles dans le choix de leurs alimens, ils voguent en grandes troupes autour des vaisseaux, les accompagnent avec constance, et saisissent avec tant d'avidité tout ce que les passagers jettent dans la mer, qu'on a trouvé dans l'estomac d'un de ces poissons

---

(1) Les dorades s'élancent souvent hors de l'eau pour saisir leur proie. On en a vu s'élever en l'air de la hauteur d'une brasse, ou de cinq pieds.

SONNINI.

jusqu'à quatre clous de fer, dont un avoit plus de quinze centimètres (cinq pouces et demi) de longueur (1).

On profite d'autant plus de leur gloutonnerie pour les prendre, que leur chair est ferme et très-agréable au goût. Pendant le tems de leur frai, c'est-à-dire, dans le printems et dans l'automne, on les pêche avec des filets auprès des rivages, vers lesquels ils vont déposer ou féconder leurs œufs; et dans les autres saisons, où ils préfèrent la haute mer, on se sert de lignes de fond, que la voracité de ces coryphènes rend très-dangereuses pour ces animaux (2). Ce qui fait d'ailleurs que leur recherche est facile et avantageuse, c'est qu'ils sont en très-grand

(1) Un navigateur hollandais rapporte que son équipage pêcha une dorade longue de cinq pieds, dans l'intérieur de laquelle on trouva un poisson volant de quinze pouces de longueur. (Voyage de Van den Broeck aux Indes orientales.) SONNINI.

(2) Le meilleur appât dont on puisse se servir pour prendre les dorades est le poisson volant; lorsque l'on n'a pu s'en procurer, il suffit de le représenter grossièrement avec un morceau de bois ou de liège, auquel on attache des plumes blanches en forme d'ailes. En pleine mer on laisse traîner cet appât à l'arrière du vaisseau. SONNINI.

nombre dans les parties de la mer qui leur conviennent ; parce qu'indépendamment de leur fécondité, ils croissent si vîte, qu'on les voit grandir d'une manière très-prompte dans les nasses où on les renferme après les avoir pris en vie.

Ils vivent dans presque toutes les mers chaudes et même tempérées. On les trouve non seulement dans le grand Océan équatorial, improprement appelé *mer Pacifique*, mais encore dans une grande portion de l'océan Atlantique et jusques dans la Méditerranée (1).

---

(1) C'est dans les mers des climats chauds, et particulièrement dans celles de l'Amérique méridionale que la dorade est plus commune ; de là sa dénomination de *dorade d'Amérique*, afin de la distinguer de plusieurs poissons auxquels on a donné aussi le nom de *dorade*. SONNINI.

LE DORADON (1).

LE CORYPHÈNE DORADON (2),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

Nous conservons ce nom de *doradon* à un coryphène qui a plusieurs traits com-

(1) *Le doradon.* Au Brésil, *guaracapema.* Par les hollandais, *draador.*

Coryphæna bifurca, radiis dorsalibus quinquaginta tribus..... coryphæna equiselis. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 2. — Artedi, Gen. pisc. gen. 12, n° 14. additament. SONNINI.

(2) *Coryphæna aurata.*

Coryphæna equiselis. Lin. édit. de Gmelin.

Coryphène doradon. Daubenton, Encyc. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Dorado. Osbeck, It. 308.

Guaracapema. Marcgrav. Brasil. p. 160. — Piso, Ind. p. 160. — Willughby, Ichth. p. 214. — Ray, Pisc. p. 100, n° 2.

muns avec l'hippurus (1), mais qui en diffère par plusieurs autres. Il en est séparé par le nombre des rayons de la nageoire dorsale, qui n'en renferme que cinquante ou environ, par celui des rayons de la membrane des branchies, qui n'en comprend que six, pendant que la membrane branchiale de l'hippurus en présente sept ou quelquefois dix, et de plus par la disposition des taches couleur d'or qui ne sont disséminées que sur la partie supérieure du corps et de la queue. D'ailleurs, en jetant les yeux sur une peinture exécutée d'après les dessins coloriés et originaux du célèbre Plumier, laquelle fait partie de la belle collection de peintures sur vélin déposées dans le museum d'histoire naturelle, et qui représente avec autant d'exactitude que de vivacité les brillantes nuances du doradon, on ne peut pas douter que ce dernier coryphène n'ait chacun des opercules de ses branchies composé de deux lames, pendant que l'opercule de l'hippurus

(1) Marcgrave pensoit que le doradon étoit le mâle dans l'espèce de la dorade. (Hist. nat. Bras. *loco suprà citato.*)

SONNINI.

est formé d'une seule pièce (1). Au reste, l'agilité, la voracité et les autres qualités du doradon, ainsi que les diverses habitudes de ce poisson, sont à peu près les mêmes que celles de l'hippurus; et on le trouve également dans un grand nombre de mers chaudes ou tempérées (2).

---

(1) A la membrane des branchies . 6 rayons.
A la nageoire dorsale 53
A chacune des pectorales. . . . 19
A chacune des thoracines. . . . 6
A celle de l'anus 23
A celle de la queue 20

(2) Le doradon nage avec une extrême vîtesse et comme par bonds. Sa chair a bon goût, quoique sèche.

SONNINI.

LA DORADE
DE LA MER DU SUD.

LE CORYPHÈNE CHRYSURUS (1),

PAR LACÉPÈDE.

TROISIÈME ESPÈCE.

C'EST dans la mer Pacifique, ou plutôt dans le grand Océan équatorial, que ce superbe coryphène a été vu par Commerson, qui accompagnoit alors notre célèbre navigateur Bougainville. Il l'a observé sur la fin d'avril de 1768, vers le 16e dégré de latitude australe, et le 170e de longitude. Au premier coup d'œil, on croiroit devoir le rapporter à la même espèce que l'hippurus; mais en le décrivant d'après Commerson,

(1) *Coryphæna chrysurus.*

Coryphus chrysurus. — Undique deauratus ; dorso, pinnis, guttulisque lateralibus, cæruleis, caudâ ex auro flavescente. Commerson, manuscrits déjà cités.

Dorat de la mer du Sud. Id. ibid.

nous allons montrer aisément qu'il en diffère par un grand nombre de caractères.

Toute la surface de ce coryphène, et particulièrement sa queue, brillent d'une couleur d'or très-éclatante. Quelques nuances d'argent sont seulement répandues sur la gorge et la poitrine; et quelques teintes d'un bleu céleste jouent, pour ainsi dire, au milieu des reflets dorés du sommet du dos. Une belle couleur d'azur paroît aussi sur les nageoires, principalement sur celle du dos et sur les pectorales : elle est relevée sur les thoracines par le jaune d'une partie des rayons, et sur celle de l'anus, par les teintes dorées avec lesquelles elle y est mêlée; mais elle ne se montre sur la nageoire de la queue que pour y former un léger liseré, et pour y encadrer, en quelque sorte, l'or resplendissant qui la recouvre et qui a indiqué le nom du coryphène (1).

Ajoutons, pour achever de peindre la magnifique parure du chrysurus, que des taches bleues et lenticulaires sont répandues sans ordre sur le dos, les côtés et la partie inférieure du poisson, et scintillent au

(1) *Chrysurus* signifie *queue d'or.*

milieu de l'or, comme autant de saphirs enchâssés dans le plus riche des métaux.

L'admirable vêtement que la Nature a donné au chrysurus, est donc assez différent de celui de l'hippurus, pour qu'on ne se presse pas de les confondre dans la même espèce. Nous allons les voir séparés par des caractères encore plus constans et plus remarquables.

Le corps du chrysurus, très-alongé et très-comprimé, est terminé dans le haut par une sorte de carène aiguë qui s'étend depuis la tête jusqu'à la nageoire de la queue; et une semblable carène règne en dessous, depuis cette même nageoire caudale jusqu'à l'anus.

La partie antérieure et supérieure de la tête représente assez exactement un quart de cercle, et se termine dans le haut par une sorte d'arête aiguë.

La mâchoire inférieure, qui se relève vers la supérieure, est un peu plus longue que cette dernière. Toutes les deux sont composées d'un os qu'hérissent des dents très-petites, très-courtes, très-aiguës, assez écartées l'une de l'autre, placées comme celles d'un peigne, et très-différentes, par

leur forme, leur nombre et leur disposition, de celles de l'hippurus.

On voit d'ailleurs deux tubercules garnis de dents très-menues et très-serrées auprès de l'angle intérieur de la mâchoire supérieure, trois autres tubercules presque semblables vers le milieu du palais, et un sixième tubercule très-analogue presque au dessus du gosier.

La langue est large, courte, arrondie par devant, osseuse dans son milieu, et cartilagineuse dans ses bords. L'ouverture de la bouche est peu étendue : on compte de chaque côté deux orifices des narines; une sorte d'anneau membraneux entoure l'antérieur. Les opercules des branchies sont, comme la tête, dénués de petites écailles; ils sont de plus assez grands, et composés chacun de deux pièces, dont celle de devant est arrondie vers la queue, et dont celle de derrière se prolonge également vers la queue, en appendice quelquefois un peu recourbée.

Six rayons aplatis soutiennent de chaque côté une membrane branchiale, au dessous de laquelle sont placées quatre branchies très-rouges, formées chacune de deux rangées de filamens alongées : la partie concave

de l'arc de cercle osseux de la première et de la seconde est garnie de longues dents arrangées comme celles d'un peigne ; la concavité de l'arc de la troisième et de la quatrième ne présente que des aspérités.

La nageoire du dos, qui commence au dessus des yeux, et s'étend presque jusqu'à celle de la queue, comprend cinquante-huit rayons (1) : les huit premiers sont d'autant plus longs qu'ils sont situés plus loin de la tête, et la longueur des autres est au contraire d'autant moindre, quoiqu'avec des différences peu sensibles, qu'ils sont plus près de la nageoire caudale.

L'anus est placé vers le milieu de la longueur totale de l'animal ; et l'on voit entre cet orifice et la base des nageoires thoracines, un petit sillon longitudinal.

La nageoire de la queue est fourchue, comme celle de tous les coryphènes du premier sous-genre ; la ligne latérale serpente

(1) A la membrane des branchies . 6 rayons.
A la nageoire du dos. 58
A chacune des pectorales 20
A chacune des thoracines . . . 5
A la nageoire de l'anus 28
A celle de la queue. 15

depuis le haut de l'ouverture branchiale, où elle prend son origine, jusqu'auprès de l'extrémité des nageoires pectorales, et atteint ensuite la nageoire de la queue en ne se fléchissant que par de légères ondulations; et enfin les écailles qui recouvrent le poisson sont alongées, arrondies à leur sommet, lisses, et fortement attachées.

On a donc pu remarquer sept traits principaux par lesquels le chrysurus diffère de l'hippurus : premièrement, le nombre des rayons n'est pas le même dans la plupart des nageoires de ces deux coryphènes; secondement, la membrane branchiale du chrysurus ne renferme que six rayons, il y en a toujours depuis sept jusqu'à dix à celle de l'hippurus; troisièmement, le dos du premier est caréné, celui du second est convexe; quatrièmement, l'ouverture de la bouche est peu étendue dans le chrysurus, elle est très-grande dans l'hippurus; cinquièmement, les dents du chrysurus sont conformées et placées bien différemment que celles de l'hippurus; sixièmement, l'opercule branchial du chrysurus comprend deux lames, on ne voit qu'une pièce dans celui de l'hippurus; et septièmement, nous avons déjà montré une distribution de couleurs

bien peu semblable sur l'un et sur l'autre de ces deux coryphènes. Ils doivent donc constituer deux espèces différentes, dont une, c'est-à-dire, celle que nous décrivons, est encore inconnue des naturalistes; car elle est aussi très-distincte du coryphène doradon, ainsi qu'on peut facilement s'en convaincre en comparant les formes du doradon et celles du chrysurus.

Au reste, les habitudes du coryphène qui fait le sujet de cet article, doivent se rapprocher beaucoup de celles de l'hippurus. En effet, Commerson ayant ouvert un chrysurus qui avoit plus de sept décimètres (deux pieds deux pouces environ) de longueur, il trouva son estomac qui étoit alongé et membraneux, rempli de petits poissons volans, et d'autres poissons très-peu volumineux.

Il vit aussi s'agiter au milieu de cet estomac, et dans une sorte de pâte ou de chyme, plusieurs vers filiformes, et de la longueur de deux ou trois centimètres (neuf à treize lignes environ).

Ce voyageur rapporte d'ailleurs dans les manuscrits qui m'ont été confiés dans le tems par Buffon, que lorsque les matelots exercés à la pêche ont pris un chrysurus, ils

ils l'attachent à une corde, et le suspendent à la proue du vaisseau, de manière que l'animal paroît être encore en vie et nager à la surface de la mer. Ils attirent et réunissent, par ce procédé, un assez grand nombre d'autres chrysurus, qu'ils peuvent alors percer facilement avec une fouine (1).

Commerson ajoute que les chrysurus l'emportent sur presque tous les poissons de mer par le bon goût de leur chair, que l'on prépare de plusieurs manières, et particulièrement avec du beurre et des câpres.

---

(1) La *fouine* est un peigne de fer attaché à un long manche. On donne aussi ce nom, ainsi que celui de *foène* et de *fouanne*, à une broche terminée par un dard. Quelquefois on ajuste ensemble deux, trois ou un plus grand nombre de lames, pour former une *fouanne*, ou *foène*, ou *fouine*. D'autres fois on emploie ces noms pour désigner une simple fourche. On attache l'instrument au bout d'une perche, et l'on s'en sert pour percer les poissons que l'on aperçoit au fond de l'eau, ou qui sont cachés dans la vase, les enfiler et les retirer.

LA PETITE DORADE.

LE CORYPHÈNE SCOMBÉROIDE (1),

PAR LACÉPÈDE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Nous avons trouvé dans les manuscrits de Commerson la description de cette espèce de coryphène, que ce savant voyageur avoit vue, au mois de mars 1768, dans la mer du Sud, ou, pour mieux dire, dans le grand Océan équatorial, vers le 18e dégré

(1) *Coryphæna scomberoïdes.*

Coryphus argenteus. — *Coryphus pinnâ dorsali longissimâ radiorum quinquaginta-quinque, osse quadratulo in media lingua.* — Et *coryphus argenteus, immaculatus, pinnis fuscis, dorsali radiorum quinquaginta - quinque, anali viginti - quinque, caudâ bifurcâ fuscescente.* Commerson, manuscrits déjà cités.

Osteoglossus, ostéoglosse, ou *languosseux de la mer du Sud.* Id. ibid.

Petite dorade. Id. ibid.

de latitude australe, et le 134e dégré de longitude, et par conséquent à une distance de la ligne très-peu différente de celle où il observa, un ou deux mois après, le coryphène chrysurus.

Le scombéroïde est d'une longueur intermédiaire entre celle du scombre maquereau et celle du hareng. Sa couleur totale est argentée et brillante; mais elle n'est pure que sur les côtés et sur le ventre. Une teinte brune mêlée de bleu céleste est répandue sur le dos; cette teinte s'étend aussi sur le sommet de la tête, où elle est plus foncée, plus noirâtre, et mêlée avec des reflets dorés que l'on voit également autour des yeux et sur les lames des opercules.

Toutes les nageoires sont entièrement brunes, excepté les thoracines, dont la partie extérieure est blanche, et les pectorales, qui sont un peu dorées.

La mâchoire supérieure est plus courte que l'inférieure. Les os qui composent l'une et l'autre sont hérissés d'un si grand nombre de petites dents tournées en arrière, qu'ils montrent la surface d'une lime, et qu'ils tiennent l'animal facilement suspendu à un doigt, par exemple, que l'on introduit dans la cavité de la bouche.

La langue a une figure remarquable; elle ressemble en quelque sorte à un ongle humain : elle est large, un peu arrondie par devant, et néanmoins terminée par un angle à chaque bout de son arc antérieur; de plus, elle présente dans son milieu un os presque carré, et couvert de petites aspérités dirigées vers le gosier; sa circonférence est formée par un cartilage qui s'amincit vers le bord, et un frein large et épais la retient par dessous.

La voûte du palais est entièrement lisse, excepté l'endroit le plus voisin du gosier, où l'on voit de petites élévations osseuses et denticulées.

Deux lames arrondies par derrière, grandes et lisses, composent chaque opercule; six rayons soutiennent la membrane branchiale; et les branchies sont assez semblables, par leur nombre et par leur conformation, à celles du chrysurus.

La ligne latérale offre plusieurs sinuosités, qui décroissent à mesure qu'elles sont plus voisines de la nageoire caudale.

Les nageoires thoracines sont réunies à leur base par une membrane qui tient aussi à un sillon longitudinal placé sous le ventre, et dans lequel le poisson peut coucher à

volonté ces mêmes nageoires. Elles renferment chacune cinq ou six rayons.

Le dessous de la queue est terminé par une carène très-aiguë.

La nageoire dorsale règne depuis l'occiput jusques vers l'extrémité de la queue; elle est festonnée dans sa partie postérieure, de manière à imiter les très-petites nageoires que l'on voit sur la queue des scombres: la nageoire de l'anus offre une conformation analogue; et ces traits particuliers au poisson que nous décrivons, ne servant pas peu à le rapprocher des scombres, avec lesquels d'ailleurs on peut voir, dans cette histoire, que les coryphènes ont beaucoup de rapports, j'ai cru devoir nommer *scombéroïde* l'espèce que nous cherchons, dans cet article, à faire connoître des naturalistes (1).

Commerson vit des milliers de ces scombéroïdes suivre les vaisseaux français avec

(1) A la membrane des branchies.	6	rayons.
A la nageoire du dos.	55	
A chacune des pectorales	18	
A chacune des thoracines. . . .	6	
A celle de l'anus	25	
A celle de la queue, qui est fourchue	15	

assiduité, et pendant plusieurs jours. Ils vivoient de très-jeunes ou très-petits poissons volans, qui, pendant ce tems, voltigeoient autour des navires comme des nuées de papillons, qu'ils ne surpassoient guère en grosseur; et c'est à cause de la petitesse de leurs dimensions, qu'ils pouvoient servir de proie aux scombéroïdes, dont la bouche étroite n'auroit pas pu admettre des animaux plus gros. En effet l'un des plus grands de ces coryphènes, observés par Commerson, n'avoit qu'environ trois décimètres (onze pouces environ) de longueur. Cet individu étoit cependant adulte et femelle.

Au reste, les ovaires de cette femelle, qui avoient une forme alongée, occupoient la plus grande partie de l'intérieur du ventre, comme dans les cyprins, et contenoient une quantité innombrable d'œufs; ce qui prouve ce que nous avons déjà dit au sujet de la grande fécondité des coryphènes.

LE CORYPHÈNE ONDÉ (1)(2),

PAR LACÉPÈDE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Pallas a décrit le premier cette espèce de coryphène. L'individu qu'il a observé, et qui avoit été pêché dans les eaux de l'île d'Amboine, n'étoit long que de cinq centimètres (22 pouces) ou environ. Les formes et les couleurs de cet animal étoient élégantes : très-alongé et un peu comprimé, il montroit sur la plus grande partie de sa surface une teinte agréable qui réunissoit la blancheur du lait à l'éclat de l'argent ;

(1) *Coryphæna undulata.*

Coryphæna fasciolata. Lin. édit. de Gmelin. — Pallas, Spicil. zool. 8, p. 23, tab. 3, fig. 2.

Coryphène ondoyant. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

(2) *Coryphæna lacteo-argentea, circulis transversis fuscis à fasciis pinnæ dorsalis defluentibus, in dorso passim cohærentibus, in ventre evanidis....... coryphæna fasciolata.* Lin. Syst. nat. ed. Gmel. gen. 158, sp. 16.

Coryphæna fasciolata. Artedi, Gen. pisc. gen. 12, n° 15. additament. Sonnini.

une nuance grise varioit son dos ; la nageoire dorsale et celle de l'anus étoient distinguées par de petites bandes transversales brunes ; les bandelettes de la première de ces deux nageoires s'étendoient sur la partie supérieure de l'animal, y onduloient, pour ainsi dire, s'y réunissoient les unes aux autres, disparoissoient vers la partie inférieure du poisson ; et la nageoire de la queue, qui étoit fourchue, présentoit un croissant très-brun.

D'ailleurs ce coryphène avoit des yeux assez grands ; l'ouverture de sa bouche, étant très-large, laissoit voir facilement une langue lisse, et arrondie par devant ; un opercule composé de deux lames non découpées couvroit de chaque côté un grand orifice branchial ; la ligne latérale étoit droite et peu proéminente (1).

---

(1) A la membrane des branchies .	6	rayons.
A la nageoire du dos	54	
A chacune des pectorales	19	
A chacune des thoracines	5	
A celle de l'anus	27	
A celle de la queue	17	

LE POMPILE (1).

LE CORYPHÈNE POMPILE (2),

PAR LACÉPÈDE.

SIXIÈME ESPÈCE.

De tous les coryphènes du premier sous-genre, le pompile est celui dont la nageoire caudale est la moins fourchue; et voilà pourquoi quelques naturalistes, et

(1) *Pompile*, nom que les anciens donnoient à ce poisson.

Coryphæna dorso suprà lineam lateralem curvam fasciolis flavescentibus picto.... coryphæna pompilus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 5.

SONNINI.

(2) *Coryphæna pompilus.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin.

Coryphène lampuge. Daubenton, Encycl. méth. — Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod.

Coryphæna..... lineâ laterali curvâ. Artedi, gen. 16, syn. 29.

Pompilos. Ælian. lib. 2, cap. 15; et lib. 15, cap. 23.

particulièrement Artedi, le comparant sans doute à l'hippurus, ont écrit que cette nageoire de la queue n'étoit pas échancrée. Cependant, lorsqu'on a sous les yeux un individu de cette espèce, non altéré, on s'aperçoit aisément que sa nageoire caudale présente à son extrémité un angle rentrant. Les anciens ont nommé *pompile* le coryphène dont nous traitons dans cet article, parce que, se rapprochant beaucoup par ses habitudes de l'hippurus et du doradon, on diroit qu'il se plaît à accompagner les vaisseanx, et que *pompe* signifie en grec *pompe* ou *cortège*. Au reste, il ne faut pas être étonné qu'ils aient assez bien connu la manière de vivre de ce poisson osseux, puisqu'il habite dans la Méditerranée, aussi bien que dans plusieurs portions

---

— Athen. lib. 7, p. 282, 283 et 284. — Oppian. Hal. lib. 1, p. 8.

Pompilus. Ovid.

Pompilus. Plin. Hist. mundi, lib. 32, cap. 11.

Pompile. Rondelet, prem. part. liv. 8, chap. 13.

Chrysophrys par plusieurs anciens auteurs. — Gesn. p. 881, 753; et (Germ.) fol. 60, *a*, *b*. — Aldrovand. lib. 3, cap. 19, p. 325. — Jonston, lib. 1, tit. 1, cap. 2, *a*. 2, tab. 3, fig. 5. — Charlet. p. 124. — Willughby, p. 215. — Ray, p. 101.

chaudes ou tempérées de l'océan Atlantique et du grand Océan.

L'ouverture de la bouche du pompile est très-grande ; sa mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, et un peu relevée ; les côtés de la tête présentent des dentelures et des enfoncemens ; la ligne latérale est courbe ; les nageoires pectorales sont pointues (1) ; des bandes transversales, étroites, et communément jaunes, règnent sur les côtés. La dorure qui distingue un si grand nombre de coryphènes, se manifeste sur le pompile au dessus de chaque œil ; et voilà pourquoi on l'a nommé *sourcil d'or*, en grec *chrysophrys*.

---

(1)

A la nageoire dorsale	25	rayons.
A chacune des pectorales . . .	14	
A chacune des thoracines. . . .	6	
A celle de l'anus	24	
A celle de la queue	16	

LE RASOIR BLEU (1).

LE CORYPHÈNE BLEU (1),

PAR LACÉPÈDE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Voyez la planche XXXVIII, *fig.* 2.

L'OR, l'argent et l'azur brillent sur les coryphènes que nous venons d'examiner ; la parure de celui que nous décrivons est plus simple, mais élégante. Il ne présente ni argent ni or ; mais toute sa surface est d'un bleu nuancé par des teintes agréablement diversifiées, et fondues par de

(1) *Le rasoir bleu.* En allemand, *blaufisch*, *blauer stutzhopf.* En anglais, *bleu-fish.*

Coryphæna tota cœrulea ..... *coryphæna cœrulea.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 15. — Artedi, Gen. pisc. gen. 12, n° 8. additament. SONNINI.

(2) *Coryphæna cœrulea.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin. — Bloch, pl. CLXXVI.

Novacula cœrulea. Catesby, Carol. tab. 18.

Coryphène rasoir bleu.

douces dégradations de clarté. On le trouve dans les mers tempérées ou chaudes qui baignent les rivages orientaux de l'Amérique (1). Ses écailles sont grandes ; celles qui revêtent le dessus et les côtés de sa tête sont assez semblables aux écailles du dos. Une seule lame compose l'opercule des branchies, dont l'ouverture est très-large ; la ligne latérale est plus proche du dos que de la partie inférieure de l'animal ; les yeux sont ronds et grands, et une rangée de dents fortes et pointues garnit chaque mâchoire (2).

---

(1) Catesby a vu le rasoir bleu près de Bahama, et le père Plumier dans la mer des Antilles.

SONNINI.

(2)

A la membrane des branchies .	4	rayons.
A la nageoire du dos.	19	
A chacune des pectorales	14	
A chacune des thoracines . . .	5	
A celle de l'anus	11	
A celle de la queue.	19	

LE PAON DE MER (1).

LE CORYPHÈNE PLUMIER (2),

PAR LACÉPÈDE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Ce coryphène, que le docteur Bloch a fait connoître, et qu'il a décrit d'après un manuscrit de Plumier, habite à peu près dans les mêmes mers que le bleu : on le trouve

(1) *Le paon de mer*, nom que les français de l'Amérique donnent à ce poisson. En allemand, *meerpfau.*

Coryphæna pinnæ analis radiis quinquaginta quinque...... coryphæna Plumieri. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 14. — Artedi, Gen. pisc. gen. 12, n° 17. additament.

Araneus non aculeatus caudâ fascinulatâ vulgo vives. (Plumier, M. S. C.). SONNINI.

(2) *Coryphæna Plumieri.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin. — Bloch, pl. CLXXV.

Coryphène paon de mer. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méthod.

particulièrement, ainsi que le bleu, dans le bassin des Antilles. Mais combien il diffère de ce dernier poisson par la magnificence et la variété des couleurs dont il est revêtu ! C'est un des plus beaux habitans de l'Océan. Tâchons de peindre son portrait avec fidélité.

Son dos est brun ; et sur ce fond, que la Nature semble avoir préparé pour faire mieux ressortir les nuances qu'elle y a distribuées, on voit un grand nombre de petites raies bleues serpenter, s'éloigner les unes des autres, et se réunir dans quelques points. Cette espèce de dessin est comme encadré dans l'or qui resplendit sur les côtés du poisson, et qui se change en argent éclatant sur la partie inférieure du coryphène. La tête est brune ; mais chaque œil est situé au dessous d'une sorte de tache jaune, au dessus d'une plaque argentée, et au centre de petits rayons d'azur. Une bordure grise fait ressortir le jaune des nageoires pectorales et thoracines ; la nageoire de la queue, qui est jaune comme celle de l'anus, présente de plus des teintes rouges et un liseré bleu ; et enfin une longue nageoire violette règne sur la partie

supérieure du corps et de la queue (1). Le coryphène plumier est d'ailleurs couvert de petites écailles ; il n'a qu'une lame à chacun de ses opercules ; il parvient ordinairement à la longueur d'un demi-mètre (un pied sept pouces), et sa nageoire caudale est en croissant comme celle du bleu.

---

(1) A la membrane des branchies .	4 rayons.
A la nageoire du dos	77
A chacune des pectorales . . .	11
A chacune des thoracines. . . .	6
A celle de l'anus	55
A celle de la queue	16

LE RASON (1).

LE CORYPHÈNE RASOIR (2);

PAR LACÉPÈDE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Ce poisson a sa partie supérieure terminée par une arête assez aiguë, pour qu'on n'ait pas balancé à lui donner le nom que nous avons cru devoir lui conserver. Il

(1) *Le rason*, nom que ce poisson porte en Espagne, et qui signifie *rasoir*. A Malte, *il janfru*.

Coryphæna capite pinnisque cancellatis lineis cœrulescentibus..... coryphæna novacula. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 4. Sonnini.

(2) *Coryphæna novacula*. Sur les côtes de la Ligurie, *pesce pettine*. Sur plusieurs côtes d'Espagne, *rason*.

Coryphæna novacula. Lin. édit. de Gmelin.

Coryphène rason. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod.

Coryphæna palmaris pulchrè varia, dorso acuto. Artedi, gen. 15, syn. 29.

Novacula piscis. Plin. Hist. mundi, lib. 32, cap. 2.

Rason. Rondelet, prem. partie, lib. 5, chap. 17.

habite dans la Méditerranée ; et voilà pourquoi il a été connu des anciens, et particulièrement de Pline. Il est très-beau ; on voit, sur sa tête et sur plusieurs de ses nageoires, des raies qui se croisent en différens sens, et qui montrent cette couleur bleue que nous avons déjà observée sur les coryphènes : mais il est le premier poisson de son genre qui nous présente des nuances rouges éclatantes, et relevées par des teintes dorées. Ce rouge resplendissant est répandu sur la plus grande partie de la surface de l'animal, et il y est réfléchi par des écailles très-grandes. La chair du rasoir est tendre, délicate, et assez recherchée sur plusieurs rivages de la Méditerranée (1). Sa ligne latérale suit à peu près la courbure du dos,

---

Novacula. Gesner, p. 628, 629 et 721 ; et (Germ.) fol. 32, *a*.

Pesce pettine. Salvian, fol. 217.

Pecten Romæ, novacula Rondeletii. Aldrovand. lib. 2, cap. 27, p. 205.

Pecten Romanorum. Jonston, lib. 1, tit. 3, cap. 1, *a*. 15.

Pesce pettine Salviani, novacula Rondelet. Gesner, Paralipom. p. 24. — Willughby, Ichthyo p. 214. — Ray, p. 101.

(1) C'est principalement près des rivage es îles

dont elle est très-voisine ; chacun de ses opercules est composé de deux lames ; et sa nageoire caudale étant rectiligne, nous l'avons placé dans le second sous-genre des coryphènes. Au reste, l'histoire de ce poisson nous fournit un exemple remarquable de l'influence des mots. On l'a nommé *rasoir* long-tems avant le siècle de Pline : à cette époque, où les sciences physiques étoient extrêmement peu avancées, cette dénomination a suffi pour faire attribuer à cet animal plusieurs des propriétés d'un véritable rasoir, et même pour faire croire, ainsi que le rapporte le naturaliste romain, que ce coryphène donnoit un goût métallique, et particulièrement un goût de fer à tout ce qu'il touchoit.

---

de Rhodes, de Malte, de Majorque et de Minorque, que l'on prend les rasoirs les plus estimés; leur chair est tendre et délicate. SONNINI.

LE CORYPHÈNE PERROQUET (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

DIXIÈME ESPÈCE.

La forme rectiligne que présente la nageoire caudale de ce poisson détermine sa place dans le troisième sous-genre des coryphènes. Sa ligne latérale est interrompue ; et sa nageoire dorsale, assez basse et composée de trente rayons ou environ, commence à l'occiput (3).

(1) *Coryphæna psittacus.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin.

Coryphène perroquet. Daubenton, Encyc. méth. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod.

(2) *Coryphæna lineâ laterali interruptâ, pinnis longitudinalibus colore lineatis .... coryphæna psittacus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 6. — Artedi, Gen. pisc. gen. 12, n° 12. additament. SONNINI.

(3) A la nageoire du dos . . . . . 30 rayons.
A chacune des pectorales 11
A chacune des thoracines 6
A celle de l'anus 16
A celle de la queue 14

Il a été observé par le docteur Garden dans les eaux de la Caroline. La beauté des couleurs dont il brille, lorsqu'il est animé par la chaleur de la vie, ainsi que par les feux du soleil, a mérité qu'on le comparât aux oiseaux les plus distingués par la variété de leurs teintes, la vivacité de leurs nuances, la magnificence de leur parure, et particulièrement aux perroquets. Les lames qui recouvrent sa tète montrent la diversité des reflets des métaux polis et des pierres précieuses; son iris, couleur de feu, est bordé d'azur; des raies longitudinales relèvent le fond des nageoires; et l'on aperçoit vers le dos, au milieu du tronc, une tache remarquable par ses couleurs, aussi bien que par sa forme, faite en losange, et présentant en quelque sorte toutes les teintes de l'arc en ciel, puisqu'elle offre du rouge, du jaune, du verd, du bleu et du pourpre (1).

(1) Aussitôt que ce poisson a perdu la vie, ses belles couleurs s'évanouissent. SONNINI.

LE CORYPHÈNE CAMUS (1)(2);

PAR LACÉPÈDE.

ONZIÈME ESPÈCE.

Le nombre des rayons de la nageoire dorsale, et la prolongation de la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, servent à distinguer ce coryphène, qui habite dans les mers de l'Asie, et qui, par la forme rectiligne de sa nageoire caudale, appartient au troisième sous-genre des poissons que nous considérons (3).

(1) *Coryphœna sima.*

Idem. Lin. édition de Gmelin.

Coryphène réchignée. Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

(2) *Coryphœna caudâ integrâ, labio inferiore longiore.... coryphœna sima.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 6. — Artedi, Gen. pisc. gen. 12, n° 13. additament. Sonnini.

(3) A la nageoire dorsale	32	rayons.
A chacune des pectorales	16	
A chacune des thoracines. . . .	6	
A celle de l'anus	9	
A celle de la queue	16	

LE CORYPHÈNE RAYÉ (1)(2);

PAR LACÉPÈDE.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Le docteur Garden a fait connoître ce poisson, qui habite dans les eaux de la Caroline. Ce coryphène a la tête rayée transversalement de couleurs assez vives : d'autres raies très-petites paroissent sur la nageoire du dos, ainsi que sur celle de l'anus (3). Les écailles qui revêtent le corps et la queue

(1) *Coryphæna lineata.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin.

Coryphène rayée. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

(2) *Coryphæna capite picto lineis transversis coloratis.... coryphæna lineata.* Lin. Syst. nat. ed. Gmel. gen. 158, sp. 13. — Artedi, Gen. pisc. gen. 12, nº 4. additam. SONNINI.

(3) A la nageoire du dos . . . . . 21 rayons.
A chacune des pectorales. . . . 11
A chacune des thoracines. . . . 6
A celle de l'anus 15
A celle de la queue 12

sont très-grandes. La tête n'en présente pas de semblables; elle n'est couverte que de grandes lames. L'extrémité antérieure de chaque mâchoire est garnie de deux dents aiguës, très-longues et écartées l'une de l'autre; et la forme de la nageoire caudale, qui est arrondie, place le rayé dans le quatrième sous-genre des coryphènes.

LE CORYPHÈNE CHINOIS (1),

PAR LACÉPÈDE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Ce coryphène n'a pas encore été décrit. Nous en avons trouvé une figure coloriée et faite avec beaucoup de soin, dans ce recueil de peintures chinoises qui fait partie des collections du museum d'histoire naturelle, et que nous avons déjà cité plusieurs fois. Nous lui avons donné le nom de *coryphène chinois*, pour désigner les rivages auprès desquels on le trouve, et l'ouvrage précieux auquel nous en devons la connoissance. Sa parure est riche, et en même tems simple, élégante et gracieuse. Sa couleur est d'un verd plus ou moins clair, suivant les parties du corps sur lesquelles il paroît ; mais ces nuances agréables et douces sont mêlées avec des reflets éclatans et argentins.

Au reste, il n'est pas inutile de remarquer qu'en rapprochant par la pensée les

(1) *Coryphæna sinensis.*

diverses peintures chinoises que l'on peut connoître en Europe, de ce qu'on a appris au sujet des soins que les chinois se donnent pour l'éducation des animaux, on se convaincra aisément que ce peuple n'a accordé une certaine attention, soit dans ses occupations économiques, soit dans les productions de ses beaux arts, qu'aux animaux utiles à la nourriture de l'homme, ou propres à charmer ses yeux par la beauté de leurs couleurs. Ce trait de caractère d'une nation si digne de l'observation du philosophe, ne devoit-il pas être indiqué, même aux naturalistes?

Le beau coryphène chinois montre une très-longue nageoire dorsale, mais celle de l'anus est assez courte. La nageoire caudale est arrondie. De grandes écailles couvrent le corps, la queue et les opercules. La mâchoire inférieure est relevée et plus avancée que la supérieure; ce qui ajoute aux rapports du chinois avec le coryphène camus.

LE CORYPHÈNE POINTU (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Le nom de *pointu*, que Linnæus a donné à ce coryphène, vient de la forme lancéolée de la nageoire caudale de ce poisson ; et c'est à cause de cette même forme que nous avons placé cet osseux dans un cinquième sous-genre. Cet animal, qui habite dans les mers de l'Asie, a quarante-cinq rayons à la nageoire du dos, et sa ligne latérale est courbe (3).

(1) *Coryphæna acuta.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin.

Coryphène pointue. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

(2) En danois, *spitzschwanz.*

Coryphæna caudâ acuminatâ, lineâ laterali convexâ.... coryphæna acuta. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 7. — Artedi, Gen. pisc. gen. 12, n° 5, additament. Sonnini.

(3) A la nageoire du dos	45 rayons.
A chacune des pectorales. . . .	16
A chacune des thoracines. . . .	6
A celle de l'anus	16
A celle de la queue	14

LE CORYPHÈNE VERD (1) (2),

ET

LE CORYPHÈNE CASQUÉ (3) (4),

PAR LACÉPÈDE.

15e ET 16e ESPÈCES.

Nous avons divisé le genre que nous examinons en cinq sous-genres; et nous avons placé les coryphènes dans l'un ou l'autre de ces groupes, suivant le dégré d'étendue rela-

---

(1) *Coryphæna viridis.*

Coryphæna virens. Lin. édit. de Gmelin.

Coryphène verte. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

(2) *Coryphæna pinnis appendiculis filiformibus.... coryphæna virens.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 9. — Artedi, Gen. pisc. gen. 12, sp. 10. additam.

SONNINI.

(3) *Coryphæna galeata.*

Coryphæna clypeata. Lin. édit. de Gmelin.

Coryphène à bouclier. Bonat. pl. de l'Encyc. méth.

(4) *Coryphæna laminâ osseâ inter oculos.... coryphænaclypeata.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 12. — Artedi, Gen. pisc. gen. 12, n° 9. additam.

SONNINI.

tive, et par conséquent de force proportionnelle donnée à leur nageoire caudale, ou, ce qui est la même chose, à un de leurs principaux instrumens de natation, par la forme de cette même nageoire, ou fourchue, ou en croissant, ou rectiligne, ou arrondie, ou pointue. Nous n'avons vu aucun individu de l'espèce du coryphène verd, ni de celle du coryphène casqué; aucun naturaliste n'a décrit ou figuré la forme de la nageoire caudale de l'un ni de l'autre de ces deux poissons : nous avons donc été obligés de les présenter séparés des cinq sous-genres que nous avons établis; et de nouvelles observations pourront seules les faire rapporter à celle de ces petites sections à laquelle ils doivent appartenir. Tous les deux vivent dans les mers de l'Asie, et tous les deux sont faciles à distinguer des autres coryphènes : le premier, par un long filament que présente chacune des nageoires du dos et de l'anus, ainsi que des thoracines (1); et le second,

---

(1) A la nageoire du dos . . . . . 26 rayons.
A chacune des pectorales 13
A chacune des thoracines 6
A celle de l'anus 13
A celle de la queue 16

par une lame osseuse située au dessus des yeux, et que l'on a comparée à une sorte de bouclier ou de casque. On ignore la couleur du casqué ; celle du verd est indiquée par le nom de ce coryphène (1).

---

(1) A la nageoire du dos . . . . . 32 rayons.
A chacune des pectorales. . . . 14
A chacune des thoracines. . . . 5
A celle de l'anus 12

QUATRE-VINGT-UNIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES HÉMIPTÉRONOTES.

Le sommet de la tête très-comprimé, et comme tranchant par le haut, ou très-élevé, et finissant sur le devant par un plan presque vertical, ou terminé antérieurement par un quart de cercle, ou garni d'écailles semblables à celles du dos; une seule nageoire dorsale; et la longueur de cette nageoire du dos ne surpassant pas, ou surpassant à peine, la moitié de la longueur du corps et de la queue pris ensemble.

PREMIÈRE ESPÈCE.

L'HÉMIPTÉRONOTE CINQ-TACHES; *hemipteronotus quinque-maculatus.* —Vingt rayons ou environ à la nageoire du dos; l'opercule branchial composé de deux lames; cinq taches de chaque côté.

SECONDE ESPÈCE.

L'HÉMIPTÉRONOTE GMELIN; *hemiptero-notus Gmelini.* — Quatorze rayons à la nageoire du dos; huit rayons à chacune des thoracines.

LE RASOIR A CINQ TACHES (1).

HÉMIPTÉRONOTE CINQ TACHES (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Voyez la planche XXXIX, *fig.* 1.

La brièveté de la nageoire dorsale et sa position à une assez grande distance de l'occiput, distinguent le cinq-taches et les autres

(1) *Le rasoir à cinq taches.* En allemand, *sechsauge, fünffingerfisch.* En hollandais, *rivier dolfyn, bandasche kabbelaaw.*

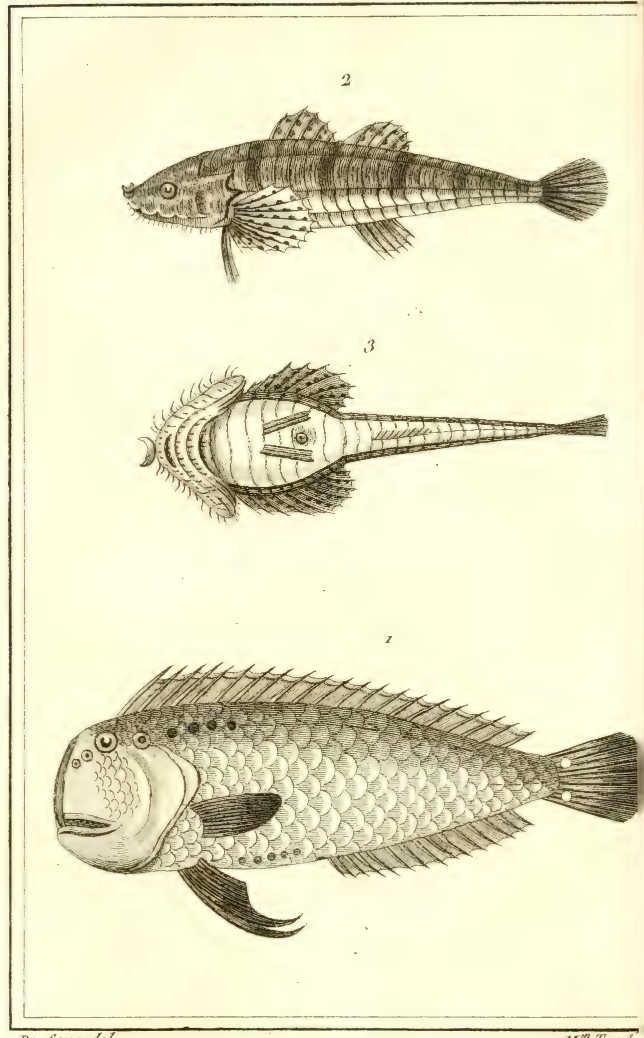
Coryphæna maculis nigris quinis versus caput longitudinalibus...... coryphæna pentadactyla. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 5. — Artedi, Gen. pisc. gen. 12, n° 11. additament. SONNINI.

(2) *Hemipteronotus quinque-maculatus.*

Coryphæna pentadactyla. Lin. édit. de Gmelin.

Coryphène cinq-taches. Daubenton, Encycl. méth. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Coryphæna caudâ æquali, pinnâ dorsi, radiis uno et viginti. Bloch, pl. CLXXIII.



De Seve del. Mme Tardi

1. RASOIR à 5. taches.

2. COTTE armé.

3. le même vu en dessous.

autres poissons qui appartiennent au genre que nous décrivons, des coryphènes proprement dits. Le nom générique d'*hémiptéronote* (1) désigne ce peu de longueur de la nageoire dorsale, et son rapport avec la nageoire du dos des coryphènes, qui est presque toujours une fois plus étendue. Les osseux que nous examinons maintenant ressemblent d'ailleurs, par beaucoup de formes et d'habitudes, à ces mêmes coryphènes avec lesquels on les a confondus jusqu'à

Blennius, maculis quinque utrinque versùs caput nigris. Act. Stockh. 1740, p. 460, tab. 3, fig. 2.

Ikan bandan jang swangi. Valent. Amboin. 5, p. 308, fig. 67.

Bandasche cacatoeha. Id. ibid. p. 388, fig. 123.

Rievier dolfyn. Id. ibid. p. 435, fig. 292.

Oranje visch met vier vlakken. Renard, Pisc. 1, p. 23.

Banda. Id. 1, tab. 14, fig. 84.

Ican banda. Id. 2, tab. 2, fig. 6.

Ican potou banda. Id. tab. 23, fig. 112.

Ican banda. Ruysch, Theatr. animal. p. 40, n° 8, tab. 20, fig. 8.

Viif venger visch, id est, *piscis pentadactylos.* Willughby, Append. p. 7, tab. 8, fig. 2. — Ray, Pisc. 150, n° 23.

(1) *Hémiptéronote* vient de trois mots grecs, qui signifient *moitié*, *nageoire* et *dos*.

présent. Le cinq-taches, le poisson le plus connu des hémiptéronotes, habite dans les fleuves de la Chine, des Moluques et de quelques autres îles de l'archipel Indien. Il y parvient communément à la longueur de six décimètres (vingt-deux pouces environ); sa tête est grande; ses yeux sont rapprochés l'un de l'autre, et par conséquent placés sur le sommet de la tête; l'ouverture de la bouche est médiocre; les deux mâchoires sont garnies d'une rangée de dents aiguës, et présentent deux dents crochues plus longues que les autres; l'orifice branchial, qui est très-grand, est couvert par un opercule composé de deux lames; la ligne latérale s'éloigne moins du dos que du ventre; l'anus est plus près de la gorge que de la nageoire caudale, qui est fourchue (1); des écailles très-petites couvrent les joues, et d'autres écailles assez grandes revêtent presque tout le reste de la surface du cinq-taches.

---

(1) A la membrane des branchies .	4	rayons.
A la nageoire du dos.	21	
A chacune des pectorales	13	
A chacune des thoracines. . . .	6	
A celle de l'anus	15	
A celle de la queue	12	

Voici maintenant les couleurs dont la Nature a peint ces diverses formes.

La partie supérieure de l'animal est brune; les côtés sont blancs, ainsi que la partie inférieure; une raie bleue règne sur la tête; l'iris est jaune : des cinq taches qui paroissent de chaque côté du corps, la première est noire, bordée de jaune, et ronde; la seconde est noire, bordée de jaune, et ovale; les trois autres sont bleues et plus petites. Une belle couleur d'azur distingue la nageoire caudale et celle du dos, qui d'ailleurs montre un liseré orangé; et deux taches blanches sont situées à la base des nageoires thoracines, lesquelles sont, comme les pectorales et comme celle de l'anus, orangées, et bordées de violet ou de pourpre.

Du brun, du blanc, du bleu, du jaune, du noir, de l'orangé et du pourpre ou du violet, composent donc l'assortiment de nuances qui caractérise le cinq-taches, et qui est d'autant plus brillant qu'il est animé par le poli et le luisant argentin des écailles. Mais cette espèce est aussi féconde que belle: aussi va-t-elle par très-grandes troupes; et comme d'ailleurs sa chair est agréable au goût, on la pêche avec soin; on en prend

même un si grand nombre d'individus, qu'on ne peut pas les consommer tous auprès des eaux qu'ils habitent. On prépare de diverses manières ces individus surabondans ; on les fait sécher ou saler ; on les emporte au loin ; et ils forment, dans plusieurs contrées orientales, une branche de commerce assez analogue à celle que fournit le gade morue dans les régions septentrionales de l'Europe et de l'Amérique.

L'HÉMIPTÉRONOTE GMELIN (1)(2);

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

Cet hémiptéronote a la nageoire dorsale encore plus courte que le cinq-taches; ses mâchoires sont d'ailleurs à peu près également avancées. On le pêche dans les mers d'Asie; et nous avons cru devoir lui donner un nom qui rappelât la reconnoissance des naturalistes envers le savant Gmelin, auquel ils ont l'obligation de la treizième édition du Système de la Nature par Linnæus.

(1) *Hemipteronotus Gmelini.*

Coryphœna hemiptera. Lin. édit. de Gmelin.

Coryphène à demi-nageoire. Bonaterre, planch. de l'Encyc. méthod.

(2) En danois, *halbflosser.*

Coryphœna maxillis subæqualibus, pinnâ dorsali brevi.... coryphœna hemiptera. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 10. — Artedi, Gen. pisc. gen. 12, n° 6. additament.

Coryphœna hemiptera. Muller, Lin. Syst. nat. vol. IV, p. 124. Sonnini.

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME GENRE

PAR LACÉPÈDE.

LES CORYPHÉNOIDES.

Le sommet de la tête très-comprimé, et comme tranchant par le haut, ou très-élevé, et finissant sur le devant par un plan presque vertical, ou terminé antérieurement par un quart de cercle, ou garni d'écailles semblables à celles du dos; une seule nageoire dorsale; l'ouverture des branchies ne consistant que dans une fente transversale.

ESPÈCE.

Le coryphénoïde hottuynien; *coryphœnoïdes Hottuynii.* — Vingt-quatre rayons à la nageoire du dos.

LE CORYPHÉNOIDE HOTTUYNIEN (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

On trouve dans la mer du Japon, et dans d'autres mers de l'Asie, ce poisson que l'on a inscrit parmi les coryphènes; mais qu'il faut en séparer, à cause de plusieurs différences essentielles, et particulièrement à cause de la forme de ces ouvertures branchiales, qui ne consistent chacune que dans

(1) *Coryphænoïdes Hottuynii.*

Coryphæna branchiostega. Lin. édit. de Gmelin.

Coryphæna japonica. Ibid. — Hottuyn, Act. Haarl. 20, 2, p. 315.

Coryphène branchiostège. Bonat. pl. de l'Enc. méth.

(2) En danois, *kiemendeckel.* En hollandais, *japanse oranje-visch.*

Coryphæna lutea, branchiarum aperturâ rimâ transversâ..... coryphæna japonica. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 158, sp. 18. — Artedi, Gen. pisc. gen. 12, n° 7. additament.

Coryphæna branchiostega. Muller, Lin. Syst. nat. vol. IV, p. 124. SONNINI.

une fente transversale. Nous le nommons *coryphénoïde* pour désigner les rapports de conformation qui cependant le lient avec les coryphènes proprement dits; et nous lui donnons le nom spécifique d'*hottuynien*, parce que le naturaliste Hottuyn n'a pas peu contribué à le faire connoître. Il n'a communément que deux décimètres (sept pouces) de longueur; les écailles qui le revêtent sont minces; sa couleur tire sur le jaune (1).

---

(1) A la nageoire du dos	24	rayons.
A chacune des pectorales . . .	14	
A chacune des thoracines. . . .	6	
A celle de l'anus	10	
A celle de la queue	16	

QUATRE-VINGT-TROISIÈME GENRE

PAR LACÉPÈDE.

LES ASPIDOPHORES.

Le corps et la queue couverts d'une sorte de cuirasse écailleuse; deux nageoires sur le dos; moins de quatre rayons aux nageoires thoracines.

PREMIER SOUS-GENRE.

Un ou plusieurs barbillons à la mâchoire inférieure.

PREMIÈRE ESPÈCE.

L'ASPIDOPHORE ARMÉ; *aspidophorus armatus.* — Plusieurs barbillons à la mâchoire inférieure; la cuirasse à huit pans; deux verrues échancrées sur le museau.

SECOND SOUS-GENRE.

Point de barbillons à la mâchoire inférieure.

SECONDE ESPÈCE.

L'ASPIDOPHORE LISIZA; *aspidophorus lisiza.* — La cuirasse à huit ou plusieurs pans, et garnie d'aiguillons.

LE COTTE ARMÉ (1).

L'ASPIDOPHORE ARMÉ (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Voyez la planche XXXIX, *fig.* 2; *et le même poisson vu en dessous*, *fig.* 3.

Nous avons séparé des cottes les poissons osseux et thoracins dont le corps et la queue sont couverts de plaques ou boucliers très-

(1) *Le cotte armé.* En allemand, *gepanzerte groppe.* A Hambourg et dans le Holstein, *steinpicker*, *miller*, *turssbull.* En suédois, *botn-mus*, *bensimpa.* En danois, *botn-mus.* En islandais, *sexranding.* En hollandais, *harnas-mannetje.* En anglais, *pogge*, *armed bulthead.* Au Groenland, *kaniordluk*, *kaniornak.*

Cottus loricatus, rostro verrucis binis bifidis, capite subtùs cirroso.... cottus cataphractus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 160, sp. 1. SONNINI.

(2) *Aspidophorus armatus.* Dans le nord de l'Angleterre, *à pogge.*

Cottus cataphractus. Lin. édit. de Gmelin.

Cotte armé. Daubenton, Encycl. méthod. — Bona-

durs disposés de manière à former un grand nombre d'anneaux solides, et dont l'ensemble compose une sorte de cuirasse ou de fourreau à plusieurs faces longitudinales. Nous leur avons donné le nom générique d'*aspidophore*, qui veut dire *porte-bouclier*, et qui désigne leur conformation extérieure. Ils ont beaucoup de rapports, par les traits extérieurs qui les distinguent, avec les syngnathes et les pégases. Nous ne connoissons encore que deux espèces dans le genre qu'ils

---

terre, pl. de l'Encyc. méthod. — Bloch, pl. XXXVIII, fig. 3 et 4.

Cottus cirris plurimis, corpore octogono. Artedi, gen. 49, spec. 87, syn. 77.

Cottus cataphractus. Schonev. p. 30. — Jonston, lib. 2, tit. 1, cap. 9, tab. 46, fig. 5 et 6. — Charlet. Onom. p. 152. — Willughby, Ichth. p. 211. — Ray, p. 77. — Faun. Suec. 324. — Brunn. Pisc. Massil. p. 31, n° 43. — Müll. Prodrom. zool. Danic. p. 44, n° 43. — G. Fabric. Faun. Groenland. p. 155, n° 112. — Mus. Adolph. Frid. 1, p. 70. — Gronov. Mus. 1, p. 46, n° 105; et Zooph. p. 79, n° 271. — Act. Helv. 4, p. 262, n° 140.

Cottus cataphractus, rostro resimo, etc. Klein, Miss. pisc. 4, p. 42, n° 1.

Cottus cataphractus. Seba, Mus. 3, p. 81, tab. 28, fig. 6.

Pogge. Pennant, Brit. zool. 3, p. 178, n° 2, tab. 11.

forment ; et la plus anciennement ainsi que la plus généralement connue des deux, est celle à laquelle nous conservons le nom spécifique d'*armé*, et qui se trouve dans l'océan Atlantique (1). Elle y habite au milieu des rochers voisins des sables du rivage ; elle y dépose ou féconde ses œufs vers le printems ; et c'est le plus souvent d'insectes marins, de mollusques ou de vers, et particulièrement de crabes qu'elle cherche à faire sa nourriture. La couleur générale de l'armé est brune par dessus et blanche par dessous. On voit plusieurs taches noirâtres sur le dos ou sur les côtés ; d'autres taches noirâtres et presque carrées sont répandues sur les deux nageoires du dos, dont le fond est gris ; les nageoires pectorales sont blanchâtres et tachetées de noir, et cette même teinte noire occupe la base de la nageoire de l'anus.

Une sorte de bouclier ou de casque très-solide, écailleux, et même presque osseux, creusé en petites cavités irrégulières et relevé par des pointes ou des tubercules, garantit

---

(1) Sur-tout vers le nord ; on la voit sur les côtes d'Irlande, de l'Angleterre, de la Hollande, aux embouchures de l'Elbe et de l'Eyder, dans la mer Baltique, etc. ; elle n'est pas fort commune au Groenland. SONNINI.

le dessus de la tête. Les deux mâchoires et le palais sont hérissés de plusieurs rangs de dents petites et aiguës ; un grand nombre de barbillons garnissent le contour arrondi de la mâchoire inférieure qui est plus courte que la supérieure ; l'opercule branchial n'est composé que d'une seule lame ; un piquant recourbé termine chaque pièce des anneaux solides dont se forme la cuirasse générale de l'animal ; cette même cuirasse présente huit pans longitudinaux, qui se réduisent à six autour de la partie postérieure de la queue ; la ligne latérale est droite ; l'anus situé à peu près au dessous de la première nageoire du dos ; la nageoire caudale arrondie ; les pectorales sont grandes, et les thoracines longues et étroites (1).

L'aspidophore armé parvient communément à une longueur de deux ou trois décimètres (neuf à onze pouces) (2).

---

(1) 5 rayons non articulés à la première nageoire du dos.
7 rayons articulés à la seconde.
15 rayons à chacune des pectorales.
3 à chacune des thoracines.
6 à celle de l'anus.
10 à celle de la queue.

(2) On prend ce poisson dans les filets destinés à la

Nous pensons que l'on doit rapporter à cette espèce le poisson auquel Olaffen et Müller ont donné le nom de *cotte brodame* (1), et qui ne paroît différer par aucun trait important du thoracin qui fait le sujet de cet article (2).

---

pêche d'autres espèces. On lui coupe la tête et on le dépouille de ses boucliers avant de l'apprêter ; ce n'est pas un fort bon mets, et les groenlandais, si peu délicats en d'autres occasions, n'en mangent jamais.

SONNINI.

(1) *Cottus brodamus.* Olaffen, Isl. tom. I, p. 589. — Müll. Zool. Danic. Prodrom.

Cotte brodame. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

(2) Tous les ichthyologistes ont pensé que ces deux poissons étoient les mêmes. SONNINI.

LE LISIZA (1).

L'ASPIDOPHORE LISIZA (2), PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

PALLAS a fait connoître ce poisson, qui vit auprès du Japon et des îles Kuriles, et qui a beaucoup de rapports avec l'armé.

---

(1) *Lisiza*, nom que les russes donnent à ce poisson.

Cottus cirris carens, corpore octogono, squamis osseis striatis, in medio obtuso aculeo extante armatis; seu, *cottus corpore octogono, squamis osseis aculeatis.* Steller, cité par Pallas, Spicil. zool. fasc. 7, p. 30, fig. tab. 5, n°s 1, 2 et 3.

Nota, que le seul individu de cette espèce qui existe au cabinet de l'académie de Pétersbourg, ainsi que dans les autres collections connues, a été apporté des îles Kuriles par Steller.

Cottus corpore octogono, squamis osseis aculeatis loricato, cirris nullis.... cottus japonicus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 160, sp. 7. — Artedi, Gen. pisc. gen. 34, n° 7. additament. SONNINI.

(2) *Aspidophorus lisiza.*

Cottus japonicus. Pallas, Spicil. zool. 7, p. 30. — Lin. édit. de Gmelin.

Cotte lisiza. Daubenton, Encycl. méth. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

La tête de cet aspidophore est alongée, comprimée et aplatie dans sa partie supérieure, qui présente d'ailleurs une sorte de gouttière longitudinale. De chaque côté du museau, qui est obtus et partagé en deux lobes, on voit une lame à deux ou trois échancrures, et garnie sur le devant d'un petit barbillon. Les bords des mâchoires sont hérissés d'un grand nombre de dents; les yeux situés assez près de l'extrémité du museau, et surmontés chacun par une sorte de petite corne ou de protubérance osseuse, et les opercules dentelés ou découpés.

Une pointe ou épine relève presque toutes les pièces dont se composent les anneaux et par conséquent l'ensemble de la cuirasse, dans lesquels le corps et la queue sont renfermés. Ces pièces offrent d'ailleurs des stries disposées comme des rayons autour d'un centre; et les anneaux sont conformés de manière à donner à la cuirasse ou à l'étui général une très-grande ressemblance avec une pyramide à huit faces ou à un plus grand nombre de côtés, qui se réduisent à cinq, six ou sept vers le sommet de la pyramide.

La première nageoire du dos correspond à peu

peu près aux pectorales et aux thoracines, et la seconde à celle de l'anus. Chacune des thoracines ne comprend que deux rayons; ceux de toutes les nageoires sont en général forts et non articulés, et l'orifice de l'anus est un peu plus près de la gorge que de la nageoire caudale.

Le fond de la couleur de l'aspidophore que nous décrivons est d'un blanc jaunâtre; mais le dos, plusieurs petites raies placées sur les nageoires (1), une grande tache rayonnante située auprès de la nuque, et des bandes distribuées transversalement ou dans d'autres directions sur le corps ou sur la queue, offrent une teinte brunâtre (2).

La longueur ordinaire du lisiza est de trois ou quatre décimètres (onze à treize pouces.)

---

(1)

A la membrane des branchies .	6 rayons.
A la première nageoire du dos .	6
A la seconde nageoire dorsale . .	7
A chacune des nageoires pectorales	12
A chacune des thoracines	2
A celle de l'anus	8
A celle de la queue	12

(2) Les yeux ont la prunelle noire et l'iris argenté, avec quelques nuances dorées. SONNINI.

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME GEN.

PAR LACÉPÈDE.

LES ASPIDOPHOROIDES.

Le corps et la queue couverts d'une sorte de cuirasse écailleuse; une seule nageoire sur le dos; moins de quatre rayons aux nageoires thoracines.

ESPÈCE.

L'ASPIDOPHOROÏDE TRANQUEBAR; *aspidophoroïdus tranquebar.* — Quatre rayons à chacune des nageoires pectorales, et deux à chacune des thoracines.

LE CHABOT DE L'INDE (1).

L'ASPIDOPHOROIDE

TRANQUEBAR (2),

PAR LACÉPÈDE.

Les aspidophoroïdes sont séparés des aspidophores par plusieurs caractères, et particulièrement par l'unité de la nageoire dorsale. Ils ont cependant beaucoup de rapports avec ces derniers; et ce sont ces ressemblances que leur nom générique indique. Le tranquebar est d'ailleurs remarquable par le très-petit nombre de rayons que

(1) *Cottus dorsi pinnâ unicâ, capite inermi....... cottus monopterygius.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 160, sp. 10. — Artedi, Gen. pisc. gen. 34, n° 6. additament. SONNINI.

(2) *Aspidophoroïdes tranquebar.* Bloch, pl. CLXXVIII. fig. 1 et 2.

Cottus monopterygius. Lin. édit. de Gmelin.

Cotte, chabot de l'Inde. Bonat. pl. de l'Enc. méth.

renferment ses diverses nageoires; et ce trait de la conformation de ce poisson est si sensible, que tous les rayons de la nageoire du dos, de celle de l'anus, de celle de la queue, des deux pectorales et des deux thoracines, ne montent ensemble qu'à trente-deux.

Cet aspidophoroïde vit dans les eaux de Tranquebar (1), ainsi que l'annonce son nom spécifique. Sa nourriture ordinaire est composée de jeunes cancres et de petits mollusques ou vers aquatiques. Il est brun par dessus, gris sur les côtés; et l'on voit sur ces mêmes côtés des bandes transversales et des points bruns, ainsi que des taches blanches sur la partie inférieure de l'animal, et des taches brunes sur la nageoire de la queue et sur les pectorales (2).

Sa cuirasse est à huit pans longitudinaux,

---

(1) Et de plusieurs autres contrées des Indes orientales. Comme il a peu de chair, on ne le mange pas, et il ne sert que d'amorce pour les lignes des pêcheurs.

SONNINI.

(2) A la membrane des branchies .	6	rayons.
A la nageoire du dos	5	
A chacune des pectorales	14	
A chacune des thoracines. . . .	2	
A celle de l'anus	5	
A celle de la queue	6	

qui se réunissent de manière à n'en former que six vers la nageoire caudale; les yeux sont rapprochés du sommet de la tête; la mâchoire supérieure, plus longue que l'inférieure, présente deux piquans recourbés en arrière; une seule lame compose l'opercule des branchies, dont l'ouverture est très-grande; on aperçoit sur le dos une sorte de petite excavation longitudinale; la nageoire dorsale est au dessus de celle de l'anus, et celle de la queue est arrondie.

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME GEN.

PAR LACÉPÈDE.

LES COTTES.

La tête plus large que le corps; la forme générale un peu conique; deux nageoires sur le dos; des aiguillons ou des tubercules sur la tête ou sur les opercules des branchies; plus de trois rayons aux nageoires thoracines.

PREMIER SOUS-GENRE.

Des barbillons à la mâchoire inférieure.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le cotte grognant; *cottus grunniens.* — Plusieurs barbillons à la mâchoire inférieure; cette mâchoire plus avancée que la supérieure.

SECOND SOUS-GENRE.

Point de barbillons à la mâchoire inférieure.

SECONDE ESPÈCE.

Le cotte scorpion; *cottus scorpius.* — Plusieurs aiguillons sur la tête; le corps parsemé de petites verrues épineuses.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le cotte quatre-cornes; *cottus quadricornis.* — Quatre protubérances osseuses sur le sommet de la tête.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le cotte raboteux; *cottus scaber.* — La ligne latérale garnie d'aiguillons.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le cotte austral; *cottus australis.* — Des aiguillons sur la tête; des bandes transversales et des raies longitudinales.

SIXIÈME ESPÈCE.

Le cotte insidiateur; *cottus insidiator.* Deux aiguillons de chaque côté de la tête; des stries sur cette même partie de l'animal.

SEPTIÈME ESPÈCE.

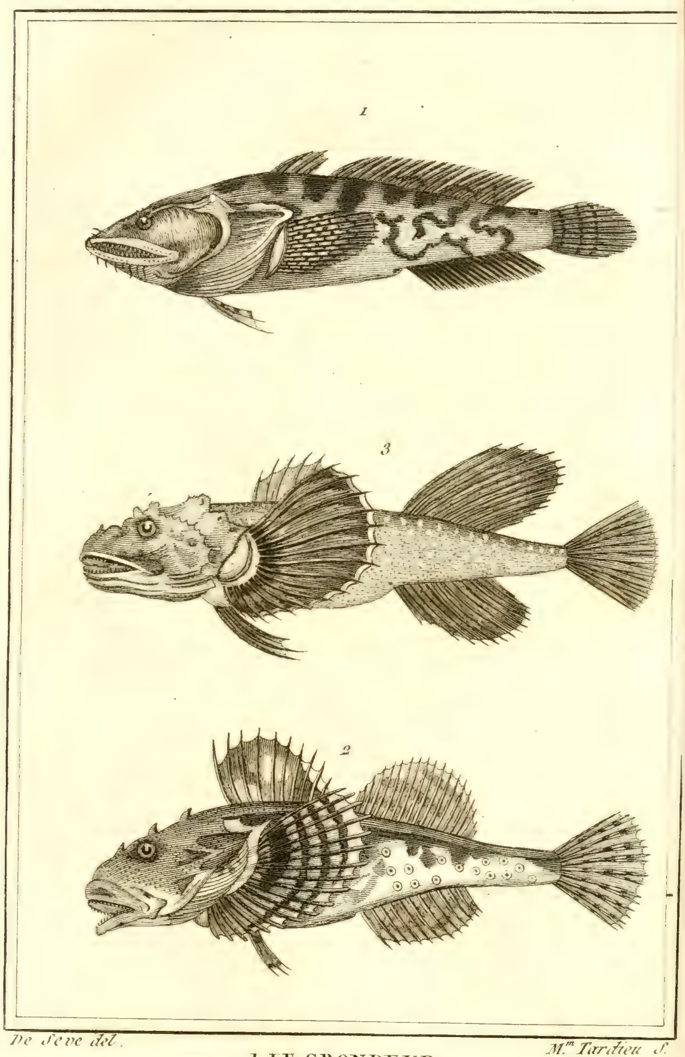
Le cotte madégasse; *cottus madagascariensis.* — Deux aiguillons recourbés de chaque côté de la tête; un sillon longitudinal, large et profond entre les yeux; des écailles assez grandes sur le corps et sur la queue.

HUITIÈME ESPÈCE.

Le cotte noir; *cottus niger.* — Un aiguillon de chaque côté de la tête; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; le corps couvert d'écailles rudes; la couleur générale noire ou noirâtre.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Le cotte chabot; *cottus gobio.* — Deux aiguillons recourbés sur chaque opercule; le corps couvert d'écailles à peine visibles.



De Seve del. *M.me Tardieu S.*

1. LE GRONDEUR.
2. LE SCORPION *de mer.*
3. LE COTTE *quatre-cornes.*

LE GRONDEUR (1).

LE COTTE GROGNANT (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Voyez la planche XL, *fig.* 1.

PRESQUE tous les cottes ne présentent que des couleurs ternes, des nuances obscures, des teintes monotones. Enduits d'une

(1) *Le grondeur*, nom sous lequel ce poisson est généralement connu. En allemand, *brummer*. En hollandais, *pietermann*, *korrhaan*. Au Brésil, *nigui*.

Cottus alepidotus varius, maxillâ inferiore longiore multùm cirratâ. Gronov. *locis infrà citatis.*

Cottus gulâ ramentis villosâ, corpore nudo...... cottus grunniens. Lin. Syst. nat. ed. Gmel. gen. 160, sp. 3. — Artedi, Gen. pisc. gen. 34, n° 9. additam.

SONNINI.

(2) *Cottus grunniens.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin. — Bloch, pl. CLXXIX.

Cotte grognard. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth. — Mus. Ad. Frid. 2,

liqueur onctueuse qui retient sur leur surface le sable et le limon; couverts le plus souvent de vase et de boue; défigurés par cette couche sale et irrégulière; aussi peu agréables par leurs proportions apparentes que par leurs tégumens, qu'ils diffèrent, dans leurs attributs extérieurs, de ces magnifiques coryphènes sur lesquels les feux des diamans, de l'or, des rubis et des saphirs scintillent de toutes parts, et auprès desquels on diroit que la Nature les a placés pour qu'ils fissent mieux ressortir l'éclatante parure de ces poissons privilégiés; on pourroit être tenté de croire que, s'ils ont été si peu favorisés lorsque leur vêtement leur a été departi, ils en sont, pour ainsi dire, dédommagés par une faculté remarquable et qui n'a été accordée qu'à un petit nombre d'habitans des eaux, par celle de proférer des sons. Et en effet, plu-

---

p. 65. — Gronov. Mus. 1, p. 46, n° 106; et Zooph. p. 79, n° 269. — Seba, Mus. 3, p. 80, n° 4, tab. 23, fig. 4.

Corystion capite crasso, ore ranæ amplo, etc. Klein, Miss. pisc. 4, p. 46, n° 8. — Marcgr. Brasil. p. 78. — Willughby, Ichth. p. 289, tab. S, 11, fig. 1; Append. p. 3, tab. 4, fig. 1.

Nigui. Ray, Pisc. p. 92, n° 7; et p. 150, n° 7.

sieurs cottes, comme quelques balistes, des zées, des trigles et des cobites font entendre, au milieu de certains de leurs mouvemens, une sorte de bruit particulier. Qu'il y a loin cependant d'un simple bruissement assez foible, très-monotone, très-court et fréquemment involontaire, non seulement à ces sons articulés dont les nuances variées et légères ne peuvent être produites que par un organe vocal très-composé, ni saisies que par une oreille très-délicate, mais encore à ces accens expressifs et si diversifiés qui appartiennent à un si grand nombre d'oiseaux, et même à quelques mammifères! Ce n'est qu'un frôlement que les cottes, les cobites, les zées, les balistes, font naître. Ce n'est que lorsque, saisis de crainte, ou agités par quelque autre affection vive, ils se contractent avec force, resserrent subitement leurs cavités intérieures, chassent avec violence les différens gaz renfermés dans ces cavités, que ces vapeurs sortant avec vîtesse, et s'échappant principalement par les ouvertures branchiales, en froissent les opercules élastiques, et, par ce frottement toujours peu soutenu, font naître des sons, dont le dégré d'élévation est inappréciable, et qui, par conséquent, n'étant pas une voix et ne

formant qu'un véritable bruit, sont même au dessous du sifflement des reptiles (1).

Parmi les cottes, l'un de ceux qui jouissent le plus de cette faculté de frôler et de bruire, a été nommé *grognant*, parce que l'envie de rapprocher les êtres sans discernement et d'après les rapports les plus vagues, qui l'a si souvent emporté sur l'utilité de comparer leurs propriétés avec convenance, a fait dire qu'il y avoit quelque analogie entre le grognement du cochon et le bruissement un peu grave du cotte. Ce poisson est celui que nous allons décrire dans cet article.

On le trouve dans les eaux de l'Amérique méridionale, ainsi que dans celles des Indes orientales (2). Il est brun sur le dos et mêlé de brun et de blanc sur les côtés. Des taches brunes sont répandues sur ses nageoires, qui sont grises, excepté les pectorales et les

---

(1) Voyez le Discours sur la nature des poissons.

(2) Les équipages de M. de la Pérouse prirent beaucoup de grondeurs, avec plusieurs autres espèces de poissons également abondantes à la baie de Ternai, sur la côte de Tartarie, à quarante-cinq dégrés treize minutes de latitude nord. (Voyez les Voyages de la Pérouse, tome III, in-8°, pag. 52.)

SONNINI.

thoracines, sur lesquelles on aperçoit une teinte rougeâtre (1).

La surface du grognant est parsemée de pores d'où découle cette humeur visqueuse et abondante dont il est enduit, comme presque tous les autres cottes. Malgré la quantité de cette matière gluante dont il est imprégné, sa chair est agréable au goût; on ne la dédaigne pas : on ne redoute que le foie, qui est regardé comme très-mal-faisant, que l'on considère même comme une espèce de poison; et n'est-il pas à remarquer que, dans tous les poissons, ce viscère est la portion de l'animal dans laquelle les substances huileuses abondent le plus?

La tête est grande, et les yeux sont petits. L'ouverture de la bouche est très-large; la langue lisse ainsi que le palais; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, et hérissée d'un grand nombre de barbillons, de même que les côtés de la tête; les lèvres sont fortes; les dents aiguës, recour-

(1) A la première nageoire du dos . 3 rayons.

A la seconde	20
A chacune des nageoires pectorales	22
A chacune des thoracines. . . .	4
A celle de l'anus.	16

bées, éloignées l'une de l'autre, et disposées sur plusieurs rangs. Les opercules, composés d'une seule lame, et garnis chacun de quatre aiguillons, recouvrent des orifices très-étendus. L'anus est à une distance presque égale de la gorge et de la nageoire caudale, qui est arrondie (1).

---

(1) Le grondeur se cache sur le sable près du rivage, et il blesse de ses morsures ceux qui marchent sur la plage. SONNINI.

LE SCORPION DE MER (1).

LE COTTE SCORPION (2),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

Voyez la planche XL, *fig.* 2.

C'EST dans l'océan Atlantique, et à des distances plus ou moins grandes du cercle

(1) *Le scorpion de mer.* A Hambourg, *wallkutze*, *kuurpage.* Dans le Dittmare, *bulosse.* A Heiligeland, *sturre.* En Poméranie, *seemurre*, *knurrhahn*, *kurhahn.* En Norvège, outre les deux noms cités dans la note suivante, *torsk*, *riobenharns*, *mar-ulke.* Au Groenland, indépendamment des noms communs à l'espèce entière, cités dans la note de Lacépède, le mâle se distingue par celui de *kivate*, et la femelle par celui de *nariksok.*

Cottus capite spinis pluribus, maxillâ superiore paulò longiore.... cottus scorpius. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 160, sp. 5.

Cottus capite spinis pluribus validis...... cottus scorpius. Oth. Fabric. Faun. Groenl. p. 154, n° 115.

SONNINI.

polaire, que l'on trouve ce cotte remarquable par ses armes, par sa force, par son agilité. Il poursuit avec une grande rapidité,

---

(2) *Cottus scorpius.* A l'embouchure de la Seine, *caramassou.* Dans plusieurs provinces de France, *scorpion de mer.* En Suède, *rotsimpa*, *skrabba*, *skjalryta*, *skialryta*, *skiolrista*, *pinulka.* En Norvège, *fisksymp*, *vid-kieft*, *soe scorpion.* Dans le Groenland, *kaniok*, *kaniuinak.* Dans la Poméranie, *kurhahn.* Dans la Livonie, *donner krote.* Dans la Sibérie, *kamscha.* En Danemarck, *ulk*, *ulka.* Dans quelques contrées du nord de l'Europe, *wulk.* En Hollande, *donderpad.* Dans la Belgique, *posthoest*, *posthoofdt.* Sur plusieurs côtes d'Angleterre, *father-lasher.* A Terre-Neuve, *scolping.*

Cottus scorpius. Lin. édit. de Gmelin.

Cotte scorpion de mer. Daubenton, Encyc. méth. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Autre espèce de scorpion marin. Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat. — Faun. Suec. 323.

Ulka. It. Scan. 325.

Cottus alepidotus, *capite polyacantho*, *etc.* Mus. Adolph. Frid. 1, p. 70.

Cottus alepidotus, *capite polyacantho*, *etc.* Artedi, gen. 49, sp. 86, syn. 77.

Scorpio marinus, vel *scorpius nostras.* Schonev. pag. 67.

Scorpius marinus. Jonston, tab. 47, fig. 4 et 5.

Cottus scorpænæ Belonii similis. Willughby, p. 138; et Append. p. 25, tab. X, 15.

Id. et scorpius virginius. Ray, p. 145, n° 12; et 142,

et

et par conséquent avec un grand avantage, la proie qui fuit devant lui à la surface de la mer. Doué d'une vigueur très-digne d'attention dans ses muscles caudaux, pourvu par cet attribut d'un excellent instrument de natation, s'élançant comme un trait, très-vorace, hardi, audacieux même, il attaque avec promptitude des blennies, des gades, des clupées, des saumons; il les combat avec acharnement, les frappe vivement avec les piquans de sa tête, les aiguillons de ses nageoires, les tubercules aigus répandus sur son corps, et en triomphe le plus souvent avec d'autant plus de facilité, qu'il joint une assez grande taille à l'impétuosité de ses mouvemens, au nombre de ses dards et à la supériorité de sa hardiesse. En effet, nous devons croire, en comparant

---

n° 3. — Aldrovand. lib. 2, cap. 27 (pro 25) p. 202. — Gronov. Mus. 1, p. 46, n° 104; Act. Helvet. 4, p. 262, n° 139; et Zooph. p. 78, n° 263. — Bloch, pl. XXXIX.

Corystion capite maximo, et aculeis valdè horrido. Klein, Miss. pisc. 4, p. 47, n° 11, tab. 13, fig. 2 et 3.

Fisk sympen. Act. Nidros. 2, p. 345, tab. 13, 14.

Sea-scorpion. Edw. Glan. tab. 248. — Seba, Mus. 3, p. 81, tab. 28, fig. 5.

Father-lasher. Brit. zool. 3, p. 179, n° 3.

tous les témoignages, et malgré l'opinion de plusieurs habiles naturalistes, que dans les mers où il est le plus à l'abri de ses ennemis, le cotte scorpion peut parvenir à une longueur de plus de deux mètres (six pieds deux pouces environ) : ce n'est qu'auprès des côtes fréquentées par des animaux marins dangereux pour ce poisson, qu'il ne montre presque jamais des dimensions très-considérables. L'homme ne nuit guère à son entier développement, en le faisant périr avant le terme naturel de sa vie. La chair de ce cotte, peu agréable au goût et à l'odorat, n'est pas recherchée par les pêcheurs; ce ne sont que les habitans peu délicats du Groenland, ainsi que de quelques autres froides et sauvages contrées du Nord, qui en font quelquefois leur nourriture; et tout au plus tire-t-on parti de son foie pour en faire de l'huile, dans les endroits où, comme en Norvège, par exemple, il est très-répandu (1).

(1) « On ne mange pas ce poisson dans nos contrées, dit Bloch, on le donne aux cochons; peut-être par un préjugé qui fait croire qu'il est venimeux. Cette opinion vient sans doute de ce que la piqure de ses pointes a été dangereuse dans certains cas. En Dane-

Si d'ailleurs ce poisson est jeté par quelque

---

marck, où il passe pour indigeste, il n'y a que les pauvres qui le mangent : cependant on y croit, en même tems, que sa chair est un remède efficace contre les maladies de la vessie. En Norvège on ne fait usage que du foie, avec lequel on fait de l'huile. Les groenlandais, au contraire, le trouvent fort bon, et le donnent à leurs malades comme une nourriture très-saine. On le mange chez eux bouilli ou séché, et quelques-uns le mangent même crû ; ils se nourrissent aussi de ses œufs. On voit par là combien les goûts et les préjugés des nations sont souvent contradictoires ». (Histoire naturelle des poissons, genre 24, article du *scorpion de mer.*)

Quelques pêcheurs russes, qui vont pêcher habituellement tous les étés le long de la côte des samoïèdes dans la mer Glaciale, y prennent assez souvent dans leurs filets le scorpion marin, qu'ils nomment *kamscha*, et dont ils ne tirent aucun profit. (Voyages de M. Pallas en Russie et dans l'Asie septentrionale, traduction française, tome IV, pag. 40 et 41.)

Au Groenland, où le scorpion de mer est un aliment fort en usage, on le pêche avec des lignes de médiocre grosseur, auxquelles on ajoute quatre hameçons disposés en croix ; il suffit d'y fixer pour toute amorce quelque chose de blanc ou de coloré. Ce poisson sert lui-même d'appât pour prendre d'autres espèces, et dans les pièges que les groenlandais tendent aux isatis. (Oth. Fabricius, Faun. Groenland. *loco suprà citato.*)

SONNINI.

accident sur la grève, et que le retour des vagues, le reflux de la marée, ou ses propres efforts ne le ramènent pas promptement au milieu du fluide nécessaire à son existence, il peut résister pendant assez long-tems au défaut d'eau, la nature et la conformation de ses opercules et de ses membranes branchiales lui donnant la faculté de clore presque entièrement les orifices de ses organes respiratoires, d'en interdire le contact à l'air de l'atmosphère, et de garantir ainsi ses organes essentiels et délicats de l'influence trop active, trop desséchante, et par conséquent trop dangereuse, de ce même fluide atmosphérique.

C'est pendant l'été que la plupart des cottes scorpions commencent à s'approcher des rivages de la mer; mais communément l'hyver est déjà avancé, lorsqu'ils déposent leurs œufs, dont la couleur est rougeâtre.

Tout leur corps est parsemé de petites verrues en quelque sorte épineuses, et beaucoup moins sensibles dans les femelles que dans les mâles.

La couleur de leur partie supérieure varie; elle est ordinairement brune avec des raies et des points blancs : leur partie inférieure est aussi très-fréquemment mêlée de blanc

et de brun. Les nageoires sont rouges avec des taches blanches ; on distingue quelquefois les femelles par les nuances de ces mêmes nageoires, qui sont alors blanches et rayées de noir, et par le blanc assez pur du dessous de leur corps (1).

La tête du scorpion est garnie de tubercules et d'aiguillons ; les yeux sont grands, alongés, rapprochés l'un de l'autre, et placés sur le sommet de la tête ; les mâchoires sont extensibles, et hérissées, comme le palais, de dents aiguës ; la langue est épaisse, courte et dure ; l'ouverture branchiale très-large ; l'opercule composé de deux lames ; la ligne latérale droite, formée communément d'une suite de petits corps écailleux faciles à distinguer malgré la peau qui les recouvre, et placée le plus souvent au

(1) A la première nageoire du dos. 10 rayons.
A la seconde 16
A chacune des pectorales 17
A chacune des thoracines. . . . 4
A celle de l'anus 12
A celle de la queue. 18
Vertèbres dorsales, 8.
Vertèbres lombaires, 2.
Vertèbres caudales, 15.

dessous d'une seconde ligne produite par les pointes de petites arêtes : la nageoire caudale est arrondie, et chacune des thoracines assez longue (1).

---

(1) Ce poisson a l'œsophage large et plissé, l'estomac long, le canal intestinal ne faisant qu'une seule sinuosité, et accompagné de quatre appendices, le foie grand et partagé en deux lobes inégaux, trente-cinq vertèbres à l'épine du dos, et dix côtes de chaque côté. SONNINI.

LE COTTE QUATRE-CORNES (1)(2),

PAR LACÉPÈDE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Voyez la planche XL, *fig.* 3.

Quatre tubercules osseux, rudes, poreux, s'élèvent et forment un carré sur le sommet de la tête de ce cotte; ils y représentent, en quelque sorte, quatre cornes, dont les deux situées le plus près du museau sont plus hautes et plus arrondies que les deux postérieures.

---

(1) *Cottus quadricornis.* En Suède, *horn simpa.*

Cottus quadricornis. Lin. édit. de Gmelin.

Cottus scaber tuberculis quatuor corniformibus, etc. Artedi, gen. 48, sp. 84.

Cotte quatre-cornes. Daubenton, Encycl. méth. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méth. — Faun. Suec. 321. — Mus. Adolph. Frid. 1, p. 70, tab. 32, fig. 4.

Cottus scorpioïdes. Oth. Fabric. Faun. Groenland. p. 157, nº 114.

(2) *Le cotte quatre-cornes.* En allemand, *seebolle*, *seebulle.* En Livonie, *meerochs*, *meerbolle*, *meerasche.*

Plus de vingt apophyses osseuses et piquantes, mais recouvertes par une légère pellicule, se font aussi remarquer sur différentes portions de la tête ou du corps : on en distingue sur-tout deux au dessus de la membrane des branchies ; trois de chaque côté du carré formé par les cornes ; deux auprès des narines ; deux sur la nuque, et une au dessus de chaque nageoire pectorale.

Le quatre-cornes ressemble d'ailleurs par un très-grand nombre de traits au cotte scorpion : il présente presque toutes les habitudes de ce dernier ; il habite de même dans l'océan Atlantique septentrional, et particulièrement dans la Baltique et auprès du Groenland ; également armé, fort, vorace, audacieux, imprudent (1), il nage

---

Chez les lettes, *jurewersch.* En Russie, *podkamenschik.* Au Groenland, *pokudlek*, *igarsok*, *akullikitsok.*

Cottus verrucis capitis quatuor osseis...... cottus quadricornis. Lin. Syst. nat. ed. Gmel. gen. 160, sp. 2.

Cottus capite aculeis brevioribus, oculis approximatis, pinnis pectoralibus maximis.... cottus quadricornis. Oth. Fabric. Faun. Groenland. p. 157, n° 114.

SONNINI.

(1) Othon Fabricius dit que le quatre-cornes est moins vivace, moins glouton, moins audacieux, mais tout aussi imprudent que le scorpion de mer.

SONNINI.

avec d'autant plus de rapidité, qu'il a de très-grandes nageoires pectorales (1), et qu'il les remue très-vivement : il se tient quelquefois en embuscade au milieu des fucus et des autres plantes marines, où il dépose des œufs d'une couleur assez pâle (2); et dans certaines saisons il remonte les fleuves pour y trouver avec plus de facilité les vers, les insectes aquatiques et les jeunes poissons dont il aime à se nourrir (3).

On dit, au reste, que sa chair est plus agréable à manger que celle du scorpion (4);

---

(1) A la première nageoire dorsale .	9	rayons.
A la seconde	14	
A chacune des pectorales	17	
A chacune des thoracines	4	
A celle de l'anus	14	
A celle de la queue, qui est arrondie	12	

(2) Retzius, dans sa nouvelle édition de la Faun. Suecic. de Linnæus, assure que les femelles de cette espèce n'abandonnent pas leurs œufs, et qu'elles les couvent, ce qui est, ajoute ce naturaliste, un phénomène singulier dans la classe des poissons. *Ova sua incubat, nec deserit : singulare apud pisces phænomenon.* SONNINI.

(3) Ce poisson préfère les fonds limoneux et les embouchures des fleuves, où l'eau de la mer perd de sa salure par le mélange de l'eau douce. SONNINI.

(4) Othon Fabricius, que j'ai déjà cité, dit préci-

il ne parvient pas à une grandeur aussi considérable que ce dernier cotte; et les couleurs brunes et nuageuses que présente le dos du quatre-cornes sont plus foncées, sur-tout lorsque l'animal est femelle, que les nuances distribuées sur la partie supérieure du scorpion. Le dessous du corps du cotte que nous décrivons est d'un brun jaunâtre.

Lorsqu'on ouvre un individu de cette espèce, on voit sept appendices ou *cæcum* auprès du pylore; quarante vertèbres à l'épine dorsale; un foie grand, jaunâtre, non divisé en lobes, situé du côté gauche plus que du côté droit, et adhérant à la vésicule du fiel qu'il recouvre; un canal intestinal recourbé deux fois; un péritoine noirâtre, et les poches membraneuses des œufs sont de la même couleur.

---

sément le contraire, et il prétend que la chair du quatre-cornes est moins bonne que celle du scorpion de mer. Elle est, selon M. Bloch, maigre et dure, et il n'y a que les pauvres qui en mangent. Le principal usage qu'on en fait, est de l'employer en appâts pour la pêche. On prend les quatre-cornes en grand nombre, avec des filets, dans le Duno en Livonie, et près de Dalerow en Suède. SONNINI.

LE COTTE RABOTEUX (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce poisson habite dans le grand Océan, et particulièrement auprès des rivages des Indes orientales, où il vit de mollusques et de crabes. C'est un des cottes dont les couleurs sont le moins obscures et le moins monotones : du bleuâtre règne sur son dos ; ses côtés sont argentés ; six ou sept bandes rougeâtres forment comme autant de ceintures autour de son corps ; ses nageoires sont bleues (3) ; on voit trois bandes jaunes sur

---

(1) *Cottus scaber.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin.

Cotte raboteux. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth. — Bloch, pl. CLXXX.

(2) *Cottus capite striis corporisque squamis serratis, lineâ laterali elevatâ.... cottus scaber.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 160, sp. 4. — Artedi, Gen. pisc. gen. 34, n° 8. additament. Sonnini.

(3) A la membrane des branchies . 6 rayons.
A la première nageoire du dos . 8
A la seconde 12

les thoracines, et les pectorales présentent à leur base la même nuance jaune.

Les écailles sont petites, mais fortement attachées, dures et dentelées; la ligne latérale offre une rangée longitudinale d'aiguillons recourbés en arrière; quatre piquans également recourbés paroissent sur la tête; et indépendamment des rayons aiguillonnés ou non articulés qui soutiennent la première nageoire dorsale, voilà de quoi justifier l'épithète de *raboteux* donnée au cotte qui fait le sujet de cet article.

D'ailleurs la tête est alongée, la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, la langue mince, l'ouverture de la bouche très-grande, et l'orifice branchial très-large.

A chacune des pectorales . . .	18
A chacune des thoracines. . . .	6
A celle de l'anus	12
A celle de la queue	16

LE COTTE AUSTRAL (1),

PAR LACÉPÈDE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Nous plaçons ici la notice d'un cotte observé dans le grand océan Equinoxial, et auquel nous conservons le nom spécifique d'*austral*, qui lui a été donné dans l'Appendix du voyage de l'anglais Jean White à la nouvelle Galles méridionale. Ce poisson est blanchâtre ; il présente des bandes transversales d'une couleur livide, et des raies longitudinales jaunâtres ; sa tête est armée d'aiguillons. L'individu de cette espèce, dont on a donné la figure dans le Voyage que nous venons de citer, n'avoit guère qu'un décimètre (trois pouces et demi environ) de longueur.

(1) *Cottus australis.*

Idem. Appendix du Voyage à la nouvelle Galles méridionale, par Jean White, premier chirurgien de l'expédition commandée par le capitaine Philipp, p. 265, pl. LII, fig. 1.

LE COTTE INSIDIATEUR (1)(2),

PAR LACÉPÈDE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce cotte se couche dans le sable ; il s'y tient en embuscade pour saisir avec plus de facilité les poissons dont il veut faire sa proie ; et de là vient le nom qu'il porte. On le trouve en Arabie ; il y a été observé par Forskœl, et il y parvient quelquefois jusqu'à la longueur de six ou sept décimètres (deux pieds deux pouces environ). Sa tête

(1) *Cottus insidiator.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin.—Forskœl, Faun. Arab. p. 25, n° 8.

Cotte raked. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

(2) En arabe, *ragede*, *rogad*, *raked.*

Cottus rogad ; insidiator. Forskœl, Faun. Ægypt. Arab. p. 25, n° 8.

Cottus capite suprà lineis acutis, ad latus spinis duabus scabro..... cottus insidiator. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 160, sp. 8. — Artedi, Gen. pisc. gen. 34, n° 11. additament. *species adhuc dubiæ.*

SONNINI.

présente des stries relevées, et deux aiguillons de chaque côté. Il est gris par dessus et blanc par dessous; la queue est blanche (1) : l'on voit d'ailleurs sur cette même portion de l'animal une tache jaune et échancrée, ainsi que deux raies inégales, obliques et noires; et de plus le dos est parsemé de taches et de points bruns (2).

---

(1) A la membrane des branchies	8	rayons.
A la première nageoire dorsale	8	
A la seconde	13	
A chacune des pectorales	19	
A chacune des thoracines	6	
A celle de l'anus	14	
A celle de la queue	15	

(2) Lorsqu'on marche sur les rivages sablonneux, où les poissons de cette espèce se plaisent à se cacher, on les force à sortir de leurs retraites.

SONNINI.

LE COTTE MADÉGASSE (1),

PAR LACÉPÈDE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

La description de ce cotte n'a point encore été publiée ; nous en avons trouvé une courte notice dans les manuscrits de Commerson, qui l'a observé auprès du fort Dauphin de l'île de Madagascar, et qui nous en a laissé deux dessins très-exacts, l'un représentant l'animal vu par dessus, et l'autre le montrant vu par dessous.

Ce poisson, qui parvient à quatre décimètres (quatorze pouces environ) de longueur, a la tête armée, de chaque côté, de deux aiguillons recourbés. De plus, cette tête, qui est aplatie de haut en bas, présente dans sa partie supérieure un sillon profond et très-large, qui s'étend longitudinalement entre les yeux, et continue de

(1) *Cottus spinis quatuor lateralibus retroversis, caudâ variegatâ ;* vel *capite retrorsum tetracantho, sulco inter oculos longitudinali lato et profundo.* Commerson, manuscrits déjà cités.

s'avancer

s'avancer entre les deux opercules, en s'y rétrécissant cependant. Ce trait seul suffiroit pour séparer le madégasse des autres cottes.

D'ailleurs son corps est couvert d'écailles assez grandes; son museau arrondi, et la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure. Les yeux, très-rapprochés l'un de l'autre, sont situés dans la partie supérieure de la tête; les opercules sont pointillés; la première nageoire du dos est triangulaire (1); l'anus plus proche de la gorge que de la nageoire caudale; et cette dernière nageoire paroît, dans les deux figures du madégasse réunies aux manuscrits de Commerson, doublement échancrée, c'est-à-dire, divisée en trois lobes arrondis; ce qui donneroit une conformation extrêmement rare parmi celles des poissons non élevés en domesticité.

---

(1) 8 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.
13 rayons articulés à la seconde.
12 rayons articulés à chacune des pectorales.
5 ou 6 rayons articulés à chacune des thoracines.
La nageoire de l'anus est très-étroite.

LE COTTE NOIR (1),

PAR LACÉPÈDE.

HUITIÈME ESPÈCE.

VOICI le précis de ce que nous avons trouvé dans les manuscrits de Commerson au sujet de ce cotte, qu'il a observé, et qu'il ne faut confondre avec aucune des espèces déjà connues des naturalistes.

La grandeur et le port de ce poisson sont assez semblables à ceux du gobie noir; sa longueur ne va pas à deux décimètres (sept pouces environ). La couleur générale est noire, ou d'un brun noirâtre : la seconde nageoire du dos, celle de l'anus et celle de la queue sont bordées d'un liseré plus foncé, ou pointillées de noir ; la première nageoire dorsale présente plusieurs nuances de jaune, et deux bandes longitudinales noirâtres, et le noir ou le noirâtre se retrouve encore sur l'iris.

(1) *Cottus niger.* — *Le petit cabot noir.*

Cottus nigricans, squamosus, scaber, aculeo obscuro in capite utrinque. Commerson, manuscrits déjà cités.

La tête épaisse, plus large par derrière que la partie antérieure du corps, et armée d'un petit aiguillon de chaque côté, paroît comme gonflée à cause des dimensions et de la figure des muscles situés sur les joues, c'est-à-dire, au dessus de la région des branchies. Le museau est arrondi ; l'ouverture de la bouche très-grande ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; celle-ci facilement extensible ; chacune de ces deux mâchoires garnie de dents courtes, serrées et semblables à celles que l'on voit sur deux éminences osseuses placées auprès du gosier ; le palais très-lisse, et tout le corps revêtu, de même que la queue, d'écailles très-rudes au toucher.

LE CHABOT (1).

LE COTTE CHABOT (2),

PAR LACÉPÈDE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Voyez la planche XLI, *fig.* 1.

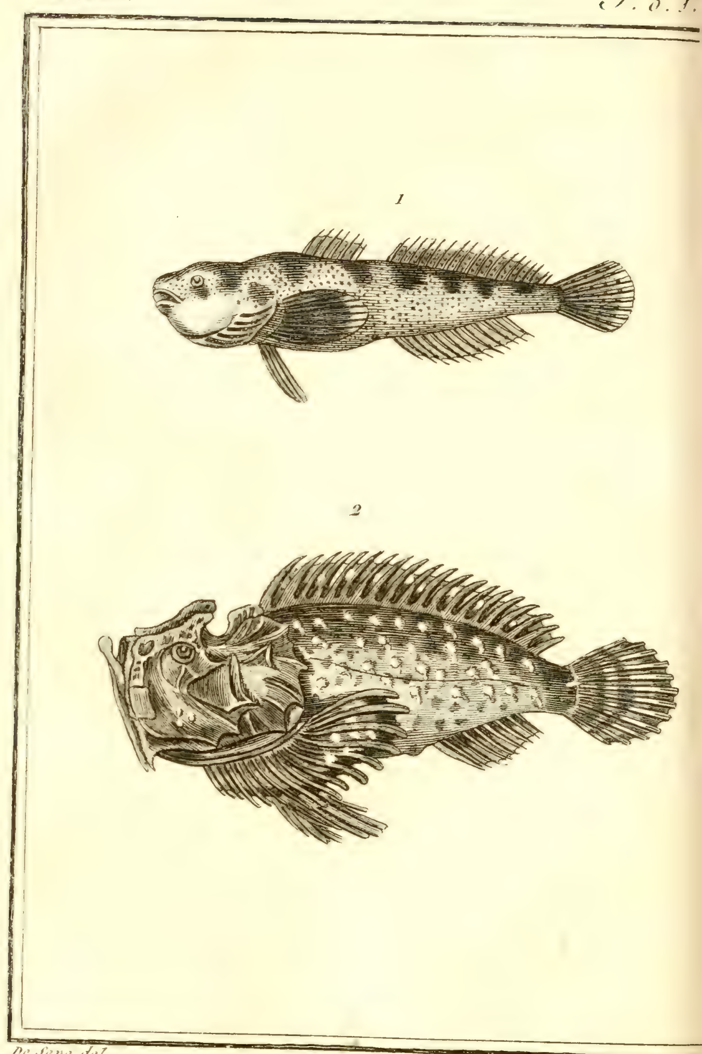
On trouve ce cotte dans presque tous les fleuves et tous les ruisseaux de l'Europe et de l'Asie septentrionale dont le fond est

(1) *Le chabot.* En Autriche, *koppen.* En Prusse et en Silésie, *muller*, *kaulkopf.* En Franconie et en Thuringe, *rotzkolbe.* En Westphalie, *kaubquappe.* En Danemarck et dans le duché de Schlesvig, *steinpicker*, *tursbull.* En Hollande, *govie*, *gobichen.* En Angleterre, *bullhead*, *cull*, *mullersthumb.* Au Groenland, *itekivdlek*, *kanikitsok*, *ujarangenio.* En Pologne, *glonnaez.* En Sibérie, *schirokalopka*, *pisdaba.* En Esclavonie, *glausche.* Dans le pays de Vaud et le long du lac de Neuchatel, *chasot*, *chasset.*

Cottus lævis, capite spinis duabus .... cottus gobio. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 160, sp. 6.

SONNINI.

(2) *Cottus gobio.* En Suède, *sten simpa*, *sten lake.*



De Seve del. Avril

1. LE CHABOT.
2. LE SCORPÈNE *crapaud*.

pierreux ou sablonneux. Il y parvient jusqu'à la longueur de deux décimètres (sept

---

En Angleterre, *bull-head*, *millers thumb*. Dans plusieurs contrées de l'Italie, *massore*, *capo grosso*. Dans plusieurs provinces méridionales de France, *tête d'âne*, *âne*.

Cottus gobio. Lin. édit. de Gmelin.

Cotte chabot. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Enc. méth. — Bloch, pl. XXXVIII, fig. 1 et 2. — Müll. Prodrom. Zoolog. Danic. p. 44, n° 368. — Oth. Fabric. Faun. Groenland. p. 159, n° 115.

Cottus alepidotus, glaber, capite diacantho. Artedi, gen. 48, sp. 82, syn. 76.

Boitos et *koitos*. Arist. lib. 4, cap. 8.

Cottus. Gaza, Arist.

Chabot. Rondelet, des poissons de rivière, ch. 22.

Cottus, seu gobio fluviatilis capitatus. Gesner, p. 400, 401 et 477; et (Germ.) fol. 162, *a*.

Capitatus auctorum. Cuba, lib. 3, cap. 38, fol. 79, *b*.

Citus. Salvian. Aquat. fol. 216. — Willughby, p. 137, tab. H, 3; fig. 5.

Gobius fluviatilis, sive capitatus. Aldrov. lib. 5, cap. 28, p. 613.

Gobius fluviatilis Gesneri. Ray, p. 76, n° A.

Gobius capitatus. Jonston, lib. 3, tit. 1, cap. 10, *a*. 2, tab. 29, fig. 11.

Gobio capitatus. Charlet. p. 157.

Chabot. Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat.

Cottus alepidotus, capite plagioplateo, lato, obtuso, etc. Gronov. Mus. 2, p. 14, n° 166.

pouces) (1). Il s'y tient souvent caché parmi les pierres, ou dans une espèce de petit terrier; et lorsqu'il sort de cet asyle ou de cette embuscade, c'est avec une très-grande rapidité qu'il nage, soit pour atteindre la petite proie qu'il préfère, soit pour échapper à ses nombreux ennemis. Il aime à se nourrir de très-jeunes poissons, ainsi que de vers et d'insectes aquatiques; et lorsque cet aliment lui manque, il se jette sur les œufs des diverses espèces d'animaux qui habitent dans les eaux qu'il fréquente. Il est très-vorace (2) : mais la vivacité de ses appétits

---

Percis capite lævi, et brevis, etc. Klein, Miss. pisc. p. 43, nº 17.

Gobius fluviatilis alter. Belon, Aquat. p. 321.

Gobio fluviatilis capitatus. Marsigli, Danub. 4, p. 73, tab. 24, fig. 2.

Bull-head. Brit. Zool. 3, p. 177, t. 11.

Rotz-kolbe. Meyer, Thierb. 2, p. 4, tab. 12.

(1)

A la membrane des branchies .	4	rayons.
A la première nageoire du dos . .	7	
A la seconde	17	
A chacune des pectorales . . .	14	
A chacune des thoracines. . . .	4	
A celle de l'anus	12	
A celle de la queue	13	

(2) Ce poisson est si vorace que, selon Gesner, il n'épargne pas même sa propre espèce. SONNINI.

est trop éloignée de pouvoir compenser les effets de la petitesse de sa taille, de ses mauvaises armes et de son peu de force; et il succombe fréquemment sous la dent des perches, des saumons, et sur-tout des brochets. La bonté et la salubrité de sa chair, qui devient rouge par la cuisson comme celle du saumon et de plusieurs autres poissons délicats ou agréables au goût, lui donnent aussi l'homme pour ennemi. Dès le tems d'Aristote, on savoit que, pour le prendre avec plus de facilité, il falloit frapper sur les pierres qui lui servoient d'abri, qu'à l'instant il sortoit de sa retraite, et que souvent il venoit, tout étourdi par le coup, se livrer lui-même à la main ou au filet du pêcheur. Le plus souvent ce dernier emploie la nasse (1), pour être plus sûr d'empêcher le chabot de s'échapper (2). Il faut saisir ce cotte avec précaution lorsqu'on veut le retenir avec

(1) Voyez la description de la nasse dans le troisième volume de cette Histoire naturelle des poissons, pag. 35.

SONNINI.

(2) On le pêche aussi à la ligne, et à la main pendant la nuit, lorsqu'il est ébloui par le clair de la lune ou la lumière du feu. SONNINI.

la main : sa peau très-visqueuse lui donne en effet la faculté de glisser rapidement entre les doigts. Cependant, malgré tous les pièges qu'on lui tend, et le grand nombre d'ennemis qui le poursuivent, on le trouve fréquemment dans plusieurs rivières. Cette espèce est très-féconde. La femelle, plus grosse que le mâle, ainsi que celles de tant d'autres espèces de poissons, paroît comme gonflée dans le tems où ses œufs sont près d'être pondus. Les protubérances formées par les deux ovaires, qui se tuméfient, pour ainsi dire, à cette époque, en se remplissant d'un très-grand nombre d'œufs, sont assez élevées et assez arrondies pour qu'on les ait comparées à des mamelles; et comme une comparaison peu exacte conduit souvent à une idée exagérée, et une idée exagérée à une erreur, de célèbres naturalistes ont écrit que la femelle du chabot avoit non seulement un rapport de forme, mais encore un rapport d'habitude, avec les animaux à mamelles, qu'elle couvoit ses œufs et qu'elle perdoit plutôt la vie que de les abandonner. Pour peu qu'on veuille rappeler ce que nous avons écrit (1) sur la manière dont les

(1) Voyez le Discours sur la nature des poissons.

poissons se reproduisent, on verra aisément combien on s'est mépris sur le but de quelques actes accidentels d'un petit nombre d'individus soumis à l'influence de circonstances passagères et très-particulières. On a pu observer des chabots femelles et même des chabots mâles se retirer, se presser, se cacher dans le même endroit où des œufs de leur espèce avoient été pondus, les couvrir dans cette attitude et conserver leur position malgré un grand nombre d'efforts pour la leur faire quitter. Mais ces manœuvres n'ont point été des soins attentifs pour les embryons qu'ils avoient pu produire; elles se réduisent à des signes de crainte, à des précautions pour leur sûreté, et peut-être même ces individus auxquels on a cru devoir attribuer une tendresse constante et courageuse, n'ont-ils été surpris que prêts à dévorer ces mêmes œufs qu'ils paroissoient vouloir réchauffer, garantir et défendre.

Au reste, les écailles dont la peau muqueuse du chabot est revêtue, ne sont un peu sensibles que par le moyen de quelques procédés ou dans certaines circonstances : mais si la matière écailleuse ne s'étend pas

sur son corps en lames brillantes et facilement visibles, elle s'y réunit en petits tubercules ou verrues arrondies. Le dessous de son corps est blanc : le mâle est, dans sa partie supérieure, gris avec des taches brunes, et la femelle brune avec des taches noires. Les nageoires sont le plus souvent bleuâtres et tachetées de noir; les thoracines de la femelle sont communément variées de jaune et de brun.

Les yeux sont très-rapprochés l'un de l'autre. Des dents aiguës hérissent les mâchoires, le palais et le gosier; mais la langue est lisse. Chaque opercule ne présente qu'une seule pièce et deux aiguillons recourbés. La nageoire caudale est arrondie.

On voit de chaque côté les deux branchies intermédiaires garnies, dans leur partie concave, de deux rangs de tubercules. Le foie est grand, non divisé, jaunâtre et situé en grande partie du côté gauche de l'animal; l'estomac est vaste. Auprès du pylore sont attachés quatre *cæcum* ou appendices intestinales; le canal intestinal n'est plié que deux fois; les deux laites se réunissent vers l'anus et sont contenues dans une membrane dont la couleur est très-noire, ainsi que

celle du péritoine ; les reins et la vessie urinaire sont très-étendus et situés dans le fond de l'abdomen.

On compte dans la charpente osseuse du chabot trente-une vertèbres; et il y a environ dix côtes de chaque côté.

QUATRE-VINGT-SIXIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES SCORPÈNES.

La tête garnie d'aiguillons, ou de protubérances, ou de barbillons, et dépourvue de petites écailles; une seule nageoire dorsale.

PREMIER SOUS-GENRE.

Point de barbillons.

PREMIÈRE ESPÈCE.

La scorpène horrible; *scorpæna horrida.* — Le corps garni de tubercules gros et calleux.

SECONDE ESPÈCE.

La scorpène africaine; *scorpæna africana.* — Quatre aiguillons auprès de chaque œil; la nageoire de la queue presque rectiligne.

TROISIÈME ESPÈCE.

La scorpène épineuse; *scorpæna spinosa.* — Des aiguillons le long de la ligne latérale.

QUATRIÈRE ESPÈCE.

La scorpène aiguillonnée; *scorpæna aculeata*. — Quatre aiguillons recourbés et très-forts au dessous des yeux; les deux lames de chaque opercule garnies de piquans.

CINQUIÈME ESPÈCE.

La scorpène marseillaise; *scorpæna massiliensis*. — Plusieurs aiguillons sur la tête; un sillon ou enfoncement entre les yeux.

SIXIÈME ESPÈCE.

La scorpène double-filament; *scorpæna bicirrata*. — La mâchoire inférieure repliée sur la mâchoire supérieure; un filament double et très-long à l'origine de la nageoire dorsale.

SEPTIÈME ESPÈCE.

La scorpène brachion; *scorpæna brachion*. — La mâchoire inférieure repliée sur la supérieure; point de filament; les nageoires pectorales basses, mais très-larges, attachées à une grande prolongation charnue, et composées de vingt-deux rayons.

SECOND SOUS-GENRE.

Des barbillons.

HUITIÈME ESPÈCE.

La scorpène barbue; *scorpæna barbata.* — Deux barbillons à la mâchoire inférieure; des élévations et des enfoncemens sur la tête.

NEUVIÈME ESPÈCE.

La scorpène rascasse; *scorpæna rascassa.* — Des barbillons auprès des narines et des yeux; la langue lisse.

DIXIÈME ESPÈCE.

La scorpène mahé; *scorpæna mahe.* — Cinq ou six barbillons à la mâchoire supérieure; deux barbillons à chaque opercule.

ONZIÈME ESPÈCE.

La scorpène truie; *scorpæna scrofa.* — Des barbillons à la mâchoire inférieure et le long de chaque ligne laterale; la langue hérissée de petites dents.

DOUZIÈME ESPÈCE.

La scorpène plumier; *scorpæna Plumierii.* — Quatre barbillons frangés à la mâchoire supérieure; quatre autres entre

les yeux; d'autres encore le long de chaque ligne latérale; des piquans triangulaires sur la tête et les opercules.

TREIZIÈME ESPÈCE.

La scorpène américaine; *scorpæna americana.* — Deux barbillons à la mâchoire supérieure; cinq ou six à l'inférieure; la partie postérieure de la nageoire du dos, la nageoire de l'anus, celle de la queue et les pectorales très-arrondies.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

La scorpène didactyle; *scorpæna didactyla.* — Deux rayons séparés l'un de l'autre auprès de chaque nageoire pectorale.

QUINZIÈME ESPÈCE.

La scorpène antennée; *scorpæna antennata.* — Des appendices articulées, placées auprès des yeux; les rayons des nageoires pectorales de la longueur du corps et de la queue.

SEIZIÈME ESPÈCE.

La scorpène volante; *scorpæna volitans.* — Les nageoires pectorales plus longues que le corps.

LA SCORPÈNE CRAPAUD (1).

LA SCORPÈNE HORRIBLE (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Voyez la planche XLI, *fig.* 2.

On diroit que c'est dans les formes très-composées, singulières, bizarres en apparence, monstrueuses, horribles, et, pour ainsi

(1) *La scorpène crapaud*, ou *la pythonisse*. En allemand, *zauberfisch*. En hollandais, *groote toover-visch*, *affchuwelyke seescorpiœn*. Aux Indes, *ikan swangi touwa*, *ikan swangi bezar*.

Scorpæna tuberculis callosis adspersa... *scorpæna horrida*. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 161, sp. 5. — Artedi, Gen. pisc. gen. 53, n° 3. additament.

SONNINI.

(2) *Scorpæna horrida*.

Scorpæna horrida. Lin. édit. de Gmelin. — Bloch, pl. CLXXXIII.

Scorpène crapaud. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Perca alepidota, dorso monopterygio, capite caver-

ainsi dire, menaçantes de la plupart des scorpènes, que les poëtes, les romanciers, les mythologues et les peintres ont cherché les modèles des êtres fantastiques, des larves, des ombres évoquées et des démons, dont ils ont environné leurs sages enchanteurs, leurs magiciens redoutables et leurs sorciers ridicules ; ce n'est même qu'avec une sorte de peine que l'imagination paroît être parvenue à surpasser ces modèles, à placer ces productions mensongères au dessus de ces réalités, et à s'étonner encore plus des résultats de ses jeux que des combinaisons par lesquelles la Nature a donné naissance au genre que nous examinons. Mais si en façonnant les scorpènes la Nature a donné un exemple remarquable de l'infinie variété que ses ouvrages peuvent présenter, elle a montré d'une manière bien plus frappante combien sa manière de procéder est toujours supérieure à celle de l'art ; elle a

---

nato tuberculato, etc. Gronov. Zooph. p. 88, n° 292, tab. 11, 12, 13, fig. 1.

Ikan swangi bezar, de groote tovervisch. Valent. Ind. 3, p. 399, fig. 170.

Ikan swangi touwa. Renard, Poiss. 1, pl. XXXIX, fig. 199.

imprimé d'une manière éclatante, sur ses scorpènes comme sur tant d'autres produits de sa puissance créatrice, le sceau de sa prééminence sur l'intelligence humaine : et cette considération n'est-elle pas d'une haute importance pour le philosophe? Le génie de l'homme rapproche ou sépare, réunit ou divise, anéantit, pour ainsi dire, ou reproduit tout ce qu'il conçoit : mais de quelque manière qu'il place à côté les uns des autres ces êtres qu'il transporte à son gré, il ne peut pas les lier complettement par cette série infinie de nuances insensibles, analogues et intermédiaires, qui ne dépendent que de la Nature; le grand art des transitions appartient par excellence à cette Nature féconde et merveilleuse. Lors même qu'elle associe les formes que la première vue considère comme les plus disparates, soit qu'elle en revête ces monstruosités passagères auxquelles elle refuse le droit de se reproduire, soit qu'elle les applique à des sujets constans qui se multiplient et se perpétuent sans manifester de changement sensible, elle les coordonne, les groupe et les modifie d'une telle manière, qu'elles montrent facilement à une attention un peu soutenue une sorte d'air général de famille,

et que d'habiles dégradations ne laissent que des rapports qui s'attirent, à la place de nombreuses disconvenances qui se repousseroient.

La scorpène horrible offre une preuve de cette manière d'opérer, qui est un des grands secrets de la Nature. On s'en convaincra aisément, en examinant la description et la fignre de cet animal remarquable.

Sa tête est très-grande et très-inégale dans sa surface : creusée par de profonds sinus, relevée en d'autres endroits par des protubérances très-saillantes, hérissée d'aiguillons, elle est d'ailleurs parsemée sur les côtés de tubercules ou de callosités un peu arrondies, et cependant irrégulières et très-inégales en grosseur. Deux des plus grands enfoncemens qu'elle présente sont séparés, par une cloison très-inclinée, en deux creux inégaux et irréguliers, et sont placés au dessous des yeux, qui d'ailleurs sont très-petits, et situés chacun dans une proéminence très-relevée et un peu arrondie par le haut; sur la nuque s'élèvent deux autres protubérances comprimées dans leur partie supérieure, anguleuses, et qui montrent sur leur côté extérieur une cavité assez profonde; et ces deux éminences réunies avec

celles des yeux forment, sur la grande tête de l'horrible, quatre sortes de cornes très-irrégulières, très-frappantes, et, pour ainsi dire, hideuses.

Les deux mâchoires sont articulées de manière que, lorsque la bouche est fermée, elles s'élèvent presque verticalement, au lieu de s'étendre horisontalement : la mâchoire inférieure ne peut clore la bouche qu'en se relevant comme un battant ou comme une sorte de pont-levis, et en dépassant même quelquefois en arrière la ligne verticale, afin de s'appliquer plus exactement contre la mâchoire supérieure ; et quand elle est dans cette position, et qu'on la regarde par devant, elle ressemble assez à un fer à cheval : ces deux mâchoires sont garnies d'un grand nombre de très-petites dents, ainsi que le gosier. Le palais et la langue sont lisses ; cette dernière est de plus large, arrondie et assez libre. On la découvre aisément, pour peu que la scorpène rabatte sa mâchoire inférieure et ouvre sa grande gueule ; l'orifice branchial est aussi très-large.

Les trois ou quatre premiers rayons de la nageoire du dos, très-gros, très-difformes, très-séparés l'un de l'autre, très-inégaux,

très-irréguliers, très-dénués d'une véritable membrane, ressemblent moins à des piquans de nageoire qu'à des tubérosités branchues, dont le sommet néanmoins laisse dépasser la pointe de l'aiguillon (1); la ligne latérale suit la courbure du dos.

Le corps et la queue sont garnis de tubercules calleux semblables à ceux qui sont répandus sur la tête; et l'on en voit d'analogues, mais plus petits, non seulement sur les nageoires pectorales, qui sont très-longues, mais encore sur la membrane qui réunit les rayons de la nageoire dorsale.

La nageoire de la queue est arrondie et rayée; la couleur générale de l'animal est variée de brun et de blanc; et c'est dans les Indes orientales que l'on rencontre cette espèce, qui se nourrit de crabes et de mollusques, sur laquelle, au milieu des rapprochemens bizarres en apparence et ce-

(1) 5 rayons à la membrane des branchies.
13 rayons non articulés et 7 rayons articulés à la nageoire du dos.
16 rayons à chacune des pectorales.
6 rayons à chacune des thoracines.
3 rayons non articulés et 6 articulés à celle de l'anus.
12 rayons à celle de la queue.

pendant merveilleusement concertés, des formes très-disparates au premier coup d'œil se liant par des dégradations intermédiaires et bien ménagées, montrant des parties semblables où l'on n'avoit d'abord soupçonné que des portions très-différentes, paroissent avoir été bien plutôt préparées les unes pour les autres que placées de manière à se heurter, pour ainsi dire, avec violence, mais dont l'ensemble, malgré ces sortes de précautions, repousse tellement le premier regard, qu'on n'a pas cru la dégrader en la nommant *horrible*, en l'appelant de plus *crapaud de mer*, et en lui donnant ainsi le nom d'un des animaux les plus hideux.

LA SCORPÈNE AFRICAINE (1)(2),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

On rencontre, auprès du cap de Bonne-Espérance et de quelques autres contrées de l'Afrique, cette scorpène dont la longueur ordinaire est de quatre décimètres (à peu près quinze pouces); elle est revêtue d'écailles petites, rudes, et placées les unes au dessus des autres comme les ardoises des toits (3).

(1) *Scorpæna africana.*

Scorpæna capensis. Lin. édit. de Gmel. — Gronov. Zooph. p. 88, n° 293.

(2) *Scorpæna capite utrinque suprà oculos quadridentato, caudâ subæquali...... scorpæna capensis.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 161, sp. 7. — Artedi, Gen. pisc. gen. 33, n° 8. additament.

Perca dorso monopterygio; capite utrinque suprà oculos quadridentato; operculis diacanthis, squamosis; caudâ subæquali. Gronov. Zooph. Sonnini.

(3) 6 rayons à la membrane des branchies.

14 rayons non articulés et 12 rayons articulés à la nageoire du dos.

Les yeux sont situés sur les côtés de la tête, qui est grande et convexe : une prolongation de l'épiderme les couvre comme un voile transparent ; l'ouverture de la bouche est très-large; les deux mâchoires sont également avancées; deux lames composent chaque opercule; quatre pointes garnissent la supérieure; l'inférieure se termine en pointe du côté de la queue, et le dos est arqué ainsi que caréné.

---

18 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon non articulé et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
5 rayons non articulés et 6 rayons articulés à celle de l'anus.
12 rayons à celle de la queue.

LA SCORPÈNE ÉPINEUSE (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le corps de ce poisson est comprimé ; des aiguillons paroissent sur sa tête ; sa ligne latérale est d'ailleurs hérissée de pointes, et sa nageoire dorsale, plus étendue encore que celle de la plupart des scorpènes, règne depuis l'entre-deux des yeux jusqu'à la nageoire caudale.

(1) *Scorpæna spinosa.*

Id. Lin. édit. de Gmel. — Ind. Mus. Linck. 1, p. 41.

(2) *Scorpæna capite spinoso, pinnâ dorsali super oculos incipiente et per totum dorsum excurrente, lineâ laterali spinosâ, compresso corpore.* Index Musæi Linckiari, pag. 41.

Scorpæna lineâ laterali spinosâ ..... scorpæna spinosa. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 161, sp. 8. *Nota*, que Gmelin doute que ce soit une espèce particulière. — Artedi, Gen. pisc. gen. 33, n° 9. additam.

SONNINI.

LA SCORPÈNE AIGUILLONNÉE (1),

PAR LACÉPÈDE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

La description de cette espèce n'a encore été publiée par aucun auteur; nous en avons vu des individus dans la collection de poissons secs que renferme le museum national d'histoire naturelle. Quatre aiguillons recourbés vers le bas et en arrière paroissent au dessous des yeux; ces pointes sont d'ailleurs très-fortes, sur-tout la première et la troisième; des piquans garnissent les deux lames de chaque opercule : la partie des nageoires du dos et de l'anus (2),

(1) *Scorpæna aculeata.*

(2) 10 rayons non articulés et 18 rayons articulés à la nageoire dorsale.

17 rayons à chacune des pectorales.

que des rayons articulés soutiennent, est plus élevée que l'autre portion; elle est de plus arrondie comme les pectorales, et comme la nageoire de la queue.

---

1 rayon non articulé et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
2 rayons non articulés et 14 rayons articulés à celle de l'anus.
16 rayons à celle de la queue.

LA SCORPÈNE MARSEILLAISE (1) (2);

PAR LACEPÈDE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce poisson a beaucoup de rapports avec les cottes, parmi lesquels il a même été inscrit, quoiqu'il n'offre pas tous les caractères essentiels de ces derniers, et qu'il présente tous ceux qui servent à distinguer les scorpènes. Il ressemble particulièrement au cotte scorpion, dont il diffère néanmoins par plusieurs traits, et notamment par l'unité

(1) *Scorpæna massiliensis.*

Cottus massiliensis. Lin. édit. de Gmelin.

(2) *Cottus capite polyacantho, pinnis dorsalibus coadunatis... cottus massiliensis.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 160, sp. 9. — Artedi, Gen. pisc. edit. Walbaum, gen. 34, n° 15. additament. *Nota*, que Walbaum confond ce poisson avec la rascasse.

SONNINI.

de la nageoire dorsale, qui est double au contraire sur le scorpion (1).

La tête du marseillais est armée de plusieurs piquans; un sillon est creusé entre ses deux yeux, et son nom indique la contrée arrosée par la mer dans laquelle on le trouve.

(1) 12 rayons non articulés et 10 rayons articulés à la nageoire dorsale.
17 rayons à chacune des nageoires pectorales.
1 rayon non articulé et 5 rayons articulés à chacune des nageoires thoracines.
3 rayons non articulés et 6 rayons articulés à celle de l'anus.
12 rayons à la nageoire de la queue.

LA SCORPÈNE DOUBLE-FILAMENT (1).

PAR LACÉPÈDE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Nous devons la connoissance de ce poisson au voyageur Commerson, qui nous en a laissé une figure très-exacte. Cet animal est couvert d'écailles si petites, que l'on ne peut les voir que très-difficilement. La tête est grosse, un peu aplatie par dessus, garnie de protubérances; et la mâchoire inférieure est tellement relevée, repliée et appliquée contre la supérieure, qu'elle dépasse beaucoup la ligne verticale, et s'avance du côté de la queue au delà de cette ligne, lorsque la bouche est fermée. Au reste, ces deux mâchoires sont arrondies dans leur contour. Les yeux sont extrêmement petits et très-rapprochés; les nageoires pectorales très-

(1) *Scorpæna bicirrata.*

larges, et assez longues pour atteindre jusques vers le milieu de la longueur totale de la scorpène. La nageoire de la queue est arrondie ; celle de l'anus l'est aussi, et d'ailleurs elle est à peu près semblable à la portion de la nageoire du dos au dessous de laquelle elle est située, et qui est composée de rayons articulés. Les autres rayons de la nageoire dorsale sont au nombre de treize, et comme très-séparés les uns des autres, parce que la membrane qui les réunit est profondément échancrée entre chacun de ces aiguillons, qui, par une suite de cette conformation, paroissent lobés ou lancéolés. Au dessus de la nuque on voit s'élever et partir du même point deux filamens très-déliés, d'une si grande longueur, qu'ils dépassent la nageoire caudale; et c'est de ce trait particulier que j'ai cru devoir tirer le nom spécifique de la scorpène que je viens de décrire (1).

---

(1) 13 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à la nageoire du dos.
17 rayons à chacune des pectorales.
7 à celle de l'anus.
14 à celle de la queue.

LA SCORPÈNE BRACHION (1),

PAR LACÉPÈDE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Nous allons décrire cette scorpène d'après un dessin très-exact trouvé dans les papiers de Commerson ; elle ressemble beaucoup à la scorpène double-filament par la forme générale de la tête; la petitesse et la position des yeux; la conformation des mâchoires; la place de l'ouverture de la bouche; la situation de la mâchoire inférieure qui se relève et s'applique contre la supérieure de manière à dépasser du côté de la queue la ligne verticale; la nature des tégumens qui ne présentent pas d'écailles facilement visibles, et l'arrondissement de la nageoire caudale. Mais elle en diffère par plusieurs caractères, et notamment par les traits suivans: premièrement, elle n'a sur la nuque aucune sorte de filament; secondement, l'échancrure que montre la membrane de

(1) *Scorpæna brachion.*

la nageoire du dos, à côté de chacun des rayons aiguillonnés qui composent cette nageoire, est très-peu sensible relativement aux échancrures analogues que l'on voit sur la scorpène à laquelle nous comparons le brachion; troisièmement, chacune des nageoires pectorales forme comme une bande qui s'étend depuis le dessous de la partie antérieure de l'opercule branchial jusqu'auprès de l'anus, et qui, de plus, est attachée à une prolongation charnue et longitudinale, assez semblable à la prolongation qui soutient les nageoires pectorales de plusieurs gobies; et c'est de cette sorte de bras que nous avons tiré le nom spécifique du poisson qui fait le sujet de cet article (1).

---

(1) 12 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à la nageoire du dos.
22 rayons à chaque nageoire pectorale.
9 rayons à la nageoire de l'anus.

LA SCORPÈNE BARBUE (1),

PAR LACÉPÈDE.

HUITIÈME ESPÈCE.

La tête de ce poisson est relevée par des protubérances, et creusée dans d'autres endroits, de manière à présenter des cavités assez grandes. Deux barbillons garnissent la mâchoire inférieure; les nageoires thoracines sont réunies l'une à l'autre par une petite membrane; la nageoire caudale est presque rectiligne (2).

---

(1) *Scorpæna barbata.*

Scorpène barbue. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

Scorpæna capite cavernoso, cirris geminis in maxilla inferiore. Gronov. Mus. ichth. 1, p. 46.

(2) 12 rayons aiguillonnés et 10 rayons articulés à la nageoire du dos.

15 rayons à chacune des pectorales.

6 rayons à celle de l'anus.

13 rayons à celle de la queue.

LA RASCASSE (1).

LA SCORPÈNE RASCASSE (2),

PAR LACÉPÈDE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Voyez la planche XLII, *fig.* 1.

LA rascasse habite dans la Méditerranée et dans plusieurs autres mers. On l'y trouve

(1) *Rascasse*, nom de ce poisson sur nos côtes de la Méditerranée. A Marseille, *rasquasse*. Dans quelques endroits, *diable* ou *crapaud de mer*. En hollandais, *scorpiœn varkentje*. En allemand, *kleinschuppigter-drachenkopf*. En suédois, *simpskrabban*. En sarde, *scorpina*. A Malte, *cipullazza*. En grec moderne, *skorpina*. En turc, *scorpit baluk*; le mot *baluk* est le nom turc des poissons en général.

Scorpæna cirris ad oculos naresque...... scorpæna porcus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 161, sp. 1.

Scorpæna corpore variè nebuloso punctatoque, cirris ad oculos naresque.... scorpæna porcus. Brunnich, Ichthyol. massil. p. 32, n° 44. SONNINI.

(2) *Scorpæna rascassa*. Dans plusieurs contrées de l'Italie, *scrofanello*.

auprès des rivages, où elle se met en embuscade sous les fucus et les autres plantes marines, pour saisir avec plus de facilité

Scorpæna porcus. Lin. édit. de Gmelin.

Scorpène rascasse. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Enc. méth. — Bloch, pl. CLXXXI.

Zeus cirris supra oculos et nares. Mus. Adolph. Frid. 1, p. 68.

Scorpæna pinnulis ad oculos et nares. Artedi, gen. 47, syn. 75.

O skorpios. Aristot. lib. 2, cap. 17; et lib. 5, cap. 9, 10; et lib. 8, cap. 13. — Athen. lib. 7, p. 320.

Scorpeno. Rondelet, prem. partie, liv. 6, chap. 19, édit. de Lyon, 1558.

Scorpius Rondeletii. Aldrov. lib. 2, cap. 24, p. 196.

Scorpius minor. Jonston, de Piscibus, p. 74, tab. 19, fig. 10.

Scorpius minor. Willughby, Ichth. p. 331, tab. X, 13, fig. 1.

Scorpæna. Idem. — Ray, p. 142, n° 1.

Scorpæna. P. Jov. p. 23, p. 91. — Salvian. fol. 201, *ad iconem*, et fol. 202.

Scorpæna. Plin. lib. 32, cap. 11.

Scorpio. Cuba, lib. 3, cap. 83, fol. 90, *a.* — Wotton, lib. 8, cap. 178, fol. 158, *b.*

Scorpio, vel *scorpis*, vel *scorpæna*, id est, *scorpius minor.* Gesner, p. 847, 1018; et (Germ.) fol. 45.

Scorpides, seu *scorpæna.* Charlet. p. 142.

Scorpène, ou *scorpion de mer*, ou *rascasse.* Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat. — Hasselquist, It. 330.

les poissons plus foibles ou moins armés qu'elle ; et lorsque sa ruse est inutile, que son attente est trompée, et que les poissons se dérobent à ses coups, elle se jette sur les cancres, qui ont bien moins de force, d'agilité et de vîtesse pour échapper à sa poursuite. Si dans ses attaques elle trouve de la résistance, si elle est obligée de se défendre contre un ennemi supérieur, si elle veut empêcher la main du pêcheur de la retenir, elle se contracte, déploie et étend vivement ses nageoires, que de nombreux aiguillons rendent des armes un peu dangereuses; ajoute, par ses efforts, à l'énergie de ses muscles; présente ses dards, s'en hérisse, pour ainsi dire, et frappant avec rapidité, fait pénétrer ses piquans assez avant pour produire quelquefois des blessures fâcheuses, et du moins fait éprouver une douleur aiguë (1). Sa chair est agréable au goût,

---

Scorpæna...... cirris ad oculos narèsque. Brünn. Pisc. massil. p. 32, n° 44.

Corystion sordidè flavescens, etc. Klein, Miss. pisc. 4, p. 47, n° 13.

Scorpæna. Belon, Aquat. p. 148.

(1) Lorsqu'on prend la rascasse, il faut presser fortement la nageoire dorsale contre le corps, afin

mais ordinairement elle est un peu dure (1). Sa longueur ne dépasse guère quatre décimètres, (à peu près quinze pouces). Les écailles qui la recouvrent sont rudes et petites.

La couleur de sa partie supérieure est brune, avec quelques taches noires ; du blanc mêlé de rougeâtre est répandu sur sa partie inférieure. Les nageoires sont d'un rouge ou d'un jaune foible et tacheté de brun, excepté les thoracines, qui ne présentent pas de taches, et les pectorales qui sont grises.

La tête est grosse ; les yeux sont grands

---

d'empêcher le poisson de la lever et de la mouvoir. La piquure des aiguillons occasionne souvent de l'inflammation et une grande douleur. « J'ai vu, dit Rondelet (Hist. des poissons, liv. 6, chap. 19), un enfant bien fort blessé de ce poisson le voulant cacher dans son sein, lequel je guéris en lui mettant dessus la plaie un surmulet fendu en deux, et le foie du scorpeno même, d'où par expérience j'ai connu être vrai ce que les anciens ont écrit des remèdes contre la blessure du scorpeno ». SONNINI.

(1) La rascasse est exclue des bonnes tables, comme ayant la chair sèche et coriace. On pêche ordinairement ce poisson au filet ou à la ligne, dont on amorce l'hameçon avec un morceau de cancre.

SONNINI.

et très-rapprochés ; l'iris est doré et rouge ; l'ouverture de la bouche très-large ; chaque mâchoire hérissée, ainsi que le palais, de plusieurs rangs de dents petites et aiguës ; la langue courte et lisse ; l'opercule branchial garni d'aiguillons et de filamens, et la partie antérieure de la nageoire dorsale soutenue par douze piquans très-forts et courbés en arrière (1).

Huit appendices intestinales sont placées auprès du pylore ; l'estomac est vaste ; le foie blanc ; la vésicule du fiel verte ; le tube intestinal large.

Du tems de Rondelet on croyoit encore, avec plusieurs auteurs anciens, à la grande vertu médicinale du vin dans lequel on avoit fait mourir une rascasse ; et l'on ne paroissoit pas douter que ce vin ne produisît des effets très-salutaires contre les douleurs du foie et la pierre de la vessie.

---

(1) 12 aiguillons et 9 rayons articulés à la nageoire du dos.
16 rayons à chacune des pectorales.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 5 rayons articulés à celle de l'anus.
18 rayons à la nageoire de la queue.

LA SCORPÈNE MAHÉ (1),

PAR LACÉPÈDE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Commerson a laissé dans ses manuscrits une description de ce poisson. Toutes les nageoires de cette scorpène sont variées de plusieurs nuances; et le corps ainsi que la queue présentent des bandes transversales, qui ont paru à Commerson jaunes et brunes sur l'individu que ce voyageur a observé. Mais cet individu étoit mort depuis trop long-tems, pour que Commerson ait cru pouvoir déterminer avec précision les couleurs de ces bandes transversales.

Le mahé est revêtu d'écailles petites, finement dentelées du côté de la nageoire caudale, serrées et placées les unes au dessus des autres comme les ardoises qui recouvrent

(1) *Scorpæna mahe.*

Scorpæna cirris pluribus ori circumpositis, corpore transversim fasciato, pinnis omnibus variegatis. Commerson, manuscrits déjà cités.

les toits. La tête est grande et garnie d'un grand nombre d'aiguillons. Les orbites relevées et dentelées forment comme deux crêtes au milieu desquelles s'étend un sillon longitudinal assez profond.

Les deux mâchoires ne sont pas parfaitement égales; l'inférieure est plus avancée que la supérieure, qui est extensible à la volonté de l'animal, et de chaque côté de laquelle on voit pendre trois ou quatre barbillons ou filamens molasses. Des dents très-petites et très-rapprochées les unes des autres donnent d'ailleurs aux deux mâchoires la forme d'une lime. Un filament marque, pour ainsi dire, la place de chaque narine.

L'opercule branchial est composé de deux lames : la première de ces deux pièces montre vers sa partie inférieure deux barbillons, et dans son bord postérieur, deux ou trois piquans ; la seconde lame est triangulaire, et son angle postérieur est très-prolongé.

Le dos est arqué et caréné ; la ligne latérale se courbe vers le bas.

La nageoire dorsale présente des largeurs très-inégales dans les diverses parties de sa longueur. Les pectorales sont assez longues pour atteindre jusqu'à l'extrémité de cette

nageoire dorsale. Celle de la queue est arrondie (1).

Commerson a vu cette scorpène dans les environs des îles *Mahé*, dont nous avons cru devoir donner le nom à ce poisson; et c'est vers la fin de 1768 qu'il l'a observé.

---

(1) 7 rayons à la membrane des branchies.
13 rayons aiguillonnés et 11 rayons articulés à la nageoire du dos.
17 rayons à chacune des pectorales.
1 aiguillon et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 aiguillons et 9 rayons articulés à celle de l'anus.
12 rayons à celle de la queue.

LA SCORPÈNE TRUIE (1)(2),

PAR LACÉPÈDE.

ONZIÈME ESPÈCE.

CETTE scorpène est beaucoup plus grande que la rascasse ; elle parvient quelquefois jusqu'à une longueur de plus de quatre mètres (douze pieds) : aussi attaque-t-elle

---

(1) *Scorpæna scrofa. Crabe de Biaritz.* Dans la Ligurie, *bezugo*, *pesce cappone.* Dans d'autres contrées de l'Italie, *scrofano.*

Scorpæna scrofa. Lin. édit. de Gmelin.

Scorpène truie. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encyc. méthod.

Scorpæna tota rubens, cirris plurimis ad os. Artedi, gen. 47, syn. 76.

Scorpio, et *scorpio marinus.* Salvian. fol. 197, *a. ad iconem*, et fol. 199, 200.

Scorpius major. Gesner (Germ.) fol. 44, *b.* —Willughby, p. 331. — Ray, p. 142, n° 2.

Scorpio. Charlet. p. 142. — Bloch, pl. CLXXXII.

Autre scorpion de mer, etc. Valmont de Bomare, Dictionn. d'hist. nat.

Perca dorso monopterygio, capite subcavernoso, aculeato alepidoto, etc. Gronov. Zooph. p. 87, n° 297.

avec avantage non seulement des poissons assez forts, mais des oiseaux d'eau foibles et jeunes, qu'elle saisit avec facilité par leurs pieds palmés, dans les momens où ils nagent au dessus de la surface des eaux qu'elle habite (3). On la trouve dans l'océan Atlan-

---

Scorpæna corpore rubro, etc. Brünn. Pisc. massil. p. 32, n° 45.

Trigla subfusca nebulata, etc. Brown, Jamaïc. p. 454, n° 3.

Cottus squamosus, varius, etc. Seba, Mus. 3, p. 79, n° 2, tab. 28, fig. 2.

Scorpius major. Jonston, de Piscibus, p. 74, tab. 19, fig. 9.

(2) *La truie, crabe de Biaritz*, et quelquefois *sacarailla de Saint-Jean-de-Luz.* En Provence, *scorpi, scorpone, rascasse rouge.* En allemand, *grosschuppigte drachenkopf.* En hollandais, *groote scorpiæn.* En sarde, *scorpena.* En maltais, *mazzone.* A la Jamaïque, *poissonned grooper.*

Scorpæna cirris duobus ad labium inferius...... scorpæna scrofa. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 161, sp. 2. SONNINI.

(3) Cette scorpène est sur-tout l'ennemie des mouettes. Elle est peinte dans Oppien comme un poisson d'une très-grande voracité.

At bis lucinam labrax, toto invocat anno,
Quatuor ad partus horrendus scorpius edit.

Hæliet. lib. 1.

SONNINI.

tique et dans d'autres mers, particulièrement dans la Méditerranée, sur les bords de laquelle elle est assez recherchée (1). Les écailles qui la couvrent sont assez grandes; elle présente une couleur d'un rouge blanchâtre, plus foncée et même presque brune sur le dos, et relevée d'ailleurs par des bandes brunes et transversales. La membrane des nageoires est bleue, et soutenue par des rayons jaunes et bruns. (2)

La tête est grande; les yeux sont gros; l'ouverture de la bouche est très-large; des dents petites, aiguës et recourbées hérissent la langue, le palais, le gosier et les deux mâchoires, qui sont également avancées;

---

(1) Sa chair est, généralement parlant, maigre et sèche; elle ne laisse pas néanmoins d'être assez recherchée, sur-tout lorsque le poisson a été pris, ou en pleine mer, ou sur des côtes pierreuses. Au nord ces poissons ne sont point estimés, et les norvégiens n'en mangent jamais; ils se contentent de tirer de l'huile du foie.

Les pêcheurs de Biaritz prennent des scorpènes avec des haims, jusqu'à six lieues au large, depuis le mois de juillet jusqu'au commencement de l'hyver.

SONNINI.

(2) La prunelle noire de ses yeux est entourée d'un iris jaune et rougeâtre. SONNINI.

des barbillons garnissent les environs des yeux, les joues, la mâchoire inférieure et la ligne latérale qui suit la courbure du dos; deux grands aiguillons et plusieurs petits piquans arment, pour ainsi dire, chaque opercule, et l'anus est plus près de la nageoire caudale que de la gorge. (1)

---

(1) 6 aiguillons à la membrane des branchies.
12 aiguillons et 10 rayons articulés à la nageoire du dos.
19 rayons à chacune des pectorales.
1 aiguillon et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
3 aiguillons et 5 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
12 rayons à celle de la queue.

LA SCORPÈNE PLUMIER (1),

PAR LACÉPÈDE.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Les manuscrits de Plumier, que l'on conserve dans la bibliothèque nationale de France, renferment un dessin fait avec soin de cette scorpène, à laquelle j'ai cru devoir donner un nom spécifique qui rappelât celui du savant voyageur auquel on en devra la connoissance. Le dessus et les côtés de la tête sont garnis, ainsi que les opercules, de piquans triangulaires, plats et aigus. Quatre barbillons ou appendices *frangées* s'élèvent entre les yeux ; quatre autres barbillons d'une forme semblable, mais un peu plus petits, paroissent au dessus de la lèvre supérieure : un grand nombre d'appendices également frangées sont placées le long de la ligne latérale ; les écailles ne présentent

(1) *Scorpæna Plumierii.*

Scorpius niger cornutus. Manuscrits de Plumier, déposés à la bibliothèque nationale.

qu'une grandeur médiocre. La première partie de la nageoire dorsale est soutenue par des rayons non articulés, et un peu arrondie dans son contour supérieur; celle de la queue est aussi arrondie ; on voit quelques taches petites et rondes sur les thoracines. La couleur générale est d'un brun presque noir, et dont la nuance est à peu près la même sur tout l'animal. (1)

(1) 12 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à la nageoire du dos.
9 rayons à chacune des pectorales.
5 ou 6 rayons à chacune des thoracines.
2 aiguillons et 5 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
10 rayons à celle de la queue.

LA

LA SCORPÈNE AMÉRICAINE (1);

PAR LACÉPÈDE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

La tête de ce poisson présente des protubérances et des piquans; d'ailleurs on voit deux barbillons à la mâchoire supérieure, et cinq ou six à la mâchoire inférieure. Les quinze derniers rayons de la nageoire dorsale forment une portion plus élevée que la partie antérieure de cette même nageoire; cette portion est, de plus, très-arrondie, semblable par la figure ainsi qu'égale par l'étendue à la nageoire de l'anus, et située précisément au dessus de ce dernier instrument de natation. Les nageoires pectorales

(1) *Scorpæna americana.*

Diable de mer. Duhamel, Traité des pêches, t. 3, part. 2, p. 99, n° 7, pl. 11, fig. 5.

et la caudale sont aussi très-arrondies (1). Lorsque la femelle est pleine, son ventre paroît très-gros; et c'est une suite du grand nombre d'œufs que l'on compte dans cette espèce, qui est très-féconde, ainsi que presque toutes les autres scorpènes.

---

(1) A la nageoire dorsale . . . . 33 rayons.
A chacune des pectorales. . . . 13
A celle de l'anus 16
A celle de la queue 13

LA SCORPÈNE DIDACTYLE (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

La tête de cet animal, que Pallas a très-bien décrit, présente les formes les plus singulières que l'on ait encore observées dans les poissons ; elle ressemble bien plus à celle de ces animaux fantastiques dont l'image fait partie des décorations bizarres auxquelles on a donné le nom d'*arabesques*, qu'à un ouvrage régulier de la sage Nature. Les yeux gros, ovales et saillans, sont placés au sommet de deux protubérances très-

(1) *Scorpæna didactyla.* Pallas, Spicil. zool. 7, p. 26, tab. 4, fig. 1, 3.

Scorpæna didactyla. Lin. édit. de Gmelin.

Scorpène à deux doigts. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méthod.

(2) *Scorpæna digitis duobus distinctis ad pinnas pectorales...... scorpæna didactyla.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 161, sp. 6. — Artedi, Gen. pisc. gen. 33, n° 6. additament. SONNINI.

rapprochées ; on voit deux fossettes creusées entre ces éminences et le bout du museau ; des rugosites anguleuses paroissent auprès de ce museau et de la base des opercules.

Des barbillons charnus, découpés, aplatis et assez larges, sont dispersés sur plusieurs points de la surface de cette tête, que l'on est tenté de considérer comme un produit de l'art ; deux de ces filamens, beaucoup plus grands que les autres, pendent, l'un à droite, et l'autre à gauche de la mâchoire inferieure : cette mâchoire est plus avancée que celle d'en haut ; l'une et l'autre sont garnies de dents, ainsi que le devant du palais et le fond du gosier ; la langue montre des raies noires et de petits grains jaunes : on aperçoit de plus, auprès de chaque nageoire pectorale, c'est-à-dire, de chacune de ces nageoires que l'on a comparées à des bras, deux rayons articulés, très-longs, dénués de membranes, dans lesquels on a trouvé quelque analogie avec des doigts ; et voilà pourquoi la scorpène dont nous parlons a été nommée *à deux doigts* ou *didactyle*. La nageoire de la queue est arrondie ; toutes les autres sont grandes ; celle du dos règne le long d'une ligne très-étendue ; plu-

sieurs de ses rayons dépassent la membrane proprement dite, et sont garnis de lambeaux membraneux et déchirés ou découpés.

La peau de ce poisson, dénuée d'écailles facilement visibles, est enduite d'une humeur visqueuse. Cette scorpène parvient d'ailleurs à une longueur de trois ou quatre décimètres (onze à quinze pouces). Elle est brune avec des raies jaunes sur le dos, et des taches de la même couleur sur les côtés, ainsi que sur sa partie inférieure. Des bandes noires sont distribuées sur la nageoire de la queue, ainsi que sur les pectorales. Cet animal remarquable habite dans la mer des Indes (1).

(1) 16 rayons aiguillonnés et 8 rayons articulés à la nageoire du dos.
10 rayons à chacune des pectorales.
6 rayons à chacune des thoracines.
12 rayons à celle de l'anus.
12 rayons à celle de la queue.

LA SCORPÈNE ANTENNÉE (1)(2),

PAR LACÉPÈDE.

QUINZIÈME ESPÈCE.

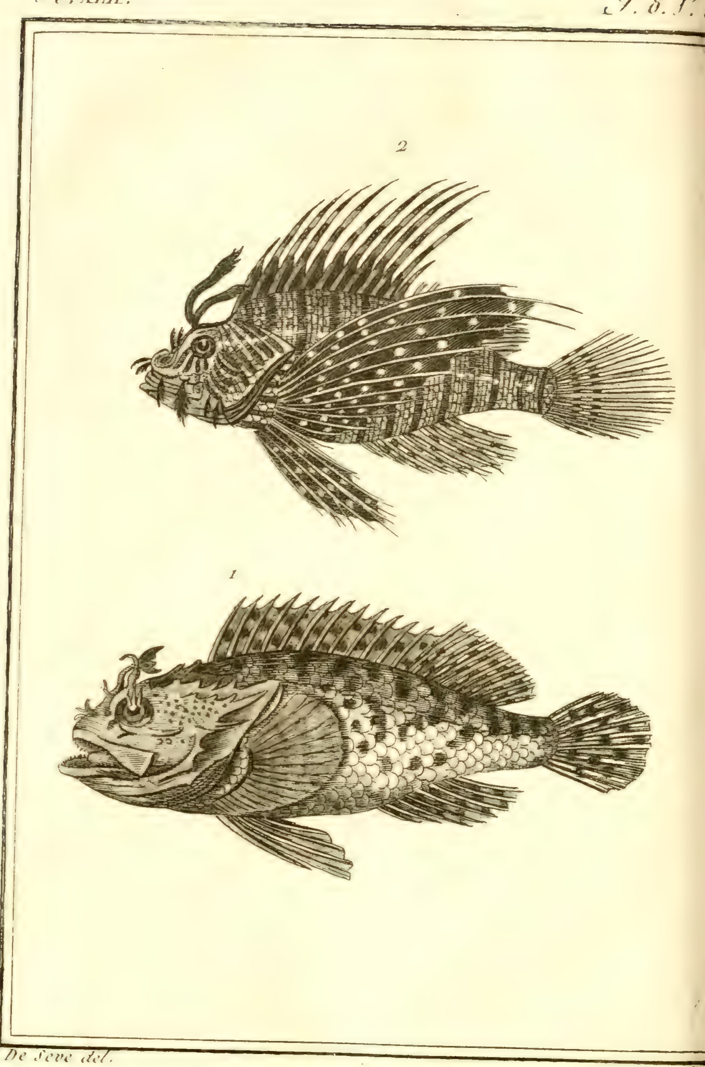
On pêche, dans les eaux douces de l'île d'Amboine, une scorpène dont Bloch a publié la description, et dont voici les principaux caractères.

La tète est hérissée de filamens et de piquans de diverses grandeurs; au dessus des yeux, qui sont grands et rapprochés, s'élèvent deux barbillons cylindriques, renflés dans quatre portions de leur longueur par une sorte de bourrelet très-sensible, et qui, paroissant articulés et ayant beaucoup de rapports avec les antennes de plusieurs

(1) *Scorpæna antennata.* Bloch, pl. CLXXXV.
Scorpæna antennata. Lin. édit. de Gmelin.
Scorpène à antennes. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

(2) *Scorpæna fasciâ oculari..... scorpæna antennata.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 161, sp. 5. — Artedi, Gen. pisc. gen. 33, n° 5. additament.

SONNINI.



1. LA RASCASSE.
2. LA SCORPÈNE *volante*.

insectes, ont fait donner à l'animal dont nous parlons le nom de *scorpène antennée.* Au dessous de chacun des organes de la vue, on compte communément deux rangées de petits aiguillons. Chaque narine a deux ouvertures situées très-près des yeux. Les mâchoires, avancées l'une autant que l'autre, sont garnies de dents petites et aiguës. Des écailles semblables à celles du dos revêtent les opercules. Les onze ou douze premiers rayons de la nageoire du dos sont aiguillonnés, très-longs, et réunis uniquement, près de leur base, par une membrane très-basse, qui s'étend obliquement de l'un à l'autre, s'élève un peu contre la partie postérieure de ces grands aiguillons, et s'abaisse auprès de leur partie antérieure. La membrane des nageoires pectorales ne s'étend pas jusqu'au bord antérieur de la nageoire de l'anus; mais les rayons qui la soutiennent la dépassent, et se prolongent la plupart jusqu'à l'extrémité de la nageoire caudale, qui est arrondie.

Une raie très-foncée traverse obliquement le globe de l'œil. On voit d'ailleurs des taches assez grandes et irrégulières sur la tête, de petites taches sur les rayons des nageoires;

et des bandes transversales sur le corps, ainsi que sur la queue.

La scorpène antennée vit communément de poissons jeunes ou foibles. Le goût de sa chair est exquis (1) (2).

---

(1) 6 rayons à la membrane des branchies.
12 aiguillons et 12 rayons articulés à la nageoire du dos.
17 rayons à chacune des pectorales.
6 rayons à chacune des thoracines.
3 aiguillons et 7 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
12 rayons à la nageoire de la queue.

(2) On prend ce poisson au filet et à l'hameçon.

SONNINI.

LA SCORPÈNE VOLANTE (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Voyez la planche XLII, *fig.* 2.

CETTE scorpène est presque le seul poisson d'eau douce qui ait des nageoires

---

(1) *Scorpæna volitans.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin.

Scorpène volante. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

Gasterosteus volitans. Lin. Syst. nat. XII, 1, p. 491, nº 9. — Bloch, pl. CLXXXIV. — Gronov. Mus. 2, p. 33, nº 191; et Zooph. 1, p. 89, nº 294.

Pseudopterus, etc. Klein, Miss. pisc. 5, p. 76, nº 1.

Cottus squamosus rostro bifido. Seba, Mus. 3, p. 79, tab. 28, fig. 1.

Ikan svangi. Ruysch, Theatr. anatomic. 1, p. 4, nº 1, tab. 3, fig. 1.

Louw. Renard, Poissons, 1, pl. VI, fig. 41, p. 12; pl. XLIII, nº 215.

Kalkoeven visch. Valent. Ind. 3, p. 415, fig. 213.

Amboynsche visch. Nieuh. Ind. 2, p. 268, fig. 4. — Willughby, Ichth. append. p. 1, tab. 2, fig. 3.

Perca amboinensis. Ray, Pisc. p. 98, nº 26.

(2) *La scorpène volante.* En allemand, *fliegender*

pectorales étendues ou conformées de manière à lui donner la faculté de s'élever à quelques toises dans l'atmosphère, à s'y soutenir pendant quelques instans, et à ne retomber dans son fluide natal qu'en parcourant une courbe très-longue. Ces nageoires pectorales sont assez grandes dans la scorpène volante pour dépasser la longueur du corps; et d'ailleurs la membrane qui en réunit les rayons est assez large et assez

---

drachenkopf, *fliegender stichling.* En hollandais, *vliegende stackel-baars*, *kalkœvenvisch*, *kalkantje*, *amboynischevisch.* Aux Indes, *ikan suangi*, *louw.*

Perca dorso monopterygio capite cavernoso, maxillâ superiore cirris quatuor, caudâ subrotundâ utrinque aculeatâ. Gronov. Mus. 2, p. 53, n° 191.

Perca dorso monopterygio : operculis diacanthis squamosis, ciliis maxillâque superiore cirrosis, caudâ rotundatâ utrinque aculeatâ. Gronov. Zooph. 1, p. 89, n° 294.

Pseudopterus colore sub-obscuro aut fusco lineis sub-cœruleis, etc. et *Pseudopterus lineis croceis, etc.* Klein, Miss. pisc. 5, p. 76, n°s 1 et 2, tab. 4, fig. 6.

Scorpæna pinnis dorsalibus tredecim, cirris senis pinnis pectoralibus corpore longioribus..... scorpæna volitans. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 161, sp. 4.

Scorpæna pinnis pectoralibus, trunco longioribus... scorpæna volitans. Artedi, Gen. pisc. edit. Walbaum, gen. 35, n° 4. additament. SONNINI.

souple entre chacun de ces longs cylindres, pour qu'ils puissent être écartés et rapprochés l'un de l'autre très-sensiblement; que l'ensemble de la nageoire qu'ils composent s'étende ou se rétrécisse à la volonté de l'animal; que le poisson puisse agir sur l'air par une surface très-ample ou très-resserrée; qu'indépendamment de l'inégalité des efforts de ses muscles, la scorpène emploie une sorte d'aile plus développée, lorsqu'elle frappe en arrière contre les couches atmosphériques, que lorsque, ramenant en avant sa nageoire pour donner un nouveau coup d'aile ou de rame, elle comprime également en avant une partie des couches qu'elle traverse; qu'il y ait une supériorité très-marquée du point d'appui qu'elle trouve dans la première de ces deux manœuvres, à la résistance qu'elle éprouve dans la seconde; et qu'ainsi elle jouisse d'une des conditions les plus nécessaires au vol des animaux. Mais si la facilité de voltiger dont est douée la scorpène que nous décrivons, lui fait éviter quelquefois la dent meurtrière des gros poissons qui la poursuivent, elle ne peut pas la mettre à l'abri des pêcheurs qui la recherchent, et qui s'efforcent d'au-

tant plus de la saisir, que sa chair est délicieuse (1); elle la livre même quelquefois entre leurs mains, en la faisant donner dans leurs pièges, ou tomber dans leurs filets, lorsqu'attaquée avec trop d'avantage, ou menacée de trop grands dangers au milieu de l'eau, elle s'élance du sein de ce fluide dans celui de l'atmosphère.

C'est dans les rivières du Japon et dans celles d'Amboine que l'on a particulièrement observé ses précautions heureuses ou funestes, et ses autres habitudes (2). Il paroît qu'elle ne se nourrit communément que de poissons très-jeunes, ou peu redoutables pour elle.

Sa peau est revêtue de petites écailles placées avec ordre les unes au dessus des autres. Elle présente d'ailleurs des bandes transversales alternativement orangées et blanches, et dont les unes sont larges et les autres étroites. Les rayons aiguillonnés

---

(1) On la compare pour le goût à celle de notre perche. SONNINI.

(2) Cette espèce n'est pas très-commune, peut-être à cause de la bonté de sa chair qui provoque à sa destruction. SONNINI.

de la nageoire dorsale sont variés de jaune et de brun; les autres rayons de la même nageoire noirs et tachés de jaune (1), et les pectorales et les thoracines violettes, et tachetées de blanc. Des points blancs marquent le cours de la ligne latérale. L'iris présente des rayons bleus et des rayons noirs. Et quant aux formes de la scorpène volante, il suffira de remarquer que la tète, très-large par devant, est garnie de barbillons et d'aiguillons; que les deux mâchoires, également avancées, sont armées de dents petites et aiguës; que les lèvres sont extensibles; que la langue est petite, pointue, et un peu libre dans ses mouvemens; que de petites écailles sont placées sur les opercules; et que la membrane, qui réunit les rayons aiguillonnés de la nageoire du dos, est très-

---

(1) 6 rayons à la membrane des branchies.
12 aiguillons et 12 rayons articulés à la nageoire dorsale.
14 rayons à chacune des pectorales.
6 rayons à chacune des thoracines.
3 rayons aiguillonnés et 7 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
12 rayons à la nageoire de la queue, qui est arrondie.

basse, comme la membrane analogue de la scorpène antennée (1).

---

(1) Bloch a fait sur les parties internes de la scorpène volante les observations qui suivent : Le foie est grand, divisé en deux lobes oblongs, et d'un jaune foncé. La vésicule du fiel et la rate sont petites. L'estomac épais a la forme d'un sac. Le canal intestinal commence à la partie supérieure de l'estomac ; il descend vers la partie inférieure, forme une courbure, remonte ensuite jusqu'au diaphragme, d'où il redescend, forme ensuite une seconde courbure, et va se terminer à l'anus ; la vésicule d'air est courte, large et épaisse ; elle s'étend depuis le diaphragme jusqu'au milieu de la cavité du ventre. Les reins sont placés le long du dos. (Hist. nat. des poissons, genre 26e, article de la *scorpène volante.*) SONNINI.

QUATRE-VINGT-SEPTIEME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES SCOMBÉROMORES.

Une seule nageoire dorsale; de petites nageoires au dessus et au dessous de la queue; point d'aiguillons isolés au devant de la nageoire du dos.

ESPÈCE.

Le scombéromore plumier; *scombero-morus Plumierii.* — Huit petites nageoires au dessus et au dessous de la queue; les deux mâchoires également avancées.

LE SCOMBÉROMORE PLUMIER (1),

PAR LACÉPÈDE.

Les peintures sur vélin qui font partie de la collection du museum d'histoire naturelle, renferment la figure d'un poisson représenté d'après un dessin de Plumier, et qui paroît avoir beaucoup de rapports avec la bonite. Le savant voyageur que nous venons de citer l'avoit même appelé *bonite* ou *pélamis*, *petite et tachetée*, vulgairement *tézard*. Mais les caractères génériques que montrent les vrais scombres, et particulièrement la bonite, ne se retrouvant pas sur le poisson plumier, nous avons dû le séparer de cette famille. Les principes de distribution méthodique que nous suivons

(1) *Scomberomorus Plumierii.*

Il nous paroît que l'on doit regarder, comme une variété de notre scombéromore plumier, le poisson que Bloch a décrit sous le nom de *scomber regalis* ou *tassard*, et dont il a donné la figure pl. CCCXXXIII (*).

(*) Voyez l'article du *tassard* à la suite de celui-ci.

SONNINI.

nous

nous ont même engagés à l'inscrire dans un genre particulier que nous avons nommé *scombéromore*, pour désigner les ressemblances qui le lient avec celui des scombres, et dont nous aurions placé la notice à la suite de l'histoire de ces derniers, si quelques circonstances ne s'y étoient opposées.

Le scombéromore plumier vit dans les eaux de la Martinique. Sa nageoire dorsale présente deux portions si distinctes par leurs figures, que l'on croiroit avoir sous les yeux deux nageoires dorsales très-rapprochées. La première de ces portions est triangulaire et composée de vingt rayons aiguillonnés; la seconde est placée au dessus de celle de l'anus, à laquelle elle ressemble par son étendue, ainsi que par sa forme comparable à celle d'une faux. Huit petites nageoires paroissent au dessus et au dessous de la queue. Les couleurs de l'animal sont d'ailleurs magnifiques : l'azur de son dos et l'argenté de sa partie inférieure sont relevés par les teintes brillantes de ses nageoires, et par l'éclat d'une bande dorée qui s'étend le long de la ligne latérale, et règne entre deux rangées longitudinales de taches irrégulières et d'un jaune doré.

LE TASSARD (1),

PAR LE DOCTEUR BLOCH.

Ce poisson se distingue par sa rayure d'or latérale qui va le long du corps.

Le manuscrit du P. Plumier m'en a fourni le dessin, qui n'annonce point le nombre des rayons de la membrane branchiale.

La nageoire pectorale porte seize rayons ; la ventrale six ; celle de l'anus dix ; celle de la queue vingt-un ; la première dorsale dix-huit, et la seconde treize.

Le dessin représente encore sept petites nageoires derrière celle de l'anus, et huit autres derrière la dorsale.

La tête est comprimée, alépidote et ter-

(1) *Le tassard*, ou *tazard*. En allemand, *kœnigsfisch*. En anglais, *king-fish*. Par les hollandais établis aux Indes, *conings-visch*, *magelange-conings-visch*. A Ceilan, *aracola*. Par les tamouls de Tranquebar, *wolramin*.

Scomber regalis; le tassard.

minée en pointe obtuse. Les mâchoires sont de longueur égale, et armées de dents pointues et isolées. Les os des lèvres sont larges; les narines doubles; celles du devant sont rondes; les autres ovales et tout près des yeux, dont la prunelle noire est placée dans un iris doré. L'ouverture des ouïes est grande; le tronc est alongé, charnu et sans écailles. La ligne latérale, à peine perceptible, commence à la proximité du dos, dont elle s'éloigne derrière la nageoire pectorale jusqu'à la rayure dorée susmentionnée, dans laquelle elle s'étend en droite ligne jusqu'à la nageoire de la queue. Au dessus et au dessous de cette rayure se trouvent des taches ovales de la même couleur. Le ventre est rond, court, et l'anus est au milieu du corps. Tout le corps est couvert d'une belle peau argentée, à l'exception des nageoires, qui sont jaunes. La première nageoire dorsale, qui n'est séparée de la seconde que par un très-petit intervalle, compte dix-huit rayons durs, qui vont en diminuant; tous les autres rayons, hormis le premier de la ventrale, sont mous et ramifiés.

Nieuhof et Valentin placent ce poisson

aux Indes orientales; Plumier et Dutertre l'ont encore vu aux Indes occidentales près des Antilles. Le dernier, qui le prend pour une espèce de brochet, rapporte qu'il fait son séjour ordinaire entre les îles où le courant est le plus rapide; qu'il est très-vorace; qu'il mord à l'hameçon garni soit de lard, soit d'un crabe ou d'un morceau de bois; qu'il nage d'une vîtesse qui le fait atteindre un vaisseau dont il aperçoit l'hameçon de loin. Il nous dit encore qu'il déchire la ligne, dès qu'elle est foible et sans fil d'archal; que l'on en avoit pris par fois avec deux ou trois crochets d'hameçon dans le corps. Cet auteur leur attribue encore une chair blanche et de bon goût, mais moins digestive que celle du brochet.

Nieuhof raconte que ce poisson est estimé pour le plus délicat aux Indes, et qu'il doit son nom de *kœnigsfisch* (poisson royal) à sa délicatesse.

Je reçus une variété du tassard de New-Yorck, sous le nom de *maquereau d'Espagne*. Il avoit des écailles petites, minces et rondes, qui se détachoient facilement; mais les écailles des côtés étoient oblongues et fortement attachées à la peau. Les taches

jaunes étoient rondes, et la ligne latérale étoit un peu serpentée en arrière : la nageoire pectorale étoit aussi un peu plus longue et en forme de faucille. John m'écrit de Tranquebar que ce poisson ne s'y trouve pas en grand nombre, et qu'il est un des mets les plus délicats à cause de sa chair tendre et grasse.

On le mange ou frais, ou salé, ou mariné : on en prend en grand nombre, parce qu'ils se tiennent ensemble. La mer en est le séjour ordinaire; il y fraie aussi. Cependant il fait aussi des émigrations dans les rivières. Nieuhof lui donne sept pieds de long. C'est sur les côtes de l'Afrique, près de Maroc, sur-tout dans la petite baie près de Pamara et de Ste.-Croix en Barbarie, qu'on le prend en grande quantité, et qu'on en fait un trafic assez important. Les nègres en font la pêche; ils le salent, et les français l'exportent aux îles Canaries et Açores. Dans ces contrées il est du nombre des poissons de passage; il arrive vers la fin de juin, époque de sa pêche, qui dure jusqu'en août. On en prend le plus dans les courans. Les plus petits ont cinq à six livres, et les gros pèsent quinze à vingt livres. Il a la

chair molle dans ces régions, mais cette mollesse se perd par la salaison. L'on se sert du sel de mer d'Afrique, faute de l'espagnol, que l'on préfère, parce que le poisson s'y conserve mieux.

Les bâtimens français, construits pour le commerce de cette espèce de poissons, sont d'ordinaire de soixante à quatre-vingts tonneaux. Dès qu'un bâtiment arrive, le maître de la cargaison se rend chez le gouverneur ou l'alcayde, le seul personnage à qui il ait à faire. Celui-ci commande les pêcheurs, qui vont à la pêche avec des bateaux garnis chacun de cinq nègres, dont quatre rament et le cinquième tend les filets. Au retour de ces bateaux, on donne les poissons par centaine au capitaine, et l'on en compte deux pour ceux qui n'ont pas le poids de dix livres. Pour lors le matelot les fend depuis la tête jusqu'à la queue, en sort les entrailles et en coupe la tête; l'épine du dos reste; après on les rince dans l'eau de la mer, on les met sur une planche en pente pour faire découler l'eau, et on les sale à l'instant même. Si la pêche est assez forte, au point que les bateliers ne suffisent pas à l'ouvrage, l'on paye des nègres pour aider.

Souvent la cargaison d'un de ces bâtimens s'achève en deux jours, preuve que ces contrées ont une grande abondance de ces poissons.

Les français qui font ce commerce sont en partie provençaux, en partie établis à Cadix. Le même commerce attire aussi quelques bâtimens anglais vers les côtes de Fez et de Maroc.

Willughby, Ray, Jonston et Ruysch sont dans l'erreur, en prenant ce poisson pour le guarubucu de Marcgrave, celui-ci n'ayant point de taches jaunes, et sa dorsale étant courte.

Nous devons la connoissance de notre poisson à Nieuhof; mais son dessin est très-défectueux, le représentant sans ventrale, sans écailles, sans ligne latérale, et avec une seule dorsale courte. Willughby l'a copié, et nous en a fourni un dessin qui n'est pas tout à fait si mauvais, à moins qu'il n'ait prétendu nous rendre le guarubucu de Marcgrave, qui est le thon.

Valentin l'a encore mal dessiné, mais Renard l'a un peu mieux représenté.

Le nouveau dessin de Duhamel n'a pas donné la juste longueur à la dorsale antérieure.

Tous les auteurs systématiques ont exclu ce poisson ; mais il faut s'étonner que Bonaterre ne l'ait point admis dans son Encyclopédie ichthyologique ; tandis que son compatriote Duhamel en a fait récemment la description et le dessin. J'ignore par quel motif Boddaert a mis notre poisson au nombre des labres.

QUATRE-VINGT-HUITIÈME GEN.

PAR LACÉPÈDE.

LES GASTÉROSTÉES.

Une seule nageoire dorsale; des aiguillons isolés ou presque isolés au devant de la nageoire du dos; une carène longitudinale de chaque côté de la queue; un ou deux rayons au plus à chaque nageoire thoracine; ces rayons aiguillonnés.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le gastérostée épinoche; *gasterosteus teraculeatus*. — Trois aiguillons au devant de la nageoire du dos.

SECONDE ESPÈCE.

Le gastérostée épinochette; *gasterosteus pungitius*. — Dix aiguillons au devant de la nageoire du dos.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le gastérostée spinachie; *gasterosteus spinachia*. — Quinze aiguillons au devant de la nageoire du dos.

L'ÉPINOCHE (1), LA PETITE ÉPINOCHE (2), LA GRANDE ÉPINOCHE (3).

LE GASTEROSTÉE EPINOCHE (4), LE GASTEROSTÉE EPINOCHETTE (5), ET LE GASTEROSTÉE SPINACHIE (6), PAR LACÉPÈDE.

1e, 2e ET 3e ESPÈCES.

C'EST dans les eaux douces de l'Europe que vit l'épinoche. Ce gastérostée est un des plus petits poissons que l'on connoisse : à peine parvient-il à la longueur d'un décimètre (trois pouces et demi environ); aussi

(1) *L'épinoche*, *épinarde* et *escharde*. En allemand, *stichling*, *stachelfisch*, *wolf*. En Prusse, *stechbuttel*, *stechling*. En Norvège, *stikling*, *hornsille*, *lille*, *tind*, *oure*, *hundstigler*, *hundstage*. En Suède, *spigg*, *skitspigg*, mot que les personnes qui se piquent de bien parler leur langue prononcent *skættspigg*. En Hollande, *steckel-baars*. En Danemark, *hunde-steyle*, *gund-stickel*, *hund-stigel*, *tind-oret*. Au Groenland,

a-t-on voulu qu'il occupât dans l'échelle de la durée une place aussi éloignée des poissons

---

kakilisak. En Islande, *hornsille.* En Italie, *stratzarigla.*

Gasterosteus spinis dorsalibus tribus...... gasterosteus aculeatus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 169, sp. 1. SONNINI.

(2) *L'épinochette, petite épinoche.* A Hambourg, *stichling, stichbuttel.* En Livonie, *seesstichling, steckerling, stachelfisch.* En Estonie, *oggalick, oggalunck.* En différentes provinces du royaume de Suède, *benunge, gaddfur, gorqwadd, hundstagg, skinnaling.* En Hollande, *steckelbaars.* En Italie, *spinarola.*

Gasterosteus spinis dorsalibus decem..... gasterosteus pungitius. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 169, sp. 8. SONNINI.

(3) *La grande épinoche.* En Danemarck, *trangsnarre, erskraber.* En Suède, *tenckantiga spiggen.* En Norvège, *store, tind-oure.* En Angleterre, *stickleback, great prickleback.*

Gasterosteus spinis dorsalibus quindecim.... gasterosteus spinachia. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 169, sp. 10. SONNINI.

(4) *Gasterosteus teraculeatus.* En Suède, *skittspigg, skittbår den större.* En Angleterre, *steckle back, banslickle, sharpling.* Dans quelques provinces méridionales de France, *épinarde.*

Gastré trois épines. Daubenton, Encycl. méth. — Bonaterre, pl. de l'Enc. méth. — Bloch, pl. LIII, fig. 3.

les plus favorisés que sur celle des grandeurs. On a écrit qu'il ne vivoit tout au plus que trois

---

Gasterosteus aculeatus. Lin. édit. de Gmelin. — Faun. Suec. 336.

Gasterosteus in dorso tribus. Artedi, gen. 52, sp. 26, syn. 80. — Müller, Prodrom. Zool. Danic. p. 47, n° 3. — Gron. Mus. 1, p. 49, n° 111; Zooph. p. 134, n° 405.

Centriscus duobus in dorso armato aculeis, totidem in ventre. Klein, Miss. pisc. 4, p. 48, n° 2, tab. 14, fig. 4 et 5.

Spinarella. Belon, Aquat. p. 327. — Brit. Zool. 3, p. 217, n° 1. — Willughby, Ichthyol. 341. — Ray, Pisc. 145.

Epinoche. Rondelet, des Poissons de rivière, chap. 27.

Stichling et *stachelfisch*. Wulff, Ichth.

Epinoche. Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat.

(5) *Gasterosteus pungitius*. En Suède, *skittspigg den mindre*. En Angleterre, *the lesser stickleback*, *the lesser sharpling*.

Gasterosteus pungitius. Lin. édit. de Gmelin.

Gastré épinoche. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méth. — Bloch, pl. LIII, fig. 4. — Faun. Suec. 337.

Gasterosteus aculeis in dorso tribus. Artedi, gen. 52, sp. 97, syn. 80. — Gronov. Mus. 1, p. 50, n° 112; Zooph. p. 134, n° 406.

Centriscus spinis decem vel undecim, etc. Klein, Miss. pisc. 4, p. 48, n° 4.

Spinarella pusillus. Belon, Aquat. p. 227. — Gesn. Aquat. p. 8; Icon. anim. p. 284; Thierb. p. 160, *a*.

ans. Quelque sûres qu'aient pu paroître les observations sur lesquelles on a fondé cette assertion, nous croyons qu'elles ont porté sur des accidens individuels plutôt que sur des faits généraux ; et nous regardons comme bien peu vraisemblable une aussi grande brièveté dans la vie d'un animal qui, dans ses formes, dans ses qualités, dans son séjour, dans ses mouvemens, dans ses autres actes,

---

Pungitius, alterum genus. Aldrov. Pisc. p. 628. — Ray, Pisc. p. 145, n° 4.

Lesser stickleback. Willughby, Ichth. p. 342.

Ten spined stickleback. Brit. Zool. 3, p. 219, n° 2.

(6) *Gasterosteus spinachia.* Dans plusieurs contrées de l'Allemagne, *steinbicker.* Dans plusieurs pays du Nord, *ersskraper.*

Gastré quinze-épines. Daubenton, Encyc. méth. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Gasterosteus spinachia. Lin. édit. de Gmelin. — Faun. Suecic. 338. — Gronov. Mus. 1, p. 50, n° 113 ; Zooph. p. 134, n° 407. — Bloch, pl. LIII, fig. 1.

Gasterosteus pentagonus. Mus. Ad. Frid. p. 34.

Centriscus aculeis quindecim in dorso. Klein, Miss. pisc. 4, p. 48, n° 1.

Aculeatus vel *pungitius marinus longus.* Willughby, Ichth. p. 340, tab. X, 13, fig. 2 ; Append. p. 23. — Ray, Pisc. p. 145, n° 15.

Fifteen spined stickleback. Brit. Zool. 3, p. 220, n° 3.

dans sa nourriture, ne présente aucune différence très-marquée avec des poissons qui vivent pendant un très-grand nombre d'années. Et d'ailleurs ne reconnoît-on pas dans l'épinoche la présence ou l'influence de toutes les causes que nous avons assignées à la longueur très-remarquable de la vie des habitans des eaux, et particulièrement des poissons considérés en général?

C'est dans le printems que ce petit osseux dépose ses œufs sur les plantes aquatiques, qui les maintiennent à une assez grande proximité de la surface des lacs ou des rivières, pour que la chaleur du soleil favorise leur développement. Il se nourrit de vers, de chrysalides, d'insectes que les bords des eaux peuvent lui présenter, d'œufs de poissons; et, malgré sa foiblesse, il attaque quelquefois des poissons à la vérité extrêmement jeunes, et venant, pour ainsi dire, d'éclore. Les aiguillons dont son dos est armé, et le bouclier ainsi que les lames dont son corps est revêtu, le défendent mieux qu'on ne le croiroit au premier coup d'œil, de l'attaque de plusieurs des animaux qui vivent dans les mêmes eaux que lui : mais ils ne le garantissent pas de vers intestinaux

dont il est fréquemment la victime (1); ils ne le préservent pas non plus de la recherche des pêcheurs. On ne le prend pas cependant, au moins le plus souvent, pour la nourriture de l'homme, parce que son goût est rarement très-agréable : mais, comme cette espèce est grasse et féconde en individus, il est plusieurs contrées où l'on répand les épinoches par milliers dans les champs, sur lesquels elles forment en se corrompant un excellent fumier; ou bien on les emploie à engraisser, dans les basse-cours voisines des lacs qui leur ont servi d'habitation, des canards, des cochons et d'autres animaux utiles dans l'économie domestique (2).

On peut aussi exprimer de milliers d'épinoches une assez grande quantité d'huile bonne à brûler; et nous ne devons pas

---

(1) Il est aussi tourmenté par une espèce de binocle, qui s'attache fortement à son corps pour le sucer, et que Geoffroy, dans son Histoire des insectes des environs de Paris, a nommée *binocle du gastérote*.

SONNINI.

(2) On peut, dit Bloch, s'en servir encore plus utilement, en y joignant de la glaise, pour engraisser les jeunes canards et pour nourrir les porcs. (Hist. nat. des poissons, gen. 41, article de l'*épinoche.*)

SONNINI.

oublier de faire remarquer qu'il est un grand nombre d'espèces de poissons, dédaignées à cause du goût peu agréable de leur chair, dont on pourroit tirer, comme de l'épinoche, un aliment convenable à plusieurs animaux, un engrais très-propre à fertiliser nos campagnes, ou une huile très-utile à plusieurs arts.

Les yeux de l'épinoche sont saillans, et ses mâchoires presque aussi avancées l'une que l'autre : chaque ligne latérale est marquée ou recouverte par des plaques osseuses placées transversalement, plus petites vers la tête ainsi que vers la queue, et qui, au nombre de vingt-cinq, de vingt-six ou de vingt-sept, forment une sorte de cuirasse assez solide. Deux os alongés, durs, et affermis antérieurement par un troisième, couvrent le ventre comme un bouclier; et de là vient le nom générique de *gastérostée* que porte l'épinoche. Chaque thoracine est composée de deux rayons : le premier, grand, pointu, et presque toujours dentelé, frappe aisément la vue; le second, blanc, très-court, très-mou, est difficilement aperçu.

Trois aiguillons alongés, et séparés l'un de l'autre, s'élèvent au devant de la nageoire

nageoire du dos : les deux premiers sont dentelés des deux côtés ; le troisième l'est quelquefois, mais il est presque toujours moins haut que les deux premiers.

On compte trois lobes au foie, qui est très-étendu, et dont le lobe droit est particulièrement très-long. On ne voit pas de cœcum auprès du pylore ; et le canal intestinal se recourbe à peine vers la tête, avant de s'avancer en ligne droite vers l'anus ; ce qui doit faire présumer que les sucs digestifs de l'épinoche sont très-actifs.

La vésicule natatoire est épaisse, simple, grande, et attachée à l'épine du dos, dont cependant on peut la séparer avec facilité.

Au reste, l'iris, l'opercule branchial et les côtés de l'épinoche brillent de l'éclat de l'argent ; ses nageoires, de celui de l'or, et sa gorge, ainsi que sa poitrine, montrent souvent celui du rubis (1) (2).

---

(1) A la membrane des branchies de l'épinoche	3	rayons.
A la nageoire du dos	12	
A chacune des pectorales	10	
A chacune des thoracines. . . .	2	
A celle de l'anus	9	
A celle de la queue, qui est rectiligne	12	

L'épinochette vit en troupes nombreuses dans les lacs et dans les mers de l'Europe; on la voit pendant le printems auprès des embouchures des fleuves; et, suivant Noël, on la pêche dans la Seine, jusqu'au dessus de Quillebœuf (3). La spinachie ne se trouve ordinairement que dans la mer. Elle est plus grande du double, ou environ, que l'épinoche, pendant que l'épinochette ne parvient communément qu'à la longueur d'un demi-décimètre (vingt lignes environ).

---

(2) L'épinoche se trouve plus communément dans les eaux stagnantes et dans les rivières dont le cours est lent; on le voit aussi quelquefois dans la mer, et à l'embouchure des rivières où se mêlent les eaux salées. Il y a une grande quantité de ces poissons aux environs de Dantzick, et l'on s'en sert pour faire de l'huile. Ils sont fort communs dans la rivière de Bièvre et dans quelques autres des environs de Paris. On les voit nager continuellement en bandes et avec beaucoup de vîtesse, sur-tout quand le tems est beau et serein; lorsque le ciel est couvert, ils se tiennent en repos et se laissent prendre aisément. SONNINI.

(3) La petite épinoche se trouve fréquemment dans la mer du Nord, dans la Baltique, de même que dans les lacs et les lagunes qui communiquent à la mer. Elle est très-difficile à prendre, parce qu'elle passe entre les filets; au reste les pêcheurs n'en font aucun cas et la rejettent comme inutile. SONNINI.

Cette épinochette est d'ailleurs dénuée de lames osseuses et même d'écailles facilement visibles ; sa couleur est jaune sur son dos, et blanche ou argentée sur sa partie inférieure (1) (2).

La spinachie offre à peu près le même ton et la même disposition dans ses nuances que l'épinochette ; mais ses côtés sont garnis de lames dures. Elle a de plus le museau avancé en forme de tube, l'ouverture de

---

(1)

A la nageoire du dos de l'épinochette	11 rayons.
A chacune des pectorales	10
A chacune des thoracines, dont la membrane est très-blanche . .	2
A la nageoire de l'anus	11
A celle de la queue.	13

(2) Selon les observations du docteur Bloch, le cœur de la petite épinoche est à peine aussi gros qu'un grain de chenevis et de forme triangulaire. Son foie a beaucoup de grosseur, proportion gardée ; il est divisé en trois lobes, dont l'un est fort long. La rate est très-petite et triangulaire ; l'estomac alongé ; le canal intestinal court, sans appendices et à une seule sinuosité ; la vessie d'air simple et épaisse ; enfin le péritoine blanc et pointillé de noir.

SONNINI.

la bouche petite, et l'opercule ciselé en rayons (1) (2).

---

(1) A la nageoire du dos de la spinachie. . . . . 6 ou 7 rayons.
A chacune des pectorales . . 10
A chacune des thoracines. . . 2
A celle de l'anus . . . . 6 ou 7
A celle de la queue, qui est arrondie 12

(2) Le foie de la grande épinoche se divise en quatre lobes, dont le droit est fort long. L'estomac a la forme d'un sac ; le canal intestinal a deux sinuosités, et sa partie supérieure est large. L'ovaire consiste en deux cylindres qui se réunissent au trou ombilical ; Bloch y a trouvé cent quatre-vingt-huit œufs d'un jaune pâle et de la grosseur d'un grain de millet ; la peau de la vessie d'air est très-mince. Le même observateur que je viens de citer a compté quarante-une vertèbres à l'épine du dos, et dix-sept côtes de chaque côté.

La mer du Nord et la Baltique nourrissent beaucoup de grandes épinoches ; il y en a sur-tout une grande quantité sur les côtes de la Hollande ; mais ils n'entrent pas dans les eaux douces, ni même dans les embouchures des fleuves. Ces poissons vivent de vers, d'insectes, de petits crustacés et du frai des autres poissons. On peut en prendre un grand nombre en l'attirant dans les filets par la lueur des feux qu'on allume sur la côte ou dans des bateaux. Les pauvres ne dédaignent pas de s'en nourrir ; mais l'usage le plus ordinaire est d'en tirer de l'huile ou de fumer les terres. SONNINI.

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME GEN.

PAR LACÉPÈDE.

LES CENTROPODES.

Deux nageoires dorsales; un aiguillon et cinq ou six rayons articulés très-petits à chaque nageoire thoracine; point de piquans isolés au devant des nageoires du dos, mais les rayons de la première dorsale à peine réunis par une membrane; point de carène latérale à la queue.

ESPÈCE.

Le centropode rhomboïdal; *centropodus rhombeus*. — Le corps revêtu de petites écailles.

L'ABOU-TABAK (1).

LE CENTROPODE RHOMBOIDAL (2),

PAR LACÉPÈDE.

La conformation de ce poisson nous oblige à le placer dans un genre particulier. Il a été observé par Forskœl dans la mer Rouge. Les petites écailles dont il est revêtu brillent comme des lames d'argent. Les nageoires sont blanches, excepté celle

(1) *Abou-tabak*, *abou garr*, noms arabes de ce poisson.

Centrogaster pinnis ventralibus uni-radiatis...... centrogaster rhombeus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170 bis, sp. 4. — Artedi, Gen. pisc. nov. gen. *variorum auctorum*, n° 4.

Scomber pinnis ventralibus uni-radiatis... scomber rhombeus. Forskœl, Faun. Ægypt. Arab. p. 58, n° 78.

SONNINI.

(2) *Centropodus rhombeus.* Forskœl, Faun. Arab. p. 58, n° 78.

Centrogaster. Lin. édit. de Gmelin.

Scombre tabak. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

de la queue, qui est d'un verd bleuâtre; et la seconde dorsale est noire dans sa partie la plus élevée. Cette seconde nageoire du dos est d'ailleurs triangulaire et écailleuse dans sa partie antérieure, comme celle de l'anus, et basse, ainsi que transparente, dans le reste de son étendue. Les cinq rayons articulés qui, réunis avec un aiguillon, composent chacune des nageoires thoracines, sont à peine visibles (1). Une membrane assez peu large soutient les quatre ou cinq piquans qui forment la première dorsale. Les dents sont déliées et nombreuses; et au dessus du bout de la langue on voit une callosité ovale et rude. La queue proprement dite est très-courte; ce qui donne à chaque côté de l'animal une figure rhomboïdale.

---

(1) A la membrane des branchies . . . 6 rayons.
A la première nageoire du dos . . . 4 ou 5
A la seconde 32
A chacune des pectorales 15
A chacune des thoracines 6
A celle de l'anus 34
A celle de la queue, qui est un peu arrondie 16

QUATRE-VINGT-DIXIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES CENTROGASTÈRES.

Quatre aiguillons et six rayons articulés à chaque nageoire thoracine.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le centrogastère brunatre; *centrogaster fuscescens.* — La nageoire dorsale très-longue; celle de la queue très-peu fourchue; la couleur du dessus du corps brune.

SECONDE ESPÈCE.

Le centrogastère argenté; *centrogaster argentatus.* — La nageoire de la queue fourchue; la couleur du dessus du corps argentée.

LE CENTROGASTÈRE BRUNATRE (1) (2), ET LE CENTROGASTÈRE ARGENTÉ (3) (4),

PAR LACÉPÈDE.

1e ET 2e ESPÈCES.

Les mers qui arrosent le Japon nourrissent ces deux centrogastères, dont on doit la connoissance au savant Houttuyn,

---

(1) *Centrogaster fuscescens.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin. — Houttuyn, Act. Haarl. XX, 2, p. 333, n° 21.

(2) En hollandais, *bruinachtige doornbuik.*

Centrogaster fuscus, subtùs albicans caudâ subbifurcâ..... centrogaster fuscescens. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170 bis, sp. 1. — Artedi, Gen. pisc nov. gen. Houttuyni, n° 1. SONNINI.

(3) *Centrogaster argentatus.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin. — Houttuyn, Act. Haarl. XX, 2, p. 334, n° 22.

(4) En hollandais, *versilverde doornbuik.*

Centrogaster argenteus, nuchæ guttâ magnâ fuscâ,

et dont le nom générique vient des aiguillons que l'on voit au dessous de leur corps, et qui composent une partie de leurs nageoires inférieures. Ces poissons ne parviennent qu'à une longueur très-peu considérable : le brunâtre n'a pas ordinairement deux décimètres (sept pouces) de long, et l'argenté n'en a qu'un. La mâchoire supérieure du premier est garnie de dents aiguës; le second a sur la nuque une grande tache brune, et communément arrondie. Les notes suivantes (1) et (2) et le tableau de leur genre indiquent leurs autres traits principaux.

---

pinnæ dorsalis nigricante... centrogaster argentatus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170 bis, sp. 2. — Artedi, Gen. pisc. nov. gen. Houttuyni, n° 2.

Sonnini.

(1) 13 aiguillons et 11 rayons articulés à la nageoire du dos du brunâtre.
16 rayons à chacune des pectorales.
7 aiguillons et 9 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
20 rayons à la nageoire de la queue.

(2) 8 aiguillons à la partie antérieure de la nageoire dorsale de l'argenté.
2 aiguillons et 12 rayons à la nageoire de l'anus.

QUATRE-VINGT-ONZIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES CENTRONOTES.

Une seule nageoire dorsale; quatre rayons au moins à chaque thoracine; des piquans isolés au devant de la nageoire du dos; une saillie longitudinale sur chaque côté de la queue, ou deux aiguillons au devant de la nageoire de l'anus.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le centronote pilote; *centronotus conductor.* — Quatre aiguillons au devant de la nageoire du dos; sept rayons à la membrane des branchies; vingt-sept rayons au moins à la nageoire dorsale.

SECONDE ESPÈCE.

Le centronote acanthias; *centronotus acanthias.* — Quatre aiguillons au devant de la nageoire dorsale; trois rayons à la membrane des branchies.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le centronote glaycos; *centronotus*

glaycos. — Cinq aiguillons au devant de la nageoire du dos ; le premier tourné vers le museau, et les autres inclinés vers la queue ; la ligne latérale ondulée par petits traits.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le centronote argenté ; *centronotus argenteus*. — Sept aiguillons au devant de la nageoire du dos ; onze rayons à cette nageoire.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le centronote ovale ; *centronotus ovalis*. — Sept aiguillons au devant de la nageoire du dos ; vingt rayons à cette nageoire ; six rayons à la membrane des branchies.

SIXIÈME ESPÈCE.

Le centronote lyzan ; *centronotus lyzan*. — Sept aiguillons au devant de la nageoire du dos ; vingt-un rayons à cette nageoire ; huit rayons à la membrane des branchies.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Le centronote carolinin ; *centronotus carolinus*. — Huit aiguillons au devant de la nageoire du dos ; vingt-six rayons à cette nageoire dorsale ; la ligne latérale droite.

HUITIÈME ESPÈCE.

LE CENTRONOTE GARDÉNIEN; *centronotus Gardenii*. — Huit aiguillons au devant de la nageoire du dos; trente-trois rayons à cette nageoire dorsale; point d'aiguillons au devant de celle de l'anus; deux rayons seulement à chacune des pectorales.

NEUVIÈME ESPÈCE.

LE CENTRONOTE VADIGO; *centronotus vadigo*. — Huit aiguillons au devant de la nageoire du dos; plus de deux rayons à chacune des pectorales; la ligne latérale tortueuse.

DIXIÈME ESPÈCE.

LE CENTRONOTE ÉPERON; *centronotus calcar*. — Quatre aiguillons au devant de la nageoire du dos; six rayons à la membrane des branchies; vingt-un rayons à la nageoire dorsale.

ONZIÈME ESPÈCE.

LE CENTRONOTE NÈGRE; *centronotus niger*. — Huit aiguillons au devant de la nageoire du dos; trente-trois rayons à cette nageoire; douze rayons à chaque pectorale; six rayons à chaque thoracine; la ligne latérale droite; la couleur générale noire.

LE PILOTE (1).

LE CENTRONOTE PILOTE (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Presque toutes les espèces du genre des centronotes, ainsi que celui des gastérostées et des centropodes, ne renferment

(1) *Le pilote.* En hollandais, *lootmanties*, *viif-vinger-visch.* En anglais, *pilot-fish.* En suédois, *loods.* En allemand, *lootsmann.* A Marseille, *fanfre.*

Gasterosteus spinis dorsalibus quatuor membranâ branchiostegâ septem radiatâ.... gasterosteus ductor. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 169, sp. 2.

Gasterosteus spinis dorsalibus quatuor..... gasterosteus ductor. Artedi, Gen. pisc. gen. 37, n° 4. — Brunnich, Ichth. massil. p. 67, n° 83. Sonnini.

(2) *Centronotus conductor.*

Gasterosteus conductor. Lin. édit. de Gmelin.

Gastré pilote. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod. — Mus. Adolph. Frid. 2, p. 88, *.

Pilot fish. Willughby, Ichth. tab. append. 8, fig. 2.

que d'assez petits individus. Le centronote dont nous traitons dans cet article parvient très-rarement à la longueur de deux décimètres (sept pouces). Malgré les dards dont quelques parties de son corps sont hérissées, il ne pourroit donc se défendre avec succès que contre des ennemis bien peu redoutables, ni attaquer avec avantage qu'une proie presque invisible. Son espèce n'existeroit donc plus depuis long-tems, s'il n'avoit reçu l'agilité en partage : il se soustrait par des mouvemens rapides aux dangers qui peuvent le menacer. D'ailleurs sa petitesse fait sa sûreté, et compense sa foiblesse. Il n'est recherché ni par les pêcheurs, ni par

---

Glaucus aculeatus, fasciatus, etc. Klein, Miss. pisc. 5, p. 31, n° 5.

Le pilote. Duhamel, Traité des pêches, part. 2, sect. 4, chap. 4, art. 5, p. 55, pl. IV, fig. 4, et pl. IX, fig. 3.

Scomber ductor. Hasselquist, It. 336. — Osbeck, It. 73, tab. 12, fig. 2, et Act. Stockh. 1755, 71.

Scomber fasciis quatuor cœruleo argenteis, aculeis quatuor ante pinnam dorsalem. Læfl. It.

Scomber dorso monopterygio, pinnulis nullis, etc. Gronov. Zooph. 309.

Pilote piscis. Ray, Pisc. 156.

Lootsmannekens. Brünn. It. 325, tab. 190.

Scomber ductor, scombre pilote. (Bl. pl. CCCXXXVIII.)

les grands habitans des mers; l'exiguité de ses membres le dérobe souvent à leur vue; le peu de nourriture qu'il peut fournir empêche qu'il ne soit l'objet des desirs des marins, ou des appétits des squales. Il en est résulté, pour cette espèce, cette sorte de sécurité qui dédommage le foible de tant de privations. Pressée par la faim, ne trouvant pas facilement à certaines distances des rivages les œufs, les vers, les insectes, les mollusques qu'elle pourroit saisir, elle ne fuit ni le voisinage des vaisseaux, ni même la présence des squales, ou des autres tyrans des mers; elle s'en approche sans défiance et sans crainte; elle joue au devant des bâtimens, ou au milieu des terribles poissons qui la dédaignent; elle trouve dans les alimens corrompus que l'on rejette des navires ou dans les restes des victimes immolées par le féroce requin, des fragmens appropriés par leur ténuité à la petitesse de ses organes; elle précède ou suit avec constance la proue qui fend les ondes, ou des troupes carnassières de grands squales; et frappant vivement l'imagination par la tranquillité avec laquelle elle habite son singulier asyle, elle a été bientôt douée, par les amis du merveilleux, d'une intelli-

gence

gence particulière; on lui a attribué un instinct éclairé, une prévoyance remarquable, un attachement courageux; on l'a revêtue de fonctions très-extraordinaires; et on ne s'est arrêté qu'après avoir voulu qu'elle partageât avec les échénéis le titre de *conducteur du requin*, de *pilote des vaisseaux*. Nous avons été bien aises de rappeler cette opinion bizarre par le nom spécifique que nous avons conservé à ce centronote avec le plus grand nombre des auteurs modernes. Celui qui écrit l'histoire de la Nature doit marquer les écueils de la raison, comme l'hydrographe trace sur ses cartes ceux où ont péri les navigateurs.

On voit sur le dos de ce petit animal, dont on a voulu faire le directeur de la route des énormes requins, ces aiguillons qui appartiennent à tous les poissons compris dans le quatre-vingt-onzième genre, et dont la présence et la position sont indiquées par le nom de *centronote* (1) que nous avons cru devoir leur donner : mais on n'en compte que quatre au devant de la nageoire dorsale du pilote. Les côtés de

(1) *Kentron*, en grec, signifie *aiguillon*; et *notos* signifie *dos*.

la queue de ce poisson sont relevés longitudinalement en carène. La ligne latérale èst droite. Plusieurs bandes transversales et noires font ressortir la couleur de sa partie supérieure, qui présente des teintes brunes et des reflets dorés. Il paroît que le nombre de ces bandes varie depuis quatre jusqu'à sept. Les mâchoires, la langue et la partie antérieure du palais sont garnies de très-petites dents (1).

(1) A la nageoire du dos . . . . 28 rayons.
A chacune des pectorales 20
A chacune des thoracines 6
A celle de l'anus 17

CENTRONOTE ACANTHIAS (1) (2),

ET

LE CENTRONOTE GLAYCOS (3);

PAR LACÉPEDE.

2e ET 3e ESPÈCES.

Les mers qui arrosent le Danemarck, nourrissent, selon Pontoppidan, l'acanthias; et la Méditerranée est la patrie du glaycos. Nous avons conservé ce nom grec *glaycos*

(1) *Centronotus acanthias.* Pontoppid. Naturg. Danaem. p. 188, n° 3.

Gasterosteus acanthias. Lin. édit. de Gmelin.

(2) *Gasterosteus spinulis quatuor antè pinnam dorsalem, membrana branchiostega radiis tribus*....... *gasterosteus acanthias.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 169, sp. 12. — Artedi, Gen. pisc. gen. 37, additament. *species adhuc dubiæ*, n° 14.

Sonnini.

(3) *Centronotus glaycos.*

Troisième espèce de glaucus. Rondelet, des Poissons, lib. 8, chap. 17.

qui veut dire *glauque* (d'un bleu de mer), à un centronote décrit et figuré par Rondelet, et auquel, suivant ce naturaliste, les anciens avoient donné cette dénomination. Cette espèce a le corps alongé, les dents très-pointues, la ligne latérale ondée à petits traits; la partie supérieure du corps d'un bleu obscur, l'inférieure très-blanche; la chair grasse, ferme, et de bon goût.

LE LYZAN (1).

LE CENTRONOTE ARGENTÉ (2) (3), LE CENTRONOTE OVALE (4) (5), ET LE CENTRONOTE LYZAN (6);

PAR LACÉPÈDE.

4e, 5e ET 6e ESPÈCES.

On pêche auprès des côtes de l'Amérique équinoxiale l'argenté, dont la couleur est

(1) *Le lyzan*, nom arabe de ce poisson. A Dsjidda on l'appelle *myssiaf*. A Loheia, *obri*.

Scomber albido-maculatus; spinis dorsalibus septem primis separatis.... scomber lyzan. Forskœl, Faun. Ægypt. Arab. p. 54, n° 69.

Gasterosteus suprà fusco-cœrulescens spinis dorsalibus septem analibus duabus.... gasterosteus lyzan. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 169, sp. 15.—Artedi, Gen. pisc. edit. Walbaum, gen. 37, n° 15. *species adhuc dubiæ.* SONNINI.

(2) *Centronotus argenteus.*

Gasterosteus occidentalis. Lin. édit. de Gmelin.

Gastré saure. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Saurus argenteus caudâ longitudinaliter striatâ. Browne, Jam. 452, tab. 46, fig. 2.

désignée par le nom spécifique que nous avons cru devoir lui donner (7), pendant que c'est dans les mers de l'Asie que vit l'ovale (8), dont l'aiguillon dorsal le plus

---

(3) *Gasterosteus spinis dorsalibus septem, duabusque ante pinnam analem.... gasterosteus occidentalis.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 169, sp. 3. — Artedi, Gen. pisc. gen. 37, n° 3. additament. SONNINI.

(4) *Centronotus ovalis.*

Gasterosteus ovatus. Lin. édit. de Gmelin.

Gastré ovale. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encyc. méthod.

(5) *Gasterosteus spinis dorsalibus septem, primâ recumbente, corpore ovato..... gasterosteus ovatus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 169, sp. 4. — Artedi, Gen. pisc. gen. 37, n° 6. additament. SONNINI.

(6) *Centronotus lyzan.*

Gasterosteus lyzan. Lin. édit. de Gmelin.

Scombre lyzan. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

Amia. Salvian, fol. 121, 122. — Forskœl, Faun. Arab. p. 54, n° 69.

(7) 7 rayons à chacune des nageoires pectorales de l'argenté.
6 rayons à chacune des thoracines.
2 aiguillons au devant de la nageoire de l'anus.
1 aiguillon et 6 rayons articulés à la nageoire anale.
16 rayons à la nageoire de la queue.

(8) 16 rayons à chacune des nageoires pectorales de l'ovale.

antérieur est couché vers la tête, dont les mâchoires sont hérissées de petites dents, et dont le corps très-comprimé, comme celui des chétodons, a indiqué par sa figure la dénomination spécifique de ce centronote.

Forskœl a vu le lyzan sur les côtes de l'Arabie. Ce poisson est couvert d'écailles petites, lancéolées, et resplendissantes comme des lames d'argent; ses lignes latérales sont ondées vers l'opercule et droites auprès de la queue; son dos est d'un brun mêlé de bleu (1).

---

6 rayons à chacune des thoracines.
2 aiguillons au devant de la nageoire anale.
1 aiguillon et 16 rayons à la nageoire de l'anus.
20 rayons à la nageoire caudale.

(1) 17 rayons à chacune des pectorales du lyzan.
1 aiguillon et 5 rayons à chacune des thoracines.
2 aiguillons au devant de la nageoire de l'anus.
1 aiguillon et 18 rayons à cette même nageoire de l'anus.

LE CREVALLE (1), LA LICHE (2).

LE CENTRONOTE CAROLININ (3), LE CENTRONOTE GARDENIEN (4) (5), ET LE CENTRONOTE VADIGO (6), PAR LACÉPÈDE.

7e, 8e ET 9e ESPÈCES.

Le carolinin et le gardénien habitent la Caroline : le nom du premier indique leur

(1) *Crevalle*, nom que les habitans de la Caroline donnent à ce poisson.

Gasterosteus spinis dorsalibus octo, analibus tribus.... gasterosteus carolinus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 169, sp. 5. — Artedi, Gen. pisc. gen. 37, n° 7. additament. SONNINI.

(2) *Liche*, nom sous lequel ce poisson est connu en Provence. Les languedociens l'appellent *pélamyde*, et les marseillais *lampuga*. En italien, *luzia*. Par les pêcheurs des environs de Rome, *mella*. En allemand, *spanischer reiter*. En anglais, *cross-spine*. A la Jamaïque, *leather-coat*. A la Havane, *quietra-acha*. SONNINI.

(3) *Centronotus carolinus.*

Gasterosteus carolinus. Lin. édit. de Gmelin.

Gastré crevalle. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

pays; celui du second, l'observateur qui les a fait connoître. C'est en effet le docteur Garden qui en envoya, dans le tems, la description à Linnæus. Ces deux poissons, et le vadigo, qui se trouve dans la Méditerranée, se ressemblent par la forme de leurs nageoires du dos et de l'anus, qui présentent la figure d'une faux, et par celle de la nageoire de la queue, qui est fourchue : mais, indépendamment des dissemblances que nous n'avons pas besoin d'énumérer, le carolinin n'a que vingt-six rayons à la nageoire du dos (7), et le gardénien

---

(4) *Centronotus Gardenii.*

Gasterosteus canadus. Lin. édit. de Gmelin.

Gastré canade. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

(5) *Gasterosteus spinis dorsalibus octo, analibus nullis.... gasterosteus canadus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 169, sp. 6. — Artedi, Gen. pisc. gen. 57, n° 7. additament. SONNINI.

(6) *Centronotus vadigo.* Dans plusieurs provinces méridionales de France, *liche, pélamide.*

Liche, ou *seconde espece de glaucus.* Rondelet, des Poissons, part. 1, liv. 8, chap. 16.

Scombre liche, *scomber aculeatus.* (Bl. pl. CCCXXXVI, fig. 1.

(7) 18 rayons à chacune des pectorales du carolinin.
5 rayons à chacune des thoracines.

y en a trente-trois (1); celui-ci n'a que deux rayons à chacune des pectorales, et le vadigo y en présente un nombre bien plus grand, pendant que ses lignes latérales sont tortueuses et courbées vers le bas, au lieu d'être droites comme celles du carolinin. Au reste, l'aiguillon dorsal le plus antérieur du vadigo est incliné vers le museau (2).

---

3 aiguillons et 24 rayons articulés à la nageoire de l'anus.
27 rayons à celle de la queue.

(1) 7 rayons à la membrane des branchies du gardénien.
2 rayons à chacune des nageoires pectorales.
7 rayons à chacune des thoracines.
26 à la nageoire de l'anus.
20 à celle de la queue.

(2) Ce dernier poisson, c'est-à-dire, la liche, devient grand; on en a vu qui pesoit quarante-deux livres. On le pêche dans la Méditerranée et vers les Antilles; sa chair est préférable à celle du thon.

Sonnini.

L'ÉPERON (1), LE NÈGRE.

LE CENTRONOTE ÉPERON (2),

ET

LE CENTRONOTE NÈGRE (3);

PAR LACÉPÈDE.

10e ET 11e ESPÈCES.

Le corps et la queue de l'éperon paroissent dénués d'écailles. La mâchoire inférieure dépasse celle de dessus. La langue est mobile, lisse et large. Chaque narine ne montre qu'un orifice. La ligne latérale est presque droite. Les thoracines peuvent être couchées

(1) *L'éperon.* En allemand, *sporn.* En anglais, *spur-back.* SONNINI.

(2) *Centronotus calcar.*

Scombre éperon, *scomber calçar.* (Bl. pl. CCCXXXVI, fig. 2.

(3) *Centronotus niger.* Sur les côtes d'Afrique, *sefser.* Au Brésil, *ceixupira.* Par les allemands, *stachlicher blauling.* Par les anglais, *negro mackrel.*

Scombre nègre. Bloch, pl. CCCXXXVII.

dans une sorte de sillon. La couleur générale est argentée : des teintes noires règnent sur le dos; les nageoires sont bleuâtres. On trouve une grande quantité de centronotes éperons sur la côte de Guinée. Ils y présentent la grandeur du scombre maquereau, et leur chair n'est pas désagréable au goût.

Le centronote nègre habite dans la partie de l'océan Atlantique qui sépare l'Afrique de l'Amérique méridionale. Barbot l'a trouvé auprès de la côte d'Or; et Marcgrave, Pison et le prince Maurice de Nassau l'ont vu dans les eaux du Brésil. Il parvient à une grandeur remarquable. Suivant Barbot, il a près de deux mètres (six pieds) de long; et Marcgrave lui attribue une longueur de plus de trois mètres (neuf pieds environ). Sa chair est d'ailleurs grasse, blanche et ferme : aussi est-il très-recherché, et préparé pour être envoyé au loin. Lorsqu'il est frais, on compare son goût à celui de l'anguille, et lorsqu'il est séché, à celui du saumon fumé. Il séjourne ordinairement dans la haute mer : mais de tems en tems on voit des troupes nombreuses d'individus de cette espèce s'approcher des terres, préférer les fonds pierreux, et y chercher les

crustacés et les animaux à coquille, qui doivent servir à leur nourriture. Les nègres les prennent sur ces bas fonds, et les pêchent à la lueur de brandons allumés (1).

Le centronote nègre a la tête lisse, aplatie et dénuée de petites écailles; le museau arrondi; l'ouverture de la bouche assez grande; les dents petites; la langue large et mobile; deux orifices à chaque narine: les écailles qui revêtent son corps et sa queue, sont petites, lisses et minces. Sa couleur noire est relevée par le gris de la base et du milieu de ses thoracines, ainsi que par les nuances blanches et argentées qui resplendissent sur ses côtés.

---

(1) 14 rayons à chaque pectorale du centronote éperon.

1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.

1 rayon aiguillonné et 20 rayons articulés à l'anale, au devant de laquelle on voit deux aiguillons réunis par une membrane.

13 rayons à la nageoire de la queue.

21 rayons à la nageoire de l'anus du centronote nègre.

17 rayons à la caudale.

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME GEN.

PAR LACEPÈDE.

LES LÉPISACANTHES.

Les écailles du dos grandes, ciliées, et terminées par un aiguillon; les opercules dentelés dans leur partie postérieure, et dénués de petites écailles; des aiguillons isolés au devant de la nageoire dorsale.

ESPÈCE.

Le lépisacanthe japonais; *lepisacanthus japonicus.* — Quatre aiguillons au devant de la nageoire du dos.

LE LÉPISACANTHE JAPONAIS (1)(2),

PAR LACÉPÈDE.

Le nom générique de cet animal désigne la forme particulière de ses écailles (3); et sa dénomination spécifique, les mers dans lesquelles on l'a vu. Houttuyn l'a fait connoître, et nous avons cru devoir le séparer des centronotes et des autres poissons avec lesquels on l'avoit placé dans le genre des centrogastères, afin d'être fidèles aux principes de distribution méthodique que nous

(1) *Lepisacanthus japonicus.*

Gasterosteus japonicus. Lin. édit. de Gmelin.

Gastré du Japon. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth. — Houttuyn, Act. Haarl. XX, 2, p. 329.

(2) En hollandais, *japanse steckelbaars.*

Gasterosteus spinis dorsalibus quatuor membranâ branchiostegâ quinque radiatâ.... gasterosteus japonicus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 169, sp. 9. — Artedi, Gen. pisc. edit. Walbaum, gen. 37. *species adhuc dubiæ*, n° 16. SONNINI.

(3) *Lepis* signifie *écaille*, et *akanthos*, *aiguillon.*

avons préférés. Le museau de cet osseux est arrondi ; ses mâchoires sont hérissées de petites aspérités, plutôt que garnies de dents proprement dites. Une fossette longitudinale reçoit et cache, à la volonté de l'animal, les piquans épais, forts, inégaux et isolés, que l'on voit au devant de la nageoire du dos. Les rayons de chacune des thoracines sont réunis et alongés de manière à former un aiguillon peu mobile, rude, et égal en longueur aux trois dixièmes, ou à peu près, de la longueur totale du poisson. Le japonais ne parvient d'ailleurs qu'à de très-petites dimensions ; il n'a pas un double décimètre (sept pouces environ) de long, et sa couleur est jaune (1).

---

(1) A la membrane des branchies . 5 rayons.
A la nageoire du dos 10
A chacune des pectorales 12
A celle de l'anus. 9
A celle de la queue 22

QUATRE-

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME GEN.

PAR LACÉPÈDE.

LES CÉPHALACANTHES.

Le derrière de la tête garni, de chaque côté, de deux piquans dentelés et très-longs; point d'aiguillons isolés au devant de la nageoire du dos.

ESPÈCE.

Le céphalacanthe spinarelle; *cephalacanthus spinarella.* — Quatre rayons à chacune des thoracines.

LE CÉPHALACANTHE SPINARELLE (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

Ce céphalacante ne présente qu'une petite longueur. Sa tête, plus large que le corps, est striée sur toute sa surface, et garnie par derrière de quatre grands aiguillons. Les deux supérieurs sont plus dentelés, plus larges et plus courts que les deux inférieurs. La spinarelle, qui vit dans l'Inde, a été placée dans le même genre que les gasté-

(1) *Cephalacanthus spinarella.* (Nota. *Kephalos* veut dire *tête*, et *akanthos*, *aiguillon* ou *piquant.*)

Gasterosteus spinarella. Lin. édit. de Gmelin.

Pungitius pusillus. Mus. Adolph. Frid. 1, p. 74, tab. 32, fig. 5.

Gastré spinarelle. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

(2) *Gasterosteus capitis posticè spinis quaternis serrulatis lateralibus longitudine abdominis... gasterosteus spinarella.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 169, sp. 11. — Artedi, Gen. pisc. gen. 57, n° 11. additam.

Sonnini.

rostées et les centronotes : mais elle en diffère par trop de traits pour que nous n'ayons pas dû l'en séparer. L'absence d'aiguillons isolés au devant de la nageoire dorsale auroit suffi pour l'éloigner de ces osseux. Nous l'avons donc inscrite dans un genre particulier qui précède immédiatement celui des dactyloptères, parmi lesquels on compte la pirapède dont la tête ressemble beaucoup à celle de la spinarelle (1).

---

(1) A la membrane des branchies .	5	rayons.
A la nageoire du dos	16	
A chacune des pectorales. . . .	20	
A chacune des thoracines . . .	4	
A celle de l'anus	8	

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME G.

PAR LACÉPÈDE.

LES DACTYLOPTÈRES.

Une petite nageoire composée de rayons soutenus par une membrane, auprès de la base de chaque nageoire pectorale.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le dactyloptère pirapède; *dactylopterus pirapeda.* — Six rayons réunis par une membrane auprès de chaque nageoire pectorale.

SECONDE ESPÈCE.

Le dactyloptère japonais; *dactylopterus japonicus.* — Onze rayons réunis par une membrane auprès de chaque nageoire pectorale.

LE DACTYLOPTÈRE PIRAPÈDE (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Parmi les traits remarquables qui distinguent ce grand poisson volant et les autres

(1) *Dactylopterus pirapeda.* En Espagne, *volodor.* Aux environs de Rome, *rondire.* Sur les bords de l'Adriatique, *rondola*, ou *rondela.* A Malte et en Sicile, *falcone.* En Suède, *flygande fisk.* En Angleterre, *swallow fish*, *kite fish.* Dans plusieurs provinces méridionales de France, *arondelle*, *rondole*, *chauve-souris*, *ratepenade.*

Trigla volitans. Lin. édit. de Gmelin.

Trigle pirapède. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth. — Bloch, pl. CCCLI.

Trigla capite parùm aculeato, pinnulâ singulari ad pinnas ventrales. Artedi, gen. 44, syn. 73. — Gronov. Mus. 1, n° 102.

Trigla capite quatuor spondylis armato. Browne, Jam. 453. — Seba, Mus. 3, tab. 28, fig. 7.

Milivipira, et *pirabelle.* Marcgr. Hist. Bras. lib. 4, cap. 11, p. 162.

osseux qui doivent appartenir au même genre, il faut compter particulièrement les dimensions de ses nageoires pectorales. Elles sont assez étendues pour qu'on ait dû les désigner par le nom d'*ailes*; et ces instrumens de natation, et principalement de vol, étant composés d'une large membrane sou-

---

Hirundo. Plin. Hist. mundi, lib. 9, cap. 43, edit. de Deux-Ponts.

Milvus cirratus. Sloan. Jamaïc. vol. II, p. 288.

Mugil alatus Rondeletii. Jacob. Mus. reg. p. 1, fig. 3, de Piscib. parag. 39, tab. 2, n° 39.

Uligende visc. Valent. Amboin. pisc. tom. III, tab. 52, E.

Omopteros. Klein, Miss. pisc. 4, p. 44, n° 11.

Hirundo aquatica. Bont. Ind. orient. p. 78.

Hirundo Plinii. Worm. Mus. 1, p. 266. — Gesner, p. 434, 514; (Germ.) fol. 17, *b.* — Belon, Aquat. 192. — Salvian, fol. 187. — Aldrovand. lib. 2, cap. 5, p. 141. — Jonston, lib. 1, tit. 3, cap. 1, *a.* 3, tab. 17, fig. 12. — Willughby, p. 283, tab. S, fig. 6. — Ray, p. 89.

Chelidon. Arist. lib. 4, cap. 9.

Arondelle de mer. Rondelet, prem. part. liv. 10, chap. 1.

Hirondelle de mer, ou rondole. Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat.

(2) *Trigla digitis vicenis membranâ palmatis..... trigla volitans.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 172, sp. 9. SONNINI.

tenue par de longs rayons articulés, que l'on a comparés à des doigts comme les rayons des pectorales de tous les poissons, les ailes de la pirapède ont beaucoup de rapports dans leur conformation avec celles des chauve-souris, dont on leur a donné le nom dans plusieurs contrées; et nous avons cru devoir leur appliquer la dénomination générique de *dactyloptère*, qui a été souvent employée pour ces chauve-souris, aussi bien que celle de *cheiroptère*, et qui signifie *aile attachée aux doigts*, ou *formée par les doigts* (1).

La pectorale des pirapèdes est d'ailleurs double, et présente par conséquent un caractère que nous n'avons encore vu que dans le lépadogastère gouan. A la base de cette aile, on voit en effet un assemblage de six rayons articulés réunis par une membrane, et composant par conséquent une véritable nageoire qu'il est impossible de ne pas considérer comme pectorale.

De plus, l'aile des poissons que nous examinons offre une grande surface; elle montre, lorsqu'elle est déployée, une figure assez semblable à celle d'un disque, et elle

(1) *Laktylos* veut dire *doigt*, et *pteron*, *aile*.

atteint le plus souvent au delà de la nageoire de l'anus et très-près de celle de la queue. Les rayons qu'elle renferme étant assez écartés l'un de l'autre lorsqu'elle est étendue, et n'étant liés ensemble que par une membrane souple qui permet facilement leur rapprochement, il n'est pas surprenant que l'animal puisse donner aisément et rapidement à la surface de ses ailes, cette alternative d'épanouissement et de contraction, ces inégalités successives, qui, produisant des efforts alternativement inégaux contre l'air de l'atmosphère, et le frappant dans un sens plus violemment que dans un autre, font changer de place à l'animal lancé et suspendu, pour ainsi dire, dans ce fluide, et le douent véritablement de la faculté de voler (1).

Voilà pourquoi la pirapède peut s'élever au dessus de la mer, à une assez grande hauteur, pour que la courbe qu'elle décrit dans l'air ne la ramène dans les flots que lorsqu'elle a franchi un intervalle égal, suivant quelques observateurs, au moins à une trentaine de mètres (quinze toises); et voilà pourquoi encore, depuis Aristote jusqu'à

(1) Voyez le Discours sur la nature des poissons.

nous, elle a porté le nom de *faucon de la mer*, et sur-tout d'*hirondelle marine*.

Elle traverseroit au milieu de l'atmosphère des espaces bien plus grands encore, si la membrane de ses ailes pouvoit conserver sa souplesse au milieu de l'air chaud et quelquefois même brûlant des contrées où on la trouve : mais le fluide qu'elle frappe avec ses grandes nageoires les a bientôt desséchées, au point de rendre très-difficiles le rapprochement et l'écartement alternatifs des rayons; et alors le poisson que nous décrivons, perdant rapidement sa faculté distinctive, retombe vers les ondes au dessus desquelles il s'étoit soutenu, et ne peut plus s'élancer de nouveau dans l'atmosphère que lorsqu'il a plongé ses ailes dans une eau réparatrice, et que, retrouvant ses attributs par son immersion dans son fluide natal, il offre une sorte de petite image de cet Antée que la mythologie grecque nous représente comme perdant ses forces dans l'air, et ne les retrouvant qu'en touchant de nouveau la terre qui l'avoit nourri.

Les pirapèdes usent d'autant plus souvent du pouvoir de voler qui leur a été départi, qu'elles sont poursuivies dans le sein des eaux par un grand nombre d'ennemis.

Plusieurs gros poissons, et particulièrement les dorades et les scombres, cherchent à les dévorer ; et telle est la malheureuse destinée de ces animaux qui, poissons et oiseaux, sembleroient avoir un double asyle, qu'ils ne trouvent de sûreté nulle part, qu'ils n'échappent aux périls de la mer que pour être exposés à ceux de l'atmosphère, et qu'ils n'évitent la dent des habitans des eaux que pour être saisis par le redoutable bec des frégates, des phaétons, des mauves et de plusieurs autres oiseaux marins.

Lorsque des circonstances favorables éloignent de la partie de l'atmosphère qu'elles traversent, des ennemis dangereux, on les voit offrir au dessus de la mer un spectacle assez agréable. Ayant quelquefois un demi-mètre (un pied et demi) de longueur, agitant vivement dans l'air de larges et longues nageoires, elles attirent d'ailleurs l'attention par leur nombre, qui souvent est de plus de mille. Mues par la même crainte, cédant au même besoin de se soustraire à une mort inévitable dans l'Océan, elles s'envolent en grandes troupes ; et lorsqu'elles se sont confiées ainsi à leurs ailes au milieu d'une nuit obscure, on les a vues briller d'une lumière phosphorique, semblable à

celle dont resplendissent plusieurs autres poissons, et à l'éclat que jettent, pendant les belles nuits des pays méridionaux, les insectes auxquels le vulgaire a donné le nom de *vers luisans*. Si la mer est alors calme et silencieuse, on entend le petit bruit que font naître le mouvement rapide de leurs ailes et le choc de ces instrumens contre les couches de l'air; et on distingue aussi quelquefois un bruissement d'une autre nature, produit au travers des ouvertures branchiales par la sortie accélérée du gaz que l'animal exprime, pour ainsi dire, de diverses cavités intérieures de son corps, en rapprochant vivement leurs parois. Ce bruissement a lieu d'autant plus facilement, que ces ouvertures branchiales étant très-étroites, donnent lieu à un frôlement plus considérable; et c'est parce que ces orifices sont très-petits, que les pirapèdes, moins exposées à un dessèchement subit de leurs organes respiratoires, peuvent vivre assez long-tems hors de l'eau (1).

On rencontre ces poissons dans la Méditerranée et dans presque toutes les mers des climats tempérés; mais c'est principalement

(1) Discours sur la nature des poissons.

auprès des tropiques qu'ils habitent. C'est sur-tout auprès de ces tropiques qu'on a pu contempler leurs manoeuvres et observer leurs évolutions. Aussi leur nom et leur histoire ne sont-ils jamais entendus avec indifférence par ces voyageurs courageux qui, loin de l'Europe, ont affronté les tempêtes de l'Océan et ses calmes souvent plus funestes encore. Ils retracent à leur souvenir leurs peines, leurs plaisirs, leurs dangers, leurs succès.

Cependant quelles sont les formes de ces poissons ailés?

La tête de la pirapède ressemble un peu à celle du céphalacanthe spinarelle. Elle est arrondie par devant et comme renfermée dans une sorte de casque ou d'enveloppe osseuse à quatre faces, terminée par quatre aiguillons larges et alongés, et chargée de petits points arrondis et disposés en rayons. La mâchoire supérieure est plus avancée que l'inférieure. Plusieurs rangs de dents très-petites garnissent l'une et l'autre de ces deux mâchoires; et l'ouverture de la bouche est très-large, ce qui donne à la pirapède un rapport de plus avec une hirondelle. La langue est courte, épaisse et lisse comme le palais. Le dessous du corps présente une

surface presque plate. Les écailles qui couvrent le dos et les côtés sont relevées par une arête longitudinale.

Le rougeâtre domine sur la partie supérieure de l'animal, le violet sur la tête, le bleu céleste sur la première nageoire du dos et sur celle de la queue, le verd sur la seconde nageoire dorsale; et pour ajouter à cet élégant assortiment de bleu très-clair, de violet, de verd et de rouge, les grandes ailes ou nageoires pectorales de la pirapède sont couleur d'olive, et parsemée de taches rondes et bleues, qui brillent, pour ainsi dire, comme autant de saphirs, lorsque les rayons du soleil des tropiques sont vivement réfléchis par ces larges ailes étendues avec force et agitées avec vîtesse (1).

On compte plusieurs appendices ou cœ-

---

(1) A la membrane branchiale . . . 7 rayons.
A la première nageoire du dos . 6
A la seconde 8
A chacune des grandes nageoires pectorales 20
A chacune des petites 6
A chacune des thoracines . . . 6
A celle de l'anus 11
A celle de la queue 12

cums auprès du pylore ; et les œufs que renferment les doubles ovaires des femelles sont ordinairement très-rouges.

La chair des pirapèdes est maigre ; elle est aussi un peu dure, à moins qu'on ne puisse la conserver pendant quelques jours.

LE DACTYLOPTÈRE JAPONAIS (1)(2),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

On trouve dans les mers du Japon ce dactyloptère, qui, de même que la pirapède, a été inscrit jusqu'à présent dans le genre des trigles. Il a été décrit par Houttuyn. Il ne parvient guère qu'à la longueur d'un décimètre et demi (près de cinq pouces). On voit deux aiguillons longs et aigus à sa mâchoire inférieure et au bord postérieur de ses opercules. On compte onze rayons

(1) *Dactylopterus japonicus.* Houttuyn, Act. Haarl. XX, 2, p. 336, n° 25.
Trigla alata. Lin. édit. de Gmelin.

(2) *Trigla digitis undenis membranâ palmatis..... trigla alata.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 172, sp. 13. — Artedi, Gen. pisc. gen. 32, n° 20. additam. *species adhus dubiæ.* SONNINI.

à chacune de ses petites nageoires pectorales (1).

---

(1) A la première nageoire du dos. 7 rayons.
A chacune des petites nageoires pectorales 11
A chacune des thoracines. . . . 6
A celle de l'anus 14
A celle de la queue 14

QUATRE-

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME GEN.

PAR LACÉPÈDE.

LES PRIONOTES.

Des aiguillons dentelés entre les deux nageoires dorsales; des rayons articulés et non réunis par une membrane auprès de chacune des nageoires pectorales.

ESPÈCE.

Le prionote volant; *prionotus evolans.* — Trois rayons articulés et non réunis par une membrane auprès de chacune des nageoires pectorales.

LE PRIONOTE VOLANT (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

En comparant les caractères génériques des dactyloptères et des prionotes, on voit qu'ils diffèrent assez les uns des autres pour que nous ayons dû les séparer; et cependant ils se ressemblent assez pour qu'on ait placé

(1) *Prionotus evolans.*

Trigla volitans minor. Browne, Jamaïc. 453, tab. 47, fig. 3.

Trigla evolans. Lin. édit. de Gmelin.

Trigle le volant. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

(2) En anglais, *flying gurnard.*

Trigla digitis ternis, mucronibus tribus serratis pinnis dorsalibus interpositis.... trigla evolans. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 172, sp. 8. — Artedi, Gen. pisc. gen. 32, nº 11. additament. SONNINI.

les prionotes, ainsi que les dactyloptères, parmi les trigles dont nous allons nous occuper. Ils sont liés particulièrement par la forme de leur tête et par une habitude remarquable. Le prionote que nous décrivons a la surface de sa tête ciselée de manière à représenter des rayons; et de plus il a la faculté de s'élever dans l'atmosphère et de s'y soutenir pendant quelque tems comme les dactyloptères. C'est cette dernière faculté qui lui a fait donner le nom spécifique de *volant*; et nous avons cru d'autant plus devoir le désigner par le nom générique de *prionote* (1), qu'indépendamment de trois aiguillons dentelés qui s'élèvent entre les deux nageoires de son dos, le premier rayon de la seconde dorsale et les deux premiers de la première sont un peu dentelés par devant. Les pectorales sont assez longues pour atteindre à la moitié de la longueur du corps; et étant d'ailleurs très-larges, elles forment des ailes un peu étendues, que leur couleur noire fait souvent distinguer à une grande distance.

---

(1) *Prion* signifie *scie*, et *notos* veut dire *dos*.

La nageoire de la queue du prionote volant est fourchue (1).

---

(1) A la membrane des branchies . 8 rayons.
A la première nageoire du dos. . 8
A la seconde 11
A chacune des pectorales 13
A chacune des thoracines . . . 6
A celle de l'anus 11
A celle de la queue. 13

Fin du huitième Volume.

TABLE

Des matières contenues dans ce huitième Volume.

Fin de la Table.